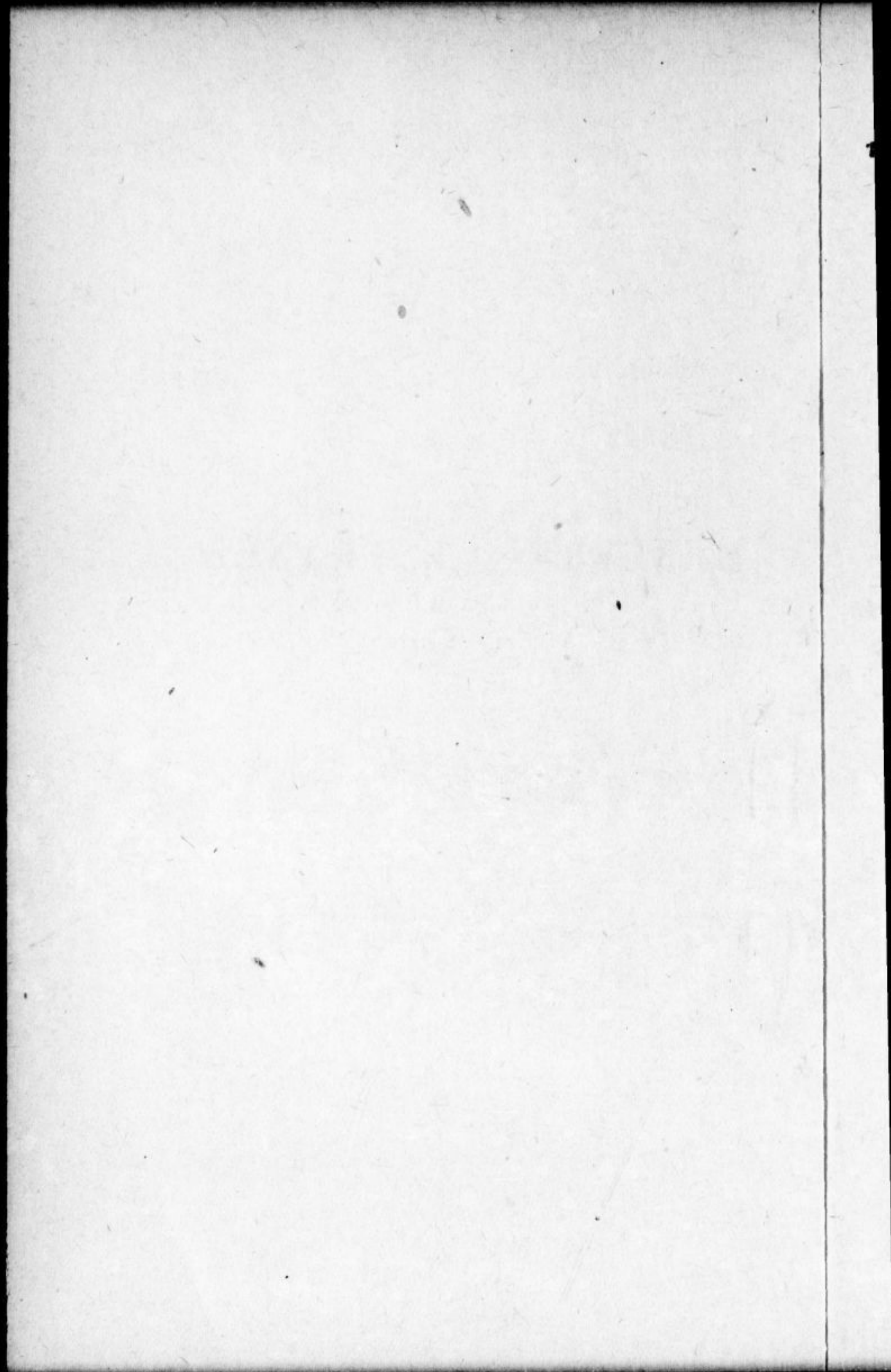


# MERCVRE DE FRANCE

TOME CENT QUARANTE-SIXIÈME

15 Février - 15 Mars 1921

*B  
Mod  
47*





15 Février - 15 Mars 1921

— Tome CXLVI

# MERCURE

DE

## FRANCE

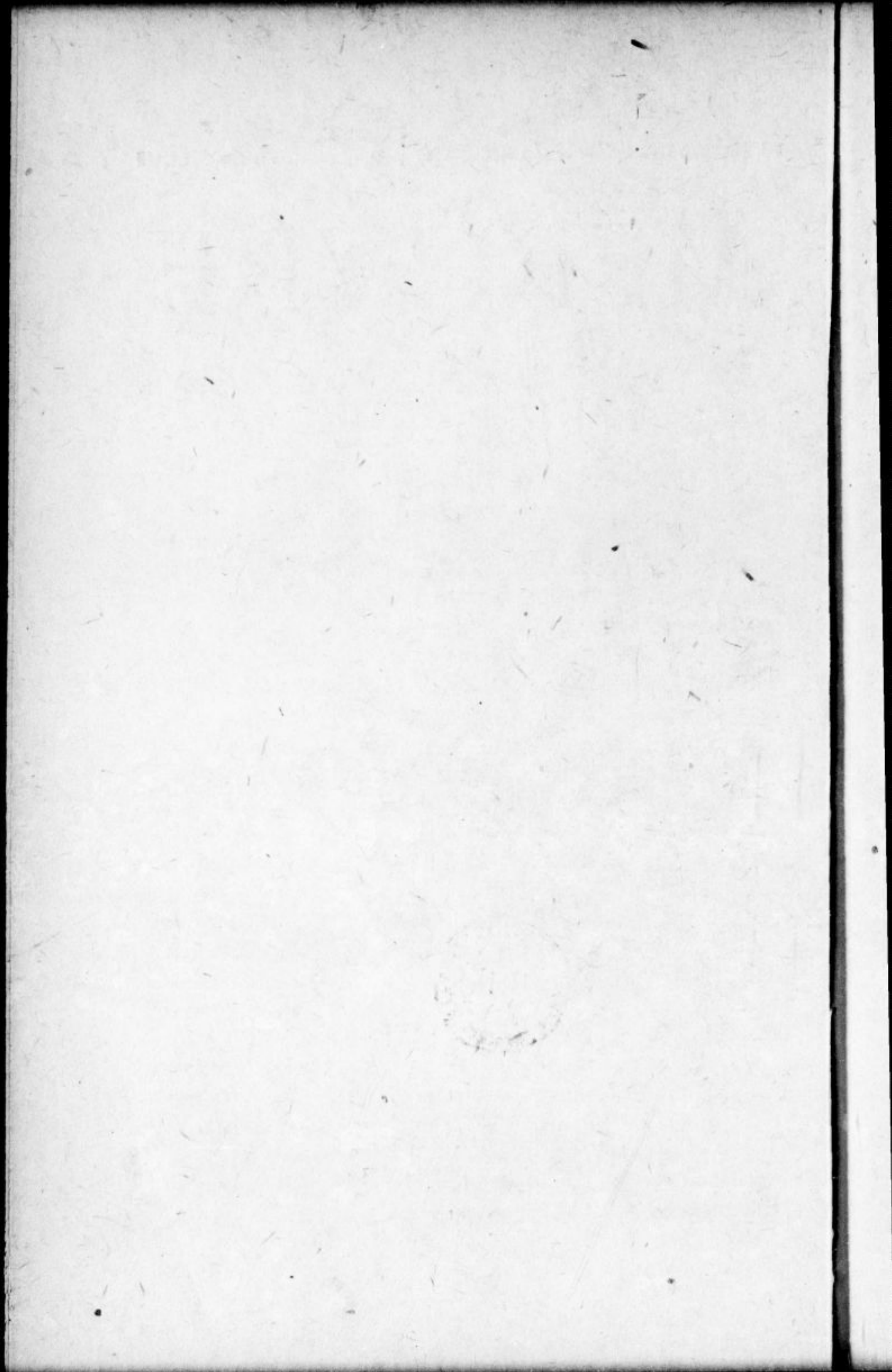
*(Série Moderne)*

Paraît le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois



PARIS  
MERCURE DE FRANCE  
XXVI, RUE DE CONDÉ, XXVI

MCMXXI





## JOHN KEATS

---

Il y aura bientôt cent ans que Keats est mort à Rome, le 23 février 1821. Il n'avait encore que vingt-cinq ans. Son dernier volume de vers, publié un an plus tôt, l'avait mis au rang des poètes dont la mémoire au moins ne périt point ; son cœur brûlait de son premier amour. Aucun de ses admirateurs n'échappe aux sentiments de regret et de révolte qu'inspire une fin aussi prématurée. Mais, à vrai dire, la courte vie de Keats n'est pas plus pathétique que son œuvre. Qui sait la lire voit bien que le même mal l'a rongée. La muse, qui inspirait son premier recueil, dépérit elle aussi lentement. La foi qu'il avait en elle fait place au doute, suivi de près par la certitude que sa beauté était fugitive, impossible à saisir ou à retenir ; tant qu'on entende enfin, devant son inspiration morte, le poète désirer la mort qui ne lui fut pas refusée. Ses raisons de chanter, les ressorts de son génie s'étaient brisés que Keats vivait encore. S'il nous eût été épargné, et qu'il eût voulu employer cette admirable maîtrise des formes, des sons et des mots qui nous cache l'épuisement de ses premiers élans, il lui eût fallu se renouveler et comme renaître à la poésie. Peut-être y eût-il réussi. Mais de ce poète, qu'il eût pu être encore, nous ne savons rien. Et l'œuvre du seul Keats que nous connaissions est complète et parfaite, parachevée qu'elle est par la fin commune à tout ici-bas.



## I

Une simple biographie de Keats, à défaut de ses œuvres, nous permettrait de deviner le trait distinctif de son tempérament poétique. Car elle nous apprendrait d'abord qu'il est le plus grec des poètes anglais, et que pourtant il n'a pas su le grec. Il n'a connu Homère qu'à travers Chapman ; et le peu qu'il sait des dieux et des déesses de l'Olympe, il le tient de quelque manuel ou dictionnaire de mythologie en usage à son école, d'un Lemprière ou d'un Tooke. Comparé à Shelley, à Landor, qui lisaient les tragiques à livre ouvert, il n'est qu'un ignorant : mais cet ignorant écrit l'Ode sur une Urne grecque.

Elle nous dirait encore que, dès son premier recueil (1817), il se signale par un sentiment très vif de la nature ; et peut-être nous citerait-on des tableaux si pieusement fidèles de son île natale que, sans autre évidence, nous dirions avec tel de ses critiques : « Sûrement, pour écrire de la sorte, il avait dû voir les dunes du Surrey, ou celles du Sussex. » Eh quoi ! une excursion rapide (et qu'on n'est pas sûr qu'il ait faite) hors de Londres, une vision fortuite des charmes de la campagne ou des rivages de l'Angleterre lui ont suffi pour prendre rang parmi les poètes de la nature ?

Voilà de quoi surprendre. Quelques indices, quelques images, quelques rêves d'écolier, et il ne lui en faut pas davantage pour reconstruire ou deviner la Nature et la Grèce. Cette sûreté, cette promptitude de son instinct poétique sont singulières. Puisque son expérience a été si limitée, il faut donc qu'il ait senti avec une acuité qui paraît prodigieuse ; et c'est donc dans ses sensations mêmes que nous chercherons le principe, l'ardent foyer de son génie.

Or, dans ce volume de 1817, que nous ouvrons, nous ne trouvons guère que des sensations, imaginées ou éprouvées. Fait pour sentir jusqu'à la volupté le charme des objets sensibles, avide du miel de la Beauté et de son parfum, parce qu'il en appréciait mieux que personne la

douceur ou l'ivresse, Keats n'a encore ni désir ni ambition autre que de chanter ses extases. La Nature, c'est le plaisir des sens, et d'abord de la vue. Il ne cesse de contempler et de nous dire l'éclat des fleurs, le vert des prairies, les jeux des ramiers ou des alouettes ; le balancement des algues sur les falaises ; les arbres, le ciel, les nuages, les astres. Il en connaît aussi les plus subtiles harmonies : « le Rossignol et ses premières notes en sourdine (1) », « le murmure calme de l'abeille à miel (2) », et ce pas léger des Dryades « dont le doux frôlement fait bruire les arbres » (3). Son oreille est surtout fine à saisir ce qu'on entend à peine : et par exemple :

ce bruit dans la forêt, qui sans bruit se prolonge,  
né d'un soupir que le silence pousse en souge (4).

Ecoutez-le s'écrier tout ravi : « Au détour de son lit, que l'eau glisse muette » (5) ! Les plaisirs du goût ne lui sont pas indifférents : Si seulement il pouvait consacrer dix ans à la poésie, que ne ferait-il pas ! et d'abord :

dormir sur le gazon,  
mordre à la pomme rouge et me nourrir de fraises (6).

Il aime les parfums : « l'encens délicieux de la fleur du tilleul » (7), et ceux

que la brise embaumée  
fait monter jusqu'à lui des myrtes du vallon (8).

Mais, surtout, c'est le toucher et l'épiderme qu'il a sensibles. Que de fois il nous vante ce gazon moelleux et frais sur lequel il repose, cet oreiller de fleurs sous sa tête ! Quand il rêve d'amour, il veut toucher un poignet délicat, encercler une fine cheville, ou bien il évoque « l'étreinte de leurs bras

(1) *Calidore*, vers 61.

(2) *To my brother George*, vers 13.

(3) *I stood tip-toe*, vers 153-4.

(4) *Id.* vers 11-12.

(5) *Id.* vers 65.

(6) *Sleep and Poetry*, vers 102-3.

(7) *Calidore*, 155.

(8) *I stood tip-toe*, vers 194-5.



si blancs, silencieuse » (1). Il connaît la plupart des degrés de chaleur du soleil et de fraîcheur de l'ombre. Il frémit quand une rose, encore trempée de rosée, frôle sa joue, qu'une brise légère évente son front. Et il est si habile à sentir qu'il éprouve par sympathie des sensations en dehors de l'expérience humaine. Il sait ce qu'il faut au cytise :

que l'herbe poussant longue autour de ses racines  
leur garde la fraîcheur, le vert, l'humidité (2) ;

et même il a, avec les petits poissons du ruisseau

goûté la volupté des rayons du soleil  
tempérés par l'eau fraîche (3).

En vérité, peu d'hommes ont eu cinq sens aussi aigus ; peu de poètes ont reçu d'Apollon une lyre avec cinq cordes aussi vibrantes.

Toutefois, ce don de sentir, si généreusement accordé à Keats, ne laisse pas de nous inquiéter. Keats aime la sensation pour elle-même, et il paraît s'en contenter. La chose est singulière sous un ciel aussi peu clément que le sien, et dont les beautés sont fortes, émouvantes, significatives, mais bien rarement délicieuses. Wordsworth, Shelley, Tennyson, Meredith, qui ont tellement aimé la nature, lui demandent moins la volupté que de fouetter leur énergie, ou d'éveiller en eux les puissances de sentiment ou de réflexion. Mais aucun effort, aucune collaboration active avec elle n'est le fait de Keats. Il ne voit autour de lui « qu'un livre éternel où l'on copie des phrases délectables sur les feuilles et sur les fleurs » (4). Il se contente de cette succession d'images qu'éveille dans sa conscience la succession des impressions des choses sur ses sens. Tout au plus les liera-t-il en un « bouquet de délices fleuries, brillantes, blanches comme lait, douces, rosées » (5). Et ce n'est pas un paradoxe de dire que, par amour de sentir, il se laisse

(1) *Happy is England...*

(2) *I stood tip-toe*, vers 32-33.

(3) *I stood tip-toe*, vers 74.

(4) *Sleep and Poetry*, vers 64-66.

(5) *I stood tip-toe*, vers 2,-28.



volontiers glisser dans un demi-sommeil : parce qu'alors la sensation se double des images qu'elle évoque, et que celles-ci, dans le silence de l'intelligence et du cœur, prennent une netteté d'hallucination, et, par leur multiplicité et leur liberté, suppléent avantageusement aux sensations vraies. Des sensations et des rêves de sensations, voilà ce que Keats attend du génie poétique ; voilà la substance dont se nourrit son inspiration.

Nous en connaissons les superbes effets. Keats, tout entier à l'harmonie des sons, des couleurs et des formes, a retrouvé l'antique idéal de la sculpture grecque. Il a saisi cette beauté du monde sensible, qui existe en dehors de nous, hors d'atteinte de nos soucis, de nos fièvres, de nos préjugés, de nos appétits ; qui est éternelle, et éternellement pour nous un objet de contemplation et d'admiration. On n'imagine pas qu'un Olympien s'enchanté d'une autre image du monde que celle entrevue par Keats. Son *Ode à l'Automne*, si rigoureusement impersonnelle, si nette de toute humanité, partagera sans doute l'immortalité des frises du Parthénon, quand la poésie d'idées ou la sculpture de sentiments auront cessé de plaire. Et de même, l'auteur de la veillée de Sainte-Agnès restera le poète suprême du rêve, parce qu'il a rêvé, et non pas vécu, voulu ou pensé, son idéal poétique. Si donc nous nous inquiétons, ce n'est pas pour nous-mêmes, mais pour le poète. Combien dureront-elles, « cette volupté ombragée » (1), ces indolentes délices ? Ainsi commencée, une carrière poétique peut-elle être bien longue ? Car enfin, cet idéal, si beau soit-il, s'il est à chaque instant contrebattu par la réalité, résistera-t-il à ses assauts ? Des rêves du poète, ou de son expérience de la vie, qui l'emportera ? N'allons-nous pas voir la Poésie perdre cœur, accepter le démenti des faits, se lamenter sur son erreur, et n'avoir plus enfin que ses désenchantements et ses larmes ? Dès 1817, Keats n'est pas sans le

(1) *To Leigh Hunt, Esq.*



redouter. Lorsque ses plus beaux rêves se dissipent, il sait qu'en lui

la conscience du réel renaît plus forte  
et, peut-être demain, torrent boueux, emporte  
jusqu'au néant son âme (1).

Se trompe-t-il ? et doit-il, au contraire, finir, comme son Endymion, en une apothéose au ciel de la beauté absolue ?

## II

On a voulu voir dans Endymion une allégorie, ou même un poème philosophique. Le poète y aurait développé ses idées sur le Beau, l'Amour, l'Art ; et renouvelé d'Aristote je ne sais quelle théorie d'une purification des passions, condition nécessaire à toute âme qui veut atteindre son idéal. S'il en était ainsi, ses premiers vers, dont le trait caractéristique nous a paru être l'absence de toute pensée, nous auraient bien trompés : Keats, en définitive, serait aussi soucieux d'exercer son intelligence que de savourer ses sensations.

Des plumes d'une si grande autorité ont soutenu cette opinion, qu'on ose à peine n'y pas souscrire. Pourtant Joseph Texte s'est risqué à objecter que, nulle part, dans ses lettres, Keats n'annonce son intention de donner au mythe grec un sens symbolique ; et qu'en tout cas, s'il l'y a mis, il a pris un soin extrême de le dissimuler. Mais il y a plus, Keats lui-même, dans tous ces épisodes que l'on retourne pour y trouver un sens, a déclaré qu'il ne voyait qu'un exercice d'invention poétique. Veut-on pourtant de la philosophie ? Pourquoi ne pas se contenter de ce long passage du 1<sup>er</sup> chant qui nous informe que le bonheur réside dans ces sentiments qui nous convient à une communion divine avec l'essence des choses ; et qui, par leur alchimie, nous soustraient à cette réalité que borne l'espace ; que, par conséquent, il faut chercher le bonheur dans les ravissements poétiques, dans les joies de l'amitié, dans celles de l'amour

(1) *Sleep and Poetry*, vers 177-9.



terrestre, mais qu'on n'y atteint que par l'amour pour un être divin ? Ainsi parle Endymion, au début du poème ; et vers sa fin, Diane elle-même nous explique les longs retards apportés malgré elle à l'union qu'elle désirait : d'abord, elle eut peur d'avouer son amour aux autres immortels ; puis il fallait qu'Endymion (comme tout vrai héros de mythologie) accomplît certains travaux prévus par le destin ; et qu'il fût enfin spiritualisé, en quelque manière merveilleuse (et c'est-à-dire sans en mourir), comme il l'est depuis qu'il a renoncé à son autorité sur les Latmiens, à son amour pour sa belle Indienne. Non, Keats n'a voulu que développer un thème qui parlait à son imagination, que planter « sur les créneaux du chant l'étendard de l'Amour » (1).

Toutefois, Keats, encore ignorant de l'amour, appelait de ce nom, non pas cette émotion mêlée de joies et de peines que la vie nous révèle, mais bien son idée des voluptés parfaites, la satisfaction de ses désirs les plus chers, le bonheur, en un mot, qu'un poète ne conçoit pas sans la beauté. Amour, beauté, il confondait l'un et l'autre par un résultat bien naturel de son inexpérience : et le langage, que son sujet lui imposait, correspond mal parfois aux sentiments personnels qui nourrissaient son inspiration. Endymion ne nous offre pas d'énigme à déchiffrer, mais réclame, pour être entendu, une légère mise au point. Keats, en effet, ne peut guère imaginer la destinée amoureuse de son héros qu'en s'aidant des péripéties qui ont marqué sa propre recherche de la beauté.

Car la beauté possède tout entier ce cœur de poète. « Une chose belle est une joie à jamais. » Tel est le premier vers, et peut-être le plus célèbre, du poème. Mais de quelle beauté s'agit-il cette fois ? De la beauté, sans doute, du destin des grands hommes, d'un noble poème aussi, mais surtout (j'abrège l'énumération) du soleil, de la lune, des arbres, des jonquilles, des taillis, de l'églantine, toujours donc, en un mot, de la beauté sensible et visible du monde.

(1) *Endymion*, II, vers 41.



Et sans doute, en soi, une chose belle est une source éternelle de joie. Mais, se demande-t-on, à ne contempler qu'elle, ne risque-t-on pas d'en perdre jusqu'au goût même ? Notre sensibilité n'a-t-elle pas besoin d'être soutenue par notre intelligence ou notre cœur ? Les larmes, la douleur, la vie enfin n'obscurciront-elles pas vos yeux ? ne terniront-elles pas cet éclat emprunté à vos rêves que seul vous aimez voir autour de vous ? Votre Endymion même ne prouvera-t-il pas que votre religion de la beauté dans les sensations n'est pas faite pour le cœur humain, ne lui réserve que des déboires ?

Le poème s'ouvre sur une confession d'Endymion à sa sœur Peone. Emu de l'affection qu'elle lui témoigne, il lui promet et se promet à lui-même de reprendre la vie d'autrefois, qui était si douce, et les courses sur les collines ou dans les bois, les chasses, le tir à l'arc, les lentes promenades sur les prés en pente où chantent les grives, où paissent les moutons. S'il y a renoncé si longtemps, c'est qu'il a connu (mais sans doute ce n'était qu'en rêve) des joies inouïes, des extases éthérées dans les bras d'une immortelle : alors, au moment même qu'il pensait mourir, il vivait d'une vie plus intense mille fois que notre morne existence ; et s'il défaillait sous l'effort, il réussissait pourtant, par quelque assistance divine, à éterniser, en les savourant une à une, les brèves secondes, à s'approprier l'infini de félicité qui était en chacune d'elles. Voilà le souvenir qui le trouble. Le rythme des sensations ordinaires lui paraît maintenant languissant : il lui faut des frénésies de sensations plus somptueuses, des organes infiniment plus subtils, et non plus simplement sensitifs, mais hyperesthésiés par un désir plus qu'humain de voluptés surhumaines. Keats déjà demande à son génie de lui verser l'opium qui surexcitera ses nerfs, qui donnera aux choses un éclat et une saveur, même factices, puisque désormais la beauté vraie du monde s'est presque éteinte à ses yeux.

Sans doute, Endymion se nourrit et s'enivre encore, de-

puis l'antiquité, de nectar et d'ambroisie. Mais sa courte carrière ici-bas est riche, pour quiconque n'est que mortel, en leçons et en avertissements. Keats, moins que tout autre, ignore combien le réveil est pénible à de tels rêveurs, combien terne semble la réalité quotidienne. Son sommeil dissipé, que vit Endymion (1) ?

.... les pavots se courbaient  
tout fripés de rosée ; et des arbres tombaient  
les plaintes lourdes d'un oiseau. Le jour maussade  
a rudoyé Vesper, son héraut, qui s'évade  
de ce ciel menaçant...

... fanées  
de la terre et du ciel les teintes.

Les joies divines qu'il vient de goûter n'ont qu'aiguisé la dent de la douleur :

Le plaisir vient à nous souvent, mais la douleur  
Cruellement à nous s'accroche (2).

A l'impatient question d'Endymion : « Pourquoi ne puis-je ainsi rester entre tes bras ? » le poète connaît, aussi bien que nous, la réponse qu'il convient de faire. Mais il ressent encore, il est vrai, certain orgueil de n'être plus déjà, au moins par ses désirs, de cette terre :

Je ne puis voir  
rien de terrestre qui mérite mon étreinte (3) ;

et s'il ne peut étreindre que l'ombre d'un rêve, périsse le réel, tant que l'ombre lui reste. Mais cette attitude de défi ne peut être maintenue longtemps. La réalité que l'on dédaigne ne se laisse pas oublier ; et se faisant de plus en plus douloureuse, au delà de toute endurance,

— Quand il toucha la terre, il crut qu'il en mourrait (4),  
arrache enfin l'aveu :

Jamais homme mortel n'a vécu, qui, tendant  
sa bouche avide vers les fruits d'une autre sphère,  
ne soit mort de sa faim (5).

(1) *Endymion*, I, 682, etc.

(2) *Id.*, I, 907, etc.

(3) *Id.*, II, 162, etc.

(4) *Id.*, IV, 620.

(5) *Id.*, IV, 650, etc.



Après quoi, Selene peut descendre et ravir son amant, jusqu'au ciel de l'Olympe : nous savons assez quelles souffrances Keats, les yeux fixés sur son impossible idéal, avait rencontrées sur sa route. Car ce qu'il y a de vrai, de plus manifestement sincère dans ce poème, ce sont ces regrets, ces soupirs, ces cris de détresse qui donnent à l'apothéose d'Endymion un continuel démenti. Anémié par son goût indolent pour la beauté sensible, dévoré par ses premières ardeurs, menacé d'anesthésie par son appétit même de sensations, Keats devait, pour s'en guérir, rechercher des excitations fugitives et folles, demander à l'excitation et à la fièvre de lui rendre, un instant, l'illusion de ce bonheur continu, solide et sain qu'il avait connu pendant une saison. Mais il ne devait lui rester de ces tentatives qu'une pesante langueur, le dégoût de la vie, l'avant-goût du néant.

### III

Entre l'achèvement d'*Endymion* et la composition de son dernier volume se place l'événement le plus important de la vie de Keats, l'éveil de son cœur à l'amour. Or l'amour ne l'a pas réconcilié avec la vie ; il n'a pas rendu à son génie la vigueur et la joie. C'est que le poète n'est toujours que l'esclave « de la Reine arbitraire des sens » (1) ; cette même volupté, qu'il avait un instant goûtée quand il écrivait ses premiers vers, mais dont il n'avait que trop éprouvé, dès l'année suivante, la fragilité, c'est elle encore qu'il exige de l'amour : il ne veut qu'elle. De ce rajeunissement du monde et de nous-mêmes qui est le grand bienfait de l'amour, de ces trésors de sympathie, de pitié, de générosité qu'il remue en nous, de ces vérités mystérieuses dont il nous illumine, de ces élans par lesquels il nous purifie de tout égoïsme, Keats ne se soucie guère. Avant de l'avoir connu, et tout en rêvant qu'il contribue, d'une façon ou d'une autre, à la marche de l'Univers, que peut-être, sans

(1) *Endymion*, III, 461.



nos étreintes, les fleurs n'embaumeraient pas (1), les eaux vives ne rafraîchiraient pas la terre, il sait bien qu'il n'est en somme que « le simple mélange de deux souffles passionnés » (2). Deux ans plus tard, sa *Lamia* le définit encore « la lutte vermeille des cœurs et des lèvres » (3). D'ailleurs il n'en demanderait pas davantage, si toutefois ces transports pouvaient être éternels. Il échangerait, pour le sein de celle qu'il aime, si sa tête y pouvait reposer à jamais, les spectacles les plus sublimes : il n'envierait pas à l'étoile sa contemplation

des saintes eaux des mers à leur rite mouvant  
d'ablution, aux bords humains de notre terre ;  
du masque de candeur qu'a posé doucement  
la douce neige sur le mont et la bruyère.

Tel est le sens de son dernier sonnet ; et toute la beauté de ces vers ne dissimule pas ce que le sentiment a d'étroit, d'avidé et de forcené. Mais Keats n'a jamais pu croire que la volupté, dont les Dieux inlassables se nourrissent, soit une liqueur trop forte qui dessèche le cœur d'un homme ; jamais il n'a pu songer sans envie à ces amants divins,

qui ne pâlisent point comme un couple mortel (4).

Ces exigences portent en elles leur châtement. Des désirs aussi impossibles, des rêves aussi manifestement illusoire ne peuvent durer. Au moment même que l'art de Keats devient parfait, son inspiration se dément elle-même, s'épuise et se meurt. La conscience de cette agonie (en lui, et simultanée à la sienne) empreint son dernier volume non pas de pessimisme, — même dans la souffrance il ne devint pas philosophe, — mais d'une poignante désespérance. C'est elle qui fait l'unité de ces morceaux si différents de forme et de sujet. Keats chante désormais la mélancolie et non plus le plaisir : il ne se repent pas d'a-

(1) *Endymion*, I, 833, etc..

(2) *Endymion*, I, 834.

(3) *Lamia*, I, 40.

(4) *Lamia*. I, 145.



voir trop aimé celui-ci, mais il sait bien pourtant qu'il est l'origine de celle-là :

tous l'ignorent, sauf lui dont la langue nerveuse  
écrasa sous ses dents le raisin du plaisir (1).

Il sait, désormais, que la beauté éternelle et absolue est hors de son atteinte. Il y renonce, et s'enchanté, pour quelque temps, des aspects fugitifs, inachevés, blessés de la destinée humaine. Il chante un Lycius qui, dépossédé de son rêve, en meurt ; et quand il à fait deux amants se rejoindre, il les abandonne aussitôt : « ils s'en furent » (2) comme tout s'en va — et qu'importe où ? — qui est doux ou beau. L'Ode à l'Automne se clôt sur les adieux des hirondelles. La Reine arbitraire des sens est devenue « la Belle Dame sans merci ». Car, s'il est un bonheur et une beauté vrais, seuls en jouissent ces marbres grecs, figés à jamais dans une noble attitude. Il essaie de chanter la victoire de Zeus et d'Apollon sur les Titans ; mais sa voix se brise au moment de leur triomphe, beaucoup moins peut-être parce qu'il s'inquiète de trop imiter les accents de Milton, qu'à cause de ses sympathies qui sont pour les vaincus. Il ne lui reste enfin qu'une volupté à goûter, une seule à laquelle il aspire, parce qu'il l'imagine plus intense que toute autre, c'est la mort (3).

C'est de grouper, en des vers d'une beauté unique, toutes les inspirations de Keats, les traits caractéristiques de son génie et les expériences de sa vie passionnée, que l'Ode au Rossignol est, en définitive, le plus achevé, le plus résonnant, le plus émouvant de tant de chefs-d'œuvre. Keats s'y est mis tout entier : et son abandon aux sensations qui le charment ; et l'oubli qu'elles lui versent de la réalité ; et le glissement au gré des rêves, la soif de s'y anéantir ; le souvenir aussi des misères et des tristesses inéluctables de la vie quotidienne ; la résolution de se dé-

(1) *To melancholy.*

(2) *Eve of Saint Agnes*, XLII.

(3) *Sonnet : Why did I laugh...?*

vouer, quoi qu'il en soit, à la Poésie ; l'espoir de trouver dans la mort les joies suprêmes ; la crainte, plus forte, de n'être alors qu'une poussière insensible ; la consolation qu'il y aurait à croire le rossignol du moins immortel, lui qui est la beauté même ; et le regret que cette fantaisie de poète soit impuissante à l'abuser ou même à le distraire. Ces vers, les plus beaux que Keats ait écrits, jettent sur sa destinée poétique une éclatante lumière.

Lui non plus, il n'était pas fait pour la mort. Il aimait trop la vie, la beauté toute chaude et vibrante que les sens nous révèlent ; il souffrait trop du goût amer de la volupté, de tout ce qui se mêle à nos joies de grossier, d'imparfait et, pour tout dire, de mortel. Tel un Dieu à l'étroit dans un corps simplement humain, il n'a cessé, jusqu'à s'en meurtrir, de désirer des bonheurs et des beautés qui ne passent point. Mais la mort était faite pour lui, comme pour tout ce qui naît à la vie ; et ce qu'il y a de poignant, dans cette œuvre impersonnelle entre toutes, c'est de voir la mort se saisir d'un génie fait pour vivre, corrompre des rêves pourtant irréels, glacer une inspiration toute divine, lui arracher tous les objets auxquels il avait donné son âme, et si bien faire son œuvre, qu'elle avait fermé la bouche au poète avant d'avoir arrêté son cœur dans sa poitrine. C'est ce drame, et non point l'hédonisme (comme on dit) de Keats, qui fait l'intérêt de son œuvre. Il était le poète préféré de George Meredith ; — d'Oscar Wilde aussi, il est vrai ; mais il n'est pas douteux lequel des deux l'a le mieux compris.



*LE PROBLÈME JUIF**L'EXCLUSIVISME JUIF*

Je me suis efforcé, dans un précédent article (1), d'exposer les causes immédiates, les causes actuelles de l'antisémitisme; je voudrais tenter maintenant de mettre en lumière ses causes lointaines et, pour ainsi dire, ses causes permanentes. Or, si l'on veut renoncer aux formules complaisantes et aux solutions toutes faites, quelles qu'elles soient, pour envisager le problème juif dans toute son ampleur et pour en saisir toute la profondeur, il faut s'adresser à l'histoire et consulter le passé. La considération d'une étendue de vingt-cinq ou trente siècles pourra contribuer à éclairer les complexités d'un présent obscur et permettra d'embrasser, avec une hauteur pleine de sérénité un ensemble d'événements soustrait aux réactions parfois trop vives et désordonnées de nos sensibilités et de nos sentiments d'hommes plongés dans le torrent de l'actualité.

Fils de l'Occident chrétien, nous avons tous été plus ou moins élevés dans la notion que le peuple juif était l'un des plus anciens et l'un des plus importants de l'antiquité quant à son rôle dans l'histoire. Cela n'est vrai que parce que le christianisme, fils illégitime, et si l'on veut surnaturel, du judaïsme, a triomphé du monde antique; et que les Écritures Saintes des Hébreux, cet Ancien Testament, qui est la somme de toute l'histoire, de toute la science et de toute la sagesse juive, font partie intégrante de notre livre sacré: la Bible.

(1) *Mercury de France* du 15 janvier 1921.

Sans le triomphe du christianisme, l'histoire du peuple d'Israël nous serait plus étrangère, plus inconnue et plus indifférente que celle de tels peuples de l'Asie-Mineure, comme les Lydiens, les Phrygiens, les Phéniciens ou les Hittites, qui ont, certes, joué dans le monde antique un rôle d'une importance infiniment plus grande que celui des Hébreux, petite peuplade sans culture, éternellement battue et conquise, soumise ou dispersée. Ce qu'on nous enseigne, en définitive, sous le nom d'Histoire Sainte ne se trouve ni sur le plan, ni à l'échelle de l'histoire, tout court.

Le premier des écrivains grecs qui fasse allusion aux Hébreux est l'historien Hérodote (1), qui écrivait au milieu du ve siècle avant Jésus-Christ; encore ne parle-t-il qu'incidemment et sans y insister, à propos de la circoncision, de ce qu'il appelle d'un terme assez vague les Syriens de la Palestine (2). A cette époque, le peuple élu d'Israël occupait parmi les nations une place assez exactement aussi insignifiante que celle que lui accorde, en passant, Hérodote dans ses *Histoires*.

Le rôle des Juifs, hors des frontières de leur territoire exigü, ne commence réellement qu'à dater de la conquête macédonienne, au temps des Lagides et des Séleucides, lieutenants et descendants des lieutenants d'Alexandre le Grand. Jusqu'alors, jusqu'au moment où, contraints et forcés, ils prirent contact avec le grand courant de la civilisation grecque, malgré l'orgueilleuse grandiloquence de leurs Livres Sacrés, les Hébreux n'avaient joué qu'un rôle d'arrière-plan sur la scène du monde, confondus parmi cent autres peuplades d'Asie, toujours ballottés, passant d'un joug sous un autre, sujets tour à tour des Egyptiens, des Babyloniens ou des Perses.

(1) Hérodote, *Histoires*, livre II, ch. 104. — Pour ce qui concerne les textes d'auteurs grecs et romains voir l'ouvrage de M. Théodore Reinach, intitulé précisément : *Textes d'Auteurs grecs et romains relatifs au judaïsme*, Paris, 1895.

(2) Σύροι οἱ ἐν τῇ Παλαιστίνῃ



Au siècle d'Alexandre le Grand, au début de l'époque hellénistique, ils étaient des barbares d'entre les barbares et pouvaient être considérés parmi les plus inféconds et les plus pauvres en civilisation.

Auprès de l'Égypte, qui perdurait sur les ruines hiératiques de ses civilisations millénaires, toutes originales et diverses, nées de son sol et du génie de ses habitants; auprès surtout de la Grèce qui avait atteint son apogée, laissant à l'avenir le plus lointain un héritage inestimable et le spectacle immortel d'une splendeur inégalée, que pèse ce petit peuple hébreux, tenace et dévot, sans arts originaux (1), ignorant tout des sciences, d'une si indigente philosophie et n'ayant de littérature que celle des Livres de son étroite religion, qui comprenaient aussi ses annales (2).

Le peuple élu apportait cependant avec lui quelque chose qui devait avoir dans l'avenir une destinée prestigieuse au sein du monde occidental, une conception rigoriste et forte de la divinité, une foi orgueilleuse, inébranlable et fanatique dans la toute-puissance d'un Dieu autoritaire, exclusif et jaloux et dans la toute vertu d'une loi minutieuse et chicanière.

Tandis que la civilisation alexandrine, héritière à la fois de la Grèce et de toutes les civilisations méditerranéennes, dispensait au monde, sous l'égide du génie militaire et politique d'Alexandre, les arts, les sciences et les plus hautes

(1) Les descriptions enthousiastes du temple de Salomon, telles qu'on peut les lire dans la Bible (I, *Rois*, 5-6; II, *Chroniques*, 2-3-4), laissent supposer que ce temple fut un chef-d'œuvre d'architecture, une des merveilles du monde. Il faut en rabattre, comme l'écrit Maspero : « L'inexpérience des Hébreux en matière d'architecture leur fit considérer leur temple comme une œuvre unique : en fait il était aux édifices grandioses de l'Égypte et de la Chaldée ce que leur royaume était aux autres empires du monde antique, un petit temple pour un peuple petit » (*Histoire Ancienne des Peuples de l'Orient*, p. 395). De même on a écrit, depuis le xvii<sup>e</sup> siècle, d'innombrables études sur la musique des Hébreux, en leur prêtant un véritable génie musical; or, ce qu'on peut dire, dans l'état actuel des connaissances, c'est qu'il ne reste pas de trace d'une musique juive originale et qu'on ne sait rien de précis à ce sujet.

(2) Il est à remarquer qu'on n'a aucune indication que les Juifs, emmenés en captivité à Babylone, y aient apporté un élément quelconque de civilisation.



spéculations philosophiques, toute splendeur et tout savoir, les Juifs, qui commençaient à se répandre dans cette sorte d'immense « internation » que formait le monde hellénique, lui faisaient don d'un monothéisme jaloux, d'un ritualisme exclusif et de l'intolérance religieuse. Notions inconnues jusqu'alors, mais dont la portée et l'influence seront plus tard sans égales.

Au moment où l'hellénisme triomphait, son antithèse, le judaïsme, commençait dans l'ombre sa marche à travers le monde. Comme l'a écrit si justement M. Théodore Reinach :

Il n'y avait pour ainsi dire pas un trait de la civilisation hellénique, depuis l'audace des philosophes jusqu'à la nudité des athlètes, depuis le mets profane dont se nourrissait le Grec jusqu'aux statues et aux peintures dont il faisait ses délices, qui ne dût être pour le Juif pieux un objet de répulsion et d'horreur (1).

Comme les succès, puis la victoire, des conceptions judaïques ont marqué le déclin, puis la ruine du monde antique, on est pleinement justifié à soutenir que les Juifs n'ont absolument rien apporté à la civilisation antique, si ce n'est le ferment le plus puissant de sa dissolution.

Aux anciens les Juifs apparaissaient comme des êtres incommodes, insociables et d'une insupportable prétention. J'ai emprunté tout à l'heure à M. Théodore Reinach quelques lignes qui caractérisaient admirablement l'état d'esprit du Juif en présence de la civilisation hellénique ; j'emprunterai à un autre ouvrage du même auteur un passage qui me paraît caractériser non moins parfaitement l'état d'esprit du Grec ou du Romain en présence du judaïsme :

Personne ne trouve à redire que les Juifs aient leur dieu national, lui vouent un culte fervent, le préfèrent même aux dieux des autres peuples : c'est dans l'ordre ; chaque Etat, chaque nation en fait autant. Mais pourquoi vont-ils jusqu'à nier l'existence des autres divinités ? pourquoi, dans les villes grecques, où

(1) Th. Reinach, dans l'ouvrage collectif intitulé *L'Hellénisation du Monde Antique* (Paris, 1914), ch. xii, p. 347.



ils ont reçu droit de bourgeoisie, refusent-ils d'adorer, comme tout le monde, les dieux de la cité ? pourquoi, chez eux, renversent-ils les autels et les statues des dieux de l'Olympe, tandis qu'ils interdisent aux gentils l'accès de leur propre sanctuaire ? Les philosophes qui, au fond du cœur, ne croient guère à l'existence des divinités populaires, ont appris, depuis Anaxagore et Socrate, à faire extérieurement bon ménage avec elles ; de quel droit les Juifs se montrent-ils plus philosophes que les philosophes ? Passe encore s'ils se contentaient de vénérer exclusivement, mais discrètement, le dieu unique, le dieu de tout le monde ; mais par excès d'orgueil, que rien ne justifie, ils se sont avisés de faire, de ce dieu universel, en même temps le dieu particulier de leur race ; il est leur découverte, leur monopole, leur chose ; ils veulent l'imposer aux autres nations, avec les formes toutes locales, toutes nationales qu'a revêtues son culte à Jérusalem. Bien plus, au lieu de se féliciter modestement des rencontres fortuites entre leur religion et la philosophie des Grecs, ils prétendent que toute la sagesse hellénique est dérivée de leur Pentateuque : Platon, Aristote, Zénon deviennent des plagiaires de Moïse ! Cette dernière prétention pousse à bout l'amour-propre de l'hellénisme, qui n'entend pas se laisser donner la leçon par une petite tribu de barbares, née d'hier, et dont personne n'avait entendu parler avant Alexandre. A l'amour-propre offensé se joignent le patriotisme et le loyalisme offensés, lorsque, par une conséquence naturelle de leur monothéisme intransigeant, les Juifs refusent de prendre part au culte des empereurs divinisés : ici le particularisme religieux prend des allures de révolte et de trahison (1).

Le judaïsme était non seulement une croyance exclusive qui contredisait aux croyances et aux sentiments si profonds de tolérance des païens, mais encore une Loi exclusive et tyrannique qui contredisait à leurs usages, à leurs coutumes, à leurs mœurs et particulièrement à leur sens si noble et si touchant de l'hospitalité (2). Comme l'écrit encore M. Théodore Reinach, l'exclusivisme juif

(1) *Textes relatifs*, etc... Préface, pp. XI-XII.

(2) Cf. l'article *Hospitium*, par Ch. Lécrivain, dans le *Dictionnaire des Antiquités* de Daremberg-Saglio-Pottier.



se traduisait, dans le commerce journalier par mille faits sensibles, par le refus de manger avec les païens, de prendre part à leurs jeux, à leurs exercices, comme aussi de servir sous leurs étendards, par l'autonomie juridique, par les mariages séparés. Partout où des colonies juives un peu nombreuses s'étaient établies, volontairement ou non, au milieu de populations grecques ou hellénisées, les Juifs prenaient et gardaient fatalement une physionomie exotique. Ils avaient beau parler, écrire le grec, s'organiser à la grecque : leur solidarité étroite, leur isolement social et légal, dont la malignité s'exagérait la portée et les conséquences, les posait et les opposait, vis-à-vis de la vie des Grecs et des Romains, comme des étrangers, « plus éloignés de nous, disait Philostrate, que Suse, Bactres ou l'Inde (1) ».

Aux esprits si ouverts, si compréhensifs, si tolérants des Anciens l'exclusivisme juif apparaissait comme une monstruosité ; l'intolérance, cette invention, cette vertu juive, leur était totalement incompréhensible. On concevait parfaitement, dans la période hellénistique, l'existence d'un dieu unique, adoré partout, sous des noms et avec des attributs divers, mais on ne concevait pas que ce dieu dût être précisément et exclusivement celui des Juifs. Le philosophe Celse, qui considérait les Juifs comme « des esclaves fugitifs d'Égypte, qui n'ont jamais rien fait de remarquable, et n'ont jamais compté, ni par le nombre, ni par la considération » (2) et qui ajoutait : « Si les Juifs se bornaient à observer leur loi, il n'y aurait pas de reproches à leur adresser, mais plutôt à ceux qui abandonnent leurs coutumes propres pour suivre celles des Juifs. Mais s'il s'enorgueillissent d'une sagesse supérieure, ils ont tort », terminait

(1) *Textes relatifs, etc...* p. XIV. Sur l'exclusivisme juif, voir dans cet ouvrage, outre le texte de Philostrate, ceux de Posidonios, d'Apollonios Molon, de Tacite et de Juvénal, qu'il faut rapprocher des paroles de l'Haman du *Livre d'Esther* (III, 8) : « Alors Haman dit au roi Assuérus : Il y a dans toutes les provinces de ton royaume un peuple dispersé et à part parmi les peuples, ayant des lois différentes de celles de tous les peuples et n'observant pas les lois du roi. Il n'est pas dans l'intérêt du roi de les laisser en repos. »

(2) Celse, dans Origène *Contre Celse*, IV, 31. On trouve le même reproche de « nullité » à l'égard des Juifs dans Apollonios Molon ; cf. Reinach, *Textes*, p. 63.



en disant : « Peu importe, il me semble, qu'on appelle ce dieu suprême Zeus Hysistos, ou Zaèn, ou Adonai, ou Sabaoth, ou Ammon comme les Egyptiens, ou Papaï comme les Scythes » (1).

Contrairement à ce qu'on a trop souvent tendance à croire, ce que les Juifs ont introduit dans le monde ce n'est pas une conception internationale et universelle ou une conception métaphysique du monothéisme, qui découlait normalement de l'état politique du temps et des spéculations de la philosophie grecque, mais la conception du monothéisme exclusif de Jahvé, le Dieu jaloux et tyrannique.

Par une ironie singulière du Destin, lorsque, par deux fois, avec le christianisme d'abord, avec l'islam plus tard, le Dieu exclusif et jaloux des Juifs triompha, avec ses inséparables compagnons : l'intolérance et le fanatisme, il se tourna contre le peuple élu et vint ajouter à ses misères.

Puisque le peuple juif n'a jamais eu ni arts, ni science, ni civilisation véritable qui lui soient propres ; qu'il n'a jamais bâti de grand empire, ni sur terre, ni sur mer, comme les Assyriens ou les Phéniciens, ces autres peuples sémitiques ; puisque son apport à la civilisation universelle se borne à une conception religieuse dont l'originalité psychologique la plus frappante réside dans le fait de son exclusivisme, il est essentiel, en abordant l'examen du problème juif, d'étudier tout d'abord la formation et les caractères de cet exclusivisme religieux.

### §

Le judaïsme proprement dit ne doit se confondre ni avec l'histoire générale du peuple d'Israël, ni avec l'histoire complète de sa religion. Il marque une création originale et bien définie du génie religieux des Hébreux, étant à la fois l'aboutissement d'une longue période de gestation et le point de départ d'une ère nouvelle.

Ce qui caractérise le judaïsme, c'est qu'il présente ce

(1) Celse, dans Origène *Contre Celse*, V, 43.



phénomène, unique dans les annales du monde, d'une alliance indissoluble, d'un mélange intime, d'une combinaison étroite du principe religieux et du principe national.

Tandis que la religion égyptienne, la religion grecque ou la religion romaine, avec leurs formes caractéristiques, leurs cérémonies et leurs rites, étaient les religions nationales et traditionnelles de ces peuples, le judaïsme est moins la religion du peuple hébreu que le peuple hébreu n'est le serviteur, l'esclave d'une religion qui le domine, l'asservit et l'écrase. Il n'y a pas entre le judaïsme et toute autre religion contemporaine qu'une question de nuance, mais une différence d'espèce et de nature, une antinomie fondamentale. Nous ne sommes plus en présence d'une religion nationale, mais d'une nationalité religieuse. Je ne puis qu'indiquer ici ce que je démontrerai par la suite.

L'établissement et, si l'on peut dire, l'invention du judaïsme proprement dit, qui marque la fin du prophétisme et dans un certain sens son triomphe, fut l'œuvre de deux hommes : Esdras et Néhémie.

Antérieurement à la déportation du peuple hébreu à Babylone, la religion qui florissait en Israël était le Jahvisme, le culte du dieu Jahvé. Deux tendances s'y manifestaient dès le temps de David et de Salomon, l'une, en quelque manière profane, nationale et politique, qui tendait à faire de Jahvé, selon la tradition constante de l'antiquité, le Milkon, le Marduk, le Baal, le dieu national des Hébreux ; l'autre, mystique, exclusive et prophétique, qui voulait en faire le seul dieu véritable.

Sous le règne de Salomon, la première tendance semblait devoir triompher ; comme Assur pour les Assyriens, Jahvé était pour les Israélites le dieu puissant qui les protégeait, mais aussi « le dieu bienveillant qui comblait son peuple de prospérité, de puissance et de gloire » (1). Au premier

(1) Chantepie de la Saussaye, *Manuel d'Histoire des Religions*, ch. VIII (par J.-J.-P. Valetton), p. 210 ; cf. aussi F. Charles Jean, *Jérémie* (Paris, 1913), p. 72.



chef il était le dieu de l'Etat et, dans ces temps de splendeur, il empruntait des autres religions orientales certaines formes extérieures qui ajoutaient à la pompe et à l'éclat de son culte.

Sous l'influence des civilisations voisines plus avancées, le dieu d'Israël, l'âpre dieu du désert, le dieu pastoral et guerrier, s'adoucit et s'humanise en même temps que son peuple, et, semblable à tant d'autres souverains orientaux, représentants terrestres de leurs dieux, le roi d'Israël tend à devenir le vicaire de Jahvé.

Tant que les circonstances favorables se maintinrent, les relations entre le roi terrestre et le roi céleste furent harmonieuses et bonnes. Toutefois les efforts de Salomon furent loin de recevoir l'approbation générale. Beaucoup de gens ne voulaient pas renoncer à l'antique simplicité du culte populaire. Les innovations de Salomon, qui ne portaient que trop clairement la marque de la civilisation orientale, leur semblaient en contradiction avec le caractère du jahvisme traditionnel... L'histoire d'Israël nous offre à diverses reprises l'expression de ce sentiment. Au temps de David, c'est Nathan, qui en est le représentant; au temps de Salomon, c'est Abia (1).

Cependant le moment vint, sous le règne du roi de Samarie, Achab, où, à l'instar de tant de dieux antiques et pour satisfaire à certaines nécessités politiques, Jahvé se fit assez accueillant pour que fût élevé auprès de son sanctuaire un temple à Baal-Melkart, dieu tyrien, dont de nombreux étrangers établis dans la ville étaient les sectateurs. Ceci encore était conforme à la règle constante, qui fut celle de toute l'antiquité, et qui permettait que les dieux et les temples voisinassent sans se combattre (2).

Contre ce qu'il considérait comme une intrusion intolérable le jahvisme intransigeant se dressa et tonna par la bouche du prophète Elie; mais ce fut en vain. Un peu plus

(1) Chantepie de la Saussaye, *op. cit.*, p. 212.

(2) Cf. F. Charles Jean, *op. cit.*, p. 40.



tard, sous le règne de Joram, le fils et le second successeur d'Achab, le prophète Elisée fomenta une conjuration militaire qui porta Jéhu sur le trône. Jéhu était l'homme des prophètes, et le mot d'ordre de la rébellion était la rupture avec Tyr et l'expulsion de son Baal. La réaction jahviste, souillée par les meurtres les plus odieux, fut, en effet, limitée à l'extirpation de ce culte étranger (1).

Pour la première fois peut-être dans l'histoire, l'intolérance religieuse à main armée fait son apparition; une magnifique carrière lui était réservée dans le lointain avenir.

Les luttes intestines du prophétisme et de la royauté contribuèrent pour une large part à l'affaiblissement, et préparèrent la ruine des Etats hébreux.

Comme l'a dit Kuenen : « La rupture entre le Jahvisme et le patriotisme est un fait de la plus grande signification » (2), et c'est là le fait des prophètes. Sous leur influence Jahvé se fait de plus en plus exclusif en même temps qu'il aspire à la monarchie céleste absolue.

La lutte entre le prophétisme et la royauté se poursuivit, avec des alternatives diverses, jusqu'à la conquête babylonienne qui mit fin à tout Etat hébreu en déportant et en dispersant le peuple d'Israël. Sous l'impulsion des prophètes, aidés par des événements désastreux au point de vue national, la figure de Jahvé se transforme. De plus en plus Jahvé est le Maître, le souverain absolu : Israël est son peuple, son serviteur, la tribu de son héritage. Mais le sort de Jahvé est indépendant des vicissitudes de la nation, car c'est lui qui, comme il l'avait promis autrefois, a établi Israël en ce pays où coulent le lait et le miel; c'est lui aussi qui menace et puis qui châtie sévèrement, par la déportation en Assyro-Babylonie, son peuple infidèle; et c'est lui qui l'en ramènera (3).

(1) Alfred Loisy, *La Religion d'Israël*, 2<sup>e</sup> édition, 1908, p. 160.

(2) A. Kuenen, *Religion Nationale et Religion Universelle*, traduction française par Maurice Vernes (Paris, 1884), p. 92.

(3) F. Charles Jean, *op. cit.*, p. 41.



Le petit peuple d'Israël, tel qu'il apparaît dans les conceptions des prophètes, devient le nombril du monde; tous les événements, heureux ou contraires, sont suscités par Jahvé, son dieu, et tous se rapportent à lui. Israël devient le centre de l'univers et le centre de l'histoire; rien n'existe, n'a existé ou n'existera qu'en fonction de ses destinées (1). Cette vue du mysticisme prophétique, d'une si naïve vanité et d'un si frénétique orgueil, aboutit à un véritable impérialisme religieux. Selon les prophètes, par la grâce de Jahvé, son dieu, Israël est appelé à gouverner le monde; lorsque le peuple des serviteurs de Jahvé se conformera aux exigences divines, les temps viendront où Israël régnera sur toute la terre.

En dépit des plus savantes exégèses, les faits de l'histoire n'ont pas cessé de contredire aux affirmations et aux aspirations des prophètes; les siècles ont beau passer, c'est toujours de l'avenir qu'on attend la réalisation des prophéties. Lorsque les grands voyants se seront tus, c'est le messianisme qui prendra la suite de leurs rêves toujours déçus, puis, plus tard, l'héritage sera repris, sous des formes diverses, adaptées au moment et au milieu historique, par les songe-creux et les utopistes des réformes politiques et sociales qui toutes conduisent à l'âge d'or, au règne de Dieu, de la Sagesse ou de la Bonté sur la terre. Par là l'influence historique des prophètes et du prophétisme est immense.

Revenant un instant en arrière, il est utile de noter que ce qui domine dans les conceptions prophétiques ce n'est point, comme on l'a soutenu trop souvent, le monothéisme, mais l'exclusivisme.

Le monothéisme vrai, absolu, universel est issu au pre-

(1) C'est dans cette conception particulariste et vraiment naïve à force d'orgueil que M. J. Darmesteter veut voir l'origine de la philosophie de l'histoire... « La philosophie d'histoire, écrit-il, est née le jour où les prophètes crurent trouver au monde et à la vie un sens et un objet. » (*Les Prophètes d'Israël*, Paris, 1895, p. 208.) Mais quel sens? et quel objet? Le triomphe du peuple élu.



mier chef des spéculations de la philosophie grecque de Xénophane aux stoïciens, en passant par Anaxagore, Socrate, Platon, Xénophon et Aristote (1).

Le philosophe Antisthène, disciple de Socrate, proclamait : « que les dieux des peuples sont en grand nombre, mais que celui de la nature est unique » (2). Les Hébreux ne se sont pas élevés à cette conception, transcendante et universelle, du dieu de la nature ; ils disaient seulement Jahvé, le dieu d'Israël, est tout-puissant, le seul vrai dieu est Jahvé (3). C'est toujours le nationalisme religieux qui s'affirme avec insistance. Comme l'a si bien marqué M. Alfred Loisy :

Bien qu'il soit devenu le souverain du ciel et de la terre, et le maître de l'histoire, le dieu des prophètes antérieurs à la captivité n'est pas encore le dieu unique et absolu. Il n'est toujours que le dieu d'Israël ; il ne s'occupe que de son peuple, et il ne s'intéresse aux autres nations que pour en faire les instruments de ses desseins sur lui. Et quand, après le terrible jugement qu'ils annoncent sur ce peuple coupable, les prophètes entrevoient une restauration, c'est toujours d'Israël qu'il s'agit, non de l'humanité (4).

Avec le grand prophète anonyme de l'exil, que les érudits ont baptisé le Deutéro-Isaïe ou le Second Isaïe, le monothéisme s'élargit et s'universalise, mais, sous des formes nouvelles, l'exclusivisme, le nationalisme religieux continuent à s'affirmer. Pour le Second Isaïe, Jahvé n'est pas seulement le seul Dieu que l'on doit servir (*Décatalogue*), ni le Dieu unique en son genre (*Isaïe*), ni le Dieu unitaire (*Deutéronome*), mais le Dieu absolument unique. *En tant que Dieu d'Israël*, il est à la fois le Dieu de la nature et de l'histoire, le créateur du ciel et de la terre, le maître de

(1) Cf. Ernest Havet : *Le Christianisme et ses Origines* (3<sup>e</sup> édition, Paris, 1880), tome I, pp. 43, 151, 212, 215, 380, 324.

(2) Cité par Cicéron dans le *De Natura Deorum*, I, 13.

(3) Cf. F. Charles Jean, *op. cit.*, pp. 38 et suiv.

(4) Loisy, *op. cit.*, pp. 165, 166. Cf. aussi p. 194 à propos de la forme de la promulgation du Livre de l'Alliance par le roi Josias ; M. Loisy conclut que « rien ne montre mieux le caractère national du Jahvisme ».



tout devenir... Jahvé étant le Dieu de l'univers entier, l'Oint destiné à exécuter sa volonté peut être aussi un dominateur universel. *Toutefois Israël demeure le but et le centre des actes divins.*

Il s'agit donc pour le Second Isaïe de savoir quelle est dans le monde la vocation d'Israël. Ce n'est à ses yeux, pas plus qu'à ceux du Premier Isaïe, une tâche politique: en tant que peuple, Israël n'est rien. Son honneur est de posséder les enseignements, les lois, la connaissance de Jahvé; et il a pour tâche de les enseigner aux peuples qui les attendent et d'être pour les peuples une lumière (1). L'exclusivisme se fait militant, le prosélytisme va commencer, la mission d'Israël, serviteur de Jahvé, est désormais tracée.

Néanmoins, avant de partir pour la conquête du monde, l'exclusivisme jahviste sent encore le besoin de se concentrer et de se renforcer; ce sera l'œuvre du judaïsme proprement dit.

### §

Au printemps de l'an 537, quarante-neuf ans après la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor et le départ en captivité des Hébreux à Babylone, Cyrus, roi des Perses, le vainqueur des Babyloniens, autorisa leur retour en Palestine. Sous la protection des troupes perses, la colonie des exilés fut installée au milieu des populations hostiles du voisinage. Cyrus comptait que les Juifs formeraient à l'extrémité de son empire « une marche d'autant plus dévouée à ses intérêts que leur existence même dépendait de leur fidélité » (2). Au cours d'une période de trois quarts de siècle, les Juifs commencèrent à se mêler et à s'assimiler aux populations du voisinage comme les Samaritains, les Ammonites, les Moabites. La langue même des Juifs, l'hébreu, céda lentement la place à l'araméen et ne subsista plus que comme

(1) Chantepie de la Saussaye, *op. cit.*, p. 235.

(2) Maspero, *op. cit.*, p. 672.



langue littéraire et liturgique (1). Le peuple juif était en voie de se transformer, de renoncer à son exclusivisme intransigeant, de s'humaniser et de s'assimiler ; mais il fallait compter sans les fanatiques que l'on retrouve à tous les tournants critiques de l'histoire juive. C'est de l'extérieur, des Juifs restés à l'étranger, que vint l'impulsion qui donna lieu à une renaissance exclusiviste et qui enferma le judaïsme, enfin constitué, dans les cadres rigides dont il ne s'est plus jamais dégagé.

Dès avant la période de l'exil, sous le règne du roi Josias, en l'an 621, le prêtre Helcias et le prophète Jérémie avaient tenté de courber Israël sous le joug d'une législation rigide, théocratique et exclusive, dont le code était le Deutéronome. L'auteur d'un livre sur le Judaïsme a pu justement parler à ce propos des « rêves sanglants du Deutéronome », qu'il définit comme « une législation de haine et de sang » (2). D'après M. Loisy, cette loi de Jahué n'était pas un rituel ni un livre de doctrine, mais un manuel complet de gouvernement théocratique. La volonté du dieu réglait tout souverainement : religion, politique, morale, rapports sociaux et internationaux (3).

Durant l'exil, Ezéchiel se fit le théoricien du système et le perfectionna ; l'intervention de Néhémie et d'Esdras permit enfin qu'on en tentât l'application. La loi écrite se substituait à la prophétie, les docteurs et les scribes succédaient aux prophètes.

Je ne puis entrer ici dans le détail de l'histoire de la réforme d'Esdras et de Néhémie (4), mais j'en dois marquer rapidement les résultats, qui sont d'une importance capitale.

(1) Sur ce mouvement, cf. Renan : *Histoire générale des langues sémitiques* (Paris, 1875), pp. 141 et suiv.

(2) Ch. Bellangé, *le Judaïsme et l'histoire du peuple Juif* (Paris, 1889), pp. 358 et suiv.

(3) Loisy, *op. cit.*, p. 196.

(4) Cf. Graëtz, *Histoire des Juifs*, trad. franç. abrégée, t. II, ch. 11, p. 9 à 30, et J. Welhausen, *Israëlitische und Jüdische Geschichte*, 7<sup>e</sup> édit., Leipzig, 1914, ch. XII, 2-3, pp. 158-165.



Le but qu'on voulait atteindre, c'était de faire d'Israël, par la pratique d'un culte réglé jusque dans ses moindres détails, un peuple saint et digne du Dieu qu'il sert (1). Comme les Juifs de son temps se mêlaient et allaient fréquemment jusqu'à contracter mariage avec les peuples voisins, Esdras élève son exclusivisme contre ces mœurs et ces habitudes. Selon lui, la race israélite était une race sainte à qui tout mélange avec des étrangers, eussent-ils renoncé à l'idolâtrie, imprimait une souillure (2) ; aussi exige-t-il que tous ceux qui avaient épousé des étrangères chasseraient femmes et enfants de leurs foyers (3) ; des résistances se dessinèrent, les sentiments se révoltèrent, rien n'y fit. « Esdras et le sénat de Jérusalem persistèrent, avec une inflexible rigueur, à exclure de la communauté tous les éléments qui n'étaient pas d'origine judaïque, de la semence sainte (4). »

Avec son fanatisme agissant et son exclusivisme intran-sigeant et tenace Néhémie finit par triompher de toutes les résistances ; il réussit à séparer le peuple juif de tous les autres peuples et à le courber sous le joug de la loi, de la Loi minutieuse, intolérante et tracassière. Dans son *Histoire des Juifs*, l'historien juif Graëtz juge ainsi l'œuvre d'Esdras et de Néhémie, qu'il admire :

Ce rigoureux empire de la Loi fut la tâche successive d'Esdras et de Néhémie : l'un a commencé l'œuvre, l'autre l'a consommée ; et il a si bien consolidé le mur de séparation entre les Judaïtes et les autres peuples, qu'il semblait à peu près impossible de le forcer (5).

(1) Loisy, *op. cit.*, p. 223.

(2) Graëtz, *op. cit.*, t. II, p. 15.

(3) *Ibid.*, p. 14.

(4) *Ibid.*, p. 16.

(5) *Ibid.*, p. 30. — Après avoir loué l'œuvre d'Esdras et de Néhémie, qui aboutit, comme il le dit, à consolider *le mur de séparation* entre les Judaïtes et les autres peuples, Graëtz, avec cet illogisme plaintif que nous retrouvons perpétuellement chez les Juifs de tous les temps, n'hésite pas à écrire un peu plus loin (t. II, p. 58 : « Depuis un siècle et plus, — depuis la mort de Néhémie, — le peuple juif offrait, à l'intérieur, l'image d'une larve qui file sa coque et en tire lentement le tissu de sa propre substance ; à l'extérieur, celle d'un



Isoler, séparer les Juifs du reste du monde, telle est l'œuvre, consciente et volontaire, du judaïsme, son œuvre éternelle. « Séparation, écrit le savant hébraïsant hollandais Kuenen, voilà donc le mot d'ordre, sous lequel la loi sacerdotale a été introduite. Le peuple juif se retranche, pour ainsi dire, derrière une masse de prescriptions et d'usages et, après que cette voie a été une fois inaugurée, il s'y avance toujours plus avant sous la direction des scribes (1). » Et sous cette direction le nationalisme juif se confond de plus en plus avec l'observance jalouse et stricte de la loi ; de politique — tel qu'il était partout ailleurs — il devient religieux ; le patriotisme se confond avec la foi ; le peuple juif est devenu étroitement un peuple au service d'une religion, hors de laquelle il n'a plus d'existence ni de raison d'exister. C'est ce qui explique qu'éloignés, ou même définitivement privés du sol natal, les Juifs soient restés Juifs, et qu'au milieu des vicissitudes de leur immense et tragique voyage à travers le monde et l'histoire, ils aient toujours emporté leur patrie avec eux.

## §

Après les conquêtes d'Alexandre, dans le temps qui fut marqué par l'hellénisation du bassin oriental de la Méditerranée et de l'Asie antérieure, le judaïsme palestinien, sous l'influence des scribes et des pharisiens, et malgré les tentatives contraires des Sadducéens, resta muré de plus en plus étroitement dans la stricte observance des pratiques minutieuses de la Loi. Indifférents à la patrie terrestre, à sa grandeur et à sa liberté (2), les scribes, les docteurs de la Loi étaient les constituants de cette patrie spirituelle qui

souffre-douleur en butte aux mépris et aux humiliations, et les subissant en silence. » Ainsi, après avoir exclu de chez eux tout étranger, après s'être barricadés derrière le mur de l'exclusive observance des prescriptions de leur Loi, les Juifs, « la race sainte », la « semence sainte », s'étonnent d'être considérés comme des exclus et d'être traités comme tels. Cette étrange contradiction est à la base de la question juive tout entière, à travers tous les temps.

(1) Kuenen, *op. cit.*, p. 130.

(2) *Ibid.*, p. 132-133.



est la marque originale du judaïsme. Ils travaillaient patiemment, inlassablement, à établir solidement la haie qui devait séparer à jamais les Juifs du reste du monde.

Cette haie, que depuis la restauration d'Israël on travailla à élever autour de la Loi, et par suite autour de la vie morale de l'Israélite, cette haie fut si solidement établie, que le Juif, perdu au milieu des peuples les plus divers, seul contre tous, dépouillé, persécuté, torturé, ne s'est jamais laissé entamer par les milieux différents dans lesquels il a vécu. Le Franc, le Gaulois, le Germain, le Grec ont fini par se fondre ensemble, le Juif n'a jamais été absorbé. C'est qu'entre lui et le reste du monde s'élevait cette minutieuse réglementation morale qui préservait son for intérieur de tout contact étranger, et cette réglementation est sortie tout entière des obscurs travaux des écoles pharisaïques (1).

Rassemblés et plus ou moins codifiés par la suite, l'ensemble de ces travaux d'exégèse et de commentaires formèrent cet ensemble d'écrits qui est connu sous le nom de Talmud, et qui constitue avec l'Ancien Testament la pierre angulaire du judaïsme.

Si la Palestine et Jérusalem avec son temple et ses écoles pharisaïques sectaires étaient le centre reconnu du monde juif, il s'en faut de beaucoup qu'elles aient constitué l'ensemble du monde juif.

Par suite de circonstances historiques dans lesquelles nous n'avons pas le loisir d'entrer, des colonies juives s'étaient établies sur divers points du monde antique. Sous l'Empire romain cette dispersion, cette *diaspora*, s'étendait sur tout l'Empire et représentait une population très considérable. M. Harnack (2) estime que le nombre des Juifs devait atteindre quatre millions à quatre millions et demi sur une population totale de soixante millions d'habitants; M. Juster (3), qui s'est livré à une étude minutieuse

(1) M. Nicolas, *Des Doctrines Religieuses des Juifs*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1866, p. 94.

(2) A. Harnack, *Die Mission und Ausbreitung des Christentums*, 2<sup>e</sup> édit., 2 vol., Leipzig, 1906, t. I, p. 7.

(3) Jean Juster, *Les Juifs dans l'Empire Romain*, Paris, 1914, 2 vol., t. I, p. 210.

de la question, trouve ce chiffre trop faible et parle de six à sept millions pour l'ensemble de l'Empire Romain avant la guerre de 70 qui se termina par la prise et la destruction de Jérusalem et la dispersion définitive des Juifs.

— Il paraît en tout cas que les Juifs représentaient une partie importante de la population de l'Empire. Puissantes et d'une grande cohésion entre elles, toutes unies avec leur métropole — Jérusalem, — les communautés juives formaient un tout, une force qui, au besoin, pouvait se dresser contre l'empire (1).

Malgré leur particularisme jaloux et leur exclusivisme farouche, les Juifs de la *diaspora* se trouvaient en contact si étroit avec les autres populations de l'empire qu'ils se virent forcés de composer un peu, et surtout de s'adapter à la civilisation hellénique, infiniment supérieure, à tous les points de vue, à la leur propre.

Au milieu des populations raffinées du monde alexandrin et du monde romain, les Juifs, malgré l'intensité de leur orgueil religieux, ne pouvaient faire figure que de barbares incivils, intolérants et grossiers. Fort rebelles à l'assimilation, les Juifs ont une merveilleuse faculté d'adaptation ; ils s'efforcèrent donc de s'adapter au milieu hellénisé ambiant, en adaptant le judaïsme à l'hellénisme.

Persuadés que, sans la Loi, sans Israël pour la pratiquer, le monde ne serait pas, que Dieu le ferait rentrer dans le néant, et que le monde ne connaîtra le bonheur que lorsqu'il sera soumis à l'empire universel de cette loi, c'est-à-dire à l'empire des Juifs (2), les membres de la *diaspora* furent des propagandistes ardents, acharnés à faire des prosélytes. Comme l'avoue crûment Bernard Lazare dans son intéressant ouvrage sur *L'Antisémitisme* :

Depuis Ptolémée Philadelphe jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> siècle, les Juifs alexandrins, dans le but de soutenir et de fortifier leur pro-

(1) *Ibid.*, p. 210.

(2) Bernard Lazare, *L'Antisémitisme*, Paris, 1894, p. 8.



pagande, se livrèrent à un extraordinaire travail de falsification des textes propres à devenir un appui pour leur cause. Des vers d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide, de prétendus oracles d'Orphée conservés dans Aristobule et les *Stromata* de Clément d'Alexandrie célébraient ainsi le seul Dieu et le sabbat. Des historiens étaient falsifiés. Bien plus, on leur attribuait des œuvres entières, et c'est ainsi qu'on mit sous le nom d'Hécatee d'Abdère une Histoire des Juifs. La plus importante de ces inventions fut celle des oracles sibyllins, fabriqués de toutes pièces par les Juifs alexandrins, et qui annonçaient les temps futurs où adviendrait le règne du Dieu unique... Les Juifs prétendirent même ramener à eux la littérature et la philosophie grecque. Dans un commentaire sur le Pentateuque que nous a conservé Eusèbe, Aristobule s'efforçait à démontrer comment Platon et Aristote avaient trouvé leurs idées métaphysiques et éthiques dans une vieille traduction grecque du Pentateuque (1).

L'œuvre, d'une audace grandiose, des falsificateurs judéo-alexandrins, qui tendait à prouver qu'en toutes choses les Grecs n'étaient que de misérables plagiaires et que toutes les valeurs intellectuelles du monde antique, toute science et toute philosophie découlaient de sources hébraïques et qu'enfin la loi de Moïse était à elle seule la loi naturelle tout entière (2) et la seule véritable, portait en elle-même son châtement : elle ouvrait les voies où allait s'engager le christianisme triomphant.

L'exégèse, qui consiste à torturer des textes pour en faire sortir ce qu'on désire, est la seule « science » dont on puisse faire remonter l'invention aux Juifs (3); elle devint entre les mains des judéo-alexandrins une arme redoutable qui,

(1) *Ibid.*, pp. 28-29. Si B. Lazare admet carrément la fabrication et la falsification, il n'en est pas de même de chacun. Dans leur *Histoire de la Littérature Juive*, d'après Karpelès, MM. Isaac Bloch et Emile Lévy (p. 158-159) soutiennent qu'Aristobule « croit naïvement que Pythagore, Socrate, Platon sont d'accord avec la Bible et même qu'ils y ont puisé leurs doctrines... Si son erreur, ajoutent-ils, porte atteinte à son sens critique, elle laisse, du moins, sa bonne foi entière. »

(2) Cf. sur ce dernier point l'excellent ouvrage de M. Emile Bréhier, *Les Idées philosophiques et religieuses de Philon d'Alexandrie*, Paris, 1908, ch. II, *La Loi juive*.

(3) Nicolas, *op. cit.*, pp. 45 et 69.

par la force perfide de ses mensonges voilés, embrigadait, bien malgré lui, l'hellénisme au service de l'exclusivisme et du prosélytisme religieux des Israélites.

Cette tentative de « judaïsation » de l'hellénisme, qui nous apparaît aujourd'hui comme parfaitement absurde et vaine, a eu néanmoins comme conséquence d'obscurcir l'intelligence de l'humanité pendant des centaines d'années.

Si l'entreprise de falsification dont nous venons de parler, et qui mériterait à elle seule une étude approfondie du point de vue qui nous occupe, a grandement servi la propagande juive, la protection dont les Juifs ont été l'objet de la part des maîtres du monde, d'Alexandre le Grand aux empereurs romains, en passant par les Lagides et les Séleucides (1), et les privilèges qui leur furent consentis contribuèrent encore pour une plus large part au succès du prosélytisme juif. On peut même dire que les faveurs et les privilèges accordés au peuple élu ont suscité la naissance du mouvement judéo-alexandrin.

### §

Les privilèges des Juifs, sous les monarques hellénistiques comme sous la domination romaine, sont attribuables à deux causes qui, si surprenant que cela puisse paraître à première vue, dérivent l'une et l'autre de leur exclusivisme et de leur intolérance religieuse.

Comme je l'ai déjà signalé plus haut, lorsque Cyrus autorisa et favorisa le retour des Juifs de Babylone en Palestine, ce ne fut pas seulement par l'effet d'une sympathie irraisonnée, mais bien parce qu'il comptait s'appuyer sur eux pour tenir en respect, aux extrémités de son empire, les populations syriennes qui en faisaient partie (2). Réintroduisant les Juifs au milieu des nouveaux occupants de leur pays, il était assuré de l'hostilité des populations qu'il met-

(1) En ce qui concerne les Séleucides il faut ajouter : à l'exception d'Antiochus Epiphane ; en ce qui concerne les Lagides : à l'exception de Ptolémée Physcon.

(2) Maspero, *op. cit.*, p. 672.



tait ainsi en présence et faisait fond sur les Israélites, dont il connaissait l'impuissance à s'assimiler, à cause de leur religion jalouse, et qui ne pouvaient se maintenir qu'en servant fidèlement le Grand Roi, afin de s'assurer une indispensable protection. De cette façon, les Juifs étaient employés comme des agents de division et, si l'on veut, de « dénationalisation » d'une contrée. C'est dans le même but, en obéissant aux mêmes raisons, en procédant des mêmes raisonnements qu'agirent d'abord les souverains hellénistiques, puis plus tard les Romains, en favorisant les communautés de la *diaspora* juives qui vivaient généralement en mauvaise intelligence avec les habitants des cités grecques où elles étaient installées. Dans des pays conquis et d'une fidélité douteuse on se servait systématiquement des Juifs, établis au milieu d'une population hostile, comme d'agents de « dénationalisation (1) » ; le pouvoir central s'appuyait sur ceux qui, à leur tour, ne pouvaient s'appuyer que sur lui. Ce point n'a jamais été mis en lumière aussi nettement que je viens de le faire ; on attache généralement plus d'importance à une seconde raison que je vais aborder tout à l'heure. Je n'en persiste pas moins à croire que celle que je viens de donner, qui est en somme d'ordre politique et qui se rapporte au fameux adage *divide ut imperes*, prime en fait toutes les autres.

D'une manière générale, écrit M. Théodore Reinach, la bourgeoisie des villes grecques était mal disposée envers les Juifs ;

(1) Cf. Charles Guignebert, *Manuel d'Histoire Ancienne du Christianisme* (Paris, 1906), p. 113 et suiv. « On peut dire, écrit cet auteur, que vers le commencement de l'ère chrétienne, dans toutes les villes du bassin oriental de la Méditerranée, l'état d'hostilité est permanent entre les Juifs et le reste de la population »... et l'autorité supérieure de l'Etat les protège.

Il y a des exemples modernes de l'emploi des Juifs comme agents de « dénationalisation » : la Russie d'ancien régime, qui persécutait les Juifs chez elle, les favorisait en Pologne contre les Polonais ; de façon moins visible, mais très nette cependant, les Allemands et les Autrichiens agissaient de même, toujours à l'égard de la Pologne, de même enfin le gouvernement austro-hongrois en Bohême. Il semble enfin qu'aujourd'hui même les Anglais aient une arrière-pensée du même genre avec leur politique sioniste et antiturque en Palestine : ils jouent les Cyrus ; cf. plus haut p. 30 note 2 et p. 37, note 2.



leur particularisme religieux et national, leur mépris hautement affiché des cultes grecs, des spectacles, des gymnases, bref de tout ce qui constituait la vie commune d'une cité hellénique, peut-être aussi la crainte secrète de trouver en eux des concurrents commerciaux, enfin l'efficacité de leur propagande religieuse contribuaient à l'impopularité de ces nouveaux venus.... Contre cette intolérance jalouse de la bourgeoisie grecque les Juifs trouvèrent des protecteurs efficaces dans les monarques hellénistiques d'abord, dans les Romains ensuite (1).

Placés comme des postes avancés au milieu des territoires soumis à Rome, les communautés juives, et l'ensemble des Juifs dispersés dans l'empire furent positivement et pendant fort longtemps de véritables alliés des Romains, et traités comme tels (2).

On ne peut nier que ce fait puisse expliquer, et justifier en partie, ce que M. Reinach appelle l'« intolérance jalouse de la bourgeoisie grecque » des cités courbées sous le joug romain. On n'aime pas l'opresseur et bien moins encore ses agents plus ou moins avoués, qui vivent dans la cité, mais en marge des autres citoyens, hargneux, méprisants et méprisés, serviteurs dévots d'un dieu étranger, intolérants et jaloux.

A la raison positive que je viens d'exposer, qui valait

(1) Th. Reinach, article *Judæi* dans le *Dictionnaire des Antiquités* de Daremberg-Saglio-Pottier.

M. Th. Reinach ajoute : « On peut dire que sans les vues larges et cosmopolites des diadoques, qui favorisaient, dans l'intérêt même de leur pouvoir, le mélange et la pénétration des races, la diaspora juive n'aurait pu ni se fonder, ni se maintenir. » Que les diadoques aient agi dans l'intérêt de leur pouvoir, cela n'est pas contestable ; on ne peut contester non plus que les Juifs n'en aient profité ; mais rien ne permet de dire qu'ils aient voulu favoriser le mélange et la pénétration des races ; bien au contraire, s'ils l'eussent voulu ils auraient dû agir avec la dernière rigueur contre les Juifs et leur exclusivisme. Ils n'auraient pas toléré que les Juifs constituassent dans les cités helléniques, comme le dit M. Th. Reinach lui-même un peu plus loin dans son article, « un petit Etat dans l'Etat, ayant sa constitution, ses lois, ses assemblées, ses magistrats particuliers, tout en jouissant de la protection générale des lois de la cité... ». Les diadoques, comme les Romains plus tard, voulaient régner et dominer ; ils ont utilisé les Juifs, leur exclusivisme et leurs communautés à cet effet, et les Juifs en ont profité. On peut louer ou critiquer cette politique, mais il est sans objet de parler de vues larges et cosmopolites, car il n'y avait rien de tout cela.

(2) Cf. Juster, *op. cit.*, t. I, pp. 215 et suiv.



aux Juifs la faveur et la protection des conquérants dans les pays conquis, s'en ajoute une autre d'ordre négatif, et procédant elle aussi, en dernier ressort, de l'exclusivisme religieux. C'est la crainte des révoltes juives. Car, comme le dit M. Juster, dès qu'on touchait à leur culte, ces sujets dociles se rebellaient et devenaient un danger pour la sûreté de l'Empire. Il valait donc mieux employer leur solidarité que de se l'aliéner (1).

En protégeant l'intolérance juive, en consentant aux Juifs des privilèges inouïs, l'Etat romain, pour des raisons de politique immédiate, frayait la voie au christianisme et creusait son propre tombeau en préparant la ruine du monde antique et de la civilisation gréco-romaine.

C'est ici le lieu de revenir un instant sur ce triste et grand problème de l'intolérance.

Certaine histoire apologétique a fait trop longtemps prévaloir la notion que les païens détenaient le monopole de l'intolérance et de la persécution religieuse. Or, rien n'est plus faux; de cette assertion l'érudition moderne et l'histoire impartiale ont fait pleine et entière justice. L'intolérance, procédant directement de l'exclusivisme religieux des Israélites, est une invention juive, et purement juive, dont a hérité le christianisme qui l'a transmise au monde moderne. Pour leur part, les Grecs et les Romains ont tout ignoré de ce sentiment, qu'ils n'ont même, à vrai dire, jamais compris avant la naissance du christianisme.

M. Salomon Reinach, dans son petit manuel d'histoire des religions intitulé *Orpheus*, par ailleurs si partial en faveur du judaïsme, reconnaît que :

L'étude de l'histoire, surtout après le triomphe du christianisme, ne montre que trop les calamités produites dans le monde par l'exclusivisme religieux, par ce fanatisme *que Grecs et Romains n'ont pas connu*, et que le christianisme a hérité de la Bible juive..... (2).

(1) Juster, *op. cit.*, I, p. 220.

(2) Salomon Reinach, *Orpheus* (6<sup>e</sup> mille, Paris, 1918), p. 246. Cf. aussi G. Boissier, *la Religion romaine*, 2 vol. (Paris, 1892), t. I, p. 399.

M. Jean Juster, ce profond érudit, Juif lui aussi, mais d'une si haute et si sereine impartialité, constate de même l'origine purement juive de l'intolérance religieuse et démontre que c'est à leur exclusivisme que les Juifs ont dû leurs privilèges :

L'antiquité respectait à un très haut degré le principe de la liberté religieuse, et elle le faisait aisément à cause de la tolérance très large que les dieux des nations s'accordaient entre eux. Seul le Dieu des Juifs était farouche et insociable, — la tolérance qu'on était prêt à lui accorder, il ne la rendait pas. Jaloux par-dessus tout, il empêchait ses fidèles d'accomplir un grand nombre d'actes dont l'omission était punie chez les différents peuples.

Tolérer Jéhovah (Jahvé), c'était supprimer en faveur des Juifs le caractère pénal de ces infractions par omission, c'était suspendre les lois, créer pour eux des privilèges, — car ce sont juridiquement des privilèges que les exceptions à la loi en faveur d'une minorité. Cependant, ne pas tolérer, c'était contrecarrer le principe antique de la tolérance, rendre le culte juif impossible. On voit donc le dilemme : *persécutions ou privilèges...* Et ce dilemme se posait chaque fois que les Juifs passaient sous une nouvelle domination.

On conçoit que certains peuples se soient arrêtés à la première solution ; mais beaucoup d'autres adoptaient la seconde et apportaient dans leurs propres lois des exceptions en faveur des Juifs, — des Juifs seulement, de sorte qu'une action punissable pour tout le monde ne l'était pas pour ceux-ci. C'étaient des privilèges (1).

(1) Juster, *op. cit.*, I, p. 214. — Cf. aussi ci-dessus p. 39, note 1. — Aujourd'hui encore les Juifs persistent à réclamer, à exiger des *privilèges*, et leur ténacité est récompensée, ils en obtiennent. Au moment de la discussion du Traité de Paix, les Juifs de l'Europe orientale, appuyés par tous les Juifs de l'univers, demandaient « en même temps que l'émancipation civile et politique la reconnaissance du principe de la représentation des minorités, le droit pour les différentes organisations nationales ou religieuses à l'autonomie dans l'administration de leurs institutions communales, le droit d'employer sa langue sans prohibition, le respect du sabbat. » Par les traités de paix, des pays comme la Pologne et la Tchéco-Slovaquie ont été contraints de reconnaître des privilèges aux Juifs, et ces derniers s'indignent que la Roumanie ait su, « après une âpre résistance », « amener des modifications concernant ses Juifs qui n'obtinrent que l'égalité civile et politique ». (Sur ces questions cf. Marcel Bernfeld, *le Sionisme*, Paris, 1920, ch. VII.) Comme on peut le voir, jusque dans leurs revendications, les Juifs n'ont pas changé depuis deux mille ans. Leur exclusivisme continue à exiger des privilèges et à en obtenir.



Grâce au levier que lui fournissaient les falsifications judéo-alexandrines et au point d'appui qu'il trouvait dans la protection de l'Etat, le prosélytisme juif fit de rapides progrès parmi les gens de condition médiocre ; il se forma dans les grandes juiveries, autour des synagogues, une quantité de demi-juifs qu'on appelait les *craignants Dieu* ou les *prosélytes de la porte* (1). A vrai dire, le nombre des convertis complets était très faible, parce que, d'une part, les prescriptions et les interdictions de la Loi étaient presque invincibles, parce que, surtout, les Juifs ne consentaient pas volontiers à recevoir quiconque sur pied d'égalité dans le sein de leur communauté. Les docteurs se souvenaient que selon Esdras la Loi permettait bien d'accueillir dans la communauté les païens qui adoptaient la doctrine juive, mais elle ne leur conférait pas l'égalité absolue : ils devaient former un groupe distinct et séparé (2). Le Juif, appartenant au peuple élu, au peuple de Dieu, dont les écrits messianiques annonçaient le règne prochain sur toute la terre, se considérait comme étant d'une essence différente de celle des autres humains :

Un vrai Juif se croyait, vis-à-vis d'un prosélyte de la porte, à plus forte raison vis-à-vis d'un païen, dans un rapport analogue à celui qui s'établissait sous l'ancien régime entre un manant, même enrichi, et un descendant des croisés ; il sentait en lui quelque chose que l'autre n'atteindrait jamais ; il en tirait un orgueil qu'il étalait et qui choquait d'autant plus que la masse des païens n'en comprenait pas la valeur chez un homme de condition souvent très médiocre. La protection que les pouvoirs publics lui accordaient lui semblait marquer la reconnaissance de ses prétentions et il s'y abandonnait avec une naïve imprudence. Certains avançaient tranquillement que le devoir d'Israël était d'observer la Loi et qu'alors Dieu faisait travailler le reste du monde pour lui (3).

(1) Sur les prosélytes et le prosélytisme juif cf. E. Schürer, *Geschichte des jüdischen Volkes im Zeitalter Jesu Christi*, 3 vol., 4<sup>e</sup> édit., Leipzig, 1901-1909, t. III, pp. 150-188.

(2) Graëtz, *op. cit.*, II, p. 13.

(3) Guignebert, *op. cit.*, p. 112, qui se réfère à Renan, *Antéchrist*, p. 252, n° 1.

C'est parmi les prosélytes, parmi les craignants Dieu et les demi-juifs qui avaient appris à connaître et à aimer l'intolérance aux portes des synagogues que le christianisme naissant allait recruter le plus grand nombre d'adeptes, c'est par eux que l'exclusivisme va conquérir le monde avec l'intolérance. Mais, dès lors, le Juif verra se retourner son invention contre lui, le judaïsme sera frappé par l'arme terrible qu'il a forgée, on devrait dire par les armes, car, pour que l'ironie soit plus complète, la méthode d'exégèse créée par les judéo-alexandrins va servir à réintégrer dans le christianisme une foule de notions empruntées à l'hellénisme. Si, dira Clément d'Alexandrie, toute la sagesse, toute la philosophie grecques dérivent de Moïse et des prophètes, comme l'avaient affirmé les exégètes juifs, il ne peut y avoir aucun inconvénient à étudier des idées qui proviennent des Ecritures (1).

Le paganisme tout imbu de tolérance était mal armé pour lutter contre les religions exclusives; à son extrême déclin il essaya de retourner contre elles l'arme de l'intolérance, mais sans conviction et par simple instinct de conservation; pour employer une expression un peu triviale, on peut dire qu'il n'avait pas la manière. Il n'en sera plus de même lorsque le christianisme, s'étant détaché peu à peu du judaïsme, se retournera franchement contre lui et lui livrera victorieusement bataille, opposant l'exclusivisme à l'exclusivisme, et l'intolérance à l'intolérance, mais de plus, et c'est ce qui assure son succès final, un universalisme absolu au nationalisme étroit, sectaire et hargneux des Juifs.

Nous sommes sur le seuil d'une période nouvelle de l'histoire; avant d'y pénétrer il n'est pas inutile de jeter un rapide coup d'œil en arrière en lisant cette belle page du beau livre de M. Bouché-Leclercq intitulé *l'Intolérance religieuse et la politique* :

(1) Cf. E. de Faye, *Clément d'Alexandrie*, 2<sup>e</sup> édit., Paris, 1906, pp. 183 et suiv.



Tous les peuples qui, dans l'antiquité, ont été en contact avec le peuple juif ont senti en lui une force inconnue, une énergie qui exerçait sur eux une action répulsive à laquelle ils ont répondu par une égale aversion. Cette énergie était faite d'une foi indomptable en la puissance d'un Dieu unique, que les Hébreux étaient seuls à adorer et qui devait, en récompense, leur assurer une supériorité sur leurs autres peuples égale à celle qui le haussait lui-même au-dessus des autres dieux. Ceux-ci étaient des puissances maudites qu'il rejetterait hors du monde et refoulerait dans l'abîme éternel au jour marqué dans ses insondables desseins. Religion et patrie n'étaient pour eux qu'une seule et même idée, un seul et même sentiment. Tandis que les polythéistes ne répugnaient point à associer des cultes d'origine diverse, à les assimiler sous des vocables différents et à les confondre dans des mixtures syncrétiques où ils auraient volontiers fait rentrer Jahvé lui-même, le Dieu d'Israël se refusait à toute alliance avec les autres dieux, comme son peuple élu avec toute autre nationalité. Partout où allait le Juif, il emportait avec lui sa religion et sa patrie, c'est-à-dire la barrière qui le séparait du reste de l'humanité. De là des haines réciproques, qui passaient du mépris à l'insulte, de l'insulte aux pires violences. Hors de chez eux, dispersés et partout les plus faibles, les Juifs n'ont pu qu'opposer une résistance passive à l'intolérance dont la cause première gisait en eux-mêmes et qu'ils avaient déchaînée contre eux. Mais chez les polythéistes cette intolérance ne procédait point de la religion. Ils ne prétendaient imposer aucune croyance aux Juifs : ils les tenaient seulement pour des êtres insociables et savaient vaguement que leur religion, qui sans cela leur eût paru aussi raisonnable qu'une autre, en était cause. Il en fut autrement quand le christianisme, quittant le berceau où il avait appris l'intolérance érigée en dogme, engagea contre la religion mère une lutte qui aboutit à une rupture violente. Ce ne fut plus, dès lors, chez les chrétiens une antipathie née du contact d'une race inassimilable, d'une sorte de froissement mécanique, mais l'intolérance religieuse, délibérée et offensive, retournée contre l'intolérance passive et résignée du judaïsme (1).

Né en Judée, se propageant de juiveries en juiveries et

(1) A. Bouché-Leclercq, *L'Intolérance religieuse et la Politique*, Paris, 1911, pp. 339 et suiv.

grandissant dans l'ombre des synagogues, le christianisme primitif ne tarda pas à se séparer du judaïsme. Héritier de l'exclusivisme théologique et doctrinal, qu'il tendait à renforcer s'il était possible, il jeta du moins délibérément par-dessus bord tout ce qui était d'ordre purement ethnique et nationaliste, tout ce qui était orgueil de race et minutie tracassière de la Loi. Lentement, mais sûrement, sous la triple influence conjuguée de la spéculation grecque, des mystères païens et des conceptions juridiques des Romains, le christianisme tend à l'internationalisme religieux, à l'universalisme intégral.

La notion d'une patrie céleste, commune à toutes les âmes, se substituait à la Jérusalem des Juifs ; il ne s'agissait plus de l'épanouissement d'une race ni du triomphe d'une nation établie ; le *peuple élu* était ravalé au rang d'un peuple quelconque parmi les peuples. A cela ni l'orgueil, ni le nationalisme religieux des Juifs ne pouvaient consentir, c'était contraire à leurs conceptions et à leurs traditions, contraire à la Loi et aux prophètes, contraire aux promesses du messianisme. Les temps devaient venir de la soumission des royaumes à Israël (1). Pour le Juif, entrer dans le giron d'une Eglise qui comportait une immense majorité de Gentils, c'était à la fois « renoncer au Dieu unique et aux ancêtres, à l'antique révélation et au sang, se séparer de son peuple pour faire cause commune avec des ennemis » (2). Selon la juste et forte expression du P. Lagrange, « la religion avait défendu la race, désormais la race défendra la religion » (3). De plus en plus, selon la tendance que nous avons tant de fois notée, Israël devient la nation serve, le peuple esclave d'une religion.

Une des causes importantes du succès de la propagande juive résidait dans le fait des privilèges dont jouissaient

(1) Cf. M. J. Lagrange, *Le Messianisme chez les Juifs*, Paris, 1909, p. 204 et p. 287.

(2) *Ibid.* p. 300.

(3) *Ibid.* p. 300.



leurs communautés; pour les populations sujettes, sans patrie, légalement hors de la cité, l'agrégation à la communauté juive était un progrès politique (1). C'est dans les synagogues que prêchaient les premiers apôtres, c'est dans le public qui fréquentait les synagogues qu'ils recrutaient des adhérents au christianisme et finalement ils étaient eux et leurs disciples excommuniés par les chefs de la synagogue (2).

Comme nous l'avons dit, c'est à l'abri des privilèges dont jouissaient les communautés juives que le christianisme naissant se développait. Mais les Juifs n'admirent pas longtemps que des schismatiques, d'une secte abhorrée, vécussent à l'abri de ces privilèges; ils en vinrent à prévenir les autorités (3) qui confondaient au début Juifs et chrétiens, comme en fait foi l'anecdote rapportée par Suétone, que la police de Rome s'étant aperçu que les Juifs se disputaient violemment entre eux à propos d'un certain Chrestus décida de les expulser pour les mettre d'accord (4).

Tandis que les Juifs continuaient à jouir de leurs privilèges, dès le temps de Trajan la profession du christianisme fut interdite (5). Les chrétiens, de leur côté, se désolidarisèrent de plus en plus des Juifs, à telle enseigne que les judéo-chrétiens de Palestine eux-mêmes refusèrent

(1) L. Duchesne, *Origines du Culte chrétien*, 5<sup>e</sup> édit., Paris, 1920, p. 4.

(2) *Ibid.*, p. 6.

(3) L. Duchesne, *Histoire ancienne de l'Eglise*, 3 vol., 2<sup>e</sup> édit., Paris, 1906, t. I, p. 106.

(4) Suétone, *Claude*, 25 (Judaeos impulsore Chresto assidue tumultuantis Roma expulsi). Ce fait de l'expulsion des Juifs de Rome sous Claude est contesté par quelques-uns, malgré qu'il soit aussi rapporté par les *Actes des Apôtres* (18,2) et par Paul Orose (*Histoire*, 7, 6, 15). Tacite n'en parle pas et Dion Cassius (60, 6, 6) parle seulement d'une interdiction des réunions. En ce qui nous concerne, peu nous importe qu'il s'agisse d'expulsion ou d'interdiction des réunions; il semble certain qu'il y ait eu sous le règne de Claude des tumultes parmi les Juifs de Rome et rien ne vient prouver que ce ne fut pas au sujet du Chrestus dont parle Suétone; le fait paraît au contraire tout à fait vraisemblable. Cf. aussi Juster, *op. cit.*, p. 294 et n. 5.

(5) Duchesne, *op. cit.*, t. I, p. 106.

de prendre part au soulèvement de Bar-Kocheba dirigé contre les Romains (1).

Après la ruine de Jérusalem et la destruction du temple en 70, après les révoltes sévèrement réprimées sous Trajan et sous Hadrien, devant l'écroulement de leurs rêves et de leurs espérances messianiques, les Juifs « se confinèrent dans une horreur de plus en plus grande pour le monde au milieu duquel ils vivaient » (2), et se fermèrent de plus en plus, s'adonnant avec une subtilité acharnée au raffinement de la Loi qui les éloignait des Gentils détestés (3). L'exclusivisme se faisant de plus en plus farouche dans la défaite et les revers, le prosélytisme juif se ralentit, tandis que le christianisme sur les ailes de son universalisme se répand de plus en plus et redouble sa propagande.

Alors que le judaïsme se recroqueville sur lui-même, le christianisme, avec l'empereur Constantin, fait la conquête de l'Etat et se retourne de toute sa puissance contre l'exclusivisme des Juifs, mettant en œuvre ce qu'ils lui avaient eux-mêmes enseigné : l'intolérance.

Malgré les persécutions acharnées et incessantes que le christianisme dirigea contre eux, les enfants d'Israël, déchus de leurs privilèges et bientôt pourvus de privilèges à rebours, restèrent inébranlables. La protection légale accordée aux Juifs à l'époque païenne avait grandement favorisé l'expansion et le développement de leurs communautés au point de vue économique (4). Les empereurs chrétiens ne cessèrent de prendre contre eux des mesures restrictives, voire même vexatoires, pour les appauvrir et les diminuer économiquement. Le résultat fut que les Juifs tendirent de plus en plus à se réfugier près des frontières,

(1) Duchesne, *op. cit.*, t. I, p. 119. — Le soulèvement des Juifs sous la conduite de Bar-Kochéba, sous le règne d'Hadrien, est le dernier grand mouvement de révolte messianique ; il fut écrasé à la suite d'une guerre qui dura trois ans et demi, qui ruina pour longtemps la Palestine et décima les Juifs. — Cf. aussi à ce sujet Lagrange, *op. cit.*, IV<sup>e</sup> partie, ch. III, 3.

(2) Duchesne, *Origines*, etc., p. 6.

(3) Guignebert, *op. cit.*, p. 484.

(4) Juster, II, p. 322.



pour passer d'un côté quand la haine sévissait de l'autre.

Cette situation les amena à se spécialiser dans le commerce international (1), et c'est de là que date en somme leur rôle prépondérant dans cette branche de l'activité humaine destinée à un si formidable avenir.

Mais le christianisme ne se contentait pas de lutter contre le judaïsme à coup de lois et de décrets ; l'Eglise s'est attachée à créer dans la masse de ses fidèles un état d'esprit, une conscience anti-juive, et dans ce but on se servit de la liturgie pour faire entrer les sentiments anti-juifs dans l'inconscient des fidèles. Et quoi que l'on pense de cette terrible arme de combat, écrit M. Jean Juster, employée par les chrétiens contre les Juifs, elle le fut contre ses inventeurs (2) !

Le prosélytisme fut jugulé en Occident, mais, cuirassé dans son exclusivisme, le peuple élu continua sa marche à travers l'histoire.

§

Il n'est aucun peuple dans l'histoire qui soit plus étroitement, ni plus féroce conservateur et traditionaliste que le peuple d'Israël, et ses traditions nationales sont toutes religieuses ; nous nous trouvons toujours en présence de ce composé unique, étrange et bizarre d'un *peuple-religion* et d'une *religion-peuple* ; les deux notions sont inséparables (3).

(1) Juster, II, p. 326.

(2) *Ibid.*, I, p. 337 et références de la note 2. Sur ce sujet voir surtout, même ouvrage, section II du ch. II, pp. 290 à 337.

(3) Le caractère extrêmement particulier et complexe de *patriotisme-religion* et de *religion-patriotisme* qui est à la base de l'exclusivisme juif et qui caractérise le judaïsme tout entier n'a pas échappé à l'esprit profond de Spinoza, qui y revient à plusieurs reprises dans son *Traité Théologico-Politique*, notamment dans le passage suivant : « L'amour des Hébreux pour la patrie n'était donc pas un simple amour, c'était une piété, et cette piété comme cette haine des autres nations, le culte quotidien les échauffait et les alimentait de telle sorte qu'elles durent devenir la nature même des Hébreux. Leur culte quotidien, en effet, n'était pas seulement différent des autres, ce qui les séparait du reste des hommes, il leur était absolument contraire. A l'égard de l'étranger, tous les jours couvert d'opprobre, dut naître dans leurs âmes, l'emportant

Les Juifs, le peuple du Livre, comme les appelaient les Arabes, ont traversé l'histoire, immuables au milieu de mille vicissitudes, avec leur patrie dans leur poche, et chez eux patriotisme et exclusivisme se confondent : sous deux noms différents c'est une même chose.

A chaque fois que le peuple d'Israël montre des vellétés de subir des influences profondes de l'extérieur, de se laisser séduire et assimiler, des hommes se dressent qui le contraignent à revenir à l'obéissance de la Loi ; à chaque fois une minorité énergique et fanatique triomphe des tendances centrifuges. Ce sont Helcias et Jérémie qui inventent ou exhument le *Deutéronome*, ce sont Esdras et Néhémie qui promulguent la Loi sacerdotale, puis c'est toute la légion des scribes et des pharisiens qui tiennent tête non seulement aux Sadducéens, mais à la civilisation grecque et à l'Empire romain. Avec une constance qui pourrait faire croire à l'existence d'une loi naturelle, l'exclusivisme prend toujours le dessus, et à mesure que les peuples s'entremêlent et que les races conquérantes et conquises s'amalgament et se lient entre elles, « tel un peuple éternel regardant surgir de nouveaux peuples » (1), le Juif, raffinant sur sa loi jalouse, avec une application minutieuse hausse les barrières et creuse plus profondément les fossés qui le séparent du monde extérieur.

Après la destruction du temple de Jérusalem et la dispersion (70 ap. J.-C.), tandis que le christianisme prenait son essor et poursuivait sa marche victorieuse, les chefs du peuple juif dispersé, en l'espèce les rabbins, exégètes impénitents, travaillèrent pendant six ou sept siècles à élaborer cet ensemble de commentaires subtils et de prescriptions minutieuses qui constitue la littérature talmudique, « cette œuvre gigantesque qui absorba les forces intellectuelles de

en fixité sur tout autre sentiment, une haine née de la dévotion, de la piété, crue elle-même pieuse; ce qu'il y a de plus fort, de plus irréductible. » (*Traité Théologico-Politique*, trad. Ch. Appuhn, ch. xvii, pp. 336-337.)

(1) Bernard Lazare, *op. cit.*, p. 99.



vingt générations... et à laquelle collaborèrent, avec le même amour et la même abnégation, des maîtres et des disciples, des grands et des hommes de métier, les Juifs de Palestine et ceux de Babylone. Le peuple juif y a déposé les trésors de son esprit et le secret de son être intime » (1).

Le Talmud est une jurisprudence qui peu à peu se place à côté de la Loi, non seulement pour l'interpréter, mais encore pour la compléter (2). Comme en dehors de son monothéisme, le judaïsme n'avait qu'un dogme : c'est que toute son existence religieuse, civile, familiale et domestique était régie par une loi divine, intangible et révélée, qu'on ne pouvait en aucun cas songer à réformer, le travail des rabbins consista « à trouver dans une lettre morte tous les développements d'une vie en marche » (3). La jurisprudence tendra petit à petit à se substituer à la Loi, le Talmud aux Ecritures, et les rabbins seront les maîtres absolus de la tradition qu'ils modèleront à leur image, c'est-à-dire, le plus souvent, dans le sens le plus étroit et le plus sectaire.

L'exégèse des talmudistes est exactement semblable pour sa méthode à celle des judéo-alexandrins qui parvenaient en torturant les textes à faire de Platon et d'Aristote les plagiaires de Moïse. Comme le temps passait, que la vie et les événements marchaient et que les milieux historiques changeaient, il était nécessaire d'y adapter plus ou moins les doctrines, voire même d'en créer de nouvelles et pour cela il fallait absolument les trouver dans l'Écriture, « et ce ne pouvait être que dans les passages obscurs, et au prix de quelles tortures infligées au texte » (4).

Le Talmud a été la somme et la forteresse de l'exclusivisme juif.

(1) I. Bloch et E. Lévy, *op. cit.* (cf. p. 36, note 1), p. 178-179.

(2) Lagrange, *op. cit.*, p. 139.

(3) *Ibid.*, p. 140.

(4) *Ibid.*, p. 142.

Des générations en firent leur principal, leur unique aliment intellectuel, les penseurs se plaisant à approfondir son argumentation et les hommes de cœur admirant sa morale élevée. Pendant plus de dix siècles, les Juifs restèrent indifférents au monde extérieur, à la nature, aux hommes et aux événements, ils n'y voyaient que des incidents insignifiants, de simples fantômes, la seule réalité pour eux était le Talmud, ils ne considéraient comme vrai que ce qui avait sa sanction, ils ne connaissaient la Bible, l'histoire de leurs aïeux, l'éloquence passionnée et les paroles consolatrices de leurs prophètes, les effusions ardentes de leurs Psalmistes que par le Talmud (1).

Ainsi s'exprime l'historien juif du judaïsme Graëtz, qui ajoute un peu plus loin : « Le Talmud a été la bannière qui a servi de signe de ralliement aux Juifs dispersés dans les divers pays, il a maintenu l'unité du judaïsme » (2).

A vrai dire, le Talmud et la littérature talmudique ont constitué pour les Juifs un véritable ghetto, intellectuel et moral, au sein duquel ils ont vécu, jalousement confinés dans leur exclusivisme, en attendant toujours des prodiges.

Le ghetto intellectuel et moral appelait par contre-coup le ghetto social ; si les Juifs ont été parqués dans des quartiers spéciaux, c'est qu'ils ont été les premiers à le désirer, parce que leurs mœurs comme leurs convictions l'exigeaient. Primitivement, dans l'antiquité païenne, les Juifs ont demandé, comme une faveur le droit d'habiter un quartier spécial. C'était un privilège qu'on leur accordait et non une déchéance dont on les frappait (3). Finalement, devant leur insistance à se tenir à l'écart du reste de l'humanité, l'humanité les repoussa ; c'est leur obstination à ne point se mêler aux autres qui a provoqué des représailles ; la raillerie et l'insulte furent la rançon du mépris silencieux et impuissant, mais irritant.

A partir du XII<sup>e</sup> siècle, du fait d'interdictions rabbiniques

(1) Graetz, *op. cit.*, III, p. 245.

(2) *Ibid.*, p. 246. Cf. aussi, dans le même sens, Th. Reinsch, *Histoire des Israélites*, etc., 4<sup>e</sup> édit., Paris, 1910, p. 33.

(3) Juster, *op. cit.*, II, pp. 177-178.



qui proscrivirent les lectures profanes, tout contact intellectuel cessa entre les Juifs et les non-Juifs (1). Comme l'écrit un auteur juif : « A cet isolement intérieur correspondait un isolement extérieur ; à la volonté bien arrêtée des Juifs de rester étrangers parmi les peuples, ceux-ci répliquèrent par une volonté non moins ferme de les tenir à l'écart. Ces deux volontés furent plutôt simultanées que consécutives (2). » L'intolérance répliquait à l'intolérance.

Le ghetto, c'était le plus souvent la Cité du Talmud.

Rien de plus faux historiquement, en tous cas, que les déclamations simplistes contre les ghettos dont se repaît certaine éloquence humanitaire. Historiquement et philosophiquement, le problème juif est moins simple que ne désirent le croire quelques bonnes âmes ignorantes qui aiment à se bercer de leurres et d'illusions.

### §

Ce n'est pas en méconnaissant ou en négligeant de propos délibérés les réalités et en s'abreuvant de rêves qu'on croit généreux, et qui, le plus souvent, ne sont que paresseux, qu'on élucidera un problème millénaire.

Mieux vaut, peut-être, et je le pense, en étudier minutieusement les données, en dégager les abords, en pénétrer le sens profond, et cela sans arrière-pensée.

J'ai établi précédemment l'existence, à l'état d'acuité, de la question juive dans le monde contemporain : j'ai posé le problème dans son actualité. Dans la présente étude j'ai tenté, avec quelque insistance, de mettre en pleine lumière ce qui constitue, à mes yeux, le caractère essentiel du judaïsme : son *exclusivisme*.

J'ai voulu montrer combien cet exclusivisme était, au

(1) Cf. Bernard Lazare, p. 100.

(2) Bernfeld, *op.cit.*, p.48. Cf. aussi B. Lazare, *op. cit.*, p. 127... « Ces ghettos, que souvent les Juifs acceptèrent, et même recherchèrent dans leur désir de se séparer du monde, de vivre à l'écart sans se mêler aux nations, pour garder l'intégrité de leur race ; si bien qu'en maints endroits, les édits ordonnant aux Juifs de rester confinés dans des quartiers spéciaux ne firent que confirmer un état de choses existant. »

sein de l'histoire universelle, quelque chose de profondément original ; à vrai dire, la seule production originale du génie hébreu. Et, cette « chose », pour user d'un terme compréhensif et vague, car comment la nommer, c'est plus qu'un sentiment, plus qu'une institution : l'essence même du judaïsme, et, en quelque manière, l'essence du christianisme, en tant qu'il s'oppose au monde antique, et l'essence de l'islam... Cette « chose » donc, par tant de côtés haïssable mais si puissante, mise dans la balance de l'histoire, par l'importance formidable du rôle qu'elle a joué, pèse autant que tout le génie de la Grèce et le génie de Rome, qu'elle a du reste mis en échec.

Qu'elle met aujourd'hui encore en échec.

La pérennité de l'exclusivisme juif à travers trente siècles, sa dispersion, ses influences, ses déviations, ses resserrements, puis ses éclosions subites, le légalisme étroit s'épanouissant en messianisme, ces retours incessants, toute cette palingénésie, ont un caractère d'inquiétude, de grandeur tendue et de puissance tenace, un aspect surhumain, qui engendrent chez les uns l'amour, chez les autres l'effroi, comme tout ce qui paraît impérissable.

Si je préfère les dons généreux et magnifiques d'Athènes et de Rome, je ne sous-estime pas l'apport du judaïsme : l'intolérance de Jahvé, le Dieu du désert et de son peuple éternellement vagabond, que travaille un exclusivisme indéfectible et farouche, qui finit toujours par venir le frapper en retour.

Quel spectacle que celui d'une nation constamment écrasée et qui toujours se relève et traîne après elle le double fardeau de la patrie et de la foi, avec, chevillé au corps, une espérance vivace, aussi souvent renaissante que déçue !

Puisque problème juif il y a, tout se ramène, en premier et en dernier ressort, à ce phénomène unique dans l'histoire : *l'exclusivisme juif*, que je me suis efforcé d'analyser rapidement dans les méandres de ses aspects com-



plexes et mouvants, sans autre dessein, pour le moment, que d'en avoir une nette vision, et sans intention d'en tirer des conclusions prématurées.

Il me paraît que, vu de haut, replacé au milieu du flux des événements historiques et ramené à sa source : *l'exclusivisme*, le problème juif se présente dans toute sa grandeur complexe, chargé de tout son sens et de toute sa difficulté.

Je crois apporter dès maintenant la preuve, toute négative, qu'il ne sera pas résolu d'un tour de main, ni d'un tour de langue, par quelques expédients simplistes.

On n'abolit pas d'un jour une tradition plusieurs fois millénaire ; on ne contredit pas aisément à trente siècles d'histoire.

GEORGES BATAULT.

## POÈMES

---

### AOUT

*Voici l'Août où les jours ont des splendeurs diverses,  
Cet Août qui fait jaillir autour de nos maisons  
Un fleuve de soleil et de courtes averses  
Dont l'onde étincelante éblouit les gazons.*

*Le rosier fleurissant dans la nue éclatante  
Ingénument embaume un azur sans souci.  
Le ciel d'Août est pareil à la mer miroitante,  
Puisque la fleur s'y baigne en frémissant. Aussi*

*Quand fusionnent au soir sous des mains transparentes  
Les cheveux de la femme et les fruits du verger,  
Pour la rose au corps nu et la femme odorante  
Nous avons en nos cœurs un amour partagé.*

---

### LE CHANT DES PETITS ROSIERS

*La brise animant les jeunes fougères,  
Quand Avril naquit, nous avons levé,  
Dans l'air où tintaient des cloches légères,  
Nos corps, par les eaux de l'aube lavés.*

*Des sèves gonflant nos branches mouvantes,  
Nous avons senti les chaleurs du ciel  
Qui nous pénétraient ; des herbes vivantes,  
A nos pieds nouveaux, buvaient du soleil.*

*Tournèrent alors des vols d'hirondelles,  
Des couples d'oiseaux vinrent caresser*



*Nos fronts, que paraient des feuilles nouvelles ;  
Et, pour ennoblir nos torses blessés,*

*Tandis que chantaient les fontaines fraîches,  
Naïve, apparut la chair de nos fleurs ;  
Certaines avaient la saveur des pêches  
Cueillies au matin, d'autres la couleur*

*Des jets d'eau, montant dans le bel espace.  
Ainsi, tout l'été, nous avons dressé  
Sur les courbes d'or des nobles terrasses,  
Nerveux et fleuris, nos troncs élancés.*

*Puis le vent courba nos souples échine,  
Son courroux tordit nos bras frémissants,  
Nous eûmes le corps encerclé d'épines.  
Pourtant, nous savons qu'un jour, notre sang*

*Afluera plus vite en nos branches calmes,  
Que les matins clairs d'Avril renaitront.  
Aussi, nous gardons des espoirs à l'âme,  
Nous, petits rosiers qui refleurirons.*

GABRIEL-TRISTAN FRANCONI.

## ESCALES

---

8 février.

La côte de Galice. Fjords dressés sur la mer. A la fin du jour apparurent des îlots vermeils découpés dans la lumière.

Et, au fond de son golfe arrondi, Vigo, claires maisons superposées, tours d'églises, vieux bastion fortifié.

L'Espagne est venue vers moi jusqu'au navire par une rauque voix de garçon chantant des coplas sur une barque immobile et le son mouillé des cloches dans le soir.

---

### LISBONNE

Offerte à la lente flânerie, ville des collines étagées au-dessus du fleuve.

Quartiers populaires. Vieilles petites maisons colorées escaladant les pentes étroites, étroites ruelles en raidillons, en escaliers, odeurs d'anisette, de poissons frais, d'oranges, jardins accrochés là par prodige. Un poivrier, un palmier dépassent la muraille ocre.

Quel soleil ! C'est déjà le bleu dur d'un ciel d'Afrique.

Pêcheurs, marchandes de poissons en châles noirs portant les larges corbeilles sur leur chapeau plat et, près du quai, ce gamin aux yeux clairs, — bonnet noir sur l'oreille, foulard rouge, — qui regardait si loin sans voir ces gens d'ailleurs : nous.

Un cocher veut nous montrer les hideux quartiers modernes qu'il faut fuir.

Mais, ce soir, au centre de la ville animée comme une



salle de bal, vie nocturne intense de toutes les cités du sud, halte amusante dans ce café populaire bondé de gros hommes, yeux ronds éberlués, — et déjà l'un d'eux s'empare de la monnaie laissée par nous sur la table, avant que le garçon n'arrive !

Officiers dandys, étudiants romantiques, la cape noire jetée sur l'épaule, œillades, allées et venues le long de l'Avenida.

Descente vers le port. C'est la nuit, le beau fleuve large. Un retour en petite barque jusqu'à notre navire, palais de lumières sur l'eau sombre.

### L'ILE QUI M'A ÉTÉ DÉFENDUE

Madère l'ensoleillée et l'accueillante, aujourd'hui gardée par le ruissellement des hautes vagues, Madère vue de loin à travers les rafales tièdes.

Des brumes se déchirent et se reforment.

Comme en un mirage apparaissent les rondes montagnes basses, des chemins en lacets sur les pentes — peut-être bordés des murs aux treilles vantées.

— Où sont les treilles lourdes ? Où sont les jardins de Madère ?

Entre les rideaux de pluie surgissent des maisons ocrées, des maisons bleues, la tour carrée d'une église, les grands platanes du quai, une dégringolade de cubes en couleurs vives, les rues de Funchal.

Autour du steamer cris d'enfants nageurs, danse affolée des petites barques, l'une pleine d'oranges, tache violente sur la mer grise ; tourbillons de mouettes.

Départ. A l'horizon fuit Madère, noyée dans du mauve.

15 février.

Iles du Cap Vert.

Couleurs inouïes.

Le golfe bleu-vert frémissant.

Les montagnes roses découpées en précises crêtes aiguës.  
Jeux de la lumière.

Et l'autre île, l'île en or, ces tourbillons de sable sur le rivage. Tout n'est que roche, sable jaune, soleil.

Peut-être, naguère dans la mer Rouge, près des déserts arabiques, quand le navire passait devant les îles inconnues, ai-je eu ces mêmes visions.

Mais, n'est-ce pas, la dernière semble toujours la plus belle.

—  
24 février.

Navire dans la baie torride.

La ceinture de montagnes, roses au matin, dorées de lumière à midi, violettes le soir.

Arrêt. Attente. Le souhait de rester là, de continuer les mêmes heures.

Pourquoi être arrivés ?

Aucune initiation aux pays nouveaux ne me donnera cette plénitude de la vie marine sur les ponts où s'émerveillait ma joie.

Que peut m'offrir le Brésil de plus parfait que la baie de Rio possédée du navire dans ses couleurs, ses formes tôt voilées de brumes chaudes, précises au crépuscule, ses lumières nocturnes qui entouraient le bateau d'un ruban de feu ?

— Montagnes tourmentées, fleurs qu'on me raconte, îles que j'aperçois là-bas, je renonce à vous, j'ai pris de vous, en cette vision, l'essentiel. Je voudrais repartir vers le large.

—  
25 février.

Mais il a fallu descendre, retrouver la terre.

En cette fin de journée orageuse une auto m'a emportée entre des jardins de palmes où je devinais des fleurs aux bouffées de leurs parfums sur la route.

Parfums des terres chaudes, parfums poivrés et sucrés



de Ceylan, — cannelle, gingembre, — retrouvés, avec quelle nostalgie du passé.

Devant nous sur la montagne s'enchevêtrent les tropicales verdure, les buissons d'arbustes aux larges feuilles d'argent, les grappes soufrées des rhododendrons.

Arrêt dans un enclos désert, près de l'Océan. Je mange des cajous tombés des arbres à mes pieds, j'en bois le suc.

Crépuscule d'été brûlant. Chant des cigales. Quelle soif des joies finies !...

Où suis-je ?

### PAQUETA

Ile de Paqueta allongée dans la baie de Rio comme un beau jeune corps doucement arrondi.

De loin sur la mer j'ai vu les palmes du rivage et cette rose villa portugaise, désuète, attirante, entre deux cocotiers.

— O semblable villa coloniale de Bahia sur la colline, aperçue du bateau, tant désirée un chaud soir !

Paqueta, je l'ai, du moins, possédée tout un jour.

Dans la solitude endormie de la lourde torpeur qui pesait sur l'île j'ai connu ses petites plages, ses allées entre les folles plantes, courts chemins tracés dans la forêt. Aux deux extrémités apparaissait l'Océan. Enchantement d'un jardin tropical cerné par l'eau.

Rester là des mois dans une de ces nobles demeures inhabitées, ocrée ou rose, aux jardins abandonnés qui finissent à la mer, parmi les timides nègres rencontrés sur les chemins, parmi les pêcheurs de l'île.

Partir sur une de ces étroites pirogues rouges creusées dans un tronc d'arbre, s'imprégner de toutes les odeurs, mordre à tous les lourds fruits tombés, vivre la vraie vie aventureuse des grands-parents qui allaient « aux îles ».

Paqueta, ses rochers noirs et roses, ses oiseaux gemmés, ses larges papillons bleus, ses lianes suspendues aux arbres

et la petite fille indienne très belle qui pêchait seule sur une haute pierre — mes souvenirs les plus précieux du Brésil — Paqueta, un jour la reverrai-je ?

—  
Mars.

Le navire quitte Santos au coucher du soleil, descend la rivière large bordée de palmes. Les montagnes qui entourent le port s'estompent au loin.

Des plantes basses trempent dans l'eau. Huttes de pêcheurs, barques au repos. Des filets sèchent devant les villages aux petites maisons bleues.

L'estuaire s'élargit. C'est l'arrondi d'une longue plage en retrait. On voit des autos courir sur le sable dur, rasant les vagues. Joli jeu.

Maintenant la nuit vient. A l'horizon les hauteurs noircissent. Le bateau suit les méandres d'une rocheuse côte verte.

Là-bas s'éloigne la plage que souligne une courbe traînée de lumières.

—  
*LE FIEF DES OISEAUX BARIOLÉS*

Uruguay, avril.

A perte de vue étendues mouvantes, longues ondulations du sol jaune, eucalyptus, pins, dunes dorées.

Océan tumultueux, paysage simplifié, le désert.

De hauts figuiers de Barbarie parsèment ces terres incultes.

A l'horizon l'île des Phoques; à la pointe droite des dunes où se couche le soleil la blanche tour d'un phare semble une mosquée d'Orient.

Sable dans les yeux. Solitude absolue.

Toute la plage s'anime d'écume projetée loin par les vagues rauques.

Le vent siffle dans les pins.

Au soir s'intensifient les cris des oiseaux. Ils arrivent,



violents, diaprés des plus chaudes couleurs. Un vol grinçant de perruches a traversé le bois. Sur les cactus se sont posés les rouges « cardinaux », les « huppés » violettes, et s'abattent sur la lande les sauvages « torcassas » grises.

C'est ici leur domaine.

### LE ROYAUME DES LIONS DE MER

Monstrueuses larves sombres collées aux parois des roches, lions de mer émigrés dans cette île déserte dont ils ont fait leur repaire, taches noires sur les pierres rosées.

Île des Lobos — île des naufrages — entourée d'épaves qui émergent de l'eau, tragique, balayée par un Océan en perpétuelle colère. Et ces énormes bêtes ruisselantes au mufler de fourrures : leurs beuglements furieux autour de la barque qui s'approche.

Ebats clownesques des petits s'essayant à leur première baignade, regards très doux des femelles, jalousie des mâles, leur vigilance, les gardiens postés auprès des « belles » pour écarter les rivaux, toute une police régit ce grouillement confus de monstres.

Grâce à une felouque de Grecs j'ai pu voir l'île étrange. Navigateurs sans crainte comme au temps d'Ulysse, ils viennent recueillir dans ces fonds de l'Océan les épaves des bateaux coulés.

Rien à l'horizon... Aucune voile. Aucune présence humaine.

Les vagues méchantes et, sur la côte lointaine, les jaunes dunes désertes.

### DÉTROITS DE MAGELLAN

Avril.

Entrée des « Magellan straits ». Côte rousse de la Patagonie, premiers névés sur les montagnes basses. En face

est la Terre de Feu désertique, muraille droite, « canyon » de sable jaune.

Plates maisons tristes de Punta-Arenas aux toits gris, serrées les unes contre les autres en cette pointe avancée du monde.

Couchers de soleil dans la baie, d'un vert aveuglant.

D'autres fois mauves et roses, si clairs, transparents.

Au loin, des flots de neige irradiés de lueurs roses.

Dans la nuit opaque un long poisson lumineux est sorti de la mer, glissade brillante, rapide.

Sous l'eau je le vois encore, flamme mobile.

—  
21 avril.

Premières lueurs de l'aube sur les détroits de Magellan. Des traînées de nuages gris s'effilochent peu à peu, découvrant les hauts murs de montagnes proches à les toucher, et les névés, blancheurs sous le ciel noir.

Lentement avance le navire. Fjords de pierre; flots où s'accrochent des sapins.

Superposition de sommets. Lacs intérieurs entrevus à des tournants de la route marine. Canaux étroits qui serpentent entre les glaciers.

Apre grandeur... Et cette irréelle lumière!

Verte comme de l'herbe semble la neige du grand glacier reflété dans l'eau.

Une muraille de blancs pics aigus barre la route au steamer. Par ce défilé étroit pourrons-nous passer?

Surprenants effets de soleil et de pluie. Soudains arcs-en-ciel aussitôt évanouis.

Et maintenant, entre le Cap Pillar et les rochers des Évangélistes, nous entrons dans le domaine des tempêtes du Pacifique.

—  
VALPARAISO

19 mai.

Sur la sierra rousse, derrière la ville, je vois, ce matin,



émerger de la brume un village haut perché, une tour carrée, surprenante silhouette féodale.

Dominant ce jeune port commerçant ce doit être quelque tour-réclame ! D'ici c'est beau par l'illusion.

Valparaiso, étagée somptueusement au-dessus du Pacifique, trop d'activité américaine m'en éloigne.

Mais il y eut des heures solitaires sur les monts environnants, toutes les lumières des multiples collines vues du navire en rade, — parfois l'incendie de maisons en bois, éblouissants feux d'artifice, dans tel coin de la gorge sèche le jet élané de nobles palmiers africains ; et toutes les aromatiques odeurs de la brousse.

#### *DANS LA BAIE DE MEJILLONES*

25 mai.

Petits ports chiliens du Pacifique.

L'un succède à l'autre, de jour en jour.

Familier grincement de la poulie, dégringolade des marchandises dans la cale profonde.

Les montagnes de sable jaune absorbent le soleil. Toujours ces jeux précis de la lumière.

Bandes d'oiseaux marins noirs en files pressées striant le bleu transparent de l'eau.

Ou est bien là sur le pont.

Pourquoi descendre à terre ? Rien ne me semble plus beau que le rivage vu de loin.

Pourquoi arriver ? Ou n'est bien qu'entre ciel et mer.

Nul désir d'être ailleurs.

Nostalgie de rien.

Éternelle errance.

Et la douceur des escales devant de nouvelles rives.

Au soir deviennent roses les montagnes sur qui descend le soleil.... puis masses sombres indistinctes dans la nuit commençante.

C'est l'heure où le compagnon de jeux qui fut le partner

des rudes sports de pont sent une tristesse l'envahir et, se penchant près du bastingage, dit les éternels mots, qu'on oublie.

Rivière de Guayaquil.

Juin.

Plaisir infini de retrouver la navigation fluviale. Sur le toit brûlant du steamer, inclinée vers l'eau, je regarde les deux rives qui fuient doucement, bordées d'impénétrables forêts vierges. Parfois une hutte de pêcheurs sur pilotis.

Des radeaux plats en bambous — semblables à ceux que rêvait mon enfance — suivent le fil de l'eau. A l'avant, à l'arrière deux Indiens debout pagaient. Sous un dais en dôme couvert d'étoffe s'abrite leur famille.

Poussés par le courant glissent de ronds îlots enchevêtrés de verdure et de nénuphars.

Le fleuve s'élargit en lac. Et c'est, lentement déroulée au bord de l'eau, Guayaquil, maisons claires en arcades, jardins aux arbres fleuris, cocotiers en file sur l'autre rive.

Soleil ! Soleil ! Enfin la chaleur équatoriale retrouvée ! Nonchalance. étroites rues. D'un mirador bombé à l'autre on se toucherait. Fins profils bruns entrevus derrière les grilles.

Le petit tram paresseux traîné par un âne fait le tour de la ville, suit les avenues d'arbres fleuris, s'arrête, aussi longtemps que le souhaitent les voyageurs attardés, repart. Les femmes rencontrées sont jolies, souples formes enserées dans le long châle noir.

18 juin.

Sortie de la rivière de Guayaquil au crépuscule. Montagnes bleues dans le soir, ourlées à leur base d'une ligne verte de forêts. Se pose sur elles, les séparant, une rose écharpe de nuées.

Deux jours de pleine mer entre l'Equateur et Panama.



L'étendue libre comme un plateau de verre bleuâtre sur quoi jouent les fluides poissons volants. Ciel obscurci de vapeurs. Ondées chaudes.

—  
24 juin.

Canal de Panama. Cônes de terre rouge couverts de plantes grasses touffues.

Les arrêts aux écluses. Lentement le navire monte jusqu'à son niveau d'eau. Puissance du travail des hommes. « American engineering ». Beauté de l'effort réalisé, cette grande aventure entreprise par ceux de mon pays.

Après le lac artificiel sur la forêt inondée dont pointent encore les hauts troncs secs, — impressionnants bras levés vers la route des navires, — c'est la lente descente aux écluses sur le versant de l'Atlantique.

Attentes douces sur le pont du capitaine, à chaque écluse.

Cette odeur ! Cette odeur fraîche de la terre toute proche qui vient vers moi ! Deux hommes fauchent une pelouse au bord du canal. C'est aussi la saison des foins, dans les campagnes de France.

Qu'elle est apaisante cette pelouse vert clair si près des dangereuses forêts noires où se tapit la fièvre !

—  
Docks de Panama et de Colon. Va-et-vient des hommes de couleur qui déchargent les marchandises. Une sorte de rythme les meut au bruit alterné de la poulie.

Quelques yankees solides, peau très claire, bras tatoués, commandant la troupe des noirs.

Odeurs animales sous la pluie étouffante.

Un grand nègre débardeur remonte de la cale presque nu, paré de longs gants mousquetaire en peau verte, — « pour ne pas se salir les mains », dit-il.

Sous les palmiers de Colon, près des Banques, émergent du rouge sol mouillé les géantes fourmis de la couleur du sol, processionnent les chenilles velues. Cette terre est une chaudière qui bout.

Le long des avenues macadamisées défilent d'opulentes négresses en madras, robes claires à la mode, couvertes de bijoux, de belles jeunes filles des States, raquette à la main.

Terrains de sport, hôtel Washington en face de la mer, tout un solide confort yankee en lutte avec le pernicious climat.

### CARTHAGÈNE

Port des caravelles de la « Nouvelle Grenade », vieux port colonial que guettaient naguère les Barbaresques, défendu par deux fortins braqués sur une passe étroite entre les flots d'épaisse verdure humide, c'est Carthagène de Colombie.

Sous le plus épuisant climat s'engourdit la petite ville emprisonnée dans les vieux remparts.

Tours d'églises, cathédrale rousse avec son cloître paisible où s'immobilisent les métalliques feuilles des palmiers. Pas un souffle. Les jaunes, les roses maisons aux miradors dentelés sommeillent.

Sur les bancs du jardin public croulent, trop lourdement chargées de fleurs, les branches en grappes roses et orangées.

La ligne des remparts borde l'Océan. Plus loin c'est une longue plage bordée de cocotiers. Des négrillons nus sautent dans une pirogue, plongent, me rapportent des coquillages.

Pour gagner le large, notre navire doit suivre d'innombrables méandres entre les rives très vertes.

Sur le pont cette chaleur pesante. Accablement délicieux.

RENÉE FRACHON.



## UN DÉRACINÉ ANGLO-AMÉRICAIN

## HENRY JAMES

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE

Henry James naquit citoyen de la libre Amérique, à New-York, le 15 avril 1843; il mourut à Londres, le 28 février 1916, sujet britannique, s'étant fait naturaliser le 26 juillet 1915, car il ne voulait point pendant la guerre appartenir à un pays neutre. Tandis que son frère William James illustre le nom familial dans le domaine de la philosophie, Henry James se plaçait au premier rang des romanciers de langue anglaise. On serait tenté de dire : « des romanciers anglais », car son adaptation présente le cas d'un « déraciné » volontaire, d'un déraciné par tempérament, plus complet que ceux que M. Maurice Barrès a étudiés si brillamment. Henry James a révélé, dans ses lettres, quelques-unes des raisons qui l'ont décidé à s'euro-péaniser, mais il observe un curieux silence sur celles qui l'éloignaient de son pays d'origine. Il ne marque ni aversion, ni dédain vis-à-vis des Etats-Unis; il leur garde au contraire un attachement constant, et s'il a préféré passer son existence sur le Vieux Continent, c'est qu'il s'y trouvait plus à son aise, qu'il s'y sentait peut-être plus près des gens et des choses; c'est à coup sûr par une sympathie avouée. Pendant l'été de 1844, ses parents l'amènèrent avec eux en Europe, mais il est peu probable qu'il ait gardé le moindre souvenir de cette première visite, faite à un âge si tendre. La seconde date de 1855 et dura trois ans. Après un court séjour en Amérique, il passe à Genève l'hiver 1859-60, après quoi il rentre aux Etats-Unis et commence

à Harvard ses études de droit. Quand elles sont terminées, il s'adonne immédiatement à la littérature, avec l'idée qui le hante de plus en plus d'un nouveau voyage en Europe; en mars 1869, il débarque à Liverpool, et, vers juillet, il commence à parcourir l'Italie. « Out of Italy you don't know how vulgar a world it is », écrit-il. De retour à nouveau au pays natal, il déclare en 1870 : « I enjoy America with a poignancy that perpetually surprises me », mais il avoue « the wish — the absolute sense of need — to see Italy again ». Aussi, le retrouve-t-on en Angleterre en mai 1872 d'où il ira passer les six premiers mois de 1873 à Rome. Il est à Florence en 1874, puis, après un tour en Belgique et en Hollande, il retraverse l'Atlantique à l'automne de cette même année.

Mais il s'est inoculé ce qu'il a appelé lui-même le virus européen, et la question se pose pour lui de décider où il se fixera. Une année s'écoule ainsi, au foyer familial, et le débat, dont le début est indiqué dans une lettre écrite de Florence à sa mère, s'est poursuivi sans qu'aucun document ni lettre l'expose. Toutefois, nul doute n'est possible quant à la décision, puisque, à l'automne de 1875, il est installé rue du Luxembourg à Paris, avec l'idée de se fixer en France définitivement.

Pourquoi renonce-t-il bientôt à ce projet ? Les raisons n'ensont pas très claires dans la correspondance récemment publiée par les soins de Mr. Percy Lubbock (1). Mais du moins peut-on essayer de les découvrir parmi les opinions et jugements émis dans ces lettres familières. Sans doute s'attendait-il à trouver à Paris des milieux artistiques et littéraires propices à ses goûts et à ses affinités. Mais il éprouva une déception qui dut être assez vive, et il ne s'attarda pas dans une atmosphère où il ne respirait pas à l'aise. Le 11 avril 1876, il écrit à son père une lettre qui renseigne sur les relations qu'il s'est créées au cours de l'hiver.

(1) *The Letters of Henry James*, selected and edited by Percy Lubbock, deux volumes, 36 s., Macmillan.



Il rend visite à Tourguenieff, qu'il rencontre aussi chez M<sup>me</sup> Viardot; celle-ci a invité James à ses réceptions musicales du jeudi et à ses dimanches en famille : il la trouve très « intéressante et fascinante, laide et cependant très belle ». Mais comme elle chante rarement elle-même, Henry James estime ces réceptions musicales parfaitement assommantes. Un soir il est resté trois heures sur ses jambes, dans une salle étouffante, écoutant d'interminables morceaux, avec la seule consolation d'avoir auprès de lui Gustave Doré, qui paraissait s'ennuyer tout autant. « Mais quand M<sup>me</sup> Viardot chante, c'est superbe ! » Il l'entendit interpréter une scène de *l'Alceste* de Gluck qui lui sembla de toute beauté et d'une tragique grandeur. Les dimanches ne lui offrent guère plus d'attraits. Il estime étrange et touchant de voir « le pauvre Tourguenieff » jouant des charades extravagantes, affublé de vieux châles et de masques et marchant à quatre pattes. Les charades sont le passe-temps habituel de ces soirées dominicales et la conviction avec laquelle Tourguenieff, malgré sa gloire et ses années, s'y abandonne, semble au jeune Américain « un exemple frappant de cette spontanéité qu'ont les Européens et qui nous manque ! Imaginez Longfellow, Lowell ou Charles Norton se livrant tous les dimanches soirs à ce jeu ! » Il dira ailleurs de Tourguenieff :

C'est le plus aimable des hommes et il prend les choses comme elles viennent... C'est un génie si pur et si fort qu'il n'a pas besoin d'être sur la défensive en ce qui concerne ses opinions ou ses plaisirs. Les erreurs qu'il peut commettre ne lui font pas de mal. Sa modestie et sa naïveté sont simplement enfantines.

Il va aussi « se gorger » de musique chez M<sup>me</sup> de Blocqueville, où il continue à rencontrer Emile Montégut, « que je n'aime pas autant que ses œuvres, et à qui je ne pardonne pas de m'avoir ainsi gâché à l'avenir ce qu'il écrira ». Il trouve là, un jour, « M. Caro, le philosophe, chez qui l'expression de la bouche permet de découvrir des profondeurs d'improbité, mais personnage spirituel et agréable ».

Henry James eut alors l'enviable privilège de connaître



Flaubert, qu'il déclare aimer davantage à chaque visite ou rencontre, et qu'il prétend jauger intellectuellement avec facilité. « Il y a en lui quelque chose de merveilleusement simple, honnête et bon, d'inexprimé d'une façon touchante. » Flaubert lui parla une fois de Théophile Gautier, sans rien dire « de nouveau ni de rare », sinon qu'« après le père Hugo il est le plus grand poète français, fort au-dessus d'Alfred de Musset, et, à cause de son extrême perfection, unique ! » Flaubert récita quelques sonnets de son ami « d'une façon qui les fit paraître les plus belles choses du monde ». Le dernier dimanche de mai, il va dire adieu à Flaubert qui quittait Paris : « He is a very fine fellow », écrit-il à W. D. Howells, « l'homme le plus intéressant et l'artiste le plus fort de son cercle. Je l'ai eu seul pendant une heure, avant que sa suite n'arrive, et il me parla longuement de la catastrophe d'Emile Zola — dont un feuilleton très bien payé a été interrompu à cause des protestations que son indécence soulevait chez les abonnés de province. En réalité, on jugeait le feuilleton ennuyeux, mais l'histoire fera grand bien au volume quand il paraîtra en librairie... Dans l'escalier, je rencontrai Zola qui montait, très pâle et sombre, et je le saluai avec le geste arrondi du collaborateur que son journal a prié de prolonger la durée d'un feuilleton en cours. » Il s'agit de *l'Assommoir*, titre prédestiné, mais qui méritait tout de même un meilleur sort. D'autre part, W. D. Howells, directeur de *l'Atlantic Monthly*, ne donnait le roman d'Henry James que par tranches réduites, afin qu'il durât plus longtemps.

Quelle impression d'ensemble James a-t-il recueillie pendant ces derniers mois ? Il en informe son ami W. D. Howells ; au fur et à mesure qu'il écrit, il semble qu'il se rende compte que sa satisfaction n'est pas aussi sincère qu'il le voudrait et il termine sur un ton très différent du début.

Il est impossible d'imaginer une existence moins pénétrée de *chiaroscuro*. Je me transforme en un vieux parisien, très satis-



fait : j'ai l'impression que j'implante mes racines dans le sol parisien, vraisemblablement pour qu'elles s'y enfoncent, enchevêtrées et tenaces. Somme toute, c'est un endroit d'où l'on tire confort et profit — je veux dire surtout par le côté général et cosmopolite. Du pur parisianisme, je ne vois absolument rien. Le grand mérite de l'endroit est qu'on peut y arranger sa vie exactement comme il vous plaît. Les habitudes et les goûts de tout genre y trouvent toutes facilités de se satisfaire, et tout est accepté et compris. Entre temps, Paris lui-même est une sorte de toile de fond changeante et mouvante, mais qui est toujours là pour qu'on l'ignore fort aisément et confortablement quand l'envie est passée. Tout cela, si vous étiez ici, vous le sentiriez beaucoup mieux que je ne parviens à l'exprimer...

Evidemment, en commençant cette analyse, Henry James ne se doutait pas de l'impasse où elle l'amènerait. Il cherche à s'y soustraire, en invitant son ami à venir se rendre compte sur place de ce qu'on ressent à habiter Paris : « Pendant ces dernières semaines, dit-il soudain à propos du temps, j'ai aimé Paris plus que jamais. » Et sous l'influence printanière, il a accepté son destin : « In fact, I have accepted destiny here, under the vernal influence. » Mais cet effort pour se persuader ne dure guère, et il reprend son analyse.

Pendant l'hiver, j'ai vu un certain nombre de gens qui m'ont aidé à passer le temps, mais je n'ai formé qu'avec une ou deux personnes des relations d'une valeur permanente et que je désire perpétuer. Je n'ai presque rien vu de la fraternité littéraire, et il y a cinquante raisons pour que je ne devienne pas leur intime. Je n'aime pas leurs denrées et ils n'en aiment pas d'autres ; et de plus ils ne sont pas accueillants.

Ce dernier mot est en français dans le texte. A l'exception de Tourguenieff et de Flaubert, ses confrères français en littérature ne lui inspirent aucune sympathie. Il n'aime pas « leurs denrées », et il n'y a rien de surprenant qu'un Anglo-Saxon, qu'il soit d'Outre-Manche ou d'Outre-Atlantique, n'éprouve aucun attrait pour la doctrine naturaliste, pour ses fidèles et pour leurs productions.



Rien n'est plus éloigné de la culture et du tempérament anglo-saxon. Le naturalisme n'exerça aucune influence sur la littérature anglaise, qui, loin de se laisser atteindre, réagit violemment contre toute tentative d'acclimatation du genre. Du reste, ces tentatives furent rares, et l'une de celles qui peuvent compter est imputable à ce grand artiste George Moore, qui est Irlandais, et n'a rien d'anglo-saxon. Il est certain que le roman naturaliste, quels qu'aient pu être son intérêt, sa valeur, et peut-être même son utilité, a éloigné de nous les sympathies intellectuelles de l'Angleterre et des Etats-Unis. Ce genre de description de la vie, volontairement dépeinte sous ses aspects sordides, criminels, repoussants et ignobles, a élargi le fossé entre la mentalité britannique et la française. Les Anglais restaient stupéfaits devant ce plaisir d'étaler les tares humaines ; ils déploraient cette aberration, sans toujours comprendre tout le côté excessif et exagéré de ces peintures pessimistes qui s'appliquaient à des cas particuliers, à des exceptions morbides, et, en dépit de généralisations fâcheuses, ne représentaient aucunement l'existence véritable de la race française fort saine, solide, vertueuse, et toujours éprise d'idéal. Par contre, les Français, qui tiraient une certaine vanité de ce courage qu'ils avaient de regarder les pires choses en face, — de dépeindre « le péché » sous les plus noires couleurs, afin qu'on le détestât mieux — et en cela ils firent œuvre salutaire, — les Français accusaient les Anglais d'hypocrisie, parce que ceux-ci prétendaient qu'il est des sujets qu'il vaut mieux laisser dans l'ombre, qu'il est des infirmités qui ne sont point pour être étalées au grand jour et qu'il convient de laisser au scalpel du chirurgien et aux soins de la médecine. Français décadents et dissolus, Anglais pudibonds et hypocrites, la confusion s'établit, la méprise se complique, le préjugé s'enracine, l'incompréhension s'aggrave, et l'amitié devient plus difficile. Les adeptes du naturalisme avaient au moins le mérite d'être convaincus : ils n'aiment pas d'autres denrées que les leurs. Ils n'imaginent pas qu'il



puisse y avoir d'autres goûts que les leurs, ils n'admettent pas que d'autres formules favorisent la création d'œuvre d'art d'un genre différent, mais d'une beauté moins douteuse. En 1876, le monde littéraire de Paris s'absorbait en lui-même, ne prenait d'autre intérêt qu'à ce qui le concernait et ignorait aveuglément qu'il pût exister ailleurs de grands artistes et de grands écrivains. C'était, en un certains sens, une sorte d'insularisme exclusif, qui devait paraître fâcheusement hostile à un étranger même animé des meilleures intentions, et qui convient finalement que ses confrères sont peu accueillants.

Deux mois plus tard, Henry James est à Etretat et, loin de la capitale, il a dû réfléchir. Le résultat de ses réflexions est consigné dans une lettre qu'il adresse à son frère, William James, le philosophe. Il projette de ne rentrer à Paris que le plus tard possible à l'automne. « L'hiver y commence toujours assez tôt. » Son frère a dû lui adresser des remarques sur l'excès de tournures françaises dans ses lettres. Il en admet la justesse, mais, dit-il,

il est bizarre que ces tournures augmentent au moment où croulent mes derniers revêtements de résistance à l'agrippement de la fatigue et de la satiété envers la mentalité française et son expression. J'en ai fini à tout jamais avec eux et je deviens Anglais de bout en bout. Je ne désire que me nourrir de vie anglaise et que le contact d'esprits anglais — je souhaiterais en connaître quelques-uns. Si mollement facile que soit la vie à Paris, j'y renoncerais dès demain pour la plus petite chance de m'implanter pendant quelque temps en Angleterre. Si j'avais un seul bon ami à Londres, j'irais. Je n'ai rien tiré d'important de Paris, et il est peu probable que j'en tire jamais rien. Mon existence fait meilleure figure dans vos lettres — par les maigres ingrédients que je mentionne et que vous me retournez, — que dans ma propre conscience. Une certaine dose de Boulevard et un américanisme de troisième ordre : à part cela, peu de relations rétributives. Je connais le Théâtre Français par cœur.

Aucun doute n'existe plus. Henry James est saturé de



Paris jusqu'au dégoût, et s'il projette encore d'y rentrer, c'est le plus tard possible. En tous cas, à fin mars 1877, il envoie à son frère, de Londres où il est installé depuis trois mois, une lettre probante. Il s'y sent plus à l'aise, plus en sympathie avec les gens et avec l'ambiance, ce qui ne l'empêche point de voir le milieu tel qu'il est et de le juger sans indulgence. Lui aussi fait allusion à la « fameuse hypocrisie » qui fait tant « pérorer les écrivains étrangers ». A l'automne, il repart pour le continent, séjourne en Italie, s'arrête en France, « en route pour Londres où je m'aperçois que je gravite comme autour de l'endroit où, somme toute, en ce monde, je me trouve le plus chez moi. » A Paris, il a constaté qu'il connaît « réellement trop de gens, surtout qu'ils sont pour la plupart de simples connaissances conservées plus par respect des convenances que par un sentiment réel. Ils absorbent tout mon temps, de sorte que je ne peux même pas aller au Théâtre Français ». Mais il est bien de passage. Paris ne le retiendra plus, et il retourne à Londres où il espère passer maintes années. Il se soumet sans réserve à ce « Londonizing process » dont l'effet est « de vous convaincre qu'ayant vécu ici, vous pouvez, au besoin, abjurer la civilisation, et vous ensevelir à la campagne, mais ne pouvez pas, à la recherche de la civilisation, vivre dans aucune ville plus petite ».

Le sort en est jeté, Henry James se londonise et devient Anglais. Un peu plus tard, peut-être aurait-il fait comme Stuart Merrill ou Francis Vielé-Griffin, et se serait-il parisianisé ou plutôt francisé, comme l'ont fait ces deux poètes, qui se tinrent à l'écart du Boulevard et du cosmopolitisme qui l'infeste. Peut-être, avec eux, aurait-il mené le combat contre le naturalisme tombé à la pornographie... Il est vrai que Merrill et Vielé-Griffin ont été élevés en France, y ont fait leurs études et le français est leur langue maternelle. Henry James parlait admirablement le français, mais il ne pouvait s'exprimer et écrire qu'en anglais. Le français restait pour lui une langue étrangère qu'il lui fallait traduire



pour utiliser ce qu'il en tirait. Et il en tirait profit beaucoup plus pour la forme que pour la substance.

Mr Edmund Gosse, qui fut un des intimes d'Henry James, estime que cette année passée par le jeune Américain à Paris fut pour son développement intellectuel une période critique.

Des Français qu'il fréquenta à cette époque il tira pour sa profession une aide pratique, bien qu'ils ne se soient point aperçus de ce qu'ils lui donnaient... Il est curieux que le jeune Américain, qui n'avait d'autre droit apparent à l'attention que la perfection laborieuse de son parler français, ait été bien reçu et finalement accueilli dans l'intimité de ce groupe, le plus exclusif des groupes intellectuels français. Henry James avait coutume de railler l'idée que ces Français aient jamais pris aucun intérêt à lui. « Ils n'ont jamais lu une ligne de moi, ils ne se sont même jamais demandé s'il y avait une ligne de moi qui pût être lue par quelqu'un »,

dit-il un jour. Mais, néanmoins, avoue Mr Gosse, ce fut une année fructueuse, après laquelle il se mit à écrire et à publier beaucoup, et si, comme le dit l'éminent critique,

ses romans de la première période n'ont ni la profondeur ni l'originalité de ceux des périodes suivantes, ils ont une exquise fraîcheur qui leur est propre, et une lucidité et une logique de mise en œuvre que l'auteur devait en une large mesure à ses conversations avec Daudet et Maupassant et à ses lectures, presque exclusives alors, des meilleurs romans français.

Tout en s'installant définitivement à Londres, Henry James continue à entretenir des relations étroites avec quelques amis français qu'il estimait particulièrement. Il subit là une sorte de fascination, qui ne va pas sans amertume, et qu'il analyse avec lucidité. De Paris, le 20 février 1884, il écrit à son frère :

J'ai passé une soirée avec Daudet et une matinée à Auteuil avec Edmond de Goncourt. Voir ces gens me fait un monde de bien. Cette vivacité, ce raffinement intellectuels font ressembler un esprit anglais à une sorte de pot à colle. Mais leur ignorance, leur corruption et leur suffisance sont étranges, bien étranges...



Ils sont en tout cas très intéressants, et Daudet, qui a un charme personnel remarquable et est beau comme le jour, fut extrêmement gentil avec moi. J'ai vu aussi Zola à sa maison, et le groupe tout entier est naturellement intensément pessimiste. Daudet m'en donne comme raison, en ce qui le regarde, la tristesse générale de la vie, et sa crainte, par exemple, chaque fois qu'il rentre chez lui, que sa femme et ses enfants soient morts en son absence.

Le lendemain, dans une lettre à W. D. Howells, il reprend le même sujet :

Paris me parle toujours avec ses voix nombreuses, mais au bout d'un mois je sais tout ce qu'il peut dire. J'ai vu pas mal Daudet, Goncourt et Zola, et il n'y a rien pour moi de plus intéressant que les efforts et les tentatives de ce petit groupe avec son intelligence vraiment infernale de l'art, de la forme, de la manière — son intense vie artistique. Ils accomplissent le seul genre de travail que je respecte aujourd'hui ; en dépit de leur pessimisme féroce et de leur manipulation de choses sales, ils sont du moins sérieux et honnêtes. Les flots d'eau de savon tiède qui, sous le nom de romans, sont vomis en Angleterre, me paraissent, par contraste, faire peu d'honneur à notre race. Je vous dis cela à vous, parce que je vous considère comme le grand naturaliste américain. Je ne pense pas que vous alliez assez loin et vous êtes hantés par des fantômes romantiques et une tendance à des vernis factices ; mais vous suivez la bonne route... Lisez la dernière chose de Zola : *La Joie de vivre*. Ce titre est, cela va sans dire, d'une ironie désespérée, mais l'œuvre est admirablement solide et sérieuse...

L'attitude d'Henry James devant le naturalisme et ses fervents adeptes est évidemment singulière, mais elle n'a rien qui puisse déconcerter. Il y a une incompatibilité insurmontable entre James et Zola, ou tel autre réaliste excessif, mais si l'Américain manifeste son aversion, son éloignement pour ces formules d'art et même pour ceux qui les mettent en pratique, on ne trouve chez lui aucune prévention. Avec quel courage il s'efforce d'être équitable : ses confrères français sont « très intéressants » ; ils sont « sérieux et honnêtes », et leurs œuvres sont « solides et



honnêtes ». Son tempérament l'éloigne de sujets semblables, et ses théories d'art sont différentes, mais quelle compréhension il manifeste, avec quelle scrupuleuse impartialité il les juge et les évalue ! En cette année 1884, le 19 juin, il remercie Alphonse Daudet qui lui avait envoyé un exemplaire de *Sapho*. Cette lettre vaut d'être citée tout entière. Outre qu'on y verra avec quelle perfection Henry James écrivait notre langue, elle offre un exemple des plus curieux qui permette de comprendre son attitude :

Mon cher Alphonse Daudet,

J'aurais dû déjà vous remercier de tout le plaisir que vous m'avez fait en m'envoyant *Sapho*. Je vous suis très reconnaissant de cette bonne et amicale pensée, qui s'ajoutera désormais, pour moi, au souvenir du livre. Je n'avais pas attendu l'arrivée de votre volume pour le lire — mais cela m'a donné l'occasion de m'y remettre encore et de tirer un peu au clair les diverses impressions que tant d'admirables pages m'ont laissées. Je n'essaierai pas de vous rapporter ces impressions dans leur plénitude — dans la crainte de ne réussir qu'à déformer ma pensée — tout autant que la vôtre. Un nouveau livre de vous me fait passer par l'esprit une foule de belles idées, que je vous confierais de vive voix — et de grand cœur — si j'avais le bonheur de vous voir plus souvent. Pour le moment, je vous dirai seulement que tout ce qui vient de vous compte, pour moi, comme un grand événement, une jouissance rare et fructueuse. Je vous aime mieux dans certaines pages que dans d'autres, mais vous me charmez, vous m'enlevez toujours, et votre manière me pénètre plus qu'aucune autre. Je trouve dans *Sapho* énormément de vérité et de vie. Ce n'est pas du roman, c'est de l'histoire, et de la plus complète et de la mieux éclairée. Lorsqu'on a fait un livre aussi solide et aussi sérieux que celui-là, on n'a besoin d'être rassuré par personne ; ce n'est donc que pour m'encourager moi-même que je constate dans *Sapho* encore une preuve — à ajouter à celles que vous avez données — de tout ce que le roman peut accomplir comme révélation de la vie et du drôle de mélange que nous sommes. La fille est étudiée avec une patience merveilleuse — c'est un de ces portraits qui épuisent un type. Je vous avouerai que je trouve le jeune homme un peu sacrifié —



comme étude et comme recherche — sa figure me paraissant moins éclairée — en comparaison de celle de la femme — qu'il ne le faudrait pour l'intérêt moral — la valeur tragique. J'aurais voulu que vous nous eussiez fait voir davantage par où il a passé — en matière d'expérience plus personnelle et plus intime encore que les coucheries avec Fanny, en matière de ramollissement de volonté et de relâchement d'âme. En un mot, le drame ne se passe peut-être pas assez dans l'âme et dans la conscience de Jean. C'est à mesure que nous touchons à son caractère même que la situation devient intéressante — et ce caractère, vous me faites l'effet de l'avoir un peu négligé. Vous me direz que voilà un jugement bien anglais, et que nous inventons des abstractions, comme nous disons, afin de nous dispenser de toucher aux grosses réalités. J'estime pourtant qu'il n'y a rien de plus réel, de plus positif, de plus à peindre qu'un caractère ; c'est là qu'on trouve bien la couleur et la forme. Vous l'avez bien prouvé, du reste, dans chacun de vos livres ; et en vous disant que vous avez laissé l'amant de Sapho un peu trop en blanc, ce n'est qu'avec vous-même que je vous compare.

La fin de la lettre est lumineuse : ce sont les caractères qui font les situations intéressantes, c'est là qu'on trouve bien la couleur et la forme, et on se dispense ainsi de toucher aux « grosses réalités », de « manipuler des choses sales ». L'opposition se révèle, le contraste s'établit. L'éloignement ne fera plus que s'accroître pendant les quelques semaines qu'Henry James passe chaque année à Paris. Le désaccord s'exprime avec une vivacité marquée dans une lettre à William James datée du 28 novembre 1889. Henry James est depuis cinq semaines à Paris, où « for the bribe of large lucre », il a traduit, pour un éditeur américain, le nouveau *Tartarin* de Daudet, chez qui il va beaucoup. Il ajoute :

J'ai vu pas mal Bourget, et comme j'ai déjeuné avec Coppée, et deux fois dîné en compagnie de Meilhac, Sarcey, Albert Wolff, Goncourt, Ganderax, Blowitz, etc., vous jugerez que je suis joliment saturé et devrais vous donner mon dernier mot sur *ces gens-ci*. Ce dernier mot n'a plus un grain de soumission ni de mystère : c'est simplement « Chinois, Chinois, Chinois ». Ce sont des man-



darins finis et abrutis et leur Paris est leur céleste Empire. Avec cela, un Paris tel qu'il paraît parfois ! Néanmoins j'y ai pris plaisir, et bien que je sois très fatigué, trop fatigué pour vous écrire convenablement, j'aurai été très délassé par mon séjour ici, et j'ai pris à bord lumière et chaleur pour le noir hiver de Londres.....

Les hommes l'agacent, leur chinoiserie l'irrite, mais la vie parisienne le délasse, l'ambiance le rafraîchît, il y puise et il en emporte de quoi supporter l'existence à Londres. Peut-il y avoir une plus paradoxale contradiction ?

C'est à croire que ce soient les Parisiens qui l'aient dégoûté de Paris. Il n'arrive pas à concilier les deux, ou du moins, il s'obstine à ne voir d'habitants que ceux qui lui déplaisent — et ce sont ceux-là qui l'attirent, ses confrères, qui sont « infernalement » intellectuels, alors qu'il préfère rester du côté des anges, ou ne point s'aventurer aussi loin dans la voie dangereuse. Il y revient tout de même chaque année, et le charme de Paris le captive toujours. Écoutons ce qu'il en dit en 1893, dans une lettre à Mrs Gosse :

Dites-lui en confidence (à Edmund Gosse) qu'il s'attende à ce que Paris recrée en lui toutes les plus fines pulsations de la vie. La ville est douce, ensoleillée, splendide — blonde et dorée, toute prête pour sa venue. Je fais allusion, naturellement, aux séductions spécieuses de son extérieur. Son état est d'une corruption parfumée — mais tout le reste est charmant. Et puis c'est une telle joie, après longue douleur et peine, de retrouver autour de soi les bras d'un climat !

Il me semble que la séduction cesse vite d'agir, pourtant, car, le 1<sup>er</sup> mai suivant, il écrit à Edmund Gosse :

Paris n'est plus possible, à tous points de vue... Il continue à *rengorger* (sic) de soleil et de sauces, sans parler d'autres appels aux sens ni d'autres pièges à la poche.

L'œuvre d'Henry James renferme maintes pages sur Paris. Il en comprenait certains aspects qu'il choisissait, il prenait plaisir à ce qui lui paraissait intéressant de la vie de la grande cité, mais en somme tout cela était superficiel,



vu du dehors, comme dans une maison le visiteur ne voit pas une infinité de détails que l'occupant connaît, même s'il a cessé de les observer. Un artiste américain, qui avait étudié à notre Ecole des Beaux-Arts et habité la France pendant de longues années me disait un jour : « Ce qu'on n'a pas en Amérique, c'est un passé. Tout y est trop neuf, et nous autres aussi nous sommes neufs. Il n'y a rien de plus émouvant pour moi qu'un vestige de rempart romain, ou une ruine de château féodal avec ses vieilles pierres dans les interstices desquelles poussent les fougères et les giroflées. D'être nés au milieu de tout ce passé, vous avez incorporé en vous toute cette antiquité-là. Voilà ce qui nous sépare, voilà où nous ne vous rattraperons pas. » Henry James avait répondu à cet appel du passé, il subissait l'attrait d'une civilisation raffinée et compliquée, mais il venait d'un pays trop neuf. Il décrivait les quais de Paris, les hôtels du faubourg Saint-Germain, les vieilles maisons pittoresques, les jardins silencieux que nul passant des rues ne soupçonne, il était sensible au *genius loci*, il se plaisait à vivre dans cette atmosphère chargée de passé, mais il y était venu trop tard, et il ne parvint pas à s'y enraciner, malgré une transplantation volontaire et obstinée. Après la mort de son père, en 1883, il se fixa définitivement en Angleterre, et resta plus de vingt ans sans retourner aux Etats-Unis. Il avait rompu tous les liens qui auraient pu le retenir là-bas, dit Mr Edmund Gosse, qui ajoute :

Par ce moyen, Henry James, dans un sens particulier, devint un sans-foyer, *a homeless man*, car on continua à le considérer comme un étranger, à Londres, tandis qu'il parut avoir perdu son droit de cité aux Etats-Unis. C'est à quelque temps de là que le colonel Higginson, patriote à l'esprit caustique, rétorqua à quelqu'un qui qualifiait Henry James de cosmopolite : « Pas même, car un cosmopolite se sent chez lui dans son pays. » Bien que superficiellement enclin à rechercher la compagnie, sa situation rendait James essentiellement isolé et solitaire : bien que ses



livres fussent nombreux et grandement admirés, les histoires de la littérature contemporaine les ignoraient également, qu'elles fussent anglaises ou américaines. Le dilemme était sans issue. Henry James était tout aussi nettement déterminé à ne pas renoncer au privilège de sa naissance américaine qu'à ne pas résider aux Etats-Unis. Chaque année nouvelle de son exil, par conséquent, soulignait le fait de sa séparation de tous les autres Anglo-Saxons, et, dans le monde des lettres, il dut subir le sort singulier d'être un sans-patrie (1).

Curieuse existence de déraciné, point capital pour l'étude de ses œuvres. Elles y prennent un caractère spécial, qui nous échappe et que verra peut-être clairement la postérité. Mais ce sans-patrie fut profondément bouleversé par la guerre ; il apparut transfiguré. Tout ce qu'il avait pris de languide et de mélancolique, depuis quelques années, se dissipa. Tout de suite, il interpréta le cauchemar et lui donna son sens véritable. Il perçut nettement que par la folie « de deux infâmes autocrates » la civilisation était plongée « dans un abîme de sang et de ténèbres ». Il se trouvait alors dans sa maison de Rye, sur la côte de la Manche, et il y resta jusqu'à la fin de septembre,

écoutant les canons allemands qui tonnaient par delà le détroit, tandis que l'avance de l'ennemi à travers ces belles contrées qu'il connaissait et aimait tant le remplissait d'angoisse. Parfois il grimpa jusqu'aux bastions de sa petite ville, et son regard franchissait le marais, et les dunes, et la mer, jusqu'au mirage des falaises de la Flandre française, visibles quand l'atmosphère se clarifiait. L'angoisse de son exécution devint presque le hurlement de quelque animal, d'un lion qui traînerait dans la forêt un javelot à son flanc, lorsque les Allemands bombardèrent la cathédrale de Reims. Par delà la mer, vers le sud-est, il s'imaginait apercevoir le reflet de l'incendie. Manger, boire, parler, marcher, penser, dormir, veiller, vivre, respirer, tout pour lui était la guerre. Ses amis s'inquiétèrent ; la tension dépassait ce qu'était capable d'endurer sa puissance d'émotion, toute transfigurée qu'elle fût (2).

(1) Edmund Gosse : *Henry James*, « London Mercury », avril 1920.

(2) Edmund Gosse : *Henry James*, « London Mercury », mai 1920.



Les lettres qu'il écrivit à cette époque ont quelque chose de passionné et de saisissant, un accent tout nouveau qui prouve jusqu'à quel point Henry James est bouleversé.

Il fut le porte-parole de ceux qui éprouvèrent les mêmes émotions que lui, mais dont l'expression ne s'élevait pas à la hauteur du moment. A tous ceux qui l'écoutèrent dans ces jour-là, il dut sembler qu'il donnait ce qui nous manquait à tous — la voix. Il y avait là un son de trompette qu'on n'entendit nulle part ailleurs et qui seul s'éleva à la hauteur de la vérité. Ce fut alors comme si le fardeau des années avait glissé de ses épaules ; il vécut la vie de ceux qui agissaient et souffraient — surtout des jeunes qui agissaient et souffraient le plus. Sa vigueur spirituelle supportait une tension qui s'augmentait de tout le poids de son imagination vertigineuse, et l'heure vint où son endurance physique céda. Il mourut, résolument confiant en la victoire, qui était encore si lointaine.

C'est ainsi que s'exprime Mr Percy Lubbock dans la courte préface à la huitième tranche des lettres, ces dernières lettres, étonnantes et prodigieuses, qu'il faut lire pour comprendre ce qu'un « homeless », ce qu'un « sans-patrie » peut ressentir devant un événement, devant un crime qu'aucun sentiment patriotique ne lui enjoint de réprover. Ce qu'il a souffert dans son âme, je l'ai constaté au cours d'une conversation que j'eus avec lui, à l'automne de 1915, et je ne sais aucun de ceux qui ont souffert directement de la guerre, dans leur personne, dans leurs et dans leurs biens, qui ait été possédé d'une émotion aussi totale. De tout son être, il était avec ceux qui luttèrent contre le barbare agresseur ; dans tout son être il souffrait des blessures, des morts, des ruines ; de toute son âme, il abominait le crime allemand ; de toute sa haute intelligence, il prévoyait la victoire de la liberté pacifique sur les forces d'asservissement et de meurtre, et se confiait à la justice finale rétributive. Il me parla de Reims, de nos villes détruites, de nos villages ravagés, de nos campagnes dévastées, de nos soldats qui défendaient



cette France dont il ressentait toute la douleur. Je vois encore l'expression de son beau visage, j'entends l'accent ému de sa voix, et sa fierté de me parler en français de la France. Bientôt, par un geste devenu, hélas, trop habituel, sa main droite se glissa sous son gilet et je le vis qui contenait les battements de son cœur. Comme il déplora ses soixante-douze ans et sa santé débile qui ne lui permettaient pas de risquer le voyage en France ! Henry James se sentait une patrie malgré tout ; ce déraciné ne voulut point être un « neutre », et il obtint sa naturalisation britannique le 26 juillet 1915.

La dernière de ses lettres est du 13 novembre. Dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 décembre, il eut une syncope et ne quitta plus son lit. Le 1<sup>er</sup> janvier il reçut l'Ordre du Mérite, la plus haute récompense qui puisse être accordée à un citoyen britannique. Il mourut deux mois plus tard, sans avoir eu la joie de voir les Etats-Unis se joindre aux Alliés, mais conservant l'inébranlable certitude de la victoire de sa nouvelle patrie, et de la France qu'il avait aimée plus que jamais en ces derniers mois de sa vie.

HENRY-D. DAVRAY.

## AU HÉROS INCONNU

---

Au mois de novembre dernier, en une émouvante cérémonie, les habitants de Paris et de Londres ont glorifié le « héros inconnu ». Journaux quotidiens, périodiques illustrés des deux nations ont décrit avec minutie la genèse de cette pensée et les péripéties de sa réalisation. Dès les premiers jours de novembre, les gouvernements britannique et français avaient décidé de choisir, parmi les morts du champ de bataille demeurés anonymes, le corps de l'un d'eux et de l'inhumer en grande pompe dans le lieu le plus sacré de la nation, où reposent les grands hommes : en France, au Panthéon ; en Angleterre, dans l'abbaye de Westminster ; toutefois, sur le vœu émis à la Chambre française par la commission des finances, la sépulture définitive, plus belle encore, fut l'Arc de Triomphe, et non le Panthéon.

Sur l'immensité du champ de bataille on préleva les corps inconnus. Leur nombre dut être réduit à huit, car l'autorité chargée d'exhumer le neuvième dans un secteur n'y put réussir, les morts français y ayant tous été identifiés. Puis, on confia au sort le choix de l'unique élu. Ce fut à Verdun. Un jeune soldat de la classe 1919, frère d'un disparu, déposa pieusement un bouquet de fleurs sur l'un des huit cercueils pour signifier son arrêt.

Et le héros inconnu, transporté en grande solennité à Paris, au milieu de l'émotion générale, dort maintenant sous l'Arc de Triomphe son dernier sommeil glorieux. En Angle-



terre, des cérémonies analogues ont consacré le soldat britannique relevé sur les champs de bataille de France.

Notre intention n'est point d'évoquer ces journées solennelles — qu'on lise les récits des journaux (1), — mais de caractériser les notions communes qui ont inspiré aux deux pays cet acte, et de les rattacher à quelques nécessités profondes et éternelles de l'âme humaine.

## §

Pensée noble et touchante, que de transformer le corps matériel d'un soldat ignoré en un symbole idéal de l'héroïsme national, en l'image de la foule combattante tombée pour la défense de la patrie! Devant cette tombe anonyme, toutes les familles affligées de France et d'Angleterre peuvent reconnaître leurs propres disparus ; en ce corps symbolique, les nations, à qui tant de deuils ont assuré la victoire, communient comme en un corps divin.

Quels que soient ceux qui conçurent les premiers ce symbole, il semble certain qu'ils l'ont trouvé, non tant par le travail de leur réflexion consciente, que par une inspiration subite de leur émotion patriotique. C'est parce qu'ils ont obéi à des sentiments affectifs et inconscients et non point à une pensée claire et rationnelle, qu'ils ont réussi à émouvoir les deux peuples, à les grouper sans désaccord en cet élan unanime. Et c'est pourquoi ce symbole revêt des apparences qui sont celles de divers états affectifs et mystiques communs à l'homme, hors du temps et de l'espace.

## §

Ce guerrier inconnu est devenu l'incarnation de l'héroïsme national. *Le symbole* est en effet une extériorisation concrète et conventionnelle, visuelle et tangible, d'un élément immatériel, idée ou émotion.

Il y a symbolisme, dit Sully-Prudhomme, quand la perception

(1) Voir spécialement les quotidiens du 1<sup>er</sup> au 12 novembre ; *L'illustration*, 13 novembre (Hanotaux) ; 20 novembre, p. 362 sq. (à Paris) ; p. 379 sq. (à Londres), etc.

sensible est liée à l'objet à titre de signe naturel ou conventionnel, sans qu'il existe rien de commun entre l'objet et la perception sensible, sinon l'existence.

Jadis, on admettait que le symbole est un produit conscient et volontaire de la pensée humaine et qu'il n'est point instinctif à celle-ci.

Jamais l'homme en possession d'une idée claire, dit Renan, ne s'est amusé à la revêtir de symboles ; c'est le plus souvent à la suite d'une longue réflexion, et par l'impossibilité où est l'esprit humain de se résigner à l'incertitude, qu'on cherche des idées sous les vieilles images mystiques dont le sens s'est perdu.

On voulait prouver que l'art, celui des enfants, des primitifs anciens ou modernes, n'a pas commencé par le symbolisme, mais qu'il l'a insinué à la longue dans des formes conçues antérieurement pour d'autres buts. Certes, le symbole est souvent tardif, et quantité de thèmes n'y parviennent qu'avec le temps, sous l'effet d'une pensée subtile et réfléchie. Partout, chez les anciens comme chez les primitifs actuels, des nombres, des assemblages divers de lignes, triangles, cercles, croix, qui n'avaient point ce sens originel, sont devenus des symboles mystiques. Dans l'art chrétien, les exemples sont nombreux de motifs qui ont subi cette évolution par l'exégèse ecclésiastique : la déviation de l'axe au chevet des églises a une cause accidentelle, topographique, — M. de Lasteyrie l'a prouvé, — mais elle a fini par représenter la tête inclinée de Jésus sur sa croix.

## §

On admet aujourd'hui que le symbolisme est un processus instinctif de la pensée humaine ; c'est en particulier le mérite de la psychanalyse d'avoir mis ce fait en évidence. Dans tous les états mentaux, quels que soient le temps, l'espace, le milieu social, où l'affectivité prédomine sur la raison, où l'émotion l'impulsion ne sont point réfrénées par le contrôle rationnel, mais se donnent plus ou moins essor, apparaît le symbolisme. Il est un caractère commun



de tous ces stades psychiques, que l'on a pu apparenter pour d'autres raisons encore, ceux des enfants, des « primitifs » de tous temps, anciens, « sauvages », classes populaires, des poètes, des mystiques et des croyants, des rêveurs de la rêverie éveillée ou du sommeil, des névrosés, des aliénés... Tous sont d'ardents symbolistes, alors que l'homme plus évolué, en qui la pensée rationnelle, la réflexion l'emportent sur l'imagination et l'émotion, en diffère par l'abandon progressif du symbolisme psychologique, par une pensée abstraite dépouillée de cette forme analogique et de cette projection matérielle (1).

Le rêveur à tous les degrés, l'extatique voit partout des symboles (2), car, dans cet état de moindre effort où la pénible réflexion se relâche au profit des images qui se succèdent dans notre esprit comme elles se suivent devant un spectateur passif sur l'écran d'un cinématographe, l'adulte retrouve la richesse, la fantaisie exubérante de l'imagination enfantine et primitive.

Nos rêveries sont plus jeunes que nous ; elles gardent une fraîcheur et une naïveté que n'a plus notre pensée réfléchie... On a depuis longtemps signalé le caractère primitif des conceptions du poète... Le poète n'a pas besoin de remonter si loin pour retrouver cet état d'esprit. Il lui suffit de revenir, comme nous y revenons dans toutes nos rêveries, aux façons de penser de l'enfance (3).

Le sommeil tisse le rêve de symboles, que les psychologues

(1) Sur la pensée symbolique primitive, cf. les travaux de la psychanalyse, entre autres Silberer, *Über die Symbolbildung*. Jahrb. d. psychoanal. Forsch., III, 2. Les travaux de l'école psychanalytique sur le symbolisme dans le rêve, l'hystérie, le mythe, etc., sont très nombreux, et nous n'avons pas la prétention de les énumérer ici. On consultera pour plus de détails les références données par : M. G. Berguer, *Psychologie religieuse, revue et bibliographie générale*, Genève, 1914 (travaux antérieurs à 1914) ; id., *Quelques traits de la vie de Jésus, au point de vue psychologique et psychanalytique*, 1920, p. XXII sq. Schultz, *Zeitschr. f. angewand. Psychol.*, XVI, 1, 2, 1920, p. 94. Dans une autre voie, sur la genèse du symbolisme, Recéjac, *Le fait moral et le fait social*, Rev. phil., 1916, 81, p. 555 sq., *Les débuts symboliques de la pensée humaine* ; O. Karmin, *Prolégomènes à l'étude du symbolisme maçonnique*, Berne, 1919, etc.

(2) Voir par ex. Lauvrière, *Edgar Poe*, 1904, p. 328 sq., 333.

(3) Souriau, *La Rêverie esthétique*, 1906, p. 11.



et surtout les psychanalystes recherchent et scrutent attentivement, car ils y voient les principes explicateurs de maintes activités humaines, tels les mythes, les croyances (1). Dans les états qui libèrent davantage encore le subconscient, même constatation, par exemple dans ceux de l'hypnose ; M. Jules Bois, en étudiant « l'esthétique des esprits », soit des médiums dessinateurs, a eu raison d'insister sur le caractère symbolique de leurs œuvres, d'y reconnaître un élément primitif de rêve, et de l'apparenter à la tendance de divers artistes contemporains, épris de symbolisme (2).

Par comparaison avec l'art subconscient, certains phénomènes esthétiques de ce temps, l'école symboliste, par exemple, seront mieux compris... Il m'a été donné de fréquenter également des médiums dessinateurs, graveurs et peintres, et les artistes symbolistes et mystiques, et j'ai été frappé des ressemblances dans la méthode et les résultats.

Ceux qui s'adonnent aux funestes jouissances des excitants et recherchent les paradis artificiels de l'alcool, de la morphine, de l'opium, libèrent aussi leur imagination et se plongent dans un rêve éveillé ; ils connaissent les mêmes visions symboliques, et ils revêtent d'apparences matérielles leurs pensées cachées et leurs émotions. Pour Thomas de Quincey les réalités se présentent toujours en tant que symboles, et ce sont par exemple ses dames de douleur, *Mater lacrymarum*, *Mater suspiriorum*, *Mater tenebra-*

(1) Cf. les travaux précédemment cités, entre autres : Rank, *Die Symboldichtung im Wecktraum und ihre Wiederkehr im mythischen Denken*, Jahrb. d. psychoan-Forsch., IV, 1912 ; Silberer, *Über die Symbolbildung*, ibid., III, 2 ; id., *Symbolik des Erwachens und Schwellensymbolik überhaupt*, ibid., III, 2 ; Maeder, *Die Symbolik in den Legenden, Märchen, Gebrauchen und Träumen*, Psychol. Neur. Woch., X, 1908 ; Regis et Hesnard, *La psychoanalyse*, 1914, p. 103 sq. ; Stekel, *Die Sprache des Traumes*, 1911 ; Krauss, *Symbolik der Träume*, 1881 ; Havelock Ellis, *Le Monde des rêves*, trad. de Lautrec (2<sup>e</sup> éd.), p. 142 sq., 186 sq. ; Le symbolisme dans les rêves, p. 205, etc.

(2) Jules Bois, *Le Miracle moderne*, 1907, p. 155 sq. Quelques principes de l'esthétique dite des esprits, p. 162 sq. Les prétendus esprits, pères de l'art symbolique et mystique contemporain ; p. 152 sq. Les souvenirs automatiques et l'école symboliste, p. 141, 143, etc.



*rum* (1). Il retrouve le langage primitif de la pensée humaine.

Or je vis dans mon rêve, qui traduisait tout en son langage, que les hautes portes qui étaient placées au bout des immenses avenues de ténèbres se déroulant devant moi, et qui étaient restées ouvertes jusqu'ici, me barraient enfin la retraite ; elles étaient fermées et tendues de crêpe funéraire (2).

C'est l'image de sa vie consacrée à l'opium et ravagée par la drogue. Jusqu'à ce moment, la maladie n'était pas incurable ; mais à cette vision, le poète comprend qu'il n'a plus d'issue, que le retour en arrière, dans la voie normale, lui est devenu impossible. Pour le névrosé, et pour le dément, toute vague analogie devient prétexte à symbole, le moindre geste, la moindre forme ; avant l'école de Freud, qui en fait un de ses « leitmotive », Lombroso a insisté sur ce trait qui unit pour lui ces états pathologiques à ceux du poète (3). Gérard de Nerval, qui eut ses moments de démence avérée, a analysé avec beaucoup de sagacité son propre cas :

Le langage de mes compagnons avait des tours mystérieux dont je comprenais le sens ; les objets sans forme et sans vie se prêtaient eux-mêmes aux calculs de mon esprit... En ce moment, un ouvrier de grande taille passa sur la place où le combat venait d'avoir lieu ; il portait sur l'épaule gauche un enfant vêtu d'une robe couleur d'hyacinthe. Je m'imaginai que c'était saint Christophe portant le Christ (4).

Un délirant explique les visions symboliques qui l'obsèdent :

Tantôt je voyais une main qui écrivait, lorsqu'il était urgent

(1) Arède Barine, *Revue des Deux Mondes*, 1896, 138, p. 370 sq.

(2) Arède Barine, *Revue des Deux Mondes*, 1896, 138, p. 345.

(3) Cf. Antheaume et Dromard, *Poésie et folie*, p. 526 sq., *Le symbolisme* ; Laurent, *La Poésie décadente devant la science psychiatrique* ; H. Flournoy, *Symbolisme en psychopathologie et quelques remarques sur le symbolisme dans l'hystérie*, *Arch. de psychol.*, 1919 ; Regis et Hesnard, *La Psychoanalyse*, 1914, p. 246 sq., etc.

(4) Gérard de Nerval, *Aurélia*.

que j'écrivisse dans la journée ; tantôt je voyais un lion ou un tigre, ou une volée de pigeons, ou de corbeaux, ou un ou plusieurs serpents... enfin d'autres milliers d'objets dont la signification paraissait avoir, à ce que je croyais, un rapport direct avec ce que je pensais ou devais faire dans le courant de la journée (1).

Les poèmes, les récits en prose que se plaisent à écrire les dégénérés et les aliénés, leurs dessins et leurs sculptures sont avant tout des symboles, un langage figuré. Mais il en est de même dans les classes inférieures d'une société, proches parentes de ces divers états imaginatifs, car l'homme du peuple est un primitif vivant dans une civilisation plus évoluée, et il perpétue l'enfance de l'individu, comme celle de l'humanité historique.

Usages, coutumes, croyances et préjugés se présentent dans les basses classes sociales comme ils se présentent chez les peuples moins civilisés, quelquefois barbares ou primitifs. Ils nous rappellent l'enfance de l'humanité, et quelquefois l'enfance de l'individu (2).

C'est là un rapprochement qui a été souvent fait par Lubbock, Lombroso et d'autres auteurs.

Le peuple, dit Lubbock, n'est qu'un grand sauvage perdu dans le sein de la civilisation. Le groupe formé par les basses classes sociales est un groupe dont la civilisation au point de vue psychologique et matériel se trouve dans un état qui rappelle celui des populations primitives...

Nous ne voulons point insister sur ces analogies entre des états mentaux en apparence différents, mais en réalité étroitement unis entre eux par le mécanisme psychologique, qui tous ont une propension marquée à extérioriser pensées et émotions dans des images matérielles, des symboles. Ils croient que « tout n'est ici-bas que symboles et que songes » (Renan) ; ils passent dans ce monde « à travers des forêts de symboles » (Baudelaire).

(1) Dr. Moreau, *Du Haschich*, 1845, p. 274.

(2) Niceforo, *Les Classes pauvres*, 1905, p. 141.



## §

Car l'homme, instinctivement, matérialise sa pensée et ses sentiments, les projette au dehors de lui en des apparences visuelles et tangibles. Ce n'est qu'avec les progrès de la raison, de la réflexion, qu'il passe de l'imagination concrète à la pensée abstraite dégagée de ce support. Toujours la pensée concrète précède l'abstraction, dans l'histoire de l'individu comme dans celle de l'humanité ; elle prédomine de nos jours encore dans les stades les moins évolués, ceux que nous venons de rappeler. L'enfant s'intéresse aux formes sensibles avant de s'intéresser aux idées ; le langage populaire traduit de préférence par des termes concrets des idées abstraites : corrompre devient « graisser la patte » ; le faible d'esprit « a une araignée au plafond » ; et celui qui s'éveille « secoue ses puces ». En passant de nouveau en revue les états mentaux précédemment énumérés, nous constaterions toujours cette préférence pour la pensée matérielle, chez les primitifs anciens et modernes, le poète, l'artiste, le rêveur à tous les degrés, le névrosé, l'aliéné. Si la marche de l'évolution progressive dirige la pensée du matériel au spirituel, à l'abstraction, dans tous les états émotifs, et dans ceux qui sont parfois des régressions, il y a retour à la pensée concrète des débuts. Les théories freudiennes le constatent chez les névrosés, qui transforment un fait spirituel en un fait d'ordre matériel et qui transposent inconsciemment un problème moral en une maladie corporelle, en un geste, en un tic (1).

## §

Il nous suffit d'avoir constaté cette universalité de la pensée symbolique et sa prédominance dans les états émotifs. Nous comprenons alors mieux pourquoi le symbole du « héros inconnu » a rencontré un tel succès auprès d'une

(1) Ferenczi, *Introjektion und Ubertragung, eine psychologische Studie*, Jahrb., 1910 ; Pfister, *Die psychoanalytische Methode* (index, s. v. Projektion) ; Morel, *Essai sur l'introversion mystique*, 1918 ; G. Berguer, *Quelques traits de la vie de Jésus*, 1920, p. 204 sq.

nation entière, unie en une même ferveur patriotique. Car ce ne sont pas les pensées rationnelles qui meuvent les hommes et font vibrer l'âme d'un peuple, mais bien les émotions et les sentiments.

## §

A cette propension naturelle au symbolisme s'ajoute l'attrait qu'exerce sur chacun de nous *le mystère, l'inconnu*, et tout spécialement sur les esprits émotifs. Combien nombreux les rites et les croyances populaires qui ont précisément pour fondement ce caractère de mystère, d'indéterminé ! L'homme ancien et moderne n'attribue-t-il pas une vertu spéciale aux langues tombées en désuétude et devenues incompréhensibles au vulgaire ? En Chaldée, la langue de la magie est la vieille langue accadienne :

Il semble même, dit M. Lenormant, que l'idée de la vertu propre et surnaturelle inhérente aux mots de cette langue avait grandi à mesure que son emploi comme idiome parlé était tombé en désuétude, et qu'elle était devenue pour les prêtres une langue morte exclusivement religieuse, pour la masse un grimoire inintelligible (1).

Les bouddhistes chantent leurs offices en sanscrit, qu'ils ne comprennent pas et auquel pour cette raison ils attribuent une vertu mystique. Et l'Eglise chrétienne reste attachée au latin. Dans l'imagerie sacrée, ce sont aussi des formes étranges dont le sens est caché aux fidèles, afin qu'elles soient vraiment efficaces ; il en est ainsi dans l'Egypte antique (2), sur les defixiones romaines (3), et dans l'ornementation de tribus américaines (4), où l'artiste obscurcit à dessein la signification intentionnelle pour la rendre moins accessible aux yeux du profane. Que d'amulettes de tous temps, de formules talismaniques, dont la principale,

(1) Lenormant, *La Magie chez les Chaldéens*, p. 241.

(2) *Rev. de l'hist. des religions*, 1888, XVIII, p. 65.

(3) *Ibid.*, 1898, XXXVI, p. 159, référ.

(4) Boas, *The decorative art of the North american Indians*, *Popular Science Monthly*, 1903 ; cf. *L'Anthropologie*, 1904, 15, p. 449.



même l'unique vertu, réside dans l'ignorance de leur composition (1)!

Certes, il faut, pour que le combattant glorieux symbolise efficacement les héroïsmes de la France en guerre, qu'il demeure anonyme ; alors non seulement chaque défunt ignoré, mais chaque guerrier, quel qu'il soit, peut être reconnu en lui. Plus le symbole est vague, plus grand est le nombre d'adeptes qu'il groupe autour de lui. Mais il est vraisemblable que cet élément de mystère, souligné par les pratiques qui ont dirigé le choix de l'élu, a contribué à intensifier l'émotion populaire.

§

Quel fut ce guerrier inconnu ? nous ne le saurons jamais, et c'est là son attrait mystique, sa possibilité d'idéalisation. Peut-être était-il laid, disgracieux ; peut-être dans sa vie antérieure était-il peu recommandable de caractère et de mœurs ; peut-être même marchait-il à l'ennemi contre son gré, et tomba-t-il la rage au cœur. Qu'importe ! Il n'est plus un individu déterminé, avec son mélange de qualités et de défauts. Il est le guerrier abstrait tombé pour la patrie. Et l'imagination populaire peut dès lors le revêtir de toute beauté, de toute pureté, de toute noblesse. Il ressemble maintenant à ces gisants sculptés sur les dalles funéraires du XIII<sup>e</sup> siècle. Le défunt qu'elles recouvrent a pu être laid, vieux, méchant ; son effigie n'en porte pas trace ; elle lui confère une beauté sereine, une jeunesse éternelle, une dignité surhumaine. Comme l'artiste du XIII<sup>e</sup> siècle, le peuple de 1920 modèle suivant ce prototype idéal l'effigie de celui qui est tombé pour lui.

Par sa personnalité supérieure, ses qualités de courage, sa vertu, celui-ci est prêt à devenir un de ces héros auxquels les anciens adressaient leur culte (2), un de ces

(1) Bellucci, *Rivista di psicologia applicata*, IV, 1908 ; id., *I vivi ed i morti nell'ultima guerra d'Italia*, 1920, p. 18.

(2) Saglio-Pottier, *Dict. des Antiquités*, s. v. Héros ; P. Foucart, mémoire sur le culte des héros en Grèce, *Comptes rendus Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, 1917, p. 137.

« dieux inconnus » qu'ils adoraient à côté de leurs divinités nettement personnifiées, le « dieu inconnu », l'« *agnostos theos* », dont saint Paul voyait l'autel se dresser à Athènes (1) :

Celui que vous honorez sans le connaître... Il a fait naître d'un seul sang tout le genre humain... Car c'est par lui que nous avons la vie... (2)

Le héros inconnu est prêt pour la divinisation. Je ne serais pas étonné que, dans un avenir plus ou moins rapproché, alors que le temps aura un peu obscurci la genèse de ce symbole et le choix de ce corps, il ne devienne l'objet de la vénération populaire, d'un culte plus ou moins avoué, et qu'il ne fasse, comme tant d'êtres surnaturels, des miracles. Il prendra place dans l'innombrable armée des dieux et des saints que la croyance et le mysticisme humains ont créés en tous temps et en tous pays.

## §

A Westminster, avant de descendre dans la fosse creusée jusqu'au sol vierge de l'abbaye le corps du guerrier inconnu, on y déposa, suivant une pratique millénaire (3), quelques pincées de terre. « *Sit tibi terra levis!* » Mais cette terre est celle de France, rapportée du champ de bataille ; c'est la terre que le héros a baignée de son sang, sur laquelle il est tombé, et qui devient le symbole de son héroïsme (4). Pieuse pensée, pensée mystique, qui trouve de nombreuses analogies dans les croyances populaires de tous les temps. La terre qui touche le mort acquiert de puissantes vertus ; païens, chrétiens, musulmans la prennent au tombeau vénéré et s'en servent comme remèdes, comme talismans.

(1) Norden, *Agnostos Theos, Untersuchungen zur Formengeschichte religiöser Rede*, 1913 ; Weinreich, *De dis ignotis observationes selectæ*, 1914, Rev. arch., 1913, I, p. 428.

(2) *Actes*, XVII, 22 sq.

(3) *Anthologie grecque*, trad. Jacobs, 1863, I, p. 212, n° 554 ; p. 224, n° 632 ; II, p. 246, n° 235 ; Pascal, *Sit tibi terra levis*, *Symbolae litterariae in honorem Julii de Petra*, Naples, 1911 ; *L'Anthropologie*, 1919, XXIX, p. 147, référ.

(4) *Journal de Genève*, 17 novembre 1920.



Dans la guerre de 1914-18 les mères françaises envoient à leurs enfants, dans les tranchées, la terre prélevée sur la tombe de leurs ancêtres (1). M. Bellucci a relevé pendant cette guerre divers emplois mystiques de la terre funèbre, et tout spécialement de celle qui a été prise sur les champs de bataille, sanctifiée par l'héroïsme des combattants. Une réclame italienne en proclame les vertus : « La terre ensanglantée des champs de bataille apporte fortune, richesse, félicité. Talisman unique et merveilleux, tout puissant, que chacun doit posséder (2). »

## §

A Londres, à 11 heures du matin, le 11 novembre, au moment précis où le roi découvrait à Whitehall le cercueil du héros anonyme, avant qu'il ne fût transporté à Westminster, *un grand silence* s'étendit sur tout le monde britannique.

C'est à ce moment que devaient être observées les deux minutes de silence dans tout l'empire. Minutes émouvantes. Partout, en ce même instant, tout s'arrête, trains, bateaux, trafic de toute espèce ; chacun s'immobilise et se recueille. Devant cette foule immense, figée pour un instant et qui communie dans une même pensée, on éprouve vraiment une émotion unique, on vit un moment d'une rare grandeur. C'est l'âme de toute une nation qui se manifeste subitement à vous, et avec laquelle on se trouve mis en présence. Puis, tandis que les hommes se recouvrent, que les véhicules se remettent en mouvement, et que la vie reprend, là-bas, à Whitehall, le cortège funèbre se remet en marche, et le roi l'accompagne... (3)

Déjà, en 1918, lors de la conclusion de l'armistice, Londres avait pendant un pareil instant solennel interrompu sa vie affairée, et tout était demeuré immobile et muet en un pieux recueillement.

Le peuple entier veut, par cette illusion de mort apparente,

(1) *Rev. des ét. anciennes*, 1915, p. 281 ; *L'Anthropologie*, 1916, p. 250.

(2) Bellucci, *I vivi ed i morti nell' ultima guerra d'Italia*, 1920, p. 22 sq.

(3) *Journal de Genève*, 17 novembre 1920.

s'identifier à celui qui représente ses aspirations idéales, qui l'incarne, qui le divinise en quelque sorte. Et l'émotion populaire a retrouvé une antique conception, que rappellent divers mythes, diverses légendes. Ceux-ci établissent une relation constante entre les phénomènes de la vie sociale et naturelle, et la vie d'un être surnaturel ou divin. A sa naissance et à sa mort, tout est momentanément arrêté (1). Qu'on lise, par exemple, le récit de la naissance du Bouddha :

Toutes les fleurs entr'ouvrant leurs calices ne s'épanouissaient pas. Dans les étangs, les lotus bleus, jaunes, rouges et blancs, entr'ouvrant leurs boutons, ne fleurissaient pas. Tous les vents apaisés ne soufflaient pas. Toutes les rivières et les ruisseaux arrêtés ne coulaient pas. La lune, le soleil, les chars célestes, les planètes, la foule des étoiles restaient sans mouvement. Les cris des corneilles, des hiboux, des vautours, des loups et des chacals avaient cessé, et les sons les plus agréables étaient entendus... Tous les travaux des hommes étaient interrompus... Tous les carrefours, les places, les rues, les marchés, unis comme la paume de la main, brillaient tous couverts de fleurs...

Même suspension à la mort de Bouddha.

Dans le grand millier de trois mille régions du monde, tout ce qu'il y a de flammes dans le grand enfer, toutes ces flammes, par la puissance du Bouddha, s'apaisèrent, cessèrent de briller, de brûler, de transpercer, de faire souffrir... Tous les êtres qui peuplaient l'enfer, en cet instant, à ce moment précis, par la puissance de Bouddha, obtinrent du soulagement. Tous les êtres nés parmi les animaux, tous les êtres doux et utiles cessèrent de souffrir... Tous les êtres donc, à ce moment précis, sur le champ, sentirent du soulagement dans leur corps, et dans leur esprit, leurs incessantes souffrances furent interrompues ; ils éprouvèrent du bien-être et un parfait contentement de cœur.

A l'heure de la naissance de Jésus, dit l'Évangile arménien de l'Enfance, la terre est stupéfiée :

Il (Joseph) aperçut autour de lui les éléments qui demeuraient engourdis et hébétés ; les vents de l'air, devenus immobiles,

(1) Cf. entre autres, Saintyves, *Deux thèmes de la Passion*, Rev. arch., 1917, I, p. 248 sq. Le thème des ténèbres et l'effroi des éléments.





avaient suspendu leur cours ; les oiseaux et les volatiles avaient arrêté leur essor. Et, regardant à terre, il vit une jarre nouvellement fabriquée ; près de là se trouvait un potier qui avait pétri de l'argile, faisant le geste de joindre en l'air ses deux mains qui ne se rapprochaient pas. Il vit aussi des troupeaux que l'on conduisait ; ils n'avançaient, ni ne marchaient, ni ne paissaient. Ainsi, à l'heure de l'enfantement de la Vierge Sainte, tous les éléments demeuraient comme figés dans leur attitude.

Le poète contemporain retrouve cette vieille pensée, lorsqu'il décrit la relation sympathique qui unit le monde à Satan, la souffrance que tous deux éprouvent en même temps, le repos dont l'univers jouit quand le damné s'endort :

... la terre eut un répit.  
 La lave folle aux flancs de l'Etna s'assoupit.  
 Le fouet oublia l'âne, et l'ours, las de ses courses,  
 Vint boire avec la biche à la clarté des sources...  
 La plante qu'étouffait le roc se dégagea ;  
 Les mouches qui pendaient aux toiles d'araignées  
 S'envolèrent, de vie et d'aurore baignées ;  
 Le poids se souleva des reins du portefaix ;  
 Le vent s'arrêta court sur les flots stupéfaits,  
 Et fit grâce, et laissa rentrer la barque au havre.  
 L'enfant mort, dont la mère embrassait le cadavre,  
 Rouvrant les yeux, reprit le sein en souriant.  
 Satan dormait...

(V. Hugo, *La fin de Satan*).

Nous comprenons mieux cette pensée dans ce qu'elle a d'éternel, en évoquant les faits récents. Aujourd'hui, comme dans les légendes, le peuple arrêta complètement sa vie sociale ; dans les rues, les passants demeurèrent immobiles, au lieu où chacun se trouvait, dans l'occupation à laquelle chacun se livrait ; et, pour reprendre les termes de l'Évangile de l'Enfance, à l'heure de la venue de la paix mondiale, comme jadis à la naissance du libérateur divin, à l'heure de l'ensevelissement du héros symbolique, comme jadis à la mort des dieux, « tous les éléments demeurèrent figés dans leur attitude ». Car le héros inconnu, symbole de

l'héroïsme d'une nation, en arrive à personnifier le monde entier, la vie sociale, la vie naturelle, et les vicissitudes de celles-ci sont liées à son corps glorieux.

## §

Ces quelques notes forment un petit chapitre à ajouter à l'histoire de la *recrudescence des sentiments mystiques que la guerre a exacerbés*. Ce n'est point par la raison que l'homme se laisse conduire, mais par les sentiments ; ce sont eux qui sont les vrais mobiles de ses actions, et qui, en temps de trouble social, prennent une immense prépondérance. Comte, Spencer l'ont jadis répété, avant que des auteurs contemporains, témoins des faits récents, n'aient vu en ceux-ci l'éclatante confirmation de cette vérité. M. Pareto y insiste à chaque instant (1). M. Le Bon en fait le thème préféré de ses ouvrages (2).

Les plus importants des événements, ceux qui ont dominé la destinée des peuples et leurs civilisations, émanèrent de facteurs psychologiques inconscients, que l'érudit prétend interpréter sans savoir en pénétrer les causes. Ce n'est pas du rationnel, mais de l'irrationnel que les grands événements sont nés... Le rationnel crée la science, l'irrationnel conduit l'histoire (3)... Les forces mystiques possèdent un pouvoir créateur immense. Elles ont édifié de grandes civilisations et fait surgir du néant les merveilles de l'art que les générations admireront toujours (4)...

Les éléments rationnels jouent un rôle peu important dans l'origine des conflits qui remplissent l'histoire... Les forces effectives, mystiques et collectives, qui sont les moteurs des grands conflits (5)... La logique rationnelle est sans puissance contre les impulsions effectives, mystiques et collectives qui inspirent nos actions (6).

(1) Pareto, *Traité de sociologie générale*, trad. Boven, I, 1917, p. 165 sq., n° 283 sq. ; II, p. 785.

(2) Ex. *Hier et demain*, 1918, p. 13 sq. ; Les forces mystiques ; Id., *Premières conséquences de la guerre*, 1916 ; Id., *la Psychologie politique et la défense sociale*, 1910, etc.

(3) Id., *la Psychologie politique et la défense sociale*, 1910, p. 141.

(4) Id., *Hier et demain*, p. 13.

(5) *Ibid.*, p. 37.

(6) Id., *Premières conséquences de la guerre*, p. 303.



Même noté chez d'autres auteurs : « Un long commerce avec la nation en armes m'a prouvé combien les facteurs abstraits et intellectualisés sont peu de chose en regard des facteurs affectifs », dit M. le docteur Dide (1), adepte de la thèse de M. Le Bon (2). Ne faut-il pas accorder une grande part à ces facteurs mystiques dans la genèse du conflit (3) ? Pendant ces années terribles, nous avons vu s'évanouir l'esprit critique au profit des sentiments (4). Nous avons vu fleurir des superstitions de toutes sortes, revivre des croyances oubliées, reparaître des prophéties étranges, s'effectuer des miracles, et les armées des belligérants utiliser les vieux talismans dont se servaient leurs ancêtres les plus éloignés. Les érudits ont fait une ample moisson de tels faits, à laquelle nous renvoyons (5). La genèse du « héros inconnu » est une des dernières poussées de cette pensée mystique, de cette émergence du subconscient.

## §

Mais, favorisée par la mentalité de guerre, elle répond bien aussi à l'état général des esprits contemporains. De toute part, il semble que l'on s'insurge contre la pensée claire et rationnelle, au profit des poussées sourdes de notre émotivité, de nos impulsions irréflechies, de notre

(1) Dide, *Les Emotions et la guerre*, 1918, p. 208 ; genèse mystique de la guerre, p. 160 sq. L'égoïsme collectif allemand psychopathique.

(2) *Ibid.*, p. 175.

(3) Le Bon, *Premières conséquences de la guerre*, p. 123 sq. *Les influences religieuses pendant la guerre*, p. 24 sq. Les illusions rationalistes, etc.

(4) *Ibid.*, p. 82 sq.

(5) Parmi l'abondante littérature, citons : Deonna, *la Recrudescence des superstitions en temps de guerre et les statues à clous*, l'Anthropologie, 1916, p. 243 sq. ; Id., *la Croyance au trèfle à quatre feuilles*, Pages d'Art, Genève, 1917, p. 187 sq. ; Dauzat, *Légendes, prophéties et superstitions de la guerre*, 1920 ; Bellucci, *I chiodi nell'etnografia antica e contemporanea*, 1919 ; Id., *Folklore di guerra*, 1920 ; Id., *I vivi ed i morti nell'ultima guerra d'Italia*, 1920 ; Gemelli, *Le Superstizioni dei soldati in guerra*, Rivista di filosofia neo-scolastica, avril 1917 ; G. Apollinaire, *Contribution à l'étude des superstitions et du folklore du front*, Mercure de France, 1917, p. 650 sq. ; Bächtold, *Deutscher Soldatenbrauch und Soldatenglaube*, 1917, p. 42, références ; Dide, *les Emotions et la guerre*, 1918, p. 218, le Sentiment religieux, etc.

subconscient, de l'intuition, quels que soient les mots divers qui caractérisent une même tendance, le désir de réagir contre la raison. La philosophie bergsonienne veut connaître l'univers, non point par l'intelligence, mais par l'intuition, « cette espèce de sympathie intellectuelle par laquelle on se transporte à l'intérieur d'un objet pour coïncider avec ce qu'il a d'unique, et par conséquent d'inexprimable (Bergson) ». Elle veut « revivre l'existence du personnage qui nous occupe, coïncider avec elle, en être non plus un spectateur mais un acteur » et l'on parvient ainsi, dit M. Benda, à une connaissance de la vie qui est « vécue plutôt que représentée, jouée plutôt que pensée ». Des historiens contemporains réclament une conception subjectiviste de l'histoire ; ils pensent que l'intuition seule permet de se faire une idée précise des événements passés (1), et ils retrouvent ainsi la vieille notion romantique des Thierry, des Michelet, pour qui l'homme « qui compare le monde et son cœur » retrouve « la vraie vie historique » (Michelet) ; pour qui « le cœur ému a la seconde vue, voit mille choses invisibles au peuple indifférent » (id.). En esthétique, la théorie de l'« Einfühlung » allemande, inaugurée par Lipps et développée par de nombreux adeptes, exalte cette union mystique avec les choses, en dehors de toute préoccupation intellectuelle, et M. Lalo la qualifie justement de « nouveau sentimentalisme esthétique » (2). Dans la critique littéraire, dit M. Benda, il faut maintenant « s'installer dans l'intérieur de l'âme à étudier, revivre les sentiments, et non pas les revivre pour ensuite s'élever au-dessus d'eux, les définir et les juger, mais les revivre et s'en tenir là, pour s'enfermer dans une union mystique avec l'âme en question, en repoussant formellement tout effort de jugement ou de classement qui déforme la réalité. Ce sont ces unions de tête de nos écrivains en

(1) Berr, *la Synthèse en histoire*, 1911, p. 234 sq.

(2) Lalo, *le Nouveau sentimentalisme esthétique*, Rev. phil., 1908, 66, p. 441 sq.



vogue avec l'âme de Villon, de Pascal, de Beethoven, de Michel-Ange, de Tolstoï, de saint Augustin, simples états de cœur, simples actes d'amour, qui se prétendent, pour cette raison, la vraie critique, la seule critique (1)... » Préfaçant « le Baladin du Monde occidental », M. M. Bourgeois s'exprime dans la langue du jour : « Ainsi, délaissant à jamais l'attitude toujours extérieure de la littérature critique ou descriptive, Synge, par une intuition centrale, se plaça d'emblée au cœur de la vie irlandaise (2). » En psychologie, on ne parle plus que de subconscient, d'inconscient. L'école de Freud cherche dans toute action humaine l'expression de nos pensées subconscientes et parvient à ne voir partout que le reflet de cette vie sourde qui échappe à notre pensée claire, mais qui émerge en diverses circonstances à notre insu, et que décèle la psychanalyse. La raison est bannie, la réflexion n'existe plus. Il semble que le monde ne soit plus peuplé que de somnambules, et qu'il se repose sur ce mol oreiller de l'intuition mystique, de la croyance irraisonnée. M. Julien Benda, déjà cité, s'insurge contre cette tendance actuelle qui se fait jour dans tous les domaines de la pensée, et qui lui paraît contraire aux traditions de l'esprit français, logique et clair (3). Cet état d'esprit, associé au mysticisme que soulève tout trouble social, et à celui qui sommeille en toute âme humaine dans ses couches les plus profondes, explique, pensons-nous, la genèse des faits irrationnels dont nous avons été les témoins durant ces dernières années, et, entre autres, la faveur qu'a rencontrée la conception symbolique du guerrier inconnu.

## §

Eux aussi, les artistes ont voulu glorifier les morts et, au Salon de 1920, en ont offert au public l'image idéalisée (4). « Aux héros inconnus, aux morts ignorés », ainsi

(1) Benda, *les Sentiments de Critias*, 1917, pp. 134, 135, 175.

(2) *Le Baladin du Monde occidental*, éd. Sirène, 1918.

(3) Benda, *les Sentiments de Critias*, 1917 ; Id., *Belphégor*, 1918.

(4) Bouyer, *Trois monuments aux morts de la guerre*, Rev. de l'Art ancien et moderne, XXXVIII, 1920, p. 175 sq.



s'intitule le monument de M. Henry Bouchard, qui en a reçu la commande pour le Panthéon (1). Le mort anonyme est étendu sur le socle, dans un repos qui rappelle celui des gisants du moyen âge. Deux femmes, le Souvenir et la Gloire, le surmontent et semblent veiller sur lui. Vivant dans la mémoire du peuple, le héros inconnu sera toujours présent à ses yeux dans ce temple de la gloire nationale.

N'est-il pas curieux que l'artiste ait eu recours à des prototypes très anciens, dont l'imitation paraît flagrante ? Songeant à donner quelque attribut au Souvenir, il le cherche dans la plastique de la Grèce archaïque, et même dans celle de l'Assyrie. Cette petite figure que le Souvenir tient dans sa main gauche, et qui est une Victoire ailée, est la sœur de la Victoire que le sculpteur Archermos de Chios taillait dans la première moitié du vi<sup>e</sup> siècle avant notre ère pour l'île de Délos (2). Elle en conserve l'attitude caractéristique, celle de la course agenouillée que montrent de nombreuses divinités ailées archaïques, et qui est en réalité une convention pour le vol rapide. Elle en possède les quatre ailes et les ailerons aux pieds. Elle a la draperie collante et la chevelure savamment bouclée des Corés du vi<sup>e</sup> siècle (3). La Niké d'Archermos, par son type même, par ses deux paires d'ailes recroquevillées à leurs extrémités, relève de l'art oriental, et, dit M. Radet, est une transposition hellénique de la déesse asiatique dompteuse des animaux, l'« Artémis persique » (4). Dès lors, M. Bouchard, consciemment ou non, accentue ce caractère oriental en donnant à sa Victoire quelques détails purement assyriens. Les quatre ailes s'étalent amples et larges, comme dans les démons ailés de l'Assyrie, dont elles sont un attribut carac-

(1) *Ibid.*, p. 176 sq., fig.

(2) Cf. la reconstitution de M. Studniczka, Springer, *Handbuch der Kunstgeschichte*, I, 8<sup>e</sup> éd., 1907, p. 154, fig. 303 ; *Kunstgeschichte in Bildern*, I, *Das Altertum, Griechische Skulptur*, par Winter, 1912, p. 207, fig., etc.

(3) S. Reinach, *Répertoire de la statuaire*, II, p. 389 sq. ; IV, p. 239 sq.

(4) Radet, *L'invention du type archaïque de la Niké volante*, Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres, 1908, p. 221 sq. ; id., *Cybèle, essai sur les transformations plastiques d'un type divin*, 1909.



téristique, et le geste de la petite Victoire, qui tient dans la main droite tendue un objet ovale, est le geste rituel des génies assyriens qui dirigent vers l'arbre sacré un objet fusiforme, pomme de pin, ou inflorescence du palmier mâle (1). Gestes et attributs sont trop particuliers pour ne procéder que d'une simple coïncidence. Le génie aux quatre ailes, dans l'attitude de la course, et le geste du bras tenant le fruit du palmier, sont précisément associés sur quelques monuments, entre autres sur les broderies qui décorent le manteau d'un roi assyrien (2). Si la Victoire d'Archerinos est la plus ancienne de ce type que nous connaissons en Grèce, comme le pensent les archéologues, elle inspire à quelque vingt six siècles de distance la plus récente de nos Victoires.

La figure féminine de la Gloire, debout à côté du Souvenir, évoque aussi quelques images de la statuaire grecque archaïque. Ce sont ces femmes dont un voile cache le haut de la tête, s'enroule autour du cou, et ne laisse paraître qu'un visage serein et sévère, que l'art du v<sup>e</sup> siècle a créées sans doute pour les tombes, et qui se perpétuent au iv<sup>e</sup> siècle, plus tard encore (3). La disposition spéciale de la draperie, qui tombe comme un châle des deux côtés, ses plis réguliers et secs, tout est traité comme par le sculpteur des Corés du vi<sup>e</sup> siècle grec (4). Et le long fourreau qui enserre le corps et dont les plis descendent verticaux jusqu'aux pieds n'est pas sans analogie avec celui des statues féminines en péplos dorien, aux plis réguliers comme les cannelures d'une colonne, que l'art grec a aimées dans la première moitié du v<sup>e</sup> siècle (5).

(1) Ex. Perrot, *Histoire de l'Art*, II, p. 64, fig. 8; 109, fig. 29; 308, fig. 124; 503, fig. 256; Goblet d'Alviella, *La Migration des symboles*, 1891, pp. 174-175, fig. 63-64.

(2) Perrot, *op. cit.*, p. 771, fig. 443.

(3) Collignon, *Les Statues funéraires*, p. 115 sq. 162 sq.; Heuzey, *Recherches sur les figures de femmes voilées dans l'art grec*, *Monuments grecs*, 1874, n<sup>o</sup> 5, p. 16; Reinach, *Recueil de têtes antiques*, pl. 257 (dite Zingarella), p. 209, etc.

(4) Ex. Lechat, *Au Musée de l'Acropole d'Athènes*, 1903, p. 153, fig. 9; 163, fig. 13; 186, fig. 19; 184, fig. 17.

(5) Ex. Joubin, *Sculpture grecque*, 1901, p. 161 sq.; Loewy, *Die griech. Plastik*, 1911, pl. 28 sq.



Si la conception de la petite Victoire ailée trahit un emprunt manifeste, les autres analogies que nous venons de signaler peuvent n'être que de simples coïncidences, et être déterminées, chez l'artiste contemporain comme chez l'artiste antique, par le même désir de simplicité idéale et de sobriété dans la draperie, de calme dans l'attitude du corps humain.

M. R. Bouyer dit du *Pugiliste* de M. Landowski, exposé au Salon de 1920 : « Très antique en son actualité, on perçoit dans son art le désir constant de retremper la plastique aux ondes primitives et toujours vives de la source grecque (1). » Si bien qu'en cette œuvre le sculpteur a retrouvé involontairement un type de pugiliste grec qui paraît sur une monnaie de Colophon, comme l'a prouvé M. Picard, Directeur de l'École française d'Athènes (2). Mais dans son projet de bouclier pour les fêtes de la Victoire et du cinquantenaire de la République (3) le même artiste s'inspire résolument de l'antiquité. La disposition des scènes sur le disque rappelle, on l'a remarqué avec raison, celle des vieux boucliers homérique et hésiodique qui narrent, eux aussi, en de multiples images, des scènes de guerre et de paix (4). Les reliefs du projet de M. Landowski sont modernes par leurs sujets — constitution de la République en 1789 et faits saillants du peuple français jusqu'à l'heure actuelle, — mais les trois femmes debout au centre du bouclier, qui sont la Liberté, l'Égalité, la Fraternité, sont directement inspirées de l'art grec, et, vêtues du peplos dorien cher à la première moitié du v<sup>e</sup> siècle, elles imitent à peu de chose près le fameux relief des Charites, œuvre du premier quart du v<sup>e</sup> siècle, faussement attribué par les anciens eux-mêmes au philosophe Socrate (5).

(1) *Rev. de l'Art. ancien et moderne*, 1920, p. 181.

(2) *Ibid.*, 1920, XXXVII, p. 310, Picard, A propos du pugiliste de Landowski.

(3) *L'Illustration*, 20 novembre 1920, p. 374, fig.

(4) Sur ces boucliers et les monuments apparentés de l'antiquité, *Le trésor des Fins d'Annecy*, *Rev. arch.*, 1920, I, p. 138 sq.

(5) Roscher, *Lexikon der griech. und römisch. Mythol.*, s. v. Chariten, p. 881; Lechat, *Sculpture attique*, p. 463 sq.; Bruckmann, *Denkmaeler d. griech. und röm. Skulptur*, pl. 654.



Coïncidences, parce que les tendances se ressemblent et, cherchant le caractère idéal, synthétique, nécessitent mêmes types et mêmes procédés; imitation, parce que les artistes d'aujourd'hui aiment à retremper leur inspiration dans l'art antique. Les deux voies coexistent de nos jours comme à toute époque et dans toutes les activités humaines. Il serait aisé d'en donner de multiples exemples. A chaque instant, dans l'art actuel, peinture, sculpture, décoration, on constate l'imitation voulue de motifs, de procédés techniques propres à des arts antérieurs très divers, grec, assyrien, égyptien, même aux arts primitifs de l'enfant et du nègre, comme aussi des rencontres matérielles et spirituelles involontaires. Mais ce serait traiter un autre sujet que d'aborder cet intéressant problème, et nous devons clore ici ces quelques pages consacrées au héros inconnu.

W. DEONNA.

# LE BOUCHER DE VERDUN

(Suite <sup>1</sup>)

—

X

Un soleil printanier baignait le jardin d'une grâce délicate, quand, à dix heures, le lendemain matin, je me retrouvai auprès de Juliette. L'air était rose et parfumé. Des touffes de violettes parsemaient les mousses et un buisson de lilas offrait les gestes flexibles de ses grappes étoilées. La Meuse brillait doucement entre les arceaux du feuillage neuf.

— Savez-vous, mademoiselle, ce que me disait hier en vous quittant mon ami, le baron von Werthau ?

— Que vous disait-il ?

— Que charmante comme vous l'êtes, vous lui paraissiez vraiment mal habillée, et il m'en faisait de vifs reproches.

Juliette rougit jusqu'à la racine de ses jolis cheveux, puis répliqua vivement :

— Que voulez-vous ? En venant en vacances, j'avais apporté trois malles de vêtements : vos pillards les ont enlevées.

— Je m'en doutais, dis-je. Voulez-vous me faire un plaisir, mademoiselle Juliette, un très grand plaisir ?

— Lequel ?

— Celui d'accepter que je vous en restitue l'équivalent.

Juliette Rossignol demeura quelques instants silencieuse, plissant son petit front, réfléchissant. Puis elle répondit :

(1) Voy. *Mercur de France*, nos 540, 541, 542 et 543. Copyright 1921 by Louis Dumur.



— J'accepterais volontiers que vous me fassiez rendre mes malles, et je vous en serais même reconnaissante.

— Mais je ne sais où elles sont !... Ecoutez, fis-je, vous devriez venir avec moi jusqu'au garde-meuble de Dun. Si vous n'y trouvez rien qui vous convienne, nous irions à Sedan ou à Charleville.

— Avec vous ?...

— Pourquoi pas ? Je vous emmènerais en automobile. Nouveau silence. Juliette décidément était très perplexe. Elle parut cependant envisager sans esprit de refus cette proposition, car elle reprit :

— C'est que je ne puis me montrer ainsi au dehors. Il faudra que je me repeigne.

— Je vous le défends bien ! protestai-je. Abandonnez maintenant cette comédie. Mademoiselle Juliette Rossignol, de la Comédie-Française, n'a plus rien à craindre, protégée qu'elle est dorénavant par un officier prussien. Celui qui se risquerait à lui manquer de respect passerait en conseil de guerre.

Cette déclaration parut l'impressionner fortement.

— Dans ce cas, dit-elle, dans ce cas... je n'ai plus d'objection fondamentale...

Mais tout à coup je la vis se troubler ; ses traits s'altérèrent et des pleurs gonflèrent ses paupières.

— Oh ! monsieur, fit-elle sanglotant presque, il y a une chose qu'il faut avant tout que vous obteniez...

— Quoi donc ? demandai-je interloqué.

— Il faut... je vous le demande... je vous en supplie... il faut que vous obteniez, pour moi et pour ma pauvre tante... la dispense de la visite.

Elle prononça ces derniers mots honteusement, tout bas.

— Comment, m'écriai-je indigné, vous subissez la visite sanitaire ?

— Oui, avoua-t-elle... et même ma malheureuse tante, malgré son âge... C'est l'ordre de la Kommandantur.

— Oh ! c'est infâme ! éclatai-je, bouleversé plus que je ne

voulais le paraître. Soyez tranquille, je vais vous délivrer de ce supplice. N'y pensez plus, ce n'est plus qu'un mauvais rêve. Et si vous vouliez, si vous vouliez... ajoutai-je sans oser achever. Vous savez que tous vos désirs sont d'avance satisfaits.

Elle me prit la main, la serra, essuya ses larmes, sourit, et je vis dans ce geste muet et dans ce sourire mouillé le gage de mon prochain bonheur.

Dès l'après-midi je vins la chercher dans une voiture de l'Etat-major pour la conduire au garde-meuble. Elle arriva légère et un peu tremblante, et je sentis sa taille vaciller sur mon bras quand je l'aidai à franchir le marche-pied. Les Lormeau nous regardèrent partir avec un certain effarement.

Tout le long de la grande rue de Dun, la stupéfaction ne fut pas moindre. Ebahis et intrigués, les gens voyaient passer cette jolie fille inconnue, dont la mise simple ne restreignait ni la distinction, ni le chic, se demandant qui elle était et d'où elle venait. Au casino du Grand Cerf, nous fûmes, pour les officiers aux fenêtres, l'objet d'une vive curiosité. Devant la mairie, le poste présenta les armes. Je friais à part moi et me sentais de magnifique humeur.

Nous visitâmes le garde-meuble, passablement dégarni depuis que je l'avais vu la première fois, mais où il restait encore beaucoup de choses. Par une fortune extraordinaire, Juliette y retrouva ses malles, ce qui la combla de joie. Elle crut reconnaître aussi quelques-uns des meubles des Lormeau, sans en être toutefois bien sûre. Je m'engageai fastueusement à remeubler toute la maison. Il n'y avait qu'à prendre, et Juliette n'avait qu'à commander. Nous revînmes de cette petite expédition très animés et pleins de projets.

Il s'agissait toutefois de convaincre M<sup>me</sup> Lormeau, ce qui ne fut pas facile. Aux premiers mots qui lui en furent touchés, la vieille Française se rebiffa, ne voulant rien entendre, protestant noblement qu'elle ne recevrait rien d'un Allemand, pas même ce qui lui appartenait ; et le père



Lormeau, renchérissant sur elle, déclara, la barbiche plus agitée que jamais, qu'il mettrait plutôt le feu à sa maison que de devoir quelque chose à un « Boche ». Ces braves gens, sachant qu'ils n'avaient rien à redouter de moi, ne lésinaient point; on le voit, sur leurs expressions.

— Laissez-moi faire, dit Juliette.

Je ne sais ce qu'elle leur dit, mais, le soir, tout était arrangé; les vieux ne faisaient plus de difficultés, et il fut convenu que nous retournerions le lendemain au garde-meuble, où M<sup>me</sup> Lormeau nous accompagnerait.

C'est ce qui eut lieu, avec cette différence que la récalcitrante M<sup>me</sup> Lormeau s'étant refusée énergiquement à monter en automobile, nous dûmes aller à pied, ce qui, comme bien on pense, ne manqua pas de soulever une curiosité plus grande encore que la veille.

Ce furent des exclamations et des larmes, quand cette bonne M<sup>me</sup> Lormeau reconnut effectivement un certain nombre de ses meubles rangés, étiquetés et classés dans le magasin de l'armée. Elle put ainsi identifier un beau buffet lorrain de salle à manger, un bahut en chêne sculpté, un mobilier complet de salon, plusieurs canapés et fauteuils, un lit Louis XVI, une batterie de cuisine, des tapis, des vases, des flambeaux. Beaucoup d'objets, toutefois, avaient disparu : elle chercha vainement un secrétaire de bois des îles, souvenir de famille, et ne put retrouver l'ameublement de la chambre de son fils Pierre. Les registres consultés nous apprirent que les pièces manquantes avaient pris le chemin de l'Allemagne. J'engageai vivement M<sup>me</sup> Lormeau à les remplacer et à se servir à son gré; elle ne voulut rien savoir, s'obstinant à ne reprendre que ce qui était à elle. Le tout fut chargé sur des camions militaires et le remménagement fut opéré en quelques heures.

Fort content de ces heureuses circonstances, sans lesquelles il m'eût peut-être été malcommode de faire entendre raison aux scrupules bizarres de mes hôtes français, je complétais mon œuvre par une visite au sieur Moral, lieute-



nant de police, qui m'accorda, bien entendu, tout ce que je voulus et raya *illico* de ses listes ignominieuses les noms de la « femme Lormeau » et de la « fille Rossignol ». Enfin, pendant que j'y étais, je passai chez le sergent Flachsmann, au bureau des logements, pour lui donner l'ordre de faire déguerpir au plus tôt les deux escogriffes qui occupaient encore des chambres au premier étage de la maison Lormeau et de considérer celle-ci comme désormais soustraite à toute réquisition, l'appartement qui m'y était réservé devant seul être laissé à mon usage.

La semaine qui suivit fut sans doute la plus délicieuse de ma vie. Jour après jour, heure après heure, je faisais des progrès remarquables dans la conquête des bonnes grâces de Juliette et de ce que j'osais espérer être son cœur. Car, si je l'aimais, je prétendais aussi qu'elle m'aimât. Et tout me donnait à penser qu'elle m'aimait en effet. Aussi, plein du désir de goûter longuement la saveur de ces enivrants préliminaires, n'éprouvais-je pas l'impatience d'en parcourir trop hâtivement les divers stades, tant l'événement si souhaité, pour merveilleux qu'il fût, paraissait désormais infaillible.

Oh ! le frissonnement divin du bras coulé autour de la taillée ployante, l'émoi prodigieux du premier baiser posé doucement sur le satin de la joue, la volupté inouïe du premier baiser sur la bouche, celle plus inouïe encore du second, celle du troisième, prolongé davantage, lentement appuyé, lèvres frémissantes et paupières closes !... Je ne m'essayerai pas, en fussé-je capable, à décrire de pareils étourdissements, que chacun peut aisément imaginer, s'il a l'âme allemande, nourrie d'idéal, sensuelle et mystique à la fois, et s'il a jamais rêvé tenir entre ses bras une de ces Françaises hallucinantes, délire et torture de notre race... Schopenhauer, cet ennemi déclaré de la femme, n'avait sans doute jamais respiré le parfum rare et capiteux d'une de ces exquises fleurs de France, ni surtout connu l'ensorcellement, plus subtil encore, d'une actrice d'un théâtre de



Paris, incarnation suprême qui représente, pour nous autres Germains, l'essence même de l'Éternel Féminin !...

Ces premières expressions d'amour s'échangeaient au jardin, par ces belles journées du printemps nouveau, tandis que nous étions agréablement bercés par la lointaine musique des canons et l'amollissante langueur des arbres en floraison. Parfois nous entrions chez moi, pour choisir un livre ou prendre le thé. Elle me récitait des vers ou me lisait une page. Moments incomparables !... Mais elle n'aimait pas à s'attarder trop longtemps dans ma chambre : la présence du grand lit Empire l'inquiétait, et Juliette ne voulait pas se donner encore. Je respectais avec une extrême délicatesse son affolant caprice. Son heure serait mon heure !...

Blanche ou rose, en robes exquises à la mode de 1914, corsage lâche très ouvert, bras noyés de mousseline, jupe souple à volants tombant sur le cou de pied chaussé de blanc, Juliette, l'ombrelle de faille à la main ou le chapeau-touque à aigrette sur ses cheveux à chignon bas, devenait extraordinaire de grâce, d'éclat et de séduction. Je n'avais, je crois, jamais vu de femme si jolie ; certes, aucune de celles que j'avais pu remarquer à Stenay ne lui était comparable, et Blanche Desserey n'était qu'une petite pensionnaire insignifiante auprès d'elle. Comme disait son cher Molière dans je ne sais plus quelle pièce, « elle brillait de mille attrait, et ce n'était qu'agrément et que charmes que toute sa personne ». On eût dit que, retrouvant avec ses toilettes et la liberté de ses allures l'élément naturel de sa vie, elle semblât chaque jour plus belle encore que la veille, chaque jour parée davantage de gaieté, de fraîcheur, de jeunesse et d'esprit. Il ne lui manquait que des bijoux. L'infortunée n'avait rien sur la peau, pas même une bague. Je n'osai pas lui demander si elle en possédait, mais je me promis de lui en offrir aussitôt qu'il serait séant de le faire, sans paraître vouloir forcer la faveur du destin.

D'autres largesses plus immédiatement indiquées solli-



citaient d'ailleurs ma générosité. Le jour où une magnifique pièce de bœuf, livrée par le service des subsistances, fit son apparition dans la cuisine des Lormeau, accompagnée d'une manne pleine de farine, d'œufs, de beurre, de sucre, de café et d'épices, ce fut un événement sensationnel. Juliette en manifesta sa satisfaction par une véritable crise de joie. Le régime végétarien, agrémenté de quelques rares conserves américaines, prenait fin. On vit désormais sur la table des Lormeau du mouton, du veau, du lard, du jambon et jusqu'à du poulet. Je trouvais cependant fort discourtois de n'y être jamais invité. Juliette me fit comprendre qu'elle avait déjà eu beaucoup de mal à faire accepter aux deux vieillards cette amélioration de leur ordinaire. Pour m'en récompenser, elle vint à plusieurs reprises dîner avec moi dans ma chambre. Ces jours-là, Schmutz se distinguait et l'on faisait venir ce qu'il y avait de mieux du Grand Cerf.

Transformée, la maison avait pris un aspect des plus confortables. Le premier étage, débarrassé de ses intrus, avait été rendu tout entier à M. et M<sup>me</sup> Lormeau. Juliette occupait toujours sa chambre du bas, donnant comme la mienne de plain-pied sur le jardin. Remeublée et disposée avec goût par la jeune comédienne, c'était maintenant le coquet sanctuaire où, comme dans une loge, Célimène attifait artistement sa beauté. Je n'avais pas encore été admis à y pénétrer, mais j'en connaissais le nouvel aménagement, grâce au précieux pertuis qui continuait à faire mes délices et dont je ne lui avais pas révélé le secret. C'était la chambre de Juliette qui avait notamment bénéficié du joli lit Louis XVI, et je me demandais non sans émoi lequel, du lit Empire ou du lit Louis XVI, verrait se consommer mon bonheur.

Je me rendais généralement à Stenay pour la journée, mais, autant que me le permettait mon service actuellement peu chargé, je ne manquais pas de revenir à Dun dans l'après-midi pour pousser et activer ma cour auprès de ma



Française adorée, dans l'attente fiévreuse du grand soir. Le casino de la Krausestrasse me voyait donc moins souvent et ne se doutait guère que j'étais occupé à m'y ménager une rentrée triomphale. Le général Schmidt von Knobelsdorf préparait mystérieusement de nouvelles opérations. Retombé dans une de ses périodes de dépression, le Kronprinz menait une vie épouvantable, courant de fille en fille et d'orgie en orgie, lâchant tout pour filer à Charleville ou à son Parc-aux-Cerfs de Presles, d'où il nous revenait complètement abruti. On le voyait alors rôder, l'œil avachi et la nuque ballante, dans les rues de Stenay, répétant aux vieilles gens : « Allons, allons, vous redeviendrez Français ! » ou jetant des sous aux gamins qui se bousculaient autour de sa dégainée princière en criant : « Ohé ! Gugusse ! » tandis que Max von Kubitz considérait avec intérêt leurs petits culs sautillants. Quant au baron von Werthau, tout à fait remis de sa légère biessure, il m'adressait, lorsque je le rencontrais, un geste sympathique, un sourire entendu, et me demandait :

— Eh bien ? eh bien ? ça marche-t-il ?... Quand est-ce que vous nous l'amenez ?

Elle portait, ce soir-là, une délicieuse toilette en crêpe de Chine vert d'eau. Ses cheveux coiffés bas baignaient de leurs ondes soyeuses les fines conques de ses oreilles. Le pur et mobile ovale de son visage ravissant s'ombrail de cils, s'illuminait de regards, se creusait de fossettes, se fleurissait de sourires rosés et malicieux. Nous venions d'achever un friand dîner au champagne, où nous avions fait fête à un merveilleux canard à la rouennaise, chef-d'œuvre de la patronne du Grand Cerf, et nous savourions un excellent café où Schmutz avait mis toute sa science récemment acquise en France.

— C'est un crime, se récriait Juliette, de se régaler de si bonnes choses quand tant de gens en France souffrent de la faim !

— Rassurez-vous, dis-je, on ne meurt pas de faim en France, et à en juger sur des renseignements qu'on peut tenir pour certains, vos chers compatriotes se nourrissent même fort copieusement. Quant à vos soldats, nous en savons quelque chose : ils se gobergent.

— Je pense à nos malheureuses populations occupées.

— Bah ! fis-je, c'est la guerre ! D'ailleurs, si cela peut vous rasséréner, charmante Juliette, sachez qu'en Allemagne on n'en mène pas plus large. Félicitons-nous seulement, ma divine, d'être parmi les privilégiés. Puisqu'il existe encore des canards, il faut bien que quelqu'un les mange. Pourquoi ne serait-ce pas nous ?

— Allons, dit-elle en riant, je vois bien que vous êtes un monstre d'égoïsme !

— Du moment que vous me permettez de le partager avec vous, répliquai-je galamment, voilà un égoïsme dont j'accepte avec joie le reproche.

Nous sortîmes dans le jardin. Le ciel encore tout rose du couchant répandait autour des feuillages assombris une lumière mauve. L'air était tiède et doux comme l'haleine d'un soir d'été. Indistinctes et lourdes, les phalènes frangeaient le crépuscule de leur vol velouté. Les lilas énervés épanchaient leur fragrance.

Nous marchions mollement, enlacés, les chairs proches.

— Autrefois, disait Juliette, ce jardin était plein de fleurs. Il n'y a plus aujourd'hui que celles qui poussent toutes seules.

— Demain, dis-je, si vous voulez me cueillir de vos mains une salade plantée et arrosée par vous, ce légume vaudra pour moi toutes les fleurs.

— Vous aurez une romaine, fit-elle énigmatiquement.

Nous allions vers la Meuse dont le cours encore débordé s'épandait largement sur les prés de l'autre rive. L'eau lente scintillait de reflets violets, se marbrait de plaques rubescentes. Assis sur un banc moisi de mousse, pressés l'un contre l'autre et la main dans la main, nous contemplions,



le cœur plein de poésie, le paysage étale que caricaturait à droite la grimace noire d'une villa brûlée et que gonflait devant nous le coteau nu de Cléry portant comme une tache verruqueuse le petit bois de la Croix de France. La rivière aux teintes changeantes, ardoisée, grise, jaune, amarante, selon les jeux du ciel et de la nuit tombante, s'écoulait imperceptiblement avec une indolence de lac. Nous vîmes flotter un cheval comme une outre énorme. Des formes ligneuses passaient. De grosses bulles émergeaient, s'irisaient et crevaient. Une odeur équivoque et fade émanait languissamment des eaux.

Progressivement le couchant s'éteignait, ne portant plus qu'une ligne cramoisie sur laquelle s'allumaient les premières étoiles. Mais un autre couchant naissait en même temps dans le sud, envahissant et incendiant l'horizon à mesure que le premier s'évanouissait et que la nuit s'affirmait. Pourpré, vermillonné, s'avivant jusqu'à l'écarlate, irradiant en aurore australe de grandes lueurs roses, vertes, blanches, il semblait encore plus beau et plus somptueux que celui de la nature. C'était le halo des canons de Verdun.

— Quel spectacle ! m'écriai-je.

— Oui, quel spectacle ! fit Juliette en écho, sans qu'il fût discernable si son accent était admiratif ou triste.

— On eût dit qu'un lointain orage roucoulait là-bas, se mariant ici au grésillement des grillons et au frôlement des insectes nocturnes. Mon bras emprisonnait étroitement la taille chaude et souple de Juliette ; ma main venait s'appuyer ouverte sur son petit sein dur, dont mes doigts, à travers la soie du corsage, buvaient en frissonnant le modelé voluptueux. D'une pression souvent renouvelée j'attirais plus près de moi encore ce buste enivrant, et ma bouche ardemment posée sur le cou, les lèvres et jusque sur la gorge s'affolait de contact et se soulait de vertige.

— Juliette ! murmurais-je, Juliette !... M'aimez-vous ?...

— Oui, faisait-elle d'une voix sibylline.



Nous quittâmes le bord de l'eau pour remonter vers la maison, dont le comble se bombait obscurément dans les feuillages. Ma chambre était vivement éclairée, la sienne plus doucement et d'une clarté bleue. Nous nous perdîmes sous le lacis des branches et dans le dédale des hautes plantes potagères. Je la sentais qui s'abandonnait de plus en plus à mes étreintes.

Nous nous assîmes de nouveau, cette fois sous les lilas. De grands pans de ciel luisants et brûlants d'étoiles se suspendaient aux cimes des arbres. Comme une escarboucle, Régulus jetait au méridien l'éclat de ses feux rouges; la merveilleuse topaze d'Arcturus resplendissait à l'est; on voyait rayonner le saphir de Véga, le brillant de Capella, les deux roses des Gémeaux; et c'étaient le collier de Cassiopée, le coffret de la Grande-Ourse, la rivière du Cygne, le pur diamant de l'Épi de la Vierge. Mais à tous ces bijoux célestes s'égalaienent les seuls bijoux dont se parait Juliette, ses yeux qui flamboyaient étrangement comme des onyx, tandis que sur la bordure de l'ouest le doux miroir en croissant de Vénus réfléchissait une lumière lunaire.

J'éteignis ces yeux sous mes baisers; j'enveloppai de gestes fous ce corps de jeune fée, dont la robe vert d'eau, sous la luminosité astrale, était devenue bleu sombre.

— Juliette! Juliette!... soupirais-je avec délices.

Et tout à coup le chant d'un rossignol s'éleva dans la nuit de printemps. Suave et mélodieuse, la voix filait sur un ton de syrinx de longues notes d'amour, s'attardant, transposant, précipitant son rythme musical, partant et repartant dans des modulations infinies, tantôt pénétrante et douce comme un son de chanterelle, tantôt rapide, vibrante, s'envolant et s'éparpillant en trilles aigus de petite flûte. Tout le jardin semblait frissonner d'extase aux accents du virtuose inspiré. Dans l'émoi de la nature captivée le chant divin montait, jaillissait, s'exaltait, lançait ses vocalises, distribuait ses arpèges, distillait ses phases expressives, suspendait ses points d'orgue. On eût dit que ce chant s'eni-



vrait de lui-même, tant il frémissait de passion, défaillait de spasmes éperdus, éclatait en pizzicati forcenés, en traits délirants, qui parfois s'égosillaient jusqu'à la fureur, d'autres fois s'apaisaient, se nuançaient, se fondaient de tendresse, pour se résoudre en cantilène presque mourante. Inlassablement, le musicien déroulait sa sérénade enchantée, tour à tour sensuelle, ravissante ou pathétique. Et tandis qu'il chantait, qu'il chantait sur les plus hautes gammes des sons, voilà qu'à ses roulades de flûtiste répondaient, en basse concertante, les roulades sombres du canon. Le solo devenait un duo ; la mélodie s'accompagnait d'une grondante harmonie, et dans cette lutte égale il semblait qu'excité et soutenu à la fois, l'artiste s'efforçât de faire triompher sur la thaumaturgie diabolique des hommes le sublime génie de la création.

— Juliette ! Juliette !... Le rossignol !...

— Le rossignol !... répéta-t-elle d'une voix brisée.

Je la pris... je l'emportai... je voulus l'entraîner dans ma chambre...

— Non... non... balbutiait-elle. Attendez !...

Avant que j'eusse pu la ressaisir, elle était chez elle.

— Attendez ! prononça-t-elle encore en fermant sur elle la porte-fenêtre.

Je restai là, ne sachant ce qu'il allait m'advenir, ni si j'allais être de nouveau le jouet piétiné de mes désirs.

Mais la porte se rouvrit comme un rideau de théâtre. Juliette était sur le seuil, divine, hallucinante, dans son éclairage bleu, mortellement triste, bras nus, jambes nues, gorge découverte, la chemise en linon, garnie d'entre-deux de dentelle, retenue sur les épaules adorables par des rubans vert bleu.

Mon sang bondit. Je me ruai sur elle.

Comme je l'enlevais, avec un cri rauque, pour la porter sur le lit, ses cheveux se dénouèrent et nous inondèrent l'un et l'autre de leur toison chaude.

— Juliette !... Juliette !... râlais-je.

Tout en baisant follement son corps étendu dans les draps ouverts, je me dévêtais à tâtons d'une main, quittant précipitamment bottes, uniforme, corset...

O Dieu suprême ! L'univers pouvait crouler ! J'aurais vécu !...

Elle ne poussa pas un cri... J'avais toute sa peau de nymphe sous la mienne. Ses petits seins me pénétraient le cœur. Je mourais sur ses lèvres, les doigts noyés dans les ondes profondes de sa chevelure...

— Juliette !...

Et pendant qu'éperdu de vertige j'enfonçais dans cette délicate chair française l'acier brûlant de ma furie allemande, le rossignol, dans un paroxysme de délire, de jaillement et d'éblouissement, couvrait le corps de ma maîtresse d'une cascade de perles.

## XI

Trois ou quatre jours plus tard, et ayant couché deux autres fois avec elle, je me trouvais fort indécis. Conduirais-je ou non Juliette à Stenay ? La vanité m'y poussait, mais mon amour, mon amour croissant me retenait. Je me rappelais le mot du baron von Werthau : « Willi vous la soufflera ». Certes, avant qu'elle ne devint ma maîtresse, j'avais fort bien envisagé cette hypothèse, qui ne me troublait pas outre mesure. Je crois même que la perspective d'un partage éventuel avec Son Altesse Impériale n'était pas pour me déplaire absolument. En tout cas, et risque pour risque, il n'était pas alors question pour moi de dérober mon trésor à tous les yeux, et si je désirais impatientement avoir Juliette Rossignol pour maîtresse, c'était en grande partie pour le plaisir flatteur de produire à Stenay une aussi brillante conquête.

Or, maintenant que Juliette était à moi, mon point de vue changeait curieusement. Loin d'avoir hâte de faire étalage de cette bonne fortune extraordinaire et de m'en prévaloir pour me porter au premier rang de la considéra-



tion, je commençais à avoir peur de Stenay. L'amour, l'amour avec toutes ses craintes, ses effarouchements, sa peur de souffrir, son appréhension de la jalousie, prenait décidément le pas sur la vanité, fût-elle celle d'un officier prussien, fût-elle la mienne, qui était immense et que je croyais sans borne. Il m'apparaissait même que ce que j'avais pris jusqu'ici pour de l'amour n'en était pas ou du moins n'en était pas complètement, mélange de douce sentimentalité et de sensualité effrénée, qui ne connaissait ni les détours les plus subtils, ni les sillons les plus profonds de la véritable passion amoureuse. Ce que j'éprouvais était réellement nouveau, car je ne l'avais ressenti ni avec ma fiancée Dorothea, malgré la nuit passée avec elle, ni avec Juliette elle-même avant de l'avoir possédée. Il avait fallu cette possession pour me l'apprendre, possession d'un caractère tel, qu'il me semblait être possédé par Juliette, beaucoup plus que je ne la possédais. J'avais complètement oublié, bien entendu, ma pauvre et blonde Dorothea, à laquelle je ne songeais qu'avec remords, aux rares lettres qu'il m'arrivait de lui adresser encore et où je lui mentais à chaque ligne, remords qui n'était même plus maintenant que de l'ennui, de l'agacement, de la répugnance, tellement j'étais ensorcelé, envoûté par cette Française.

Ce fut Juliette qui mit fin à ma perplexité. Ainsi que je me l'étais promis, j'avais fait choix d'un superbe bijou pour lui en faire présent. C'était un bracelet de perles et brillants, que j'avais trouvé aux magasins de l'armée et que j'avais acquis à un prix d'officier, c'est-à-dire au quart de sa valeur. Je pensais qu'elle accueillerait ce joyau avec satisfaction. A ma grande surprise, elle le refusa.

— Non, dit-elle, je ne porte pas de bijoux et je ne veux rien recevoir de vous. Si vous voulez m'être agréable, faites-moi un plaisir.

— Lequel ?

— J'ai une envie folle. Menez-moi à Stenay.

— Vous désirez faire la connaissance du Kronprinz ?

— Pas précisément, mais je voudrais beaucoup aller à Stenay.

— C'est une curiosité, une ambition ?

— C'est un caprice.

Caprice, lubie, ou quoi que ce fût d'autre, du moment qu'elle formulait ce désir, je n'avais plus de volonté que celle d'y déférer. D'ailleurs, en y réfléchissant, j'apercevais mieux, avec les avantages de mon intention première, les difficultés qu'il y aurait à ne m'y pas tenir, et mes objections tombaient. Du moment que Juliette s'était donnée à moi, ce n'était évidemment pas pour demeurer confinée dans sa chambre et son jardin de Dun, comme une femme turque dans son harem, mais pour jouir de sa nouvelle condition de maîtresse d'officier d'état-major, sortir et voir du monde. Comment ferais-je, si je n'avouais ni ne montrais ma maîtresse, pour la conserver et l'emmener avec moi, au cas où un changement de résidence ou d'affectation m'éloignerait de la région de Verdun ? Qu'en assurant ainsi ma tranquillité et la durée de mon plaisir, je dusse payer le tribut probable au Kronprinz, cela n'était pas pour m'offusquer, au contraire. Je n'avais pas à être jaloux de Son Altesse Impériale, qui me ferait un grand honneur en me prenant ma maîtresse. Volage comme il était, Willi ne la garderait pas longtemps. Quant aux autres seigneurs de moindre importance, je saurais défendre mon bien contre leurs tentatives et n'en serais même que plus fort pour cela, après mon galant acquiescement aux prérogatives du prince. Enfin je n'avais plus le choix de me dérober, car quelqu'un connaissait déjà mon aventure et avait vu Juliette Rossignol : le baron von Werthau. Si je n'amenais pas Juliette à Stenay, je passerais pour n'avoir pas su faire d'elle ma maîtresse et je me rendrais ridicule à ses yeux. Il ne pourrait pas se faire que le baron n'en ébruât pas la piquante anecdote, et il ne se passerait as-



surément pas longtemps avant qu'on ne vienne m'enlever, à Dun même, la jolie Française.

Ce dernier argument emporta tout, et, délaissant toute vaine et peut-être chimérique terreur, je ne voulus plus considérer que les profits certains et les importantes satisfactions d'amour-propre que j'aurais à retirer de la production sur la scène miroitante de Stenay de la merveilleuse petite étoile parisienne.

Il devait y avoir, le lendemain, un thé dansant au casino de Stenay. Je vins à quatre heures chercher Juliette en automobile. Elle était en robe noire de cachemire, égayée de quelques empiècements de taffetas blanc. Elle portait un chapeau de velours noir garni de fusées d'aigrettes blanches, sur lequel elle ouvrait une délicieuse ombrelle en damier noir et blanc. Il faisait un temps charmant, plein de soleil, de jolis nuages roses, de feuillages verts et d'une gentille petite brise qui caressait les avoines naissantes. La Meuse annelait paresseusement, luisante et bleuâtre, entre ses prairies. L'humeur de ma ravissante compagne répondait au temps et aux méandres de la rivière.

Vingt minutes d'auto conduisaient de Dun à Stenay. Lorsque nous arrivâmes à la Krausestrasse, un grand concours de voitures et de chevaux de selle tenus par des ordonnances obstruait déjà les abords de la grille d'entrée du vieil hôtel français que dominait le drapeau rouge, blanc, noir. Je n'avais prévenu personne de la visite de Juliette Rossignol, à part le baron von Werthau, à qui j'avais téléphoné le matin. Mais je vis tout de suite que presque tout le monde était informé de l'événement. Aussitôt avions-nous pénétré dans les salles, que les regards se portaient sur nous de tous côtés, que des remous se produisaient et que de vifs chuchotements s'élevaient sur notre passage.

- *Ach ! das ist die Juliette Rossignol !...*
- *Die Schauspielerin der Comédie-Française...*
- *Sie geht mit dem Oberleutnant Hering...*
- *Scharmant !...*

— *Hoch elegant !...*

— *Ein pikantes Weib !...*

Le baron von Werthau s'avavançait tout souriant :

— Mademoiselle, fit-il en lui baisant le gant, soyez la bienvenue dans notre casino... notre mess, notre cercle d'officiers, comme vous dites en français... Le plaisir que nous avons de vous recevoir n'égale que notre admiration pour votre beauté et pour votre talent.

Kranse en personne s'empressait :

— Très honorés sommes-nous, mademoiselle... Très charmés, mademoiselle, sommes-nous d'apprendre que vous êtes restée dans ce beau pays... sous notre protection.

On se bousculait pour se faire présenter, ce dont von Werthau et moi-même nous acquitions à l'envi :

— Monsieur le major von Müller, premier aide de camp de Son Altesse Impériale le Kronprinz... Monsieur le maréchal de la Cour et chambellan capitaine von Behr... Monsieur le chal major von der Planitz... Monsieur le major Ehrhardt... Monsieur le major Heymann... Monsieur le rittmeister von Zobeltitz... Monsieur le médecin chef général professeur Wiedenmann... Monsieur le capitaine d'aviation Sibringhaus...

Au milieu de ce branle-bas d'uniformes, de courbettes, de talons qui se choquaient en faisant sonner leurs éperons, de compliments et de baisemains, ma belle Juliette ne perdait pas la tête, observant une dignité imperturbable, répondant aux hommages avec un tact, une distinction, un esprit qui faisaient la plus vive impression et lui conciliaient immédiatement tous les suffrages. J'étais fier comme un paon. C'était un succès, comme on pouvait s'y attendre, et mieux qu'un succès, un engouement. Il semblait qu'un souffle d'air pétillant de Paris, qu'une bouffée d'oxygène français eût soudain pénétré dans ces salons à l'atmosphère germanique et en eût aussitôt grisé tous les hôtes d'une légère ivresse. Chacun voulait se faire remarquer de la comédienne, bombait le torse, brossait sa moustache, décou-



vrait ses dents d'un sourire géométrique, jetait les fleurs massives de ses flatteries. L'un prétendait avoir vu la charmante actrice dans une pièce de Dumas fils ; l'autre assurait l'avoir applaudie dans du Victor Hugo ; le rittmeister von Zobeltitz l'avait certainement rencontrée au bal de l'Elysée. Il n'était pas jusqu'au major von Iena, réellement ivre, lui, déjà, et non pas seulement d'air de Paris, qui ne déclarât, en s'efforçant de ne pas trop chanceler, qu'il avait soupé avec elle chez Ciro's, en joyeuse compagnie.

Quant aux femmes, rivalisant de simagrées tudesques, par-dessus leur jalousie concentrée, elles accablaient de prévenances fielleuses la nouvelle venue, détaillant de leurs yeux aigus sa toilette élégante et sobre, qui faisait un si plaisant contraste avec leurs mises bruyamment dévergonnées ou leurs pédants uniformes d'infirmières. Comtesses ou pseudo-comtesses, baronnes de parchemin ou de carton, chevalières de franc alleu ou d'industrie, catins plus ou moins aristocratiques, diaconesses en rupture d'hôpital et dactylographes délurées formaient un essaim bourdonnant, affolé, voltigeant et venimeux couvrant de miel la petite reine française, tout en aiguisant secrètement l'aiguillon dont elles s'apprêtaient à la piquer. En quelques minutes, depuis le porche d'entrée jusqu'aux extrémités du parc, tout le casino Krause était mis en révolution par cette arrivée sensationnelle, et de toutes parts, sous la multiple rumeur des voix masculines et féminines, sous le flux bruisant des admirations, des formules et des interjections, on entendait sourdre ces mêmes mots cent fois répétés : « Comédie-Française... Comédie-Française... *Ja, so...* Comédie-Française... »

Seule, Blanche Desserey, qui assistait elle aussi à l'entrée de Juliette, ne s'était pas avancée, se bornant à considérer avec inquiétude cette autre Française.

On dansait dans la galerie, aux sons du petit orchestre de soldats, et les tournoiements débordaient dans le parc, où étaient disposées les tables de thé, couvertes de linge



damassé, de porcelaine et de verrerie à champagne. L'après-midi était amoureuse et guerrière ; les taillés se cambraient ou ployaient, les bottes scintillaient, les allures paradaient. Des couples imprécis s'estompaient sous les arbres.

Nous prîmes place, Juliette et moi, à une table, en compagnie du baron von Werthau et du comte von Kubitz.

— Elle est très bien, me dit Max en allemand, après s'être assuré que Juliette n'entendait pas notre langue, elle est incontestablement très bien. Mais pour ce qui me concerne, cher ami, vous pouvez être tranquille : elle est bien trop femme pour mon goût, et ce n'est pas moi qui vous mettrai jamais des cornes.

Puis, la paupière battante et avec un soupir élégiaque :

— Les femmes... que voulez-vous, *bester Freund*, les femmes, ce n'est pas mon genre... Je n'en ai guère trouvé qu'une qui me convînt... Vous rappelez-vous cette sacrée petite baronne... à Aix-la-Chapelle... Ah ! la mâtime !... un vrai garçon !...

Je laissai l'honneur de la première danse au baron von Werthau, et Juliette accepta son invitation. Le baron l'entraîna savamment dans la souple ondulation d'un tango. Que ma maîtresse était belle, impressionnante et lyrique ! Appuyé au chambranle d'une porte, je suivais d'un regard émerveillé la grâce et la noblesse de ses évolutions, admirant dans une orgueilleuse émotion l'accord de sa robe noire et de ses glissements rythmiques avec l'impeccable uniforme gris et les flexions cavalières du brillant aide de camp. Ce corps, dont je connaissais toutes les parcelles, je le sentais jouer et se mouvoir sous l'élégance de ses attitudes et la dextérité de son danseur. Un murmure charmé s'élevait au passage de ce couple accompli. Ce beau gentilhomme germanique et cette ravissante Parisienne, quel symbole séduisant, pensais-je, du rapprochement de l'Allemagne et de la France !...

Mais si Juliette représentait exquisément son pays, pouvait-on dire que le baron von Werthau, avec son esprit,



sa haute intelligence, sa correction suprême et sa sérénité olympienne fût bien l'image de l'Allemagne, de l'Allemagne d'aujourd'hui, massive, brutale, délirante et casquée ?

Chose curieuse, je n'éprouvais pas la moindre piqure de jalousie à l'égard du baron von Werthau. Et pourtant il me semblait le seul de tous ces hommes, après moi, bien entendu, qui fût digne de Juliette. Lui seul pouvait être dangereux, et lui seul ne m'inspirait point de crainte. Bizarrie du cœur humain où sûreté inexplicable de l'instinct ?

Leur tango fini au milieu d'une salve indiscrete d'applaudissements, nous rejoignîmes notre table. Juliette était indéchiffrable et sans trouble, un sourire inaltéré sur les lèvres, les yeux pleins d'une sorte de calme dédain. De nouveaux complimenteurs s'approchaient, de nouvelles curiosités s'exacerbaient. La comtesse von L..., lingère en chef du lazaret A de Stenay, très allumée, traitait déjà Juliette de « ma chère ». Le peintre Schulze-Gorlitz, qui n'était dans l'armée que le sous-officier Schulze, mais qui, en raison de sa célébrité, était admis à fréquenter le casino, voulait à toute force faire son portrait. Plus saoul encore [que le major von Iena, le prince de Schaumbourg-Lippe vint ployer le genou devant elle pour lui adresser, au milieu de hoquets et de rots, une déclaration ridicule, au sortir de laquelle il eut besoin du secours de von Werthau et de von Kubitz pour remettre debout sa grosse panse sur ses jambes flagellantes.

Soudain je fus pris d'un saisissement. Je venais d'apercevoir la face sinistre du policier Klein, le « Criminel » de Sa Altesse Impériale, qui observait Juliette d'un œil inquiet. A plusieurs reprises il passa devant nous, s'arrêtant chaque fois sur ses courtes jambes, visiblement soupçonneux et le nez flaireur.

J'allais m'avancer vers l'odieux personnage pour lui demander des explications sur son insolence, quand des aboiements sonores éclatèrent, annonçant l'arrivée du Kronprinz. Nous vîmes peu après apparaître le prince, sautillant

et dégingandé, la tunique étroite, les culottes bouffantes au-dessus des leggings maigres, la casquette large sur l'occiput, le collet démesuré et la cravache au gant, entouré de trois lévriers qui gambadaient prodigieusement autour de lui. Il se mit aussitôt à passer la revue des tables, riant, saluant, secouant des mains, tapotant des épaules, embrassant Blanche Desserey, pendant que von Werthau se portait à sa rencontre.

Mais le Kronprinz n'avait pas fait vingt pas, que ses prunelles mobiles de guépard, qui virevoltaient de tous côtés, avaient découvert Juliette. Il s'arrêta, surpris, attentif, très intrigué, puis, après quelques vives questions adressées à von Werthau, abandonnant Blanche Desserey, il s'avança vers nous avec animation. Nous nous étions tous levés, moi et les autres officiers présents, la main au salut, tandis que Juliette, pâle et les cils battants, regardait de ses grands yeux noirs s'approcher l'héritier des Hohenzollern.

— Ah! elle est bien bonne!... elle est bien bonne, mon cher Hering! s'écria allègrement Son Altesse Impériale, en m'envoyant un grand coup de cravache dans le mollet. Vous faisiez bien le cachottier!... Présentez-moi donc cette charmante dame!

Je fis la présentation dans toutes les formes.

— Sapristi!... sapristi de sapristi!... Mais c'est un événement!... Savez-vous bien, madame... mademoiselle... Doit-on dire madame ou mademoiselle?

— Mademoiselle, Monseigneur.

— Ah! oui... c'est la tradition... Au théâtre, on dit toujours mademoiselle... Eh bien, mademoiselle, nous sommes ici, comme au théâtre, entre camarades... L'armée, c'est une grande famille... c'est une troupe, toujours comme au théâtre... et il n'y a ici aucune cérémonie... Je ne puis vous inviter à ma table, puisque je n'en ai pas et que j'arrive seulement; mais, si vous le permettez, je vais m'asseoir à la vôtre.



Le prince s'installa et nous reprîmes nos rocking-chairs. Les trois lévriers se campèrent sur leur fin derrière et sur leurs hautes pattes de devant autour du fauteuil d'osier de leur maître.

Il me parut que Son Altesse Impériale ressentait exactement l'impression que j'avais eue la première fois que j'avais pu contempler Juliette dans sa beauté véritable, car je l'entendis qui disait en allemand à von Werthau :

— Elle est délicieuse. Tout à fait un des Watteau de papa !

Il ne cessait de la regarder, de la détailler, la trouvant évidemment de plus en plus à son goût. A se sentir ainsi examinée, étudiée par l'Altesse Impériale, et à son avantage, Juliette, sa première émotion passée, avait soudain changé d'allure, déployant maintenant toutes ses grâces, toutes ses coquetteries, tous ses sourires. Le Kronprinz, qui ne parvenait pas à comprendre comment une aussi jolie femme, une actrice de la Comédie-Française, avait pu tomber comme du ciel à Stenay, au milieu des armées allemandes, se faisait raconter son aventure, qu'il voulait connaître par le menu.

— Stupéfiant ! s'exclamait-il à tout bout de champ, tandis que s'en déroulait le récit. Stupéfiant !... épatant !... tout à fait épatant !...

Lorsque ce fut terminé, à grand renfort d'explications données tant par le baron que par moi-même et que complétait spirituellement l'héroïne de l'histoire :

— Non, c'est trop fort ! s'écria le prince en se tapant la cuisse. C'est trop fort !... Dire que j'ai eu pendant près de deux ans à douze kilomètres de chez moi cette charmante petite Française et que je ne le savais pas !... C'est un crime !... Comment se fait-il, malheureuse enfant, que vous n'ayez pas eu tout de suite l'idée d'avoir recours à moi ?... Je me serais fait une joie de vous accorder tout ce que vous m'auriez demandé... et même bien davantage !...

— Si j'avais su, Monseigneur ! minauda un peu trop exagérément Juliette. Mais pouvais-je me douter ?... Je me serais, il est vrai, épargné bien des souffrances !...



— Me preniez-vous donc pour un butor ?

— Oh ! non, certes, Monseigneur ! Mais pour un grand général très sévère !

Elle disait gentiment « Monseigneur », à la française, et cela nous étonnait, nous chatouillait délicatement, le prince tout le premier.

— Que dites-vous de ça, Altesse Impériale ? fit le baron von Werthau sans essayer de réprimer un sourire.

— Que de légendes on fait courir sur mon compte !... Mais j'aime la France, mademoiselle Rossignol... J'aime les Français... et surtout les Françaises !... et si je n'étais Kronprinz de Prusse, je voudrais être Dauphin de France. Peut-être le serai-je. Si jamais je deviens roi de France, soyez assurée, mademoiselle, que je résiderai plus souvent à Paris qu'à Berlin.

— Pour ce qui concerne mes goûts personnels, crut alors devoir déclarer le comte von Kubitz, je me permets de ne pas partager l'avis de Son Altesse Impériale, et sans vouloir froisser mademoiselle Rossignol, je préfère encore Berlin à Paris.

La conversation s'aiguilla tout naturellement sur la brillante capitale française. Le Kronprinz en fit un grand éloge. Il y avait séjourné plusieurs fois. Il en connaissait les restaurants à la mode, les lieux de plaisir et il descendait à l'hôtel Chatham. Mais il avoua sans ambages qu'il n'avait jamais mis les pieds à la Comédie-Française, passant ses soirées dans des endroits mieux à sa convenance, comme les Variétés et les Folies-Bergère.

De grands rires accueillirent cette confession auxquels Son Altesse Impériale s'associa en se claquant bruyamment les cuisses.

— Oua ! oua ! oua ! éclatèrent à leur tour joyeusement les trois chiens.

Juliette elle-même faisait mine de s'amuser. Elle ne cachait pas en tout cas sa surprise des manières primesautières du Kronprinz et de la pureté de son français, qu'il



parlait sans le moindre accent et avec plus de perfection encore que moi-même.

Quand on eut bien ri et conté force anecdotes sur Paris, Son Altesse Impériale sauta sur ses jambes, fit deux ou trois moulinets avec sa cravache avant de la fourrer dans la gueule d'un de ses lévriers, s'inclina profondément devant Juliette et l'invita à danser.

Elle prit son bras. Ils traversèrent la terrasse du parc au milieu de la haie des regards et entrèrent dans la salle de bal. Je suivis ma maîtresse comme la première fois et, comme la première fois, je vins m'adosser à une des baies. Je les vis partir dans un tourbillon saccadé de fox-trott. Mais avec le Kronprinz, Juliette était bien différente de ce qu'elle s'était montrée avec le baron von Werthau. Autant elle avait été réservée, grave, d'une élégance discrète, autant elle était maintenant prodigue de séduction, de rouerie et de désir de plaire. C'était Célimène en personne qui mettait en jeu toutes ses ressources. Et avec quel art, quelle astuce, il me semblait même quelle perfidie ! J'en étais étranglé de saisissement, suffoqué d'absourdissement. Il était évident, aveuglant que Juliette, oubliant tout ce qu'elle me devait, cherchait à faire la conquête de Son Altesse Impériale le Kronprinz.

Une jalousie aiguë me brûla le cœur. Que le Kronprinz, qui volait de passade en passade, dût me « souffler » ma jolie maîtresse française, l'espace d'une fantaisie, j'y étais préparé, et je n'eusse même pas trop répugné, s'il l'eût fallu, à lui en ménager moi-même le plaisir. Mais que ce fût Juliette qui s'employât à allumer son désir, à attiser son ardeur et se jetât pour ainsi dire à sa tête, voilà qui déconcertait singulièrement ma souplesse et qui ne m'allait plus du tout. Sérieusement inquiet, je commençais à me demander si mon imprudence n'avait pas été excessive et si, en voulant assurer ma domination sur l'esprit de Juliette, je n'étais pas sur le point de perdre son cœur.

Pas une seule fois elle ne me regarda, pas une seule fois

elle ne tourna la tête de mon côté, pendant qu'elle s'abandonnait, provoquante et suave, aux bras de son impérial danseur. Je n'existais plus. Il n'y en avait que pour lui. Et, hélas, son succès était complet. Très excité, les épaules trépidantes, les bras désordonnés, la nuque patibulaire et allongée soutenant le masque dépravé, où les petits yeux félins, tantôt s'étrécissant, tantôt s'agrandissant, jetaient des feux sauvages et des lueurs étranges, Willi paraissait sous le coup d'une de ses passions subites et exclusives qui le portaient à tous les excès et le poussaient à toutes les folies. Caracolant, piaffant, les jambes acrobatiques, il se livrait autour de sa danseuse à des contorsions ahurissantes et à des entrechats saugrenus, la serrait tout à coup avec brusquerie contre lui, puis l'éloignait en la tenant par les coudes, gigotait éperdument devant ou derrière elle, le ventre effacé, le dos bossu, pour se redresser, l'étreindre de nouveau avec frénésie, la plaquer sur lui, bouches à un centimètre et genoux entremêlés.

Avec tout autre que le Kronprinz, cet effarant spectacle m'eût tellement indigné que je me serais précipité avec fureur dans le bastringue, pour arracher ma maîtresse au contact du répugnant individu et l'emporter hors de ce lieu de perdition.

Mais Juliette m'aurait-elle suivi ?...

Elle daigna cependant, après son infâme fox-trott, m'accorder une vulgaire valse, redevenant avec moi ce qu'elle avait été avec le baron. Puis elle dansa de nouveau avec le Kronprinz, et mon supplice recommença.

Non moins émue que moi, la pauvre Blanche Desserey s'était depuis longtemps sauvée, son mouchoir sur les yeux.

Le sort en était jeté, et je n'avais plus qu'à espérer que l'interlope partie, où mon jeu allait devenir difficile, ne se prolongerait pas longtemps.

Son Altesse Impériale ne voulut pas laisser partir Juliette avant qu'elle lui eût promis de revenir.

— Je veux vous voir chaque jour, lui dit-il. Venez



demain de meilleure heure, je vous ferai faire une promenade en automobile.

— Quel plaisir ce sera pour moi, Monseigneur, et combien je suis touchée de votre haute bienveillance !

Je l'aurais battue !...

— Mademoiselle, fit Willi en sifflant ses chiens, avec une jolie femme comme vous, un prince comme moi n'a que le devoir de se déclarer le plus dévoué de ses serviteurs... en attendant la faveur de pouvoir se dire le plus heureux de ses adorateurs !...

En ce moment quelques sombres coups de tonnerre, roulants et grondants, se firent entendre dans le lointain, couvrant le parc en fête d'une brume de bruit et faisant trembler légèrement les vitres du casino.

Juliette tressaillit.

Le baron von Werthau leva lentement l'index dans la direction du sud, comme pour me faire signe d'écouter, puis murmura ces mots :

— La boucherie continue.

Je remmenai Juliette à Dun. Arrivés devant sa porte, elle me tendit la main en disant :

— Au revoir !

— J'entre avec vous, dis-je.

— Non, non, retournez à Stenay.

— Mais, fis-je, je suis chez moi !..

— Cela ne fait rien, retournez à Stenay... Je ne veux pas vous savoir aujourd'hui dans la maison.

— Juliette !.. fis-je altéré, en couvrant sa main de baisers.

— C'est inutile... Obéissez-moi !.. A Stenay !.. Et n'oubliez pas de venir me chercher demain à deux heures.

De plus en plus féru de Juliette, le Kronprinz voulut donner un dîner en son honneur. C'était lui maintenant qui la reconduisait chaque soir. Elle n'était plus ma maîtresse,

mais elle n'était pas encore la sienne. Elle menait avec lui le jeu affolant qu'elle avait inauguré avec moi. Je souffrais le martyre.

— Willi est amoureux comme un collégien ! me disait von Werthau, étonné lui-même de cette violente toquade.

Le dîner eut lieu quelques jours après au casino. Il comptait une trentaine de convives, dont cinq ou six dames, au nombre desquelles ne figurait pas Blanche Desserey. La table était couverte de fleurs et chargée d'un service d'apparat. Les hommes étaient, comme au Château, en litewka blanche et les femmes en toilette décolletée. Juliette, placée à la droite de Son Altesse Impériale, portait une robe de mousseline blanche incrustée de guipure de Milan, dont le dessous, en satin rose, formait une traîne étroite encadrée de dentelle d'or. Pour être tout à elle, le prince n'avait pas mis de dame à sa gauche, place qu'occupait le volumineux prince de Schaumbourg-Lippe, Adolphe de son prénom, colonel à la suite d'un régiment de hussards, impénitent et sexagénaire ivrogne, frère du prince régnant et qui, époux enluminé d'une des sœurs de Guillaume II, se trouvait oncle par alliance du Kronprinz. Juliette avait à sa droite le capitaine Krause, directeur du casino, et en face d'elle le capitaine baron von Werthau. Pour moi, je me voyais relégué à un bout de la table, à la place que m'assignait mon grade, mais non point à celle qu'aurait pu me valoir le droit que je me croyais encore sur la reine de la fête.

Ce fut très gai. Les vins et la chère étaient exquis, bien supérieurs en qualité et en abondance à ce qui s'offrait au Château, où la présence d'hôtes étrangers ou de personnes n'appartenant pas au cercle intime du Kronprinz obligeait de faire montre de la sobriété requise en temps de guerre. La consigne était de ne parler que le français, et ceux qui ne le savaient pas n'avaient qu'à se taire. Comme presque tout le monde connaissait cette langue, et en particulier les meilleurs causeurs, la conversation ne chôma pas. Ce fut bientôt un feu roulant de plaisanteries, d'escarmouches,



de bons mots, d'anecdotes de cour et de camp, de méditations et de discussions sur les sujets les plus divers, au gré de l'occasion, du vin, de la fantaisie et du rebondissement des ripostes. Juliette s'y montrait charmante, enjouée, spirituelle, pleine d'ironies et d'intentions, que le baron et moi étions souvent seuls à comprendre, défendant la France avec vivacité chaque fois qu'elle la croyait attaquée, décochant le plus gentiment du monde ses coups de griffe et ses répliques cinglantes.

On parla de littérature et d'art.

— Vous n'avez pas de poésie lyrique ! déclarait sommairement le pédant Krause.

— Par exemple ! se récriait Juliette.

Et après avoir lancé toute une kyrielle de noms, où je reconnaissais quelques-uns de ceux que m'avait appris son cousin Sosthène Rossignol, elle demandait :

— Et quels sont vos plus grands poètes lyriques ?

Des voix jetaient :

— Goethe !

D'autres :

— Heine !

Le rittmeister von Zobeltitz, qui me faisait face à l'autre bout de la table, envoya :

— Chamisso !

— Va pour Goethe, fit alors Juliette. Mais sans Shakespeare, sans Rousseau, sans Dante, sans les Grecs, sans Rome et sans nos légendes [du moyen âge, où en serait Goethe ?

— A coup sûr, appuya le Kronprinz, qui s'amusait beaucoup, il n'aurait pas son monument à Weimar !

— Heine, messieurs ? continua Juliette. Mais, pardon, êtes-vous bien sûrs que Heine fût un Allemand ? Je l'avais toujours pris pour un Juif. ]

— Ah ! ah !... ah ! ah !... éclatait le Kronprinz. Elle est bien bonne !... Mais elle a raison, cette petite !... C'est ce que je me suis toujours tué de dire à cette buse de Kron-

prinzessin, dont ce faquin de Heine est le poète favori... Un Juif ! c'est un Juif !... Bravo, mademoiselle !...

— Quant à Chamisso, monsieur de Zobeltitz, votre choix est heureux. Seulement Chamisso n'est pas plus Allemand que Heine : c'est un Français.

Cette fois Juliette m'adressa un regard, car c'est de moi qu'elle tenait ce détail de notre histoire littéraire.

Ce fut un tolle. On la bombardait d'autres noms : Bürger, Herder, Tieck, Novalis, Platen, Uhland, Kœrner, Rückert, Lenau...

— Oh ! s'il vous plaît, n'en jetez plus !... Je ne connais pas tous ces gens-là, mais je suis bien sûre qu'aucun d'entre eux, ni même leur groupe entier ne va à la cheville de nos Hugo, de nos Lamartine ou de nos Musset !

J'étais presque de son avis, car de prétendre que la France ne soit pas lyrique, c'est encore une de ces bonnes fables qu'on s'obstine à entretenir en Allemagne.

De la poésie on passa à la peinture. Le professeur Wiedenmann, qui était amateur, voulut bien reconnaître que l'art français soutenait la comparaison avec la peinture allemande, où il rangeait, bien entendu, Rembrandt et Van Dyck, non moins que Böcklin et Hodler. Là encore on se battit à coups de noms. J'entendais défiler ceux de Fragonard, Greuze, David, Géricault, Delacroix, Millet, Troyon, Daubigny, Courbet, Manet, sans oublier Corot, dont je me rappelai avec plaisir que nous possédions un échantillon dans notre maison de Halle. J'entendis parler des réalistes, des impressionnistes, des pointillistes et des cubistes. On s'entretint des pastels de La Tour, sauvés par les Allemands, et le Kronprinz, par une allusion pleine d'à propos et de galanterie à l'adresse de sa jolie voisine, ne manqua pas de placer les Watteau de Potsdam.

— Oui, mais pour l'architecture, déclarait le professeur Wiedenmann, nous sommes sans rivaux. Nos monuments sont les plus beaux de l'Europe, et je ne vois guère que l'Italie qui, sur ce point, puisse lutter avec nous.



Il cita Potsdam, précisément, avec un geste obséquieux au prince, Potsdam plus beau que Versailles, le Château royal de Berlin, la Porte de Brandebourg supérieure à l'Arc de Triomphe de l'Étoile, l'Opéra de Dresde, la Pinacothèque de Munich, la gare de Francfort, la colossale Germania des bords du Rhin, la cathédrale de Cologne, la plus haute du monde...

— Qu'avez-vous à nous opposer ?

— Plus grand'chose évidemment, répondit doucement Juliette. Nous avons la cathédrale de Reims...

Cela jeta un léger froid.

— Bah ! fit le prince de Schaumbourg-Lippe en lâchant son premier rot, on vous la reconstruira, et dans un meilleur style.

Après une grimace simiesque, le Kronprinz fifra :

— J'avais pourtant bien dit à ce diantre de von Bülow de ne pas tirer là-dessus !... La brute ne m'a pas écouté.

— Mais, Monseigneur, argua finement Juliette, vous tirez bien sur la cathédrale de Verdun !

— Comment, fit le prince en jetant des regards interrogateurs autour de lui, il y a donc une cathédrale à Verdun ?

Un murmure indécis courut, d'où sortit enfin la voix en fausset du major von Muller :

— On voit bien quelque chose, Altesse Impériale, quelque chose comme deux tours... Ce sont vos aviateurs qui m'ont raconté ça.

— Dites donc, Werthau, avez-vous quelque tuyau sur cette affaire ?

— Pas pour ce qui concerne les tirs, Altesse Impériale. Il faudrait interroger le général. Quant à l'église, elle existe bien réellement. C'est une vieille construction dont certaines parties remontent, paraît-il, au XII<sup>e</sup> siècle ; d'autres dateraient du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup>. Les tours sont du XVIII<sup>e</sup>. Il y a aussi un beau cloître qui est du XV<sup>e</sup>.

— Ventre-saint-gris !... Et où avez-vous appris tout ça ?

— Dans le Bædeker.

— Ah ! ça..., ça, par exemple !... Après tout, je veux bien. Mais la différence... voyez-vous, mademoiselle, la différence qu'il y a entre moi et von Bülow, c'est que von Bülow démolit systématiquement une ville où il n'y a pas un soldat français, tandis que moi... moi, je tire sur Verdun où il y a une grosse citadelle pleine de troupes. S'il se trouve là-dedans une cathédrale qui reçoit des coups, tant pis pour elle, ce n'est pas ma faute !... Toutefois, ajouta-t-il, il me semble que von Knobelsdorf et von Lochow pourraient s'arranger pour respecter un peu mieux les œuvres d'art.

Et, après une nouvelle grimace, le général-lieutenant Kronprinz Wilhelm de conclure en se battant la cuisse :

— Tous des brutes, ces généraux !

Ce qui déclencha, comme bien on pense, une explosion d'hilarité.

La conversation ne tarda pas à prendre un tour moins sévère et à se porter sur le théâtre, comme il était tout indiqué par les circonstances. Le Kronprinz, dans le dessein flagrant de plaire à Juliette, déclara le théâtre français le meilleur de tous et les acteurs français les premiers du monde. Il avait vu Coquelin dans *Cyrano de Bergerac*, Réjane dans *Madame Sans-Gêne*, Guitry dans *la Veine*. Il avait applaudi Brasseur et plus encore Lavallière, dont il faisait un éloge enthousiaste. Il avait admiré Cassive dans *la Dame de chez Maxim* et Polaire dans *Claudine à l'école*. Par contre il n'avait pas vu Sarah Bernhardt : la célèbre actrice n'ayant jamais voulu venir jouer à Berlin, il n'avait pas non plus voulu la voir à Paris.

Ces assertions, plus ou moins intéressées, du prince sur la supériorité des scènes françaises n'allèrent naturellement pas sans soulever de nombreuses objections. Les acteurs berlinois, dont on détailla la longue nomenclature, valaient ceux de Paris. Quant à l'art de la mise en scène, il avait été poussé en Allemagne à un point de perfection tel, que les Français, qui en étaient encore à la période de la barbarie,



n'avaient qu'à venir prendre humblement des leçons chez nous. On dauba sur l'incommodité des salles parisiennes, leurs dispositions ridicules, leur saleté repoussante, leur manque complet de confortable. Aller au théâtre à Paris était un véritable supplice, et il fallait bien de la docilité aux Français et bien du courage aux étrangers pour se risquer dans des endroits pareils.

Ces discussions semblaient amuser beaucoup Juliette, qui s'étonnait naïvement que des Allemands fussent si bien au courant de ce qui se passait à Paris. Elle donna des détails sur son théâtre, la Comédie-Française, ses mœurs, ses règlements, son répertoire, parla de Molière, de Napoléon et du décret de Moscou, des sociétaires et des pensionnaires, de l'honneur qu'il y avait à faire partie de cette maison et du dévouement dont par contre il fallait le payer. C'est ainsi que, pour ce qui la concernait, elle ne jouait que très rarement de grands rôles, ceux-ci étant réservés de droit aux artistes les plus anciens, les plus âgés et les mieux rémunérés.

— Mais cependant, objecta-t-on, les rôles d'amoureux et d'amoureuses, de héros de drame ou d'héroïnes de comédie demandent à être tenus par des artistes d'une certaine jeunesse et d'une certaine figure.

— Cela n'est point nécessaire, dit-elle, et ce n'est pas la règle au Théâtre-Français, où les jeunes premiers et jeunes premières, les ingénues et les coquettes sont souvent joués par des artistes de soixante ans.

Elle nomma à ce propos quelques-unes de ces illustrations : Mounet-Sully, Bartet, d'autres encore...

— Oui, mais quel talent ! éructa le prince de Schaumbourg-Lippe, qui, en qualité de sexagénaire, tenait à prendre la défense de l'âge. J'ai vu dans mon jeune temps Delaunay, qui jouait encore à soixante ans les amoureux de Musset, et je vous assure que, sur la scène, il ne le cédait en jeunesse, en fougue et en grâce à aucun de vos godelureaux de vingt ans.

— Moi, fit le Kronprinz, si je n'ai plus vingt ans, je suis loin d'en avoir quarante, mais je sens bien que jusqu'à soixante ans je resterai jeune et amoureux comme à vingt ans.

Là-dessus, et comme on en était au champagne, il se leva, se tourna, le verre en main, vers Juliette et porta un unique toast en l'honneur de la « toute divine, toute charmante et toute brillante artiste parisienne, M<sup>lle</sup> Juliette Rossignol, de la Comédie-Française, que nous avons le bonheur de posséder parmi nous et en la ravissante personne de qui nous avons la joie de saluer une des plus séduisantes fleurs de la culture française ».

Tout le monde se leva, fit *hoch ! hoch !* choqua les verres, qui furent vidés d'un trait, les yeux braqués concentriquement sur Juliette, devenue soudain impassible.

On avait tout simplement oublié le Kaiser, ce qui ne laissa pas de m'offusquer quelque peu.

Au bout de deux minutes le sourire avait reparu sur les lèvres de Juliette, qui avait maintenant à répondre à l'hommage qui venait de lui être fait en donnant à l'assistance quelques échantillons de son talent. Nous eûmes alors, une fois le café fumant dans les tasses et tandis que, la nuit ayant fini par se faire, l'électricité, comme un jeu de herses, déversait sur la table souillée de vin et de fleurs fripées une éclatante lumière artificielle, nous eûmes la plus curieuse, la plus exquise audition d'art qu'il soit possible d'imaginer et où ce que je connaissais déjà de Juliette me sembla surpassé par ce qu'elle mettait d'amour-propre, de coquetterie, de résolution à se vouloir irrésistible, dans ce décor extraordinaire et devant ce parterre d'uniformes allemands.

Elle débuta par quelques poésies de Musset, dont la plus importante, *Sur trois marches de marbre rose*, qu'elle dit adorablement, lui valut un succès étourdissant. C'est celle où le poète remémore, sur le mode ironique et sentimental à la fois qui lui est cher, le passé fané de Versailles :



Dites-nous, marches gracieuses,  
 Les rois, les princes, les prélats,  
 Et les marquis à grand fracas,  
 Et les belles ambitieuses,  
 Dont vous avez compté les pas...

où, évoquant les fantômes des femmes qui les hantèrent,  
 il demande :

Laquelle était la plus légère ?  
 Est-ce la reine Montespan ?  
 Est-ce Hortense avec un roman,  
 Maintenon avec son bréviaire  
 Ou Fontange avec son ruban ?...

et qui se termine sur cette note mélancolique :

Est-il donc vrai que toute chose  
 Puisse être ainsi foulée aux pieds,  
 Le rocher où l'aigle se pose  
 Comme la feuille de la rose  
 Qui tombe et meurt dans nos sentiers ?...

— Dans deux cents ans, dit le Kronprinz, il nous faudra aussi un Musset pour Potsdam. Mais il y aura cette différence, c'est que les Hohenzollern seront toujours là.

Encouragée par son triomphe, Juliette nous régala ensuite d'une scène de *Psyché*, tantôt jouant, tantôt déclamant, selon qu'elle passait du rôle de Psyché à celui de l'Amour, jouant complètement le premier, disant l'autre appuyée au dossier du Kronprinz et comme si c'était lui qui lui donnait la réplique. Le morceau correspondait d'une façon si curieuse à la situation présente que nous en étions tous bouche bée et que le prince, ravi, manifestait son émerveillement par de petits cris de joie et de sonores claquements sur les cuisses, transporté à l'idée de n'être ni plus ni moins que le seigneur Cupidon. C'était d'abord l'exquis monologue de Psyché :

Où suis-je ? et dans un lieu que je croyais barbare,  
 Quelle savante main a bâti ce palais

Que l'art, que la nature pare  
De l'assemblage le plus rare  
Que l'œil puisse admirer jamais ?  
Tout rit, tout brille, tout éclate

Dans ces jardins, dans ces appartements,  
Dont les pompeux ameublements,  
N'ont rien qui n'enchanter et ne flatte ;  
Et, de quelque côté que tournent mes fraveurs,  
Je ne vois sous mes pas que de l'or ou des fleurs...

Puis l'Amour paraissait, disait quelques vers, et Psyché,  
étonnée à sa vue, s'écriait :

Vous, Seigneur, vous seriez ce monstre dont l'oracle  
A menacé mes tristes jours,  
Vous qui semblez plutôt un dieu qui, par miracle,  
Daigne venir lui-même à mon secours ?

Et sur une nouvelle réplique de l'Amour, Psyché reprenait :

Qu'un monstre tel que vous inspire peu de crainte !...

Bref, c'était d'un tel à propos, si amusant, si spirituel,  
qu'on ne pouvait qu'admirer, en même temps que le talent  
de la jeune actrice, son intelligence et sa finesse.

J'ai dans ce doux climat un souverain empire,  
Comme vous l'avez sur mon cœur,

déclarait l'Amour, et le Kronprinz applaudissait.

Je veux vous acquérir, mais c'est par mes services,  
Par des soins assidus et par des vœux constants...  
Sans que l'éclat du rang pour moi vous sollicite,  
Sans que de mon pouvoir je me fasse un mérite ;  
Et, bien que souverain dans cet heureux séjour,  
Je ne vous veux, Psyché, devoir qu'à mon amour.

Son Altesse jubilait, et nous étions tous sous le charme.  
Quand la scène se fut achevée, avec le concert de compliments  
qu'elle souleva, Willi, excité au plus haut point, proclama :



— Eh bien, puisque je suis l'Amour, je vais vous donner publiquement un baiser.

Ce qu'il fit aussitôt, sans en attendre la permission, et non pas pudiquement sur le front, comme dans je ne sais quel tableau célèbre, mais goulûment en pleines lèvres.

Je devais être rouge comme une écrevisse.

Ce fut une tempête d'allégresse, de hurras, de « hoch » et de formidables acclamations. Chacun saluait déjà en Juliette Rossignol la nouvelle favorite, celle qui allait remplacer, et combien brillamment, la gentille et douce Blanche Desserey, dont le magasin de mercerie verrait bientôt verser un déluge de larmes. Très frappé moi-même par l'exaltation du Kronprinz, je me demandais, encore sous l'impression des vers de Musset sur les femmes de Versailles, si nous n'avions pas devant nous la Pompadour du prochain règne.

On vida de nouvelles coupes, au milieu de nouveaux « hoch » et d'un crescendo de gaieté, tandis que le prince de Schaumbourg-Lippe et le major von Iena, qui commençaient à être poivrés, se roulaient sur un divan en proie à d'homériques convulsions.

Juliette crut alors pouvoir risquer le charmant conte en vers d'Andrieux, *le Meunier Sans-Souci*. Ce morceau, qui débute d'ailleurs par un fort beau portrait du roi philosophe, le grand Frédéric, narre l'épisode célèbre du meunier de Potsdam qui refusa de vendre son moulin au roi de Prusse.

Mon moulin est à moi,

Tout aussi bien au moins que la Prusse est au roi.

Juliette détaillait cela à ravir.

Entendez la raison,

Sire ; je ne peux pas vous vendre ma maison.

Mon vieux père y mourut ; mon fils y vient de naître ;

C'est mon Potsdam à moi...

On écoutait flatté, séduit par cette jolie anecdote allemande contée par une bouche française.

Les rois malaisément souffrent qu'on leur résiste...

Puis c'était la réplique historique :

Sais-tu que sans payer je pourrais bien le prendre ?  
Je suis le maître. — Vous ? de prendre mon moulin ?  
Oui, si nous n'avions pas des juges à Berlin !

Et le roi, désarmé, de céder :

Charmé que sous son règne on crût à la justice,  
Il rit ; et se tournant vers quelques courtisans :  
Ma foi, messieurs, je crois qu'il faut changer nos plans.  
Voisin, garde ton bien...

Et le conteur de s'écrier :

Qu'aurait-on fait de mieux dans une république ?

Mais là, la flatterie cessait et l'épigramme suivait : Juliette y fut extraordinaire. Elle prit un temps, regarda bien tout le monde et, avec une petite menace mutine du doigt au Kronprinz :

Le plus sûr est pourtant de ne pas s'y fier :  
Ce même Frédéric, juste envers un meunier,  
Se permit maintes fois telle autre fantaisie,  
Témoin ce certain jour qu'il prit la Silésie...

Elle haussa un peu le ton :

Qu'à peine sur le trône, avide de lauriers,  
Epris du vain renom qui séduit les guerriers,  
Il mit l'Europe en feu...

Puis elle décocha hardiment la flèche finale :

Ce sont là jeux de prince :  
On respecte un moulin, on vole une province !

Le Kronprinz se tordait.

— Ah ! ah !... ah ! ah !... très drôle !... Brava ! brava !  
c'est admirable !... « Ce sont là jeux de prince !... on vole  
une province !... » Excellent !... On vole une province, ma  
foi, oui, on vole même un pays... Seulement, chez nous,  
ça ne s'appelle pas voler, cela s'appelle prendre.



— Et même conquérir, Altesse Impériale, fit von Müller, flatteur.

— Non, ça, c'est un mot français, pour une stupidité française... Prendre, ça suffit et cela explique tout.

Puis se tournant vers Juliette, lui passant sa manche autour de la taille et l'embrassant derechef :

— Mademoiselle Rossignol, vous êtes délicieuse, et j'entends bien vous prendre vous aussi, car vous faites partie de la prise.

Satisfaite de son effet, Juliette paraissait enchantée. Mais ses yeux pleins d'un éclat étrange ne me laissaient pas sans quelque inquiétude.

Accompagnée au piano par Max von Kubitz, elle chanta la romance de Chérubin du *Mariage de Figaro*. La voix était souple, musicalement posée, pas très forte, mais d'un charme pénétrant. Ce fut un nouveau triomphe. Moi-même, j'en restai tout surpris, car je ne savais pas qu'elle chantât. Elle nous gratifia ensuite de diverses vieilles chansons françaises, qui n'avaient heureusement rien de subversif. Elle en donnait préalablement le timbre au grand dolicho céphale blond qui, de ses fuyants gestes féminins, improvisait très élégamment un accompagnement un peu trop moderne. C'était délicieux de fraîcheur d'un côté, d'insinuante et troublante perversité de l'autre.

Nous fîmes ainsi un charmant petit voyage de folklore à travers les provinces de la France d'autrefois, passant de la Normandie paysanne à la Bretagne marine ou bocagère, de la Guyenne vigneronne à la Provence horticole, pour finir par une antique ronde lorraine qui remontait peut-être au temps de Jeanne d'Arc.

— Ventre-saint-gris ! fit le Kronprinz avec enthousiasme, quand je serai au Louvre...

— Mais le Louvre est un musée, observa le professeur Wiedenmann.

— J'en referai un palais. Quand je serai au Louvre, dis-je, je revivifierai ces vieilles provinces, que la Révolu-

tion a eu grand tort de détruire. La France des rois avait vraiment plus de saveur que celle des députés et des marchands de vin. Je restaurerai les coutumes brillantes du grand siècle et les mœurs d'ancien régime. Je construirai des châteaux, des villes et des ponts. Je dessinerai des jardins. Je donnerai des fêtes et des chasses. J'entreprendrai des peintres, des musiciens, des danseurs et des poètes. J'aurai des maîtresses.

— Mais il me semble, Altesse Impériale, que..., interrompit le rittmeister von Zobeltitz.

— Des maîtresses, ai-je dit, et non des femmes. Je...

— Si j'étais vous, Altesse Impériale, glissa à son tour la voix persuasive du comte von Kubitz, je penserais aussi aux mignons.

— Je m'occuperai avec une attention particulière des théâtres. Pour ce qui est de la Comédie-Française, mon premier soin sera d'abolir le décret de Moscou, pour le remplacer par un décret de Berlin.

— Ou de Stenay, émit Krause.

— Ou de Stenay, parfaitement. Nous pouvons, en effet, l'élaborer séance tenante. Je commencerai par supprimer les sociétaires et par nommer à leur place un surintendant muni de pleins pouvoirs, qui aura pour principale mission de rechercher partout les bons acteurs et de les contraindre par la force à venir jouer dans la Maison de Molière, devenue la Maison du Kronprinz.

— Ne craignez-vous pas, Altesse Impériale, osa lancer le baron von Werthau, que Sa Majesté le Kaiser ne veuille être lui-même le chef de ces comédiens ?

Comme, sans être dans l'état du prince de Schaumbourg-Lippe et du major von Iena, tout le monde était passablement parti, ce trait audacieux, loin de déplaire, déchaîna de bruyants éclats de rire.

— Non, répliqua Willi, après s'être abondamment con-joui, en fait de comédiens, papa aura déjà assez à faire avec ses grands et petits vassaux, les Ostrogoths, les Huns,



les Teurs, les Bougres et les Neutres !... Mes comédiens à moi seront d'ailleurs peut-être plus difficiles à mener. Ceux qui récalcitreront seront comme jadis enfermés au For-l'Evêque.

— Le For-l'Evêque n'existe plus, dit le professeur Wiedenmann.

— Alors à la Bastille.

— La Bastille a été démolie.

— Eh bien, au Cherche-Midi. Tout marchera à la baguette. On ne verra plus des barbons jouer les Léandres et des duègnes sous la mantille de Rosine. Le talent seul comptera, et Mademoiselle Juliette Rossignol aura tous les grands rôles.

Juliette ne broncha pas. Ses sourcils se froncèrent seulement, tandis qu'une nuance d'anxiété estompait ses grands yeux.

— Voilà ce que je ferai, quand je serai à Paris ! trompeta le Kronprinz.

— Mais, Monseigneur, dit alors Juliette d'une voix légèrement altérée, croyez-vous vraiment que vous irez à Paris ?

— Comment, si je le crois, mais j'en suis sûr, ma charmante !

— Monsieur le major von Müller, Son Altesse le Kronprinz ira-t-elle à Paris ?

— Mais certainement, mademoiselle.

— Monsieur le capitaine Krause, est-ce que Son Altesse prendra réellement Paris ?

— Sans aucun doute, mademoiselle.

Son inquiétude croissait, comme si, ne connaissant pas exactement la situation des armées, elle commençait seulement à se rendre compte de la gravité du péril couru par son pays, et que les paroles du Kronprinz, bien que prononcées sur un certain ton de plaisanterie, n'étaient pas une simple rodomontade.

— Monsieur le baron von Werthau, vous qui êtes un homme juste...

Où avait-elle pris que von Werthau fût un homme juste ? Après tout, son intuition féminine ne la trompait peut-être pas complètement en lui faisant distinguer le baron von Werthau d'entre tous les officiers qui l'entouraient.

— Vous qui êtes un homme juste, dites-moi la vérité. La France est-elle réellement en grand danger d'être vaincue ?

— Malheureusement, mademoiselle, répondit avec infiniment de sérieux et de respect le baron von Werthau, ce danger est si grand qu'il confine de très près à la certitude. Les armées allemandes pressent formidablement les vôtres et ne relâcheront pas leur étreinte avant d'avoir déterminé la rupture de votre front.

— Mais la résistance de Verdun ?...

— Magnifique, sans doute, mais elle finira par être brisée.

— Et si elle ne l'était pas ?

— Elle le sera tôt ou tard, c'est fatal. Songez que nous avons pénétré très avant dans votre territoire. La moindre avance de nos troupes sur un point de la ligne de bataille est mortelle pour vous et mettrait Paris à portée de nos canons.

— Paris est un camp retranché, comme Verdun. Paris résisterait, comme Verdun.

— Et Paris serait détruit, comme Verdun.

— Et la Comédie-Française serait anéantie, déplora le Kronprinz. Quel malheur !...

— La France ferait mieux de céder tout de suite, reprit gravement le baron von Werthau. A quoi bon s'obstiner dans une résistance inutile ? La défensive ne sert à rien, qu'à prolonger la guerre déjà trop coûteuse. Il n'y a que l'offensive qui puisse créer des chances de fortune, et la France, que Verdun saigne à blanc, est désormais incapable de prendre l'offensive. Que la France se rende, et que cesse enfin le massacre !



— La France ne se rendra pas, dit Juliette. Vous détruirez Paris, mais la France continuera à se battre.

— Absurdité !... La partie est jouée : la poursuivre davantage est un monstrueux non-sens. Il n'y a plus rien à faire pour vous. Tous les atouts sont chez nous. Les soldats ? Malgré nos pertes effroyables, nous en aurons toujours plus que vous...

— Et les Anglais ?...

— Mauvaises troupes. D'ailleurs l'Angleterre a jeté tout ce qu'elle avait ; son effort est au bout. Même en comptant les Anglais, nous avons le nombre et continuerons à l'avoir, et avec le nombre, le moral, l'endurance, la discipline... Le matériel ? Il est de notre côté... Les chefs ? Il vous faudrait des chefs de génie. Ils sont chez nous.

— Hourrah Kronprinz ! envoya le prince de Schaumbourg-Lippe.

— Sans doute, accéda courtoisement le baron von Werthau, mais sans vouloir porter ombrage à la modestie de notre cher Kronprinz, il me permettra de nommer à côté de lui le grand Falkenhayn, Hindenburg, Ludendorff, Mackensen, le prince héritier Rupprecht de Bavière... Que valent en face d'eux un Joffre ou un Pétain ?

— Nous avons l'héroïsme, prononça Juliette. Nous tiendrons jusqu'à la mort.

— J'ai plus confiance que vous, mademoiselle, dans la sagesse de votre pays. La France finira par comprendre que nous sommes les plus forts. Dieu veuille qu'elle ne le comprenne pas trop tard !

Tout le monde écoutait extrêmement attentif ce dialogue, quelques-uns avec une sorte de pitié, d'autres avec un certain sadisme, tant von Werthau avait l'air d'un chat manœuvrant délicatement une souris. Et j'admirais la vaillance de cette jeune femme qui, sans éclats de voix, sans énervement et presque sans cesser de sourire, bien que les larmes aux yeux, tenait tête à cette jungle d'officiers. Le baron s'exprimait posément, avec un grand sang-froid,

non seulement sans la moindre cruauté, quelque implacable que pût paraître son jeu, mais avec une espèce de tristesse impressionnante et certainement dans un esprit qui n'était pas hostile à la France. La certitude de la défaite de la France, qui s'imposait à sa raison, ne semblait pas combler son cœur d'une joie maligne, et si d'autres, intimement satisfaits de l'exaspération de la résistance française, se plaisaient à y voir le prélude et le gage de l'écrasement complet, je n'étais peut-être pas le seul à partager le point de vue du sagace aide de camp.

Arriverait-il à convaincre Juliette, et son entreprise, si voisine de celle dont je m'étais chargé jadis sur la personne de Sosthène Rossignol, aurait-elle le même succès de démoralisation ? Car si von Werthau n'agissait pas en service commandé, si, à la différence de moi-même, il parlait loyalement, ne disant que ce qu'il pensait réellement et qui était aussi, selon toutes prévisions humaines, la stricte vérité, le résultat n'en devait pas moins être immanquablement semblable. Et je me demandais déjà si, profitant de ce travail tout fait, et après avoir laissé à Son Altesse Impériale le temps d'assouvir son caprice, notre haute police n'utiliserait pas la dépression morale de Juliette et la conviction où elle serait de la vanité de toute défense française, pour la renvoyer, comme son cousin, de l'autre côté des lignes.

Précisément, l'ignoble policier Klein, le « Criminel » du Kronprinz, venait de se montrer. Il n'était pas parmi les convives, mais pendant que nous écoutions Juliette et que la soirée s'avancait, de nombreux habitués du casino étaient survenus qui, répandus dans le parc, regardaient s'allumer les girandoles et les lanternes vénitiennes en l'honneur de l'artiste française. Par les portes ouvertes, leurs voix et leurs silhouettes confuses venaient jusqu'à nous avec le parfum des fleurs.

— Assez de sang ! reprit von Werthau au bout d'un silence pesant. Assez de tuerie... Qu'espérez-vous de plus ?



— Nous espérons, murmura Juliette, nous espérons encore en la victoire.

— Elle est impossible.

— Un miracle peut se produire.

— Il n'y a pas de miracles.

— Il y a eu celui de la Marne !

— Ce n'était pas un miracle, c'était une surprise. Il n'y aura plus de surprises, il ne peut plus y en avoir.

— Et si cependant il y en avait une ?

— Je vous dis que c'est impossible. La guerre est devenue une opération de mathématiques, un calcul de mécanique, où tout peut être exactement évalué et déterminé, du moment qu'on connaît les éléments du problème, qui sont des hommes, des positions et des canons. Vous êtes malheureusement perdus, Mademoiselle, mathématiquement perdus.

Von Werthau, comme je l'ai indiqué, n'y mettait aucune passion, nulle *Schadenfreude* ; son ton était digne, mesuré, correct ; il posait un théorème, l'éclaircissait, en faisait la démonstration ; et la pondération avec laquelle il en déduisait des conséquences qui ne lui causaient aucune joie était d'un effet plus poignant que les plus insolentes forfanteries.

— Allons, allons, ne vous frappez pas ! s'écria jovialement le Kronprinz. Ne vous frappez pas, ma charmante !... Je serai bon prince... Surtout avec vous !

— Mais enfin, monsieur le baron, s'obstinait Juliette, si, malgré toutes vos prévisions, toutes vos assurances mathématiques, nous finissons cependant par remporter la victoire ?...

— Supposition fantastique.

— Enfin, si... Vous ne pouvez m'empêcher de faire cette supposition... Si...

— Conjecture extravagante !

— Mais enfin...

— Eh bien, soit ! consentit alors, comme pour s'amuser,

comme pour se prêter à cette lubie et avec un pétilllement dans les yeux, le baron von Werthau. Soit ! J'admets un instant votre hypothèse... ridicule. Si la France remportait la victoire, demandez-vous ? Eh bien, Mademoiselle, si la France, par une supposition absurde, avait la victoire, elle ne l'aurait pas en réalité, et l'Allemagne n'en serait pas plus battue pour cela.

— Comment cela ? demanda Juliette interloquée et avec une sorte de consternation, tant elle avait peur d'avance de ce qu'allait lui sortir encore von Werthau.

— C'est bien simple, et vous allez me comprendre. Ecoutez-moi bien, et croyez que je ne plaisante pas, que je suis au contraire extrêmement sérieux. Pourquoi la France, tout en remportant la victoire, ne serait pas victorieuse, je vais vous le dire. En cas de victoire, — vous voyez que j'entre à fond dans votre supposition, — en cas de victoire, et aussi complète qu'il vous plaira de l'imaginer, la France ne serait pas seule à être victorieuse ; elle le serait avec ses alliés, et surtout avec le principal d'entre eux, l'Angleterre. Or, croyez-vous, seriez-vous assez naïve pour croire que l'Angleterre soit entrée en guerre à vos côtés pour les beaux yeux de la France ! Aucunement. L'Angleterre est entrée en guerre parce qu'elle commençait à avoir peur de nous, peur de notre puissance maritime, peur de notre flotte. Une fois débarrassée de nos cuirassés et maîtresse de nos colonies, — et elle s'arrangerait, soyez-en sûre, pour que ce soit là le fruit de la victoire commune, — l'Angleterre serait servie, et, n'ayant plus rien à craindre de notre côté, une autre peur la reprendrait, celle d'autrefois, celle de toujours, sa vieille phobie de la France. Aussi s'ingénierait-elle, — et nous nous savons ce qu'est en diplomatie le génie de l'Angleterre, — à empêcher à tout prix la France de profiter de la victoire pour redevenir puissante. Elle s'opposerait avec énergie à l'écrasement comme au démembrement de l'Allemagne, et plutôt que de souffrir la France sur le Rhin, elle recommencera la guerre contre elle.



— Parfaitement raisonné, Werthau, approuva le Kronprinz ; je connais les Anglais, c'est bien ça.

— C'est qu'il ne faut pas vous dissimuler une chose, Mademoiselle, une chose qui est très grave pour vous et qui donne la clef de tout. La France n'est pas aimée. Elle peut être admirée, flattée, goûtée même dans certaines de ses manifestations, elle n'est pas aimée. Elle ne l'est pas par ses ennemis, ce qui est naturel, et moins encore peut-être par ses prétendus amis. Personne ne désire la voir heureuse et prospère. Cela vous surprend ? C'est pourtant l'exacte vérité. C'est que la France a un grand défaut, une qualité, si vous voulez, enfin une qualité qui est un défaut capital, un vice rédhibitoire et qui la fait détester ouvertement ou secrètement par le monde entier. La France est le seul pays des deux hémisphères qui ne soit pas hypocrite. Voilà ce qui la sépare de toutes les autres nations et fait d'elle une sorte de monstre, d'épouvantail et un scandale pour tout l'univers.

Des éclats de rire saluèrent cette déclaration inattendue. Von Werthau continua sans s'émouvoir :

— Vous pensez bien que ce n'est pas le manque d'hypocrisie qui est reproché directement à la France. Cela, c'est la cause, la cause profonde, inaperçue de la plupart des gens. L'effet qui en résulte, l'apparence qui frappe, c'est l'immoralité. La France est immorale. Elle est même, en vertu de la proposition antécédente, le seul pays foncièrement immoral qui soit au monde. Or, vous savez, Mademoiselle, et vous aussi, Messieurs, qui m'écoutez et voulez bien vous intéresser à mon raisonnement, vous sentez combien l'imputation d'immoralité est accablante, particulièrement dans les pays anglo-saxons, qui ont élevé le puritanisme, le cant et la Sainte Bible à la hauteur du sacro-saint mercantilisme lui-même. La France pécheresse, pour ces pharisiens, n'est pas digne d'être grande. Elle a beau être héroïque, généreuse, intelligente, inventrice, artiste... surtout artiste !... elle est perdue de réputation et doit *in*

*æternum* porter le poids de son péché. Sentez-vous combien il serait immoral, scandaleux que la France reçût le prix de son courage, de son sacrifice, de ses souffrances et de sa victoire?...

Juliette ouvrait de grands yeux profondément étonnés, tandis que les rires éclataient de plus belle, chacun étant extrêmement amusé par l'esprit brillant et paradoxal du caustique aide de camp. Flatté de son succès, le baron s'animait :

— Nous, au contraire, nous autres Allemands, notre réputation est intacte. Nous sommes un peuple moral, et nous le resterons, quoi que nous fassions. Nous avons beau nous conduire comme des brigands, voler, piller, brûler, massacrer, couvrir des provinces entières de ruines et de dévastations, étaler partout nos vices, nos brutalités et notre crapuleuse débauche, violer nos engagements les plus sacrés comme nous violons les femmes et les enfants, déployer sans vergogne notre incommensurable orgueil, notre appétit de lucre, notre avidité démesurée et notre colossale goujaterie, rien ne prévaudra contre notre vieille, solide et indestructible réputation de moralité. Nous sommes tabou sur ce terrain. C'est en nous qu'on aura confiance, en notre honnêteté, en notre loyauté, en notre conscience, en notre amour du travail et de l'ordre, en notre capacité intellectuelle et technique, en nos vertus familiales et civiles. C'est nous qu'on aidera, nous qu'on soutiendra, nous qui exciterons la commisération et la sympathie, nous qu'on voudra relever et restaurer, au risque de nouvelles conflagrations, nous qu'on ressuscitera.

— *Deutschland über alles !* mugit le prince de Schaumbourg-Lippe.

— Défense de parler allemand ! menaça en riant le Kronprinz.

— Mais comment voulez-vous dire cela en français, mon neveu ? C'est intraduisible !

— En effet, accorda Willi. Alors ne le dites pas !... D'au-



tant plus que vous êtes vous-même, mon oncle, au-dessous de tout ! s'esclaffa-t-il, tandis que le vieux seigneur s'effondrait dans les bras mous de von Iena en jurant et en expectorant un jet de vinasse.

— Ce qu'il y a d'admirable, reprenait le baron de plus en plus en verve, c'est que cette réputation d'immoralité que s'est acquise la France est parfaitement usurpée. Non seulement, Mademoiselle, je pense que votre pays n'est pas un pays immoral, mais je tiens pour assuré que c'est actuellement le pays le plus moral qui existe, dans les actes et les faits, sinon dans les paroles et les gestes. Il n'y a pas de contrée où les femmes soient plus fidèles, la population plus laborieuse, où il y ait moins de corruption dans l'administration et de licence dans les mœurs...

— Ça, par exemple !... s'élevèrent des voix.

— Mais si, Messieurs, je sais ce que je dis. Ce qui vous trompe, ce qui trompe surtout ces balourds d'Anglais, c'est précisément l'absence de toute hypocrisie, que je relevais à l'instant, de toute pudeur même, si vous voulez, chez les Français. Ils ne savent pas comme nous, comme les Anglais, dissimuler leurs tares. Ils les découvrent plutôt comme à plaisir, avec une exagération comique, comme pour se donner la maligne satisfaction d'en faire la critique. L'art, la littérature, en France, sont en grande partie consacrés à cette critique des mœurs, qui sont en même temps les mœurs mêmes de l'homme. En cela consiste justement l'intérêt, la valeur de la littérature française : elle est humaine. Mais de là à conclure, comme nous le faisons trop volontiers, que ces mœurs, censurées par la satire, ridiculisées par l'ironie, soient les mœurs nationales de la France, il y a un abîme. J'irai plus loin : je dirai même qu'elles sont exceptionnelles chez le Français, du moins au degré aigu où il aime à les représenter. Sans doute il en possède lui aussi des spécimens caractérisés, mais beaucoup moins certainement qu'il n'y en a partout ailleurs. La différence, c'est qu'il les cloue publiquement

au pilori, tandis que nous jetons pudiquement sur eux le manteau des fils de Noé. Ajoutez-y que le Français s'amuse prodigieusement du spectacle des turpitudes humaines, dont il fait ses délices et sa distraction favorite, alors que, nous contentant de les pratiquer, nous en écartons scrupuleusement nos regards, nous feignons de les ignorer, nous les voilons. Pour ne prendre qu'un exemple, voyez l'adultère, qui fait le sujet de milliers de romans français et de milliers de pièces de théâtre. Eh bien, je mets en fait qu'il n'y a peut-être pas, en France, une femme sur dix qui, dans la réalité, trompe son mari. Je déclare qu'il y en a cinq en Allemagne, et je dis qu'en...

Une huée de lazzis couvrit la voix de l'orateur. Quand ils furent un peu apaisés, on entendit la voix vrillante du Kronprinz, devenu soudain et momentanément très sérieux, qui, supputant le nombre et la proportion de ses conquêtes et de ses tentatives dans tous les pays, décidait :

— Parfaitement exact, cher ami... Seulement je trouve que vous êtes modeste pour les Allemandes.

— Ce que je voulais dire, reprit von Werthau, c'est qu'en France on ne s'intéresse qu'à cette unique femme sur dix, tandis qu'en..-

Mais des interruptions repartaient :

— L'orgie des boulevards!... Les restaurants de nuit!... les bars!... les tripots!... les maisons de passe!..

Le prince de Schaumbourg-Lippe fit un énorme effort pour se soulever, tendit un bras zigzaguant en manière de protestation et jeta dans un hoquet plaintif :

— La tournée des grands-ducs!...

— Oui, je sais, je sais... « la grande Babylone » !... Mais, Messieurs, répliqua le baron von Werthau, vous êtes-vous promenés comme moi dans tous ces dessous parisiens?... Eh bien, vous aurez pu constater, comme je l'ai fait, qu'ils ne sont fréquentés presque exclusivement que par des étrangers. Vous y rencontrez des Allemands, des Autrichiens, des Hongrois, des Russes, des Hollandais, des



Suisses, des Américains, des Turcs, des Japonais, des Chinois, des nègres et un très grand nombre d'Anglais. Pas un Français. Et si, par hasard, vous en trouvez un, regardez son nez : vous pouvez parier mille contre un que c'est un Juif.

Ce dernier trait souleva, comme de juste, une vive hilarité, redoublée par la remarque du major von Müller que c'était donc à Paris comme à Berlin!

— Et voilà, termina von Werthau, la grande immoralité de la France, le déficit majeur qui lui fera perdre la guerre, dût-elle même la gagner. Nous sommes quelques-uns en Allemagne à savoir la vérité, à juger que la France est, moralement, la plus saine des nations, ou, si vous préférez, la moins pourrie... Nous sommes quelques-uns à le penser et Son Altesse Impériale, j'en suis sûr, partage mon sentiment...

— Je le partage entièrement, fit le Kronprinz. Von Werthau, vous ne dites que la vérité.

Nous savons que si la France est peut-être une nation en décadence, c'est pour d'autres causes, dont la discussion nous mènerait jusqu'à demain, et qui n'ont rien à voir avec l'immoralité. Mais cette vérité, nous nous gardons de la proclamer. Nous entretenons, au contraire, soigneusement la calomnie, car cette calomnie nous est merveilleusement profitable. Elle nous garantit contre les risques de guerre et nous sert de contre-assurance. Nous sommes, à sa faveur, dans la situation d'un joueur qui peut gagner et qui ne peut rien perdre. Vous le voyez, Mademoiselle, la partie n'est pas égale. Si nous l'emportons, comme c'est certain, nous vous conquerrons jusqu'à la Loire, nous prendrons vos colonies, nous ruinerons votre industrie et nous vous asservirons pendant un siècle sous le fardeau d'une dette écrasante. Vous n'existerez plus. Si, selon votre supposition invraisemblable, nous sommes battus, la partie est nulle, nous ne perdons rien, nous recouvrons notre mise et nous redevons en peu de temps ce que nous étions

auparavant, avec l'appui, la bienveillance et la complicité du monde.

— Eh bien, Mademoiselle, s'écria Herr Krause, vous voilà bien arrangée!

Juliette se leva, prit son verre, alla le heurter contre celui du baron von Werthau et dit simplement, toute pâle :

— La Grèce est morte, Monsieur, pour les mêmes raisons que vous venez de dire. La Grèce vivra éternellement.

Le baron s'inclina, but, puis, baisant la main de la jeune Française, répondit :

— Et Rome aussi.

A ce moment, une estafette de l'état-major du général Schmidt von Knobelsdorff entra dans la salle, s'avança vers son Altesse Impériale le Kronprinz, en saluant rapidement, et lui remit un pli. Après l'avoir décacheté et lu, le Kronprinz poussa un glapisement de joie, bondit sur la table au milieu des coupes renversées et des tasses culbutées, et cria en agitant son papier comme un petit drapeau :

— Messieurs, une grande, une magnifique nouvelle... Messieurs, une grandissime nouvelle!... Le fort de Vaux est pris!

Instantanément, ce fut une hurlée formidable, une trombe de hourras étourdissants, de « hoch », de vivats forcenés, de corps acrobatiques sautants et délirants, de jambes cabriolantes, de bras tournoyants, de bouteilles tambourinantes, de verres projetés contre les parois.

— *Vaux gefallen!... Vaux gefallen!...* entendait-on de toutes parts. *Vaux gefallen!...*

D'une chaloupée, se ruant au piano, von Kubitz y déchainait, de toute la virilité dont il était capable, une *Wacht am Rhein* tintamarresque, enguirlandée d'arpèges ébouriffants. Apoplectiques et vautrés, Schaumbourg-Lippe et von Iena évacuaient, comme de gros glouglous, des barytonnements de triomphe.



Tout le monde se bousculait pour gagner les caves. On y transportait des femmes évanouies. Le prince de Schaumbourg-Lippe et von Iena y furent roulés comme des tonneaux. Gugusse y disparut, semblable à un polichinelle qui s'abîme dans les dessous d'un théâtre-guignol.

En deux minutes mortelles, le parc et la maison s'étaient vidés. Il semblait que toute la région du casino fût maintenant encerclée. Les explosions, les éclatements se succédaient, à droite, à gauche, imprévisibles, effroyables... Prrroum !... pataprrroum !... Un arbre se fracassa. Le fer et la mitraille giclaient de toutes parts. Une fulguration éblouissante frappa le tennis du Kronprinz... Karakrrraum !...

Où était Juliette ?...

Au moment où j'allais me mettre moi-même à l'abri, je l'aperçus avec effarement qui était demeurée droite et seule au milieu du terre-plein, les mains sur la poitrine, la tête immobile et levée. Je m'élançai vers elle :

— Au nom du ciel, Juliette !... Votre vie est en danger !...

— Ma vie ne signifie rien... Il m'importe peu de mourir...

— Juliette, je vous en supplie, venez...

— Non.

— Alors, je reste avec vous.

— Comme il vous plaira.

Soudain, à mon inexprimable horreur, je vis, à un soupire de la cave, la face infâme du policier Klein qui considérait fixement la jeune Française de ses yeux d'hyène, tandis que sur la robe blanche aux reflets roses, dressée dans la nuit lunaire comme un fantôme, le punch qui finissait de flamber jetait ses dernières lueurs.

LOUIS DUMUR.

(A suivre.)



# REVUE DE LA QUINZAINE

## LITTÉRATURE

*François Pétrarque, Préface et traduction par Henri Cochin, La Renaissance du Livre.* — Camille Ducray : *Cendres du Passé*, Librairie Ambert. — Maximin Deloche : *Autour de la plume du Cardinal de Richelieu*, Société française d'Imprimerie et de Librairie. — Gabrielle Rocher : *Une jeune fille au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Armand Colin. — J.-Fr. Regnard : *La Provençale suivie de la Satire contre les Maris, Introduction et Notes de Edmond Pilon*, Bossard. — *Anthologie littéraire de l'Alsace et de la Lorraine du XII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècles*, par Ad. Van Bever, Delagrave. — *L'Alsace vue par les écrivains et les artistes par Ad. Van Bever*, Louis Michaud.

Contrairement à beaucoup des traducteurs de **François Pétrarque** qui le précédèrent, M. Henri Cochin ne nous présente pas le poète sous son unique et familier aspect d'amoureux transi de Laure. Avec raison, il nous offre des extraits de toutes les œuvres notables, en particulier des *Triumphes*, de l'*Africa*, du *Bucolicum carmen*, des *Epistolæ* et des divers traités latins. Ainsi, dans son petit livre, bâti avec un soin méticuleux, précédé d'une substantielle notice, les écrits latins tiennent, à la suite des écrits italiens, la place qu'ils méritent.

M. Henri Cochin a obéi, ce semble, en variant ainsi ses traductions, aux directives de Pétrarque lui-même. Le poète, en effet, s'il est demeuré célèbre pour la constance de sa tendresse sans espoir, s'il est devenu l'un des modèles que suivent encore avec transport les sentimentaux et les lyriques, ne dut point sa gloire principale, de son vivant, à ses *Rimes* d'amant courtois. Il considérait d'ailleurs son œuvre écrite en italien, c'est-à-dire en langue vulgaire, ainsi que bagatelles dignes d'une attention modérée. Ardent humaniste, il envisageait la langue latine comme la langue littéraire par excellence.

C'est donc en langue latine qu'il écrivit les ouvrages auxquels il attribuait une importance capitale. A l'aide du latin, il espérait être entendu et goûté par le monde entier où sa gloire rayonnait. Ce calcul était bon à son époque ; mais, dans la suite, les langues anciennes étant tombées en désuétude, toute une



partie de l'œuvre pétrarquienne est demeurée inintelligible à la masse.

Nous devons savoir gré à M. Henri Cochin d'avoir choisi parmi cette œuvre, généralement ignorée, des morceaux caractéristiques. On y découvre, de-ci, de-là, la physionomie curieuse d'un Pétrarque patriote exalté, rêvant de soustraire l'Italie au joug étranger, adressant à la terre, d'où le sort contraire le chassa trop souvent, des invocations d'une véhémence beauté.

§

Sur cette terre italienne si féconde, dans le passé, en manifestations et en innovations esthétiques, sur cette terre où les artistes du monde entier allaient chercher des directions morales et intellectuelles devait naître une forme nouvelle du théâtre, l'opéra. Nous en connaissons mal l'histoire. C'est Mazarin qui l'implanta en France. Le cardinal se passait difficilement, au milieu de nos mœurs, de ce ragoût musical.

Sous Louis XIV, l'opéra ne tarda point à prendre figure de réjouissance officielle. M. Camille Ducray nous conte avec esprit, dans un livre débarrassé de tout appareil d'érudition : **Cendres du passé**, les origines de l'Académie royale de musique. C'est au poète Perrin que le roi accorda en 1669 le privilège de donner des représentations en musique accompagnées de grands mouvements de décor. Pierre Perrin n'était peut-être pas un poète aussi nul que le prétend M. Ducray, mais il était un pauvre administrateur et un piteux homme d'affaires. Il devait être volé et il le fut. Cambert, musicien, mit des airs sur ses rimes. Le marquis de Sourdéac fut son bailleur de fonds. On avait recruté belles chanteuses et mâles chanteurs. On conquist le succès.

Mais Lully, le plus faux des hommes, jaloux de ce succès, déboucha à son profit les chanteurs et Sourdéac chassa son débiteur, Perrin, le remplaçant par Gabriel Gilbert, poète médiocre. Peu après, Lully, encore, par l'entremise de la Montespan, faisait révoquer le privilège de Perrin à son profit et dépossédait Sourdéac de sa fructueuse entreprise. Sous sa gouverne, l'Opéra, quittant son piètre jeu de paume de la Bouteille, patronné par le roi, fréquenté assidûment par la cour, devait connaître une éclatante fortune, cependant que Cambert s'expatriait et que Perrin, mal nourri par la poésie, mourait de misère en 1675.

Mélangant l'histoire de Paris à l'histoire de divers personnages



M. Camille Ducray offre, dans le même ouvrage, mille anecdotes plaisantes sur Duras, maréchal et académicien sans commandement et sans lettres, sur Gilles de Raiz, sur la fondation de l'Académie des Inscriptions, sur l'abbé de l'Épée, sur Vigny gendarme, Delavigne auteur dramatique, Béranger typographe. Ses croquis légers, alertes, sans prétention plairont aux lecteurs qui goûtent les alentours de l'histoire littéraire.

## §

Tandis que M. Camille Ducray donne l'impression d'être un papillon enivré de soleil, volant de fleur en fleur, goûtant leur suc différent avec d'égales délices, M. Maximin Deloche donne, au contraire, l'impression d'être une abeille laborieuse établie dans une demeure stable.

M. Maximin Deloche a rencontré Richelieu sur sa route, gerbe gigantesque aux corolles odorantes qui lui a fourni une nourriture abondante, et tout autre butin lui a désormais paru insipide.

Auteur déjà d'un volume, considérable par la variété de sa documentation et les clartés qu'il nous apporta (*La Maison du cardinal de Richelieu*), M. Maximin Deloche a consacré de nombreuses années à étudier certaines manifestations inconnues de son héros favori. Sa patience et sa curiosité ont égalé sa vénération. De sa longue enquête à travers des années troublées par mille faits délicats à débrouiller, à travers aussi un formidable fatras de pamphlets et de libelles, il a extrait les éléments d'un livre solide, sérieux, puissant: **Autour de la plume du cardinal de Richelieu.**

On a considéré surtout jusqu'à l'heure l'Eminentissime sous ses différents aspects d'homme politique, de prélat, de poète dramatique, mais nullement de pamphlétaire. Du moins l'histoire de sa plume de combat n'avait été qu'ébauchée. M. Maximin Deloche nous la donne de 1608 à 1635.

Nous nous rendons compte de la difficulté d'une telle tâche, car Richelieu, attentif à toutes les attaques, a connu l'immense majorité des libelles que d'innombrables ennemis dirigèrent contre lui. Il négligea de répondre aux imprécations de plumitifs qui n'avaient aucune influence sur le public. Par contre, il ne laissa jamais triompher les adversaires qui lui portaient quelque coup douloureux. Dans quelle mesure fut-il personnellement l'auteur des répliques réduisant généralement à néant les accusations



de ses antagonistes ? M. Maximin Deloche a précisément établi, avec une minutie et une logique parfaites, sa part d'auteur dans des attributions trop souvent hasardeuses.

A Luçon, Richelieu n'écrit guère que des ouvrages d'instruction religieuse destinés aux fidèles et à son clergé. Pour la première fois, sa plume intervient dans le domaine politique, on sait avec quelle habileté, aux Etats généraux ; mais elle n'a pas encore pris l'allure de combat. C'est en 1617, dans l'exil de Coussay, avec les *Principaux points de la Foy de l'Eglise catholique contre l'escrit adressé au roy par les quatre ministres de Charenton, avec la Restauration de l'Estat* que le prélat entame la lutte pour le pouvoir. Un instant, dans l'exil d'Avignon, croyant son destin à jamais fixé, il écrira *l'Instruction du Chrestien*, sorte de testament spirituel et politique. Cet ouvrage marque un arrêt dans son action de pamphlétaire.

Bientôt, rappelé auprès de la reine-mère, puis convié au Conseil royal, faisant face à toutes les animosités, il soutiendra pendant dix ans, sur le terrain politique, sur le terrain religieux, contre la reine-mère, contre Gaston d'Orléans, une polémique sans merci. Des secrétaires choisis avec soin, libellistes à la plume acérée, Fancan, Ferrier, Gabriel Le Guay, Jean Sirmond, Hay du Chastelet, etc..., travailleront, quand il n'écrira pas lui-même, sous sa direction, excités ou modérés, corrigés toujours. Richelieu accordera, au milieu de ses préoccupations de tous ordres, une importance considérable à cette question de polémique, mettant même la main sur le *Mercure françois*, façonnant à son gré l'opinion publique.

M. Maximin Deloche suit étroitement cette formidable production du cabinet de Richelieu et examine chaque pamphlet.

Quiconque se proposera de publier l'œuvre de l'Eminentissime devra tenir compte de ce livre. Nous regrettons, pour notre compte, que M. Maximin Deloche n'ait pas poursuivi son enquête au delà de 1635. A son avis, à cette date, la plume de Richelieu, assagie, travaille pour la postérité. Pourtant, il semble que la fondation de l'Académie n'eut d'autre but que celui de fournir au ministre des écrivains utiles à ses œuvres politiques. On sait aussi comment la Compagnie servit avec zèle ses antipathies littéraires.

§

Au sortir de la terrible bourrasque de faits et d'œuvres où nous



plongea M. Maximin Deloche, c'est un repos délicieux que de suivre M. Édmond Pilon parmi les sites et les personnages qu'il excelle à ressusciter.

M. Édmond Pilon, délicat artiste, écrivain aux touches légères, naturaliste passionné, magicien expert à évoquer les ombres, se promène sans cesse à travers les siècles, cherchant, de-ci, de-là, des images plaisantes dont il ravira nos yeux. Nul n'a su mieux que lui présenter, dans ses plaisirs naïfs de poète rustique, le doux M. Pomme et dans ses grâces de belle fille aux sentiments précaires M<sup>lle</sup> Greuze. Une poésie à la fois sensuelle et musicale enveloppe ses portraits. Il recrée, dans une atmosphère tout imprégnée de fines couleurs, mille originaux étendus dans la tombe et les anime de leur vie véritable. D'aucuns mépriseront ses dons de visionnaire mis au service de l'histoire. On oublie trop que si l'histoire est une science, elle est aussi un art.

Ainsi M. Édmond Pilon, chargé, dans la collection *Les Chefs d'œuvre méconnus*, de produire **la Provençale** de J.-Fr. Regnard, pouvait nous offrir ce petit roman rarissime sans commentaires, certain d'avance qu'il plairait par la délicatesse de son style et l'imprévu de ses aventures galantes. Mais l'occasion était trop tentante de tracer une physionomie d'un Regnard juvénile, beau comme un dieu, subtil épicurien cherchant fortune à travers le monde. Aussi, avec quel soin M. Édmond Pilon va-t-il nous le silhouetter ! Il est debout devant nous : il vit. Nous le voyons à Bologne captivant cette M<sup>me</sup> de Prade, souple et pétulante arlésienne dont les yeux semblent quémander le cœur du passant, la suivre de ville en ville pour enfin partager, à Alger, sous la domination des barbaresques, un esclavage pénible, mais non sans tendresse encore.

C'est cette aventure et ses suites agréables que M. Édmond Pilon conte avec autant d'agrément que l'auteur du *Joueur*, mais avec plus de précision, car il sait où le romantiste enjolive son récit et il substitue la vérité à la fiction. Ainsi sa préface charmante, bien documentée, prépare à goûter l'œuvre comme le gingembre et le poivre préparent à savourer le vin généreux.

§

Après ces charmantes pages de Regnard et d'Édmond Pilon sur le xviii<sup>e</sup> siècle, on trouve un peu douceâtres celles de M<sup>lle</sup> Gabrielle Roger : **Une jeune fille au XVIII<sup>e</sup> siècle.**



C'est une sorte de roman par lettres où l'on s'est efforcé de reconstituer une atmosphère d'autrefois. Orpheline, Antoinette de la Croix-Réaux vit à Valognes, en compagnie de sa tante, la chanoinesse de Morigny, rigide et acariâtre personne. Elle est pauvre et, dans son cœur, garde une tendresse inavouée pour Luc de Chanteroy, officier du roi parti pour le Canada. Elle s'ennuie et fait le portrait de la société provinciale au milieu de laquelle elle vit, société aux idées singulièrement mesquines.

M<sup>lle</sup> Gabrielle Roger conduit ensuite son héroïne au couvent, puis à Paris, dont elle s'efforce de peindre, avec mille détails empruntés aux chroniques, plaisirs, modes et autres frivolités. Charmante, Antoinette plaira à un riche sot et le refusera, certaine que le cousin Luc ne l'a pas oubliée. Celui-ci, en effet, la viendra quérir un beau jour et l'épousera.

L'allure de ces lettres est vive, enjouée, mais manque de ce piquant qui distingue la littérature épistolaire du XVIII<sup>e</sup> siècle. Professeur d'histoire, M<sup>lle</sup> Roger a écrit une œuvre où les jeunes filles, ses élèves, ne risqueront point de prendre des leçons de perversité.

## §

Nous ne pouvons, faute de place, que signaler deux nouvelles anthologies de M. Ad. van Bever : **L'Alsace vue par les Ecrivains et les Artistes ; Anthologie littéraire de l'Alsace et de la Lorraine**. La première est abondamment et remarquablement illustrée, souvent à l'aide de documents originaux ; on y trouvera de belles pages envisageant la géographie et les sites, l'histoire, la littérature, les traditions le folklore, les mœurs et les arts de l'Alsace. La seconde contient vers et proses d'écrivains alsaciens et lorrains sur leur région natale. Comme toujours, M. Ad. van Bever a accompagné ces textes de notices et notes excellentes, de cartes et même d'un guide.

ÉMILE MAGNE.

### LES POÈMES

Paul Valéry : *Le Cimetière marin*, Emile-Paul. — Paul Valéry : *Album de vers anciens*, A. Monnier et C<sup>ie</sup>. — Léon Moussinac : *Les Reflets du Bonheur, suivis de Dialogues passionnés*, « La Maison française d'Art et d'Édition ». — Henry Charpentier : *Le Poème d'Armageddon*, « La Connaissance ». — A. Lefranc : *De l'Univers à Dieu*, Gabriel Beauchesne. — Jean Comigne : *Les Quinze Tonnelles de Marie*, Impr. E. Aubin, Ligugé. — Estienne : *Poésies*



posthumes, Sansot. — Pierre Lély : *La Guirlande*, Figuière. — M. Sauvage : *Quelques choses !..*, préface de Ph. Lebesgue et 3 images par F. M. Berthet, « la Vieillesse ». — Henri Brimeux : *Par la Campagne et la Cité*, Figuière. — De Pouvreau-Baldy : *Les Eclats, poèmes du Front*, Sansot. — André Schmitt : *Dernière Intimité d'un Combattant*, Picart. — Aristide Marie : *Notre-Dame la France*, Figuière. — Felix Colomb-Brun, lauréat de l'Académie Française : *Les Triomphes, I, la Lyre de Fer; II, la Lyre d'Or*, Lemerre. — Robert Tardiveau : *Poèmes Vendômois, Poésies diverses*, Imprim. H. Chartier, Vendôme. — Olivier de Rougé : *Pages Romaines*, Bernard Grasset. — Philédès : *La Faunesse*, E. Fasquelle. — Raymond Febvre : *L'Âme des Soirs, poèmes en prose*, préface en vers de Guillot de Saix, Impr. du Commerce, Nice. — Marc Leclerc : *En lâchant l'Barda!*, Grès.

**Le Cimetière marin** occupe dans l'œuvre de Paul Valéry une place singulière et neuve. Au lieu que, dans des poèmes antérieurs ou d'une même époque, il immobilise par la parole les figures colorées de sa pensée, ici l'opération intime qui les unit aux phases secrètes de son sentiment se décèle. On assiste magnifiquement à leur éclosion, comme ailleurs sans doute, mais, à la fois, le lien entre les objets de la méditation et les causes émouvantes qui la provoquent s'affirme clairement. Ce n'est point le songe ou une rêverie, mais, environnée de ces tombes au bord de la mer où reposent les êtres chers et où s'incline la destinée finale du poète, la consciente et fervente considération de ce que lui est ce fier paysage méridional, de ce qui l'unit à eux, de ce qui lui-même l'attire, de ce dont il fut formé et de ce que, à son tour, il leur apportera.

Ceux qui sont étendus là, dans la terre, sous le soleil, où « l'insecte net gratte la sécheresse »,

Ils ont fondu dans une absence épaisse,  
L'argile rouge a bu la blanche espèce,  
Le don de vivre a passé dans les fleurs !  
Où sont des morts les phrases familières,  
L'art personnel, les âmes singulières ?  
La larve file où se formaient les fleurs.

Ils ont conquis, dans le plus lumineux silence de la Nature, la jouissance de l'immortalité. Dans ce calme où tout repose, l'âme abandonne même sa naturelle impatience, et, si elle se refuse encore à accueillir l'image promise de « ce crâne vide et ce rire éternel », du moins l'esprit est clair, son amertume douce, rongée pourtant en secret de repentirs, de doutes, de contraintes. Aussi :

Pères profonds, têtes inhabitées,  
Qui sous le poids de tant de pelletées



Etes la terre et confondez nospas,  
 Le vrai rongeur, le ver irréfutable  
 N'est point pour vous qui dormez sous la table ;  
 Il vit de vie, il ne me quitte pas !

C'est lui qui, en la chair du voyant, voit, et qui veut, songe, touche, et on rêve de lui appartenir. Et ce réalisme mouvant, sensible et cruellement pensif, ce sentiment profond, inhérent à l'être vivant qui s'observe et réfléchit, rejoint dans le cerveau du poète la vision stupéfaite des arguments tant reprochés jadis à Zénon d'Elée, et il songe à cette flèche « qui vibre, vole, et qui ne vole pas », — à la tortue, à Achille...

Mais il convient de revenir du songe de la mort seule vivante, avant que les temps soient consommés, à la sensation présente de la vie : boire le vent dont la force s'anime, puiser en la puissance salée de l'onde une fraîcheur qui accepte sans stupeur la succession des heures et des mouvements.

Les citations illustrent la manière si personnelle de Valéry : dans la strophe condensée de ses décasyllabes groupés par six, il enferme un ensemble d'images nettes, fulgurantes, pénétrantes et il les dote d'une sève de signification philosophique ; il les enrichit de les dépouiller en même temps jusqu'à l'apparence d'être des abstractions. Par la conquête d'un domaine à la recherche duquel s'égarèrent tant d'anciens poètes empêtrés de métaphysiques formelles, et que du doigt lui désignait, lorsqu'il écrivit *Un coup de dés...* Stéphane Mallarmé, Paul Valéry, avec déjà *la Jeune Parque*, et particulièrement les *Odes*, se grandit et diffère de ce qu'il fut aux premières périodes de sa production poétique, évoquée délicieusement par ce 5<sup>e</sup> cahier « des Amis des Livres », **l'Album de Vers Anciens**, de 1890 à 1900.

Lorsque fut pour la première fois imprimée *la Fileuse*, qui ne se souvient de ce ravissement ? Ah ! les pures images, la tendre, pensive rêverie, et ce musical, souple déroulement du vers. Valéry n'avait point quitté sa province natale ; André Gide et Pierre Louys seuls le connaissaient. Il vint alors à Paris, et l'approcher ce fut, certes, et tout de suite aimer en lui le poète délicat et lucide, aussi l'homme si franc, si simple d'allure, et guetter dans l'attente le penseur original et sans aucune crainte en présence d'aucun abîme, qui tout de suite se révélait dans le causeur hautain et merveilleux. Jamais, fût-ce dans les années si productives



où le poète se recueillait ou, pour dire plus vrai, s'interrogeait et se formait à un destin nouveau, jamais sa pensée, même en contraignant les prestiges de sa vision, ne s'éloigna, en vérité, prise par des soucis d'étroite philosophie, de philologie, de sciences également mathématiques, du problème souverain des rythmes et de l'expression. Mais ici, dans cet album, que de positives et odorantes merveilles. Avec *la Fileuse, Narcisse parle, Hélène, Eté, Valvins, Episode*, et les deux poèmes abandonnés par l'auteur plutôt qu'ils ne sont, quoi qu'il prétende, inachevés : *Anne* et *Sémiramis*. En citer les titres n'est-ce pas en exalter le souvenir chez quiconque les a lus, dans les chères revues d'autrefois ? L'alexandrin ici triomphe et le sonnet, mais il se forme aussi de son image totale et rayonnante, aussi solide, subtil et achevé dès le début.

Nul plus que Paul Valéry n'a eu la pudeur de soi-même, ses troubles intimes sont inconnus de son lecteur ; son émoi est toujours intellectuel ; la vie seule de l'esprit ou, indirectement, des vers se mire aux symboles où il en a fixé le frisson. La page d'admirable prose qui est jointe à l'*Album* définit son art ; il la faudrait transcrire, ou l'on ne peut que se taire.

Je ne crois pas qu'on puisse imaginer contraste plus saisissant que de passer du lucide et prémédité génie de Paul Valéry au talent enthousiaste et débridé de M. Léon Moussinac. Débridé ? Non, je dis à tort débridé. Le poète se livre d'un élan qui l'enivre à l'enthousiasme du bonheur, de la tristesse hautaine aussi ou de la joie, mais cet élan ne le détourne jamais de contrôler l'arabesque et l'expression de son vers enflammé, illuminé. Il n'obéit à aucune contrainte imposée du dehors, mais on sent quand même présente partout sa propre volonté, et il dirige et il maintient d'une main ferme et savante le jaillissement de ses exaltations personnelles. Non moins que dans son précédent, délicieux recueil au si séduisant titre, *l'Echarpe dénouée*, dans **les Reflets du Bonheur, suivis de Dialogues passionnés** on sent le poète ardent, visionnaire, sensible, pieusement ému et extasié en présence des prestiges de la nature comme en présence de la splendeur des douleurs et des aspirations humaines. Ce nouveau livre est un élargissement, une affirmation magnifiée de ce que pouvait donner à espérer le précédent. Ce n'est plus, cette fois, l'imitation verbale de Verhaeren, que par taches



on pourrait lui trouver à reprocher, non, c'est mieux et bien différent. C'est l'âme fervente, c'est la foi, l'amour universel, la triomphale croyance en la force éclatante et souveraine de la joie qu'il paraît s'être assimilée. Néanmoins il ne s'agit pas, bien entendu, d'un rapprochement factice, étudié, stérile : Léon Moussinac s'est découvert lui-même dans la lecture d'Emile Verhaeren ; c'est un frère plus jeune né dans la même famille, aussi sincère, aussi ignorant de vaines pauses, de lourdes formules, et de toute la hideur des apparences. C'est un esprit, c'est un cœur qui se livrent, qui s'abandonnent et bondissent et qui entraînent et exaltent à leur exemple. Sans doute fut-il excellent que M. Moussinac célébrât tout d'abord le charme intime de son pieux amour pour la femme tout emmêlée à la fête de la nature, pour s'en venir ensuite à chanter le plus universel amour qui joint à la grandeur multiforme de la nature partout présente le geste, l'espoir, la souffrance même ou la crainte de tous les hommes. Les fontaines sacrées au village, sur la route, dans les bois, les ont invités ; ils se fondent parmi elle. Réel est le limpide symbole de sa foi. Et tour à tour, ainsi, ce sont les cris dans la campagne qui l'appellent à contempler « le visage divers et multiple des jours », ou les prestiges successifs selon les heures du vieil arbre plein d'oiseaux qui chante. Et dans les heures d'été les paysages sont heureux, flamboyants et vivants ; et la vendange merveilleuse rutilante, bouillonne et danse au fier soleil d'automne. Ah ! les fraîches, fortes couleurs des saisons et de l'amour ! Voluptueux, tendre et magnifique poète, M. Moussinac se souvient cependant encore des anniversaires pieux et aimants et de la douceur des intimes voluptés ; il croit dans le bonheur qui féconde et qui fonde.

S'il dit : « Tute grises toi-même de la musique d'un poème.. », c'est qu'il croit profondément à la beauté de la passion, ingénue, inassouvie et harmonieuse, pour conduire à la connaissance de soi, à la grandeur de ses destinées, l'humanité future. Son rôle de prophète ne l'induit pas, heureusement, à se dépêtrer d'un lyrisme toujours large, imagé et rythmé avec une mâle autorité, en faveur de je ne sais quelle rhétorique vaine de prêcheur. A peine une fois, au début de la *Berceuse pour un soir d'hiver* ou du dialogue *le Bonheur*, la mise en train, un peu pénible, et singulièrement parallèle des deux poèmes, s'entrave et s'alour-



dit de quelques velléités superflues d'explication : « est-ce un obscur et merveilleux retour — à la vie animale et primitive... ». Je perçois là un peu de ces notions transcrites telles qu'on les enseigne dans les écoles. Mais que M. Moussinac le sache bien. Son livre est si noble de sentiment, si haut de pensée, si sûr et lumineux d'expression, que le critique, trop sensible à sa beauté, s'est juré de découvrir la plus minime tare (ne serait-ce pas, encore, l'emploi, peut-être pas très spontané, de l'épithète : *autoritaire* ? » ; il n'a trouvé que ce reproche minime, il le grossit un peu, — mais, au fond, il n'y attache pas une importance extrême.

Que de résolution, faite d'une part de sacrifice hautain et aussi d'énergie concentrée, il faut à un jeune poète, M. Henry Charpentier, pour édifier un monument construit tout entier dans le métal de sa volonté ferme et ductile. **Le Poème d'Armageddon** ! On assurera, qui pourrait douter ? qu'il sied de dénoncer dans cet effort un retour à la façon de penser et d'exprimer de Leconte de Lisle. Quel mal, en présence de ce débordement d'insanités plus ou moins sentimentales et d'épileptiques contorsions où, à force de céder aux cris plus ou moins ingénus de ses émois, l'adolescent se croit un artiste s'il profère ou balbutie, comme déjà retombé en enfance, les seules éternelles syllabes *dada*, quel mal de se souvenir de préceptes de hautaine renonciation, et de revenir à un travail difficile, mais solide et de trame plus forte, fondé sur les puissances de la réflexion et d'une harmonie plus sagement répartie ?

Certes, M. Henry Charpentier, dans le développement d'un sujet un peu analogue, utilise prodigieusement la grande strophe épique de *Quain* ; on ne lui en reprochera pas le pastiche, qui n'existe pas, car il serait enfantin de l'étaler à ce point, si l'on n'avait désiré avec précision ce rapprochement. Il a la valeur, ici, d'un hommage et d'une fervente dédicace ; le poète se réclame d'un patronage auguste, et il a raison, du moment qu'il ne s'en montre point indigne. Au surplus M. Charpentier use de rythmes fort différents avec une habileté égale, et les phases gigantesques de sa vision apocalyptique se déroulent nettement dans une tenue parfaite de la forme, dans une franchise mesurée de la vision qui font à son haut talent le plus grand honneur. Il n'en est pas moins vrai, — et l'Ode familière à la fois et très docte



que de lui récemment a publiée *la Connaissance*, renforce encore ce souhait, — que, avec les ressources de fond dont il dispose, M. Henry Charpentier devrait se hausser avec plus de liberté à des inventions, à des constructions plus délibérément personnelles. *Le Poème d'Armageddon* ne peut être considéré que comme préparatoire, et, à ce titre, c'est un exercice d'une puissante perfection.

**De l'Univers à Dieu** M. A. Lefranc module de petites chansons agrestes ou entonne des hymnes à la gloire de la création ou à la gloire de Dieu. Elles ne sont pas partout mal habiles, mais demeurent terriblement primaires et traditionnelles. « Dans ces temps de malédictions » M. Lefranc n'est « qu'une faible créature » ; même s'il jette la bonne semence, c'est beaucoup espérer que « le germe qui vit en elle » devienne « fleur éternelle dans les paradis de Dieu ».

L'humilité dévote de M. Jean Comigne consacre **les Quinze Tonnelles de Marie** à s'emplit d'un murmure discret et de balbutiantes images. Le geste et la voix de Francis Jammes dominant dans ces sonnets libertins à peine exaltés dans la lumière du jour. Parfois des tours surannés ou maladroits surprennent : «... de la croix, largement, fit le signe », ou des niaiseries : « un regard qu'il n'est pas besoin que je décrive... » Mais, d'autres fois, les sonnets sont bien venus tout entiers : *Agonie*, *Ascension*, ou la délicieuse *Prière* terminale.

**Les poésies Posthumes**, « *plus olei quam vini* », signées Estienne, sont des poésies faciles, agréables, bien rythmées, révélatrices d'un talent moyen et estimable. Elles ne constituent pas une œuvre dont on ne saurait perdre le souvenir, cependant le sentier que suivait l'auteur fleurait bon et n'était point dépourvu de charmes sensibles.

C'est un joli livret de vers d'amour, tendrement imprégné de sentiment délicat et fin que **La Guirlande** de M. Pierre Lély. De la tristesse, de la douleur aussi y flottent par instants, mais surtout la fraîcheur confiante et l'ardeur de la sensibilité y rayonnent avec grâce. « Tu t'en vas, ma jeunesse... » est un morceau de mélancolique regret, d'une émotion prenante et très douce. Il est fâcheux que le poète n'ait pas choisi parmi ces morceaux les meilleurs ; il fait montre de trop de facilité et d'une trop complaisante abondance.



Au contraire une âpreté singulière et parfois violente imprime ses accents aux **Quelques Choses** l... de M. M. Sauvage. Avec M. Philéas Lebesgue, qui a mis quelques lignes de préface à ce livre, nous croyons que « le poète mûrira, car il est doué... et son œuvre est pleine de vie ».

**Par la Campagne et la Cité** M. Henri Brimeux sème des chants faciles d'un réalisme amusé et pittoresque, qui, dans leur négligé voulu, ne sont pas sans qualités certaines et sensibles.

M. de Poureau-Baldy réunit, sous ce titre, **Les Eclats**, ses poèmes écrits sur le front de guerre ; ils ne sont pas inférieurs à la plupart de ceux qui ont été écrits dans d'analogues circonstances. Le récit de M. André Schmitt, **Dernière Intimité d'un Combattant**, s'imprègne d'une émotion contenue et forte. M. Aristide Marie dédie à **Notre-Dame la France** ses vers d'homme de goût et de culture, savamment groupés en poèmes bien faits, courts et très nets, où ne manque que l'étincelle éperdue de l'essentiel lyrisme.

M. Félix Colomb-Brun, dont un précédent recueil, *L'Ame Eparsse*, fut, en 1913, couronné par l'Académie Française, réunit dans les deux parties : *la Lyre de Fer, la Lyre d'Or*, de son nouveau livre **les Triomphes**, des poèmes d'inspiration très diverse. De violents cris d'indignation dans la première, et la glorification des faits héroïques de la guerre, dans la seconde des méditations austères, des paroles d'angoisse, ou de foi, d'espoir et d'amour, des pensées de philosophe, des apostrophes à l'amitié, un hommage à Paul Fort. Tout cela avec une fougue convaincue qui ne dédaigne pas toujours l'éloquence, plus de subtilité que de science, plus d'élan que d'harmonie.

Naître dans le Vendômois ne suffit pas pour que l'on soit, semble-t-il, un grand poète : le souvenir de Ronsard ne saurait s'offusquer de la modestie que témoigne dans ses **Poèmes Vendômois, Poésies diverses** M. Robert Tardiveau. Il paraît néanmoins dévoré par l'ambition d'écrire en vers : il lui reste à beaucoup travailler, et à apprendre tout. Il est jeune, il parviendra peut-être à son dessein.

A la gloire de l'Eglise, annulant en dix lignes la Rome de Victor-Emmanuel et de Garibaldi, M. Olivier de Rougé réunit ses **Pages Romaines**, quinze poèmes — le dernier inspiré



par la *prison* où prie le Pape en faveur de l'humanité égarée, — édifiés sur quinze longs et doctes arguments historiques et critiques. L'auteur, dans son avant-propos, déclare avec indulgence : « Virgile voulait qu'on brûlât l'Enéide : il avait assurément tort. Si le lecteur des « Pages Romaines » les condamne au feu, il aura probablement raison ».

Poèmes en prose, Philédès en consacre d'ardents, de tourmentés, de passionnés à l'amour de Lycios, pour qui se démène et brûle **la Faunesse**. M. Raymond Febvre, avec une préface en vers de M. Guillot de Saix, dit en ses nuances délicates **l'Ame des Soirs**

**En lâchant l'Barda**, par Marc Leclerc, poèmes en argot ; — je suis et demeure incompétent.

ANDRÉ FONTAINAS.

### LES ROMANS

Henri Bachelin : *Le Bélier, la brebis et le mouton*, Flammarion. — J.-H. Rosny : *L'amoureuse Aventure*, Flammarion. — Léon Daudet : *L'Amour est un songe*, Flammarion. — André Beaunier : *L'Amour et le secret*, Flammarion. — Charles Henry Hirsch : *L'Enchaînement*, Flammarion. — Michel Corday : *Les Jeux du couchant*, Flammarion. — Paul Reboux : *Chonchon*, Flammarion. — Louis de Robert : *Réussir*, Flammarion. — Henri Duvernois : *Gisèle*, Flammarion. — André Foucault : *Christiane*, Flammarion. — Fortuné Paillot : *Les trois Maîtresses de M. de Frivolac*, Flammarion. — Claude Farrère : *Bêtes et gens qui s'aimèrent*, Flammarion. — Lucie Paul-Margueritte : *Quand ils n'entendent pas*, Flammarion. — Charles Géniaux : *Les Musulmanes*, Flammarion. — Victor Margueritte : *Prostituée*, Flammarion. — Max et Alex Fischer : *L'Amant de la petite Dubois*, Flammarion.

**Le Bélier, la brebis et le mouton**, par Henri Bachelin. Un roman d'Henri Bachelin, c'est l'entrée dans une autre vie et c'est la réalité même de cette autre vie qui ne ressemble en rien à celle que nous avons le malheur de supporter au jour le jour comme un livre que nous ne pouvons que feuilleter sans nous attarder aux grandes catastrophes et en n'en désirant prendre au sérieux que le puéril remplissage : propos mondains ou bien petites aventures libertines. Rien n'est puéril ni libertin dans l'histoire de ce mouton à la fois prudent, docile et honnête qui s'appelle Corniaux. C'est l'existence d'un pauvre garçon d'une sincérité touchante, d'une loyauté digne du meilleur des sorts. Il aime une fort malhonnête créature et il la suit en personnage du troupeau des hommes inconscients entraînés à suivre la Circé, sans s'apercevoir de sa propre folie tout en constatant celle des voisins.



Il fait sa connaissance lorsqu'il est encore tout petit garçon, et, dans toute cette partie du livre le grand événement est un baiser bien chaste. Plus tard, à la ville, quand on commence à devenir un homme et qu'on travaille chez un avoué ou quand on est un militaire très satisfait de son costume, Valentine continue à fasciner la simple imagination de l'amoureux qui s'aveugle sur le triomphe du bélier Lagoutte, un type de fanfaron de village très réussi. Comment ce brave Corniaux devient-il l'amant de la mère au lieu de conquérir la fille, facile, trop facile à conquérir ? C'est là un mystère de la sensualité mal avertie du naïf adolescent qui contemple la jeune femme comme le rêve pur, alors qu'il accepte plus nettement de réaliser le rêve impur avec la plus âgée... mais cependant la même chair. Cette mère a fait le malheur de toute la famille Corniaux. Elle représente le mauvais destin qui s'acharne sur les victimes par habitude et pour plus de commodités. Dans le passage à Paris, le mouton, devenu enragé, prend sa revanche, mais il finit par payer très cher sa trop rapide satisfaction, et sa prudence de sage paysan le ramène à la normale conception des choses de l'amour. Il restera garçon et s'en félicite en songeant aux mésaventures conjugales de ses meilleurs camarades. Raconter ce roman, c'est en détruire le charme, car il n'a pas d'intrigue faite sur le modèle d'une intrigue de roman. C'est, je le répète, une autre vie dans laquelle on entre en tenant, pour tout guide, la main de Jean Corniaux. Nous tremblons quand elle tremble, nous nous révoltons quand elle se crispe, mais, comme lui, nous ne poussons aucune interjection en usage dans les factices drames pour cinémas. La pondération même des sentiments à peine exprimés nous pénètre comme une eau lustrale.

Ai-je déjà dit qu'une œuvre d'Henri Bachelin est une cure d'air, de lumière, de pleine campagne encore humide de la rosée du matin ? Mais je ne peux que le redire, tellement je me sens tonifiée par sa lecture attachante et où il ne faut rien passer, de peur de se priver d'une de ses plus belles vertus. Henri Bachelin est le seul romancier vraiment réaliste de notre époque, et j'ajouterai volontiers le seul réaliste honnête ne cherchant pas à duper son public. Son talent, immense, a l'infini de la grande nature française, et est, à mon humble avis, l'un des plus respectables qui puisse être dans notre si remuant et si troublant monde littéraire.



**L'amoureuse Aventure**, par J.-H. Rosny aîné. Nul mieux que le cher maître J.-H. Rosny aîné ne connaît la race anglaise et surtout les habitants de Londres. Ce type de naïf enfant de la cité, jouant de la flûte pour charmer ses amours et y renonçant courageusement pour adopter une petite famille pauvre, dont il devient à peine l'aîné, tant il est jeune lui-même de cœur et de tempérament, est bien anglais, mais aussi tout à l'honneur de sa race. Il aime les bonnes tartes à la rhubarbe et il se laisserait volontiers aller au désordre des sens, mais le « tract » est là, ponctuant sa vie d'exhortations véhémentes ; les frères de Birmingham le soutiennent dans sa lutte contre le démon, en l'espèce une humble veuve, sa propre logeuse, qui s'éprend de lui. Et on se sépare au nom de la vertu, car il ne faut pas prendre le pli du péché. Seule une résistance aux liens de la chair peut vous maintenir sur la voie du salut. Jude Silverhill ne se pardonne pas d'avoir succombé en dehors du lien du mariage... et il finit par épouser la petite Madge, qu'il a sauvée de la misère au péril de toutes ses plus intimes satisfactions charnelles. Mais n'en sera-t-il pas mille fois récompensé ? Ce livre est très amusant parce que la terrible ironie de son auteur l'émaille des plus étincelantes orfèvreries, et il est aussi très profondément attachant et très utile pour attirer l'attention du léger Français sur les mérites de son frère anglais, beaucoup plus noble que lui au sujet de l'instinct familial.

**L'Amour est un songe**, par Léon Daudet. Un beau-père épris discrètement de sa belle-fille, et, autour de ce sentiment, un peu coupable quoique très caché, d'un Monsieur de cinquante ans pour une jeune fille de vingt-deux, toute l'agitation des intrigues mondaines, dans un milieu à la fois nouveau-riche et anciens savants ou anciens snobs. Le génie terriblement critique du romancier pamphlétaire qu'est le rédacteur de l'*Action française* s'en donne à cœur joie, naturellement. Il y a une journée de consultations médicales qui est comme la confession générale de ce qu'il est convenu d'appeler l'*élite*. Tout y passe et l'on décrit tous les maux honteux qui accablent ces grandes dames et ces Messieurs les plus cotés à la Bourse. Je pense, en fermant ce livre d'or... de la vieillesse dorée d'un monde où la jeunesse ne pense aussi qu'à gagner le plus d'argent possible, que son auteur est bien incapable de croire à l'innocence d'un héros, même de



celui qu'il inventerait pour le convertir à ses plus chères croyances... alors, il s'agit d'une tournure d'esprit et non pas de conviction. Voilà bien pourquoi il faut voir le romancier dans le journaliste et l'y apprécier à sa juste valeur, toute littéraire, bien entendu.

**L'Amour et le secret**, par André Beaunier. Un drame, humain et d'essence subtile au sujet de l'innocence des femmes. Cette Juliette, d'air innocent et libre, porte sur elle un péché, mais le beau-frère du jeune homme, qui en est amoureux, meurt à temps d'une attaque avant d'avoir pu en faire l'intempestive confession. Ce peintre, violent, qui a épousé une maîtresse pour en fuir une autre tout aussi compromise, se réprend de Juliette, parce qu'il en est jaloux. Il ne sent pas qu'il blesse l'épouse et il s'efforce de plaider pour la coupable. Tout le drame réside dans cette lutte contre la vérité déshonorante. Tout le monde la devine, et personne ne parvient à l'établir d'une façon évidente, ce qui anéantirait le bonheur de deux jeunes gens. Le peintre, amoureux du modèle encore plus que de la femme, disparaît à temps et laisse enfin son milieu tranquille. La femme, troublée, se consolera parce qu'elle l'a cru coupable et les autres seront égoïstes à leur tour. Bonne leçon de silence et de courtoisie, car, au fond, il y a toujours de la vase et il est inutile de la remuer; c'est sans profit pour les mœurs, ça n'arrange rien, pas même la vie dont c'est le devoir de se recommencer.

**L'Enchaînement**, par Charles-Henry Hirsch. Il est certain que voici une Phèdre bien moderne, mais, cette mère avait, à mon avis, tous les droits de garder un amant qui l'avait choisie sinon préférée. La sottise, dans ces sortes d'histoires qui arrivent beaucoup plus souvent qu'on ne pense, consiste à faire du sentiment. Le sentiment ne représente pas autre chose, en amour, que la maladresse et les maladroits sont toujours des malfaiteurs. Hirsch ne m'en voudra pas de dire, au sujet de ce drame noir, quelques bonnes vérités jaunes, qui valent de l'or pour les gens qu'on désire tromper... Devant les lois de l'amour qui sont généralement celles du plus fort, il est inutile de faire valoir les liens du sang, parce que la famille se subit et ne se choisit pas. Quand une mère prend un amant, c'est qu'elle a cessé d'avoir une fille. La passion est exclusive ou elle n'est pas. M<sup>me</sup> Breux ne sacrifiant pas son amour à celui de sa fille et ne lui faisant pas



épouser un homme qu'elle n'aimait pas, et elle empêchait M. Charançon d'être tué par un jaloux. Les sacrifices sont toujours des choses contre nature qui ont de brusques revirements... Les sacrifices du genre sentimental sont complètement inutiles. Ou personne ne les comprend, ou il font des victimes coupables sur lesquelles on est obligé d'immoler d'autres victimes innocentes. D'ailleurs, la vraie coupable, dans la *Phèdre* de Hirsch, est celle qui épouse un homme ne l'aimant pas, et je ne la plains pas beaucoup d'être obligée ensuite de se tuer... afin de ne pas avoir l'occasion de récidiver. Mais que le dialogue de ces deux dames est donc du théâtre ! Il n'y a presque rien à faire pour transposer ça sur une scène.

**Les Feux du couchant**, par Michel Corday. Curieuse dissertation médicale et psychologique sur le besoin très impérieux que les Messieurs de cinquante à soixante ans éprouvent de se chercher la dernière âme sœur capable de leur servir d'aphrodisiaque. Très spirituel roman à la fois moral et ironique tendant à persifler certaines faiblesses, bien humaines, tout en leur cherchant toutes les excuses possibles.

**Chonchon**, par Paul Reboux. Cette petite fille de la mode parisienne, trottin pauvre et joli, meurt bêtement d'amour pour son premier protecteur qui n'a pas eu le courage d'en faire une vraie femme. Après avoir été adoptée par une équipe de joyeux étudiants artistes, elle n'aurait pas dû choisir parmi eux le plus grave, justement celui qui était capable de représenter le bourgeois. Etudes de mœurs parisiennes à la fois très fantaisistes et très réelles.

**Réussir**, par Louis de Robert. César Laurent est un heureux de ce monde, parce qu'il est médiocre en tout. Il arrive avec une chance dont il s'étonne lui-même. Il ne risque rien sans réflexion et il résiste à tous les élans, parce qu'il sait que s'emballer est toujours la mauvaise affaire. Et quand il devient rédacteur du *Petit Quotidien* il en est raisonnablement heureux, aime raisonnablement sa femme et se félicite, en soupirant, d'avoir réussi... puisque le bonheur ne réside jamais dans la grande exaltation.

**Gisèle**, par Henri Duvernois. L'auteur ne se sert pas de types choisis aux galeries célèbres des romanciers et il les fabrique lui-même, sur sa mesure. De là, un certain étourdissement du lecteur quand il entre dans sa maison. Ce père, un séducteur



mondain, qui ne s'occupe de son fils que pour lui donner les plus déplorables exemples, cette petite fille très sensible et très chaste, ce jeune garçon chétif, admirant en résigné, malgré lui, son tyran naturel et s'efforçant de rire *en dedans*, parce que les manifestations brutales de cette vie de bohème dorée le dégoûtent, sont autant des personnages pour conte de fées que pour histoire du pays singulier qui est le Paris oisif, mais ils vivent, et c'est le secret magique de l'originalité d'Henri Duvernois. Il fait agir devant nous ces gens avec une fougue si sincère que l'on pense vraiment les avoir rencontrés.

**Christiane ou l'Éducation par l'amour**, par André Foucault. Il ne faudrait jamais oublier qu'une histoire d'amour trop intime exaspère toujours le lecteur qui, lui, n'a pas couché ! Je ne dis pas que cette femme-là ne méritait pas tant de passion et ne devait pas, fatalement, s'y laisser brûler, mais enfin, on ne la voit pas... et l'auteur a l'air de prétendre que c'est une personnalité très connue.

**Les trois Maîtresses de M. de Frisolac**, par Fortuné Paillot. Ceci est un joli conte en style de xviii<sup>e</sup> siècle et on le lit avec le sourire indulgent qui convient pour ces sortes de folies érotiques, cependant si comme il faut et tellement divertissantes. On y aime le chiffre trois. Il y a trois jolies femmes, trois jolis garçons, trois ou trois fois trois petits enfants et l'abbé de cour de rigueur qui pardonne au coupable en lui ouvrant la porte du paradis sur la fin de ces jours.

**Bêtes et gens qui s'aimèrent**, par Claude Farrère. Il y a au début de ce livre une belle histoire de chat, ou mieux les aventures d'une chatte, qui s'indigne qu'on puisse lui offrir le premier matou venu, alors qu'on lui avait promis un chat de Siam ! Et cela se termine par un étrange mystère d'une affection d'homme à chatte tout à fait imprévu. C'est, du reste, beaucoup plus consolant que les autres histoires... d'amour humain, trop humain.

**Quand ils n'entendent pas**, par Lucie Paul-Marguerite. Je ne sais rien de plus éloigné d'une femme qu'une autre femme, et les confidences extrêmement libres sinon libertines de ces dames m'étonnent un peu. Mais ce qui me rassure en m'en expliquant l'élégant abandon... c'est qu'elles paraissent faites surtout pour ceux qui ne devraient pas les entendre.



Et pour terminer la série complète des œuvres de... Flammation pour ce début de 1921, en réédition : les **Musulmanes**, de Charles Géniaux, d'où ce *grand prix du roman de l'Académie française* devrait bien enlever certaines coquilles comme celle-ci : «... Tiens, pendant que je te cause, Kamar me fixe de ses prunelles fauves... », car cette musulmane parle un pur français.

**Prostituée**, en deux volumes, de Victor Margueritte, roman de plus en plus d'actualité, et **L'Amant de la petite Dubois**, de Max et Alex Fischer, la plus désopilante des surprises humoristiques.

RACHILDE.

### THÉÂTRE

Les interprétations de Molière. — COMÉDIE MONTAIGNE : *L'Avare*. — THÉÂTRE EDOUARD VII : *Le Comédien*, comédie en 4 actes de M. Sacha Guitry (22 janvier). — ALHAMBRA : *Le Vitrail*, pièce en un acte de M. René Fauchois (12 janvier). — THÉÂTRE DU VIEUX-COLOMBIER : *Le Pauvre sous l'escalier*, pièce en 4 actes de M. Henri Ghéon (25 janvier). — LA POTINIÈRE : *La Huitième femme de Barbe-Bleue*, pièce en 3 actes de M. Alfred Savoir. — L'affaire Bourgeat.

Après M. Mouezy-Eon, Molière est l'auteur le plus constamment affiché dans Paris. Ce n'est point que — pour emprunter à M. Bataille son poétique langage — Molière assure « des recettes exceptionnelles ». On le joue, lui, pour l'amour de l'art, ou, plus exactement, pour s'en tenir à la règle du jeu. Les comédiens de tous formats se croient obligés de revêtir, au moins une fois l'an, les canons de dentelles, le haut-de-chausses à rubans et les plumes de marquis — tout comme les barytons d'opéra, en province, exigent, par contrat, licence de produire au cours de la saison leurs ronds de jambe et leurs ports de voix dans *l'Hamlet* d'Ambroise Thomas. Ces causes sont analogues à celles qui prorogent Molière en tous théâtres, en tous quartiers.

On l'a traité de toutes les façons, accommodé à toutes les sauces, aussi bien aux mornes coulis de la Comédie-Française qu'aux civets bourgeoise de M. Gavault. Sous prétexte de maintenir, de rénover, de renouer ou de retrouver les traditions classiques, on a fait de Molière une espèce d'auteur à « tentatives d'art » ; et les directeurs de théâtres convient périodiquement le public à leurs expériences de vivisection théâtrale. L'un s'avise de rendre sa place au banc des courtisans dans le fond de la scène ; l'autre croit servir le classicisme en rétablissant dans leur emploi



les moucheurs de chandelles ; celui-ci fait jouer Sganarelle par un cabotin de beuglant ; celui-là découvre que le *Misanthrope* doit paraître en redingote et M. Jourdain en gibus. Les inventions les plus saugrenues sont commentées, non sans passion, par des critiques qui se disent très occupés. Cette manie de torturer les grands hommes sans défense fut mise à la mode par M. Antoine, dont il faudra bien, un jour ou l'autre, discuter l'importance. N'oublions pas qu'avant de célébrer, comme il vient fort platement de le faire, le Tartufe-Marguiller de l'indépassable M. Silvain, M. Antoine poursuivait de ses sarcasmes les derniers grands acteurs, qui, avant de Max, remuèrent de leurs cothurnes les poussières de la rue Richelieu. C'est lui, c'est M. Antoine le responsable ; c'est lui qui sut persuader les cent niais des répétitions générales que Molière devait être meublé et rajeuni. Meublé surtout. L'Odéon antonin tenta de concilier le classicisme et le romantisme au moyen de brocs d'étain, de malles de cuir et de bâtons de cornouiller...

Copeau vint. Il apportait une petite vérité, qui étonna. Cet homme osait prétendre que le théâtre en général, et singulièrement le théâtre de Molière, c'est un texte, non un garde-meuble. Il balaya la scène, décrocha les tentures, battit les hardes, dressa les tréteaux et dit à ses farceurs : « Nous allons tâcher de rire avant de faire rire les autres ». Ils y parvinrent.

Les succès se mesurent à leurs réactions. L'autre « homme de théâtre », Gémier, montra que si la farce molièresque emprunte sa vivacité la plus intense au cadre le plus nu, la comédie-ballet s'accommode fort bien, elle, des fêtes colorées de la mise en scène ; et il fit jouer, en 1919, le *Bourgeois gentilhomme* par un grand comédien (1) et cent figurants. Ce fut un spectacle merveilleux. La réussite de l'**Avare**, à la Comédie-Montaigne, n'eût sans doute pas été moins surprenante si M. Gémier y avait apporté une attention identique. J'entends par là qu'il n'eût point dû se borner à régler le mouvement de la pièce. Mais il s'abandonna du soin d'ordonner la présentation plastique à quelques subalternes mal instruits de ses intentions. Il en est résulté la plus fâcheuse discordance. Tandis que le travail des comédiens s'exerçait dans le sens de la pure *buffa*, costumes, décors, lumières venaient alourdir le spectacle de leur odéonesque et pédante banalité. Le

(1) M. Arquillière.



jeu des comédiens appelait des entours caricaturaux. Nous prévoyions des chausses grotesques, des perruques prolixes, des rabats turbulents, des chapeaux emphatiques, nous nous attendions au bariolage, au maquillage, au barbouillage; on nous a montré des costumes ingénument copiés dans le dictionnaire de Racinet par des gens que ne tourmente point le démon de la curiosité. C'est fort dommage. Car tout ce qui, dans cette interprétation de *l'Avare*, porte l'empreinte de Gémier, nous frappe d'admiration. Il se rapproche de Copeau et il s'en sépare; il « fait » moins sobre et plus ample, moins profond peut-être, mais plus près de l'illusion théâtrale. Comme tout cela est mené rondement, avec un entrain de charge burlesque! Et ce dernier acte, ce dénouement à l'ordinaire si oiseux, cette sempiternelle histoire de naufrage d'enfants retrouvés, comme tout cela pirouette sous les doigts du prestidigitateur! Là encore, Gémier fut servi par son instinct. Ceci est proprement de très belle invention. D'autres essais m'ont paru moins heureux; telle que, par exemple, l'intervention d'un spectateur au second acte et aussi le final, en forme de ballet pantomime, et ce bond simiesque d'Harpagon sur un fauteuil. Il me semble que le premier mouvement du vieux ladre doit être tout autre. Puisque M. Gémier a jugé bon de lui faire trouver sa cassette devant le public, il devait, selon moi, s'inspirer de la dernière réplique de l'ouvrage; et l'on eût voulu voir Harpagon ouvrir fiévreusement la précieuse boîte, afin de compter à l'instant ses chers écus. A vrai dire, nous eussions préféré que l'on s'en tint aux indications de Molière; la réplique de Cléante: « *Ne vous tourmentez point, mon père...* » est assez explicite et le dernier mot de l'avare: « *Et moi voir ma chère cassette* » l'est, si possible, davantage.

Les comédiens de la Comédie-Montaigne sont excellents. M. Dullin joue son personnage avec une extraordinaire force comique. On n'oubliera point cette apparition, cette image blême et terrible, ce spectre tout à la fois carnavalesque et désespéré, ce personnage de Molière enfin, tout formé d'humaine souffrance et d'intelligence classique. M. Gabrio est un bouffon ingénieux, et qui ne lasse point. Il y avait, à côté de moi, le soir de la première représentation, un professeur au Conservatoire. L'entrée de M. Fleur, qui jouait le rôle d'Anselme, jeta le pauvre homme dans une fureur bredouillante; je l'entendis parler de « sacrilège ».



Cette leçon vaut bien un fromage — sur l'affiche s'entend — à M. Jean Fleur.

M. Sacha Guitry manifeste en public pour la troisième fois sa tendresse filiale. Donnez-lui de l'argent, il aime tant son père ! J'ai peu goûté la comédie du **Comédien**. Ce n'est point, certes, que je lui reproche, comme d'aucuns, de n'être point une pièce ; il me semble, au contraire, que l'on doit louer M. Sacha Guitry de son persistant effort pour briser le vieux moule comique ; en outre, il n'est point de ceux à qui les arbitres de la géométrie théâtrale peuvent reprocher de ne savoir nouer et dénouer une intrigue, et ainsi l'exemple qu'il donne n'en acquiert que plus d'autorité. Ce qui nous détournera de cet auteur, c'est justement ce qui jadis nous attira vers lui. Ce débraillé du sentiment, cet « exhibitionnisme » sentimental, qui, voici dix ans, nous délivra si heureusement des sinistres et obscènes mondanités où s'attachaient les rivaux du gymnasiarque Bernstein, se transforme peu à peu en poncif. A force de sincérité, ou, si l'on veut, de crudité, M. Sacha Guitry devient « littéraire » ; il deviendra, s'il n'y prend garde, le Ponsard du cynisme.

Voici le sujet du *Comédien* : M. Lucien Guitry, qui est vieux et obèse, aime une jeune femme. Elle veut jouer la comédie. Il y consent. Elle joue mal. Il le lui dit. Elle se fâche. Tant pis ! M. Lucien Guitry se sacrifiera à son art, c'est-à-dire à son public, ainsi qu'on le lui fait dire. Jamais sans doute une famille « d'artistes » n'afficha plus loyalement son penchant à flatter les badauds. Les voilà côte à côte, père et fils, proclamant, sans éclater de rire, leur attachement aux servitudes boulevardières. Et Sacha Guitry, si fin, qui fit le *Veilleur de Nuit* et *Deburau*, affecte de confondre l'art et le succès, comme s'il pouvait s'y tromper, comme s'il ne savait pas que son chef-d'œuvre, s'il l'écrit, sera le seul « four » de sa carrière, comme s'il ne méprisait pas, plus que quiconque, ces applaudissements des sots de Paris, qui s'abattent comme des gifles sur les ouvrages de complaisance. Le comédien ! c'était un terrible sujet, et l'auteur pouvait choisir entre la comédie de mœurs et la comédie de caractère. MM. Guitry ont balancé entre l'anecdote et la gémflexion. Ce que dit le grand acteur, touchant à son état, tient le milieu entre les annonces de régisseur et les propos qu'échangent de pauvres bougres aux apéritifs du Café du Globe.



M. Sacha Guitry, qui fonde un musée de théâtre, me permettra de lui offrir une pièce de collection. La voici ; c'est le texte d'un discours : « Mesdames, messieurs, c'est avec une vive douleur que nous nous présentons devant vous. Il n'est aucune satisfaction que l'on ne vous doive. Nous attendons avec soumission les peines qu'on voudra bien nous imposer. C'est par nos soins et les efforts que nous ferons pour contribuer à vos amusements que nous espérons vous ôter jusqu'au souvenir de nos fautes, et c'est des bontés et de l'indulgence dont vous nous avez tant de fois honorés que nous attendons notre grâce ». Ceci fut lu, sur la scène de la Comédie-Française, en 1765, par Bellecour, après l'affaire de la Clairon... On pensait que, depuis lors, les mœurs comiques avaient changé.

Le Théâtre du Vieux-Colombier a joué le **Pauvre sous l'Escalier**, de M. Henri Ghéon, une bien ennuyeuse pièce. J'avais un jour écrit de *Phocas le Jardinier* que c'est un petit *Polyeucte*, à l'usage des patronages catholiques. Un critique éminent m'a fait la grâce de reprendre cette expression et de l'appliquer à la pieuse entreprise de M. Ghéon. Je m'en remets à l'opportune sagacité du confrère. *Le Pauvre sous l'Escalier* n'est point une pièce chrétienne ; c'est une pièce dévote ; elle fleure moins l'encens que la cire des vieux confessionnaux ; une pièce de curé.

Je confesse que, par les soins monastiques de M. Jacques Copeau, l'ouvrage ait, à certains, pu faire illusion ; il convient de reconnaître que, par contre, la critique fut sévère à M. Ghéon pour d'autres raisons que dramaturgiques.

L'art chrétien, ou prétendu tel, trouve peu de faveur devant le sanhédrin de l'orchestre où l'on pratique moins, dit-on, l'Évangile que le Talmud...

M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt a déclamé, dans un music-hall, des vers du tire-bouchonnant M. Fauchois.

Les derniers Bernhardt devraient bien faire entendre à leur grand'mère que Paris a changé depuis Chincholle et Sardou. La dégradation d'un artiste ne fait plus scandale et d'ailleurs le scandale n'est plus la condition du succès. Monsieur Silvain pourrait crever des cerceaux chez Médrano, sans que cela semble aux spectateurs de 1920 plus singulier que ce qu'ils voient chaque soir dans leurs théâtres.



Ce que je sais de M. Alfred Savoir me fait penser que j'aurais aimé sa nouvelle comédie : **La Huitième femme de Barbe-Bleue**, on ne m'a pas invité à l'entendre.

Un M. Bourgeat fait parler de lui. Ce Bourgeat, nimbé d'un rond-de-cuir, assume, si j'ai bien compris, la surveillance des récréations que l'on accorde aux élèves du Conservatoire. L'un d'eux, M. Landier, qui tâchait d'oublier le morne ennui des classes et les nasillements de M. Duflos en jouant un personnage dans le *Bourgmestre de Stilmonde*, fut encouragé par la critique. Cela mit en colère le maître d'études, qui exprima sans prudence une opinion sans originalité. D'ailleurs, M. Bourgeat, contemporain de M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt, ne retarde pas moins qu'elle.

Les critiques d'à présent ne sont point vénaux, ceux qui comptent ne comptent que parce qu'ils ne sont pas à vendre et nul ne songe à acheter les autres. L'affaire fit grand tapage et M. Bourgeat s'excusa fort humblement, car il est fonctionnaire ; or l'époque veut que les journaux, agenouillés devant le public, se ratrapent sur les fonctionnaires, tandis que les fonctionnaires, terrifiés par la presse, se vengent sur les contribuables. Ainsi le cercle de la vie sociale s'adapte parfaitement au trou du rideau.

HENRI BÉRAUD.

### SCIENCE SOCIALE

Jean Montagne : *Le Capital*, Albin Michel. — Georges Valois : *La Monnaie saine tuera la Vie chère*, Nouvelle Librairie nationale. — Georges Valois et Georges Coquelle : *Intelligence et Production*, Nouvelle Librairie nationale. — A.-L. Galéot : *Précis de l'organisation théorique et pratique*, Nouvelle Librairie nationale. — Joseph Vassivière : *La Journée anglaise et ses bienfaits*, Alcan. — Memento.

Dans son livre **Le Capital** M. Jean Montagne s'efforce de préciser le sens de ce mot, qui n'est pas pour les simples passants ce qu'il est pour les spécialistes. Dans le langage courant, le capital c'est la richesse, dont on tire profit sans travailler, tandis que dans le langage des économistes c'est la richesse qui est employée à produire d'autres richesses. Et il est certain que ces définitions ne coïncident pas toujours ; un propriétaire d'immeubles, par exemple, sera traité de capitaliste par ses locataires, alors qu'il n'en sera pas un pour les doctes économistes. Mais, quoi ! c'est



bien souvent que le langage technique et le langage courant ne s'entendent pas, et le mieux est de leur laisser à tous deux leur indépendance. La peine que s'est donnée M. Montagne, en une analyse très poussée, pour classer les divers genres de capitalisme au sens courant qu'il préfère, ne me semble donc pas avoir grande utilité ; il distingue, par exemple, le capital proprement dit (richesse produisant des ressources à la société sans travail humain) du capital à titre individuel ou national (richesse produisant des revenus à l'individu ou à la nation sans travail individuel ou national), mais à quoi bon ces distinctions ? et quel exemple pourrait-on bien donner d'un capital national entendu dans ce sens ? Pour lui le vrai capital c'est le fruit de l'arbre ou le croît de l'animal, et en effet cheptel et capital ont la même étymologie ; mais, le capital, économiquement parlant, c'est la semence et non le fruit consommable, c'est l'étalon et non le poulain. Au surplus, les deux genres de capitaux sont également légitimes, car ce qui mérite récompense ce n'est pas seulement le travail, c'est aussi le service, et celui qui prête son outil, sa maison ou son argent, rend un vrai service à celui qui les emprunte ; les socialistes, en l'oubliant, commettent une erreur énorme, et je sais bien que d'autres qu'eux ont condamné le prêt à intérêt, mais ceux-ci avaient tort aussi ; le « *mutuum date nihil inde sperantes* » de l'Évangile pouvait très bien faire allusion à la gratitude de l'emprunteur et non à son service d'intérêts. Je me hâte d'ajouter que si la théorie du capital de M. Montagne n'est pas exacte, la conséquence pratique qu'il en tire en faveur de l'agriculture est tout à fait approuvable, il serait excellent que tout artisan eût un petit jardin à cultiver et que toute nation intensifiât sa production agricole. De même son idée d'association du travail et du capital. Je me demande seulement s'il serait suivi par ceux qui voient dans le capitaliste non pas précisément celui qui profite du travail de la bonne Mère Nature, mais celui qui profite de leur travail à eux.

M. Georges Valois a tout à fait raison de dire que **La Monnaie saine tuera la vie chère**, et de souhaiter en conséquence la fin du cours forcé du papier-monnaie et le retour au régime de l'or. Mais il a tort de croire que l'or a cessé d'être l'étalon de la valeur. C'est même parce qu'il continue à l'être que les prix ont monté partout, soit que sa surabondance dans certains



pays ex-neutres ait diminué son pouvoir d'achat, soit que le papier-monnaie, dans d'autres pays ex-belligérants ait été émis en quantité excessive. En France nous avons une masse de papier-monnaie de près de 40 milliards et un encaisse métallique de 6 ; le billet de banque de 100 francs ne devrait donc valoir qu'une quinzaine de francs, ce qui entraînerait des prix sextuples ou septuples de ceux d'avant-guerre : comme les prix ont seulement quadruplé, c'est que le billet de 100 fr. vaut davantage, de 25 à 30 fr., et ceci alors s'explique par le fait qu'une partie de nos 40 milliards de circulation fiduciaire représentent des traites commerciales qui sont aussi positives que l'encaisse métallique. L'or, en effet, n'est pas tout, et une partie de la hausse des prix s'explique par d'autres causes, raréfaction de la production, cherté du change, etc. Aux Etats-Unis, où le papier-monnaie n'a plus cours forcé, les prix restent doubles de ceux d'avant-guerre ; c'est donc que la monnaie saine, à elle seule, ne suffira pas à tuer la vie chère ; il faudra encore que la production redevienne aussi abondante et à aussi bon compte qu'il y a quelques années, ce qui implique la baisse des salaires ; déjà, dans certaines industries, cette baisse se manifeste, ce qui ne va pas sans souffrances pour les intéressés, ni sans dangers pour tout le monde, l'agitation révolutionnaire pouvant tirer parti de ces souffrances ; pourtant c'est l'intérêt des ouvriers eux-mêmes d'accepter cette réduction qui abaissera davantage encore leurs dépenses.

Quant au rétablissement de la monnaie saine, il ne pourra se faire chez nous que quand l'Etat aura remboursé tout ou très forte partie des 26 milliards avancés par la Banque de France ; or, ce remboursement n'est pas commencé et les disponibilités du dernier emprunt ont dû passer entièrement à nos charges de trésorerie. Ce n'est qu'au prix d'une politique d'économies très strictes que l'Etat pourra rembourser à la Banque les 2 milliards annuels prévus par sa dernière convention. A ce taux il faudrait une douzaine d'années pour rétablir notre situation, et c'est environ le temps qu'il a fallu aux Etats-Unis pour assainir la leur après la guerre de Sécession, mais on peut espérer que nous raccourcirons le délai de par nos ressources coloniales et autres. Néanmoins il est bon de s'armer de patience et de prévoir encore cinq ou six ans de malaise. Celui-ci ira d'ailleurs en diminuant d'acuité, et dès la fin de cette année on peut espérer que notre



balance économique étant rétablie et notre change revenu au pair, nous éprouverons une amélioration très sensible.

Le même auteur, en collaboration avec M. Coquelle, a donné sous le titre: **Intelligence et Production**, un tableau de *la Nouvelle organisation économique de la France*. Leurs idées sont celles de M. Galéot, qui publie lui aussi à la même librairie un **Précis de l'organisation théorique et pratique**. Ce que j'ai dit en octobre dernier d'un livre du même auteur: *Les systèmes sociaux et l'organisation des nations modernes*, me permet de ne dire que quelques mots de ces divers ouvrages. Leurs directives communes sont la méfiance de la liberté, la confiance dans l'autorité et l'espoir en une organisation syndicaliste que le gouvernement maintiendrait dans une ligne non révolutionnaire. Et tout ceci peut s'admettre, car tout est une question de mesure, mais peut-être, parfois, cette mesure, nos trois auteurs la dépassent-ils, notamment M. Valois quand il traite d'âneries les études des économistes libéraux et qu'il assure que tout ce qu'ils ont dit avant et depuis la guerre a été entièrement démenti par les faits. C'est exactement le contraire qui est vrai.

En attendant les grandes réorganisations universelles, voici une réforme de détail, mais importante que nous propose M. Joseph Vassivière avec **La journée anglaise et ses bienfaits**.

Il s'agirait de substituer à notre journée de travail, coupée par un repos de deux heures environ qui permet de prendre le repas de midi, la journée anglaise où les huit heures de travail se font d'affilée avec une suspension de quelques minutes vers 1 h. 1/2 pour manger un morceau sur le pouce. Et certainement la journée anglaise a des avantages, celui, notamment, de permettre à l'ouvrier de quitter l'usine deux heures plus tôt, comme la journée française a des désavantages, celui d'obliger à entretenir les feux pendant deux heures d'absence et de prolonger le soir l'éclairage quand les jours sont sombres. M. Vassivière évalue à 400.000 tonnes de charbon par an l'économie de charbon que nous procurerait l'adoption de la journée anglaise.

Ce n'est pas impossible, encore que ce genre de calcul soit toujours un peu suspect de complaisance. Mais si, réellement, notre journée française nous plaît davantage à nous Français, cela vaut bien une petite dépense de plus. Or il semble bien que tous nous



préférons rentrer chez nous pour déjeuner ; le métro a fait notamment disparaître les midinettes, qui autrefois remplissaient vers 1 heure le jardin des Tuileries. Si les Anglais font leurs 8 heures d'affilée, c'est qu'ils habitent en général la grande banlieue de Londres et ne peuvent pas rentrer chez eux pour le lunch de 1 heure ou 1 h. 1/2 ; ainsi ferions-nous, si nous devions venir à notre travail quotidien de Fontainebleau ou de Chantilly : Mais habitant Paris, nous préférons rentrer déjeuner en famille et nous nous résignons à vingt minutes d'encombrement dans le métro, comme les Anglais se résignent à une heure de presse aussi dans les trains de banlieue londonienne. Au surplus il n'y a pas que Paris et que Londres, et dans le reste du pays, le repos d'une heure ou deux coupant la journée de travail est bien accueilli de la population laborieuse. Dans les petites villes, l'ouvrier, même sortant de l'usine à 6 heures, a encore le temps, s'il a un jardinet, de le cultiver avant la nuit.

Quant aux avantages hygiéniques des deux systèmes, il semble qu'ils se compensent : peut-être pourrions-nous manger un peu plus à 8 heures du matin et un peu moins à midi, mais sûrement il vaut mieux manger un peu plus à midi et un peu moins à 8 h. du soir, qui est le plus gros repas de l'Anglais ; on digère mieux l'après-midi que la nuit. En sorte que la grande réforme de M. Vassivière, celle qui lui fait insérer dans l'énumération de ses qualités « Dit le Père de la journée anglaise en France », semble quelque peu discutable, et même, s'il avait raison, il vaudrait certainement mieux ne pas l'imposer par force à des gens qui n'en voudraient pas, comme le propose le projet de loi avec menaces de 10.000 fr. d'amende et de 6 mois de prison ! Les réformateurs sociaux sont vraiment terribles quand il s'agit de faire prendre leur ours !

MEMENTO. — Henri Malo : *Nos trois ports du Nord, Dunkerque, Calais, Boulogne*. Trois excellentes monographies sur des ports florissants, Boulogne notre premier port de pêche, Calais le grand port de passage de la Manche, Dunkerque notre *emporium* de la mer du Nord, qui, au fond, n'a rien à craindre d'Anvers, la concurrence entre ports étant plus excitante que paralysante. — Dans le *Producteur*, une étude documentaire de M. Jules Véran sur la *Presse de province*, qui ne joue pas en effet le rôle qu'elle devrait jouer, mais par sa faute, cette presse s'étant rétrécie au service d'information en se contentant pour articles de fond de vagues chroniques qu'on lui envoie de Paris ; le jour où le



*Petit Provençal* ou la *Dépêche* de Toulouse auront des articles personnels et sérieux, on les lira et on les citera comme on fait de la *Gazette de Lausanne* ou de la *Frankfurter Zeitung*. — *La Grande Revue* publie un article de M. Paul Crouzet sur *l'Éducation populaire et la journée de 8 heures*, excellent résumé de ce qui a été fait ou mieux préparé en ce domaine. La réalisation de ce qu'on a appelé les Maisons de tous, centre de distractions et d'améliorations sociales de tous genres, devra être la grande œuvre de demain : malheureusement, elle demandera des millions. Dans la *Revue du travail, revue syndicaliste*, M. Pierre Dumas s'exprime en très bons termes sur le bolchevisme : *Sommes-nous mûrs pour le knout ?* et dans un autre article sur les *Remèdes possibles à la crise économique* il fait remarquer que le Syndicat des métaux de la Seine, « un des purs parmi les plus purs », groupe juste 2 o/o des ouvriers métallurgistes ; la part du bluff dans le révolutionnarisme ouvrier est énorme. — A. Leclère : *La Russie telle qu'elle est*, Ligue française. Témoignage oculaire, à joindre au charmant dossier du bolchévisme. — Georges Deherme : *Un prolétaire, Jules Ravaté*, Cahiers du Centre, Moulins. En vérité, le prolétariat français a des spécimens autrement remarquables et louables que le prolétariat moscovite. — De Monzie : *L'Entrée au Forum*, Albin Michel. Souvenirs des débuts dans la carrière politique d'un des hommes les plus intelligents et les plus spirituels de notre Parlement. Ah ! si son collègue et compatriote Malvy avait eu le quart de son bon sens !

HENRI MAZEL.

### QUESTIONS JURIDIQUES

Avortement : Tentative, Provocation à l'avortement. Propagande anticonceptionnelle — Droit de suite des artistes — Loyers : Point de départ de la prorogation des baux — Propriété littéraire : Contrat d'édition, Droits de l'éditeur, Traduction d'une œuvre cédée.

A l'époque où l'art. 317 du Code Pénal, qui punit l'**avortement**, fut élaboré, la pratique de l'avortement était si peu répandue et d'ailleurs la natalité si forte que le législateur ne se montra pas sévère. Il ne se contenta pas de remplacer la peine de vingt ans de fer, qu'infligeait le Code de 1791, par cinq à dix ans de réclusion (sauf pour les médecins, chirurgiens et autres officiers de santé qui furent punis des travaux forcés à temps) ; il apporta une remarquable et quasi unique exception au grand principe que la tentative d'un crime équivaut pénalement au crime lui-même. L'article 317, en effet, n'a pas entendu réprimer la *tentative d'avortement* ; sa lecture, éclairée par les travaux parlementaires, car l'exception apportée n'est qu'implicite, ne laisse



aucun doute là-dessus. (V. notamment Garraud, *Traité du Droit pénal*, éd. 1900, t. IV, p. 724 et 725.) — Hélas ! le temps fut vite passé où, envisageant dans son étendue le ravage annuel du *foeticide*, en France, le sociologue aurait pu parodier un mot fameux, et dire : « Une nuit de Paris réparera tout cela ». Et l'imprudence du législateur de 1810, quant à cette impunité de la tentative d'avortement, fut bientôt mise en lumière.

La jurisprudence se refusa donc, de bonne heure, à appliquer pleinement l'art. 317 ; et c'est seulement la femme qu'elle ne punit pas, lorsque, tâchant de se procurer l'avortement à elle-même ou consentant à faire usage des moyens à elle indiqués ou administrés en vue de l'avortement, cet avortement manque son effet.

Pour en arriver là, la Cour de cassation a dû, rappelle Garraud, « marcher de contradictions en contradictions ». Mais elle a été dirigée instinctivement par l'idée de la sauvegarde nationale, qui est, même pour le juge, serviteur de la loi, qui est, sans qu'il y puisse rien, la suprême loi. Qu'on ne s'en étonne point ! Il n'y a pas qu'un législateur dans nos sociétés modernes : celui qui a fait la loi ; il y en a, en réalité, sinon en titre, un second : celui qui applique la loi. Celui-ci intervient le moins possible, mais il intervient, plus ou moins consciemment, chaque fois que son intervention lui paraît, à lui ou à l'opinion publique, indispensable, et à condition, évidemment, que la perche lui soit tendue. L'art. 317 tend la perche, grâce à des membres de phrase comme ceux-ci : « si l'avortement s'en est suivi », « dans le cas où l'avortement aurait eu lieu », expressions dont le besoin ne se faisait pas sentir, juge la jurisprudence, si le législateur avait véritablement voulu que la tentative restât impunie.

Mais ce que la jurisprudence ne pouvait faire, même avec la meilleure volonté du monde, c'est atteindre la *provocation à l'avortement*, chose à laquelle il est trop certain que les auteurs de l'art. 317 n'ont pas songé ; et aussi une autre chose, encore plus dangereuse et dont le législateur de 1810 ne pouvait même pas avoir l'idée : la *propagande anti-conceptionnelle*.

L'une et l'autre relèvent maintenant d'une loi, la loi du 31 juillet 1920.

Les textes qui constituent cette loi faisaient partie d'une proposition de loi votée par le Sénat et qui remanie de fond en comble l'art. 317. Ils en ont été distraits parce que la proposition ne



paraissait pas pouvoir être rapidement votée par la Chambre, alors que le développement au grand jour de la campagne contre la natalité méritait une mesure immédiate. Ils ont été adoptés en quelques heures par la Chambre, le 23 juillet, et en moins de temps encore, le 29 juillet, par le Sénat, qui les avait quelques mois auparavant attentivement débattus.

La *provocation à l'avortement* est réprimée par les art. 1 et 2.

Sera puni d'un emprisonnement de 6 mois à 3 ans et d'une amende de 100 fr. à 3.000 fr. quiconque, soit par des discours proférés dans des lieux ou réunions publics, soit par la vente, la mise en vente ou l'offre, même non publique, ou par l'exposition, l'affichage ou la distribution sur la voie publique ou dans les lieux publics ou par la distribution à domicile, la remise sous bande ou sous enveloppe fermée ou non fermée, à la poste ou à tout agent de distribution ou de transport, de livres, d'écrits, d'imprimés, d'annonces, d'affiches, dessins, images et emblèmes ; soit par la publicité de cabinets médicaux ou soi disant médicaux, — aura provoqué au crime d'avortement, alors même que cette provocation n'aura pas été suivie d'effet — dit l'art. 1<sup>er</sup>.

Mêmes peines pour la vente, mise en vente, distribution, etc., de remèdes, substances ou objets quelconques proposés comme moyen d'avortement, même s'ils sont en réalité inaptes à le réaliser (art. 2).

La *propagande anticonceptionnelle* est réprimée par l'art. 3. La loi la définit : le fait d'avoir, par l'un des moyens spécifiés aux art. 1 et 2, décrit ou divulgué, ou offert de révéler des procédés propres à prévenir la grossesse ou encore facilité l'usage de ces procédés. Elle frappe ce délit de 1 mois à 6 mois de prison et de 100 à 5.000 francs d'amende.

*Quid*, si l'avortement ou l'anticonception sont conseillés, sont prêchés (en dehors de toute indication de moyens propres à les réaliser) par un écrivain ou un orateur conduit non par le lucre, mais par « l'idée » et faisant figure non de « publiciste » plus ou moins mercantile, mais de « penseur » ?

Le second paragraphe de l'art. 3 paraît s'appliquer à ce penseur. — « Les mêmes peines seront applicables à quiconque, par l'un des moyens énoncés à l'art. 23 de la loi du 29 juillet 1881, se sera livré à une propagande anticonceptionnelle ou contre la natalité. »

Texte vague, mal rédigé ; et qui avait d'autant moins à invoquer l'art. 23 de la loi du 29 juillet 1881 que les « moyens énon-



cés à cet article » figurent tous, et quelques autres avec, dans l'art. 1<sup>er</sup> de la loi présente. Texte mal placé, car le fait qu'il constitue une partie de l'art. 3, au lieu de constituer, lui-même, un article, ouvre la porte à bien des difficultés. Texte d'une application quasi impossible, car il est bien entendu, nos législateurs l'ont proclamé, qu'il ne porte aucune entrave à la liberté d'opinion. Le ministère public se débrouillera. En fait, l'article a les plus grandes chances de rester lettre morte ; et il n'y a pas à le déplorer, l'intérêt de la loi réside ailleurs...

L'art. 4, spécial aux pharmaciens, s'applique « lorsque les remèdes secrets sont désignés par des étiquettes, les annonces ou tout autre moyen comme jouissant de vertus spécifiques préventives de la grossesse, alors même que l'indication de ces vertus ne serait que mensongère ».

On le voit, la provocation est réprimée non seulement si elle n'a pas abouti (ce qui n'innove rien et les provocations au vol, au meurtre, etc., réprimées par l'art. 24 de la loi du 29 juillet 1881 sur la presse sont punies aussi dans le cas où elles n'ont pas été suivies d'effet), mais même si elle ne pouvait aboutir. C'est la répression du *crime impossible*, répression que condamnent les principes du droit français, mais ce crime impossible se présente avec des caractères si particuliers qu'il échappe vraiment à la règle, et que les principes restent saufs dans ce qu'ils ont de respectable. Les respecter aveuglément, c'était rendre la loi inopérante. C'était laisser la campagne contre la natalité devenir, en même temps qu'un puissant levier de destruction nationale, le plus florissant des commerces, l'industrie où l'argent se gagnait le plus vite et le plus gros. Si la source de ce commerce n'est point tarie, au moins ne s'étalera-t-il plus au grand jour et, comme on dit, « avec la complicité des pouvoirs publics ». — N'accueillons donc pas sans satisfaction la loi du 31 juillet 1920. Mais n'oublions pas qu'elle arrive vingt ans trop tard, à un moment où les secrets qu'elle défend de révéler sont devenus des secrets de Polichinelle (de polichinelles — insinuerait un mauvais plaisant — qui ne sont plus dans les tiroirs!) Et souhaitons que le législateur trouve tôt des moyens plus efficaces — et ces moyens ne ressortissent pas au Code pénal — de combattre cette *dénatalité* qui figure (puisque nous sommes aux images) le talon d'Achille de notre patrie, mais un talon où il n'est pas certain que,



d'ores et déjà, nous ne soyons blessés de façon inguérissable...

§

Le règlement qui devait déterminer les conditions d'application de la loi du 20 mai 1920 accordant le **droit de suite des artistes** vient de paraître : décret du 17 décembre 1920 (*Journ. off.* du 29 déc.)

S'il veut obtenir soit pour l'ensemble de son œuvre, soit pour certaines de ses œuvres le bénéfice du droit de suite, l'artiste doit faire insérer au *Journal officiel* une déclaration dont les termes sont donnés par un arrêté ministériel publié à la suite du décret.

A défaut de cette déclaration, il peut, lors du passage en vente publique d'une de ses œuvres, requérir l'officier public ou ministériel chargé de la vente de procéder au prélèvement prévu par la loi. Cette requête doit être faite au plus tard dans les vingt-quatre heures qui suivent la vente.

L'une ou l'autre de ces méthodes employées, l'officier public ou ministériel doit, sous sa responsabilité personnelle, prélever sur le prix de vente obtenu la somme fixée par l'art. 2 de la loi du 20 mai 1920.

Trois jours francs après la vente, les fonds seront tenus par lui à la disposition de l'intéressé.

Si la remise des fonds n'a pas été faite après la vente, l'officier doit les conserver pendant trois mois après avis, et se trouve déchargé de toute responsabilité moyennant le versement au vendeur de la somme prévue, si l'intéressé ou ses ayants droit n'ont pas répondu à cet avis avant l'expiration des trois mois.

§

En juin dernier, j'exposais la controverse touchant l'art. 56 de la loi du 9 mars 1918 sur les **loyers**, article relatif à la *prorogation des baux* en cours au 1<sup>er</sup> août 1914 et qui proroge : ceux des locaux à usage d'habitation, d'une durée de deux années ; ceux des locaux à usage commercial d'une durée égale au temps écoulé entre le décret de mobilisation et le décret fixant la cessation des hostilités. J'opposais les deux thèses en présence : l'une qu'on peut dire *thèse du propriétaire*, d'après laquelle la prorogation part du décret fixant la cessation des hostilités ; l'autre, qu'on peut dire *thèse du locataire*, d'après laquelle la prorogation part de l'expiration du bail. J'expliquais que la question résolue par sentence de la Commission arbitrale du IX<sup>e</sup> ar-



rondissement de Paris : *affaire Baillière c. Belvalette*, dans un sens contraire à un arrêt de Cassation du 25 mars 1919 — et résolue favorablement au propriétaire, allait nécessiter un arrêt de la Cour suprême, toutes chambres réunies.

Cet arrêt rendu le 24 novembre 1920 (*Gaz. Trib.*, 3 et 4 déc. 1920) casse la sentence de la Commission arbitrale. Il est désormais de vérité judiciaire absolue que le bénéfice de la prorogation accordée par l'article 56 s'étend à tous les baux visés par cet article, quelle que soit la date à laquelle ils doivent prendre fin ; que la durée de la prorogation au sens même de ce mot s'ajoute à celle de l'occupation des lieux loués, telle qu'elle a été stipulée par le contrat et ne peut, en aucun cas, se confondre avec elle.

Attendu, en effet, que la prorogation instituée au profit des locataires a eu principalement pour but de permettre aux commerçants et aux personnes pouvant leur être assimilées de récupérer, dans une certaine mesure, les avantages que devait leur assurer la jouissance normale des lieux loués et dont ils étaient présumés avoir été privés, en tout ou en partie, par le fait de la guerre.

Quelle est la conséquence de cette décision de principe (de principe ne l'oublions pas), dans l'espèce particulière qui était soumise à la Cour ?

Baillière (nom prédestiné) a donné à bail à Belvalette, jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1928, deux magasins moyennant un loyer annuel de 40.000 francs.

Belvalette sous-loue les deux magasins plus de 80.000 francs par an. Il va donc réaliser pendant cinq années et 84 jours de plus que son bail un bénéfice, sur le dos du propriétaire, de 40.000 fr., soit 210.000 fr., alors qu'il n'a eu à subir qu'une réduction de 10.000 francs par an pendant les années de guerre.

« Ce n'est évidemment pas cela qu'a voulu la loi », — disait la sentence de la Commission arbitrale, que l'arrêt du 24 novembre vient de casser.

### §

Demandez à Raoul Ponchon chez qui sa *Muse au Cabaret* se trouve éditée ? Il vous répondra avec l'un de ses 150.000 vers :

Chez le brave éditeur Fasquelle.

Posez la question à M. Henry Bernstein, quant à sa pièce



*Le Voleur*, il vous nommera le même nom, mais sans la même épithète. C'est que l'éditeur susdit a indûment vendu à un confrère de New-York le droit de traduire *Le Voleur* dans la langue d'Edgard Poe et d'en faire une brochure.

Or, la brochure contient une préface où l'on comprend que M. Bernstein n'ait pas été satisfait de lire ceci : « Bernstein n'est pas au niveau d'auteurs dramatiques tels que Brieux, Porto-Riche, Hervieu et Donnay ; la calme critique française lui refuserait toute place à côté de tels écrivains de théâtre ».

*Toute place*, le mot est dur. Et nous dirions volontiers à ce préfacier, pour citer Ponchon encore :

Peu s'en faut que sur le Parnasse  
Tu ne lui contestes sa place,  
Et ne l'envoyes à Chaillot !...

Quant à *la calme critique française*, il s'agit, évidemment, de notre Maurice Boissard. On lit *le Mercure*, en Amérique.

Le Tribunal de la Seine, par jugement du 28 mars 1917, avait évalué le dommage subi par Bernstein à 250 fr., montant du bénéfice qu'aurait procuré à Fasquelle le traité incriminé. Par arrêt du 25 novembre 1920 (*Gaz. Trib.*, 24 et 25 déc.), la Cour de Paris s'est montrée plus large, et c'est 3.000 fr. que Fasquelle payera à titre de dommages-intérêts, tout en gardant à sa charge les entiers dépens que le jugement laissait pour un tiers à la charge de Bernstein.

Il est constant, en effet, en matière de **propriété littéraire**, que les cessions faites par un écrivain à un éditeur doivent être limitées strictement aux termes du *contrat d'édition*. Dans l'espèce M. Fasquelle était uniquement cessionnaire des éditions à 3,50 du *Voleur*, devant paraître à Paris. Il n'avait donc pas le droit de publier ou de faire publier une traduction de cette pièce. Sans doute prétendait-il avoir agi en vue de la renommée américaine du dramaturge et non pas dans un but intéressé. Mais en se substituant de son propre chef à l'auteur, il l'a privé du droit de contrôle qui lui appartenait pour apprécier la valeur de la traduction de sa pièce — et c'est un point que l'arrêt, soucieux des intérêts moraux de l'écrivain, a souligné. D'autre part, il y a la préface, sans laquelle, estimèrent les premiers juges, le procès n'aurait pas eu lieu. Et Fasquelle ne saurait se prévaloir



de ce qu'il n'a ni demandé, ni autorisé cette préface ; car, puisqu'il a voulu faire le *gérant d'affaires*, il lui appartenait de surveiller l'affaire engagée par lui et il doit être tenu responsable de son défaut de surveillance.

MARCEL COULON.

### SOCIÉTÉ DES NATIONS

**Le différend entre le Chili, la Bolivie et le Pérou au sujet de Tacna-Arica.** — Enumérant dans sa conférence de Genève les espèces d'optimisme, M. Duhanel a oublié celui des politiciens. A un extrême, l'optimisme est physiologique ; à l'autre extrême, il naît des besoins d'une cause. Où il y a désaccord entre les personnes et les choses, il est toujours facile d'imaginer un assemblage de mots qui forment paravent. Quand un premier orateur a dit « noir » et un autre « blanc », il s'en trouve toujours un troisième pour conclure que, malgré les apparences, l'accord parfait règne dans l'assemblée. La première session de la Société des Nations fournit plusieurs exemples de cette espèce de règle de trois. Après le choc des thèses française et suisse sur l'admission de l'Allemagne dans la Société, le mot d'ordre fut de concilier les inconciliables. On expliqua au public que M. Motta avait parlé de l'avenir et M. Viviani du présent. Les textes des discours continuent à protester en vain contre cette interprétation oléagineuse.

A la fin d'un déjeuner offert en décembre par la délégation chilienne, M. Huneeus a proclamé que la Suisse, « dans sa simplicité et dans sa démocratie, est plus grande que les plus grands empires ». De la flatterie aussi il reste toujours quelque chose, mais est-ce que le Chili aurait besoin de clients ? M. Motta, dans sa réponse, souligna « le rôle joué par le Chili et les républiques sud-américaines en vue de l'avènement d'un règne de justice et de solidarité ». Ces deux beaux discours, disent les journaux, furent vivement applaudis. Mais il est trois délégations au moins qui ne durent pas applaudir. Celle de l'Argentine avait, comme on sait, quitté l'assemblée depuis quelque temps avec quelque éclat : voilà pour la solidarité. Quant à la justice et à l'avènement de son règne, les délégations péruvienne et bolivienne ont probablement trouvé d'un optimisme excessif les généreux propos de



table du président helvétique (dont l'influence sur les travaux de la première assemblée a d'ailleurs été considérable).

Le Chili, le Pérou et la Bolivie vivent à couteau tiré depuis bientôt un siècle. C'est une bonne occasion de sonder un peu les reins des idéalistes républiques américaines.

Voici la thèse péruvienne : c'est le Chili qui a commencé.

En 1879, il déclara d'abord à la Bolivie, et après au Pérou, la guerre qu'il avait préparée de longue date. Il convoitait alors les richesses en salpêtre du département péruvien de Tarapaca, dont l'exploitation est jusqu'à présent la source principale de ses revenus budgétaires.

Le Pérou, qui était en possession de cette richesse, ne pouvait pas aspirer à l'accroître aux dépens d'un pays pauvre.

Le Traité d'alliance entre le Pérou et la Bolivie de 1873 eut un caractère défensif. Son but était de maintenir l'état de paix.

Depuis 1842, le Chili avait envahi à diverses reprises le riche littoral de la Bolivie, qui le séparait du département péruvien de Tarapaca. En même temps, il augmentait ses armements et sa flotte dans des proportions tout à fait supérieures à ses ressources.

C'est alors que les deux pays menacés signèrent un traité défensif...

Le traité d'Ancon (1883-1884) fut signé par le Pérou quand ses armées et sa flotte étaient détruites, et que ses richesses de guano et salpêtre étaient passées au pouvoir du Chili. Il dut céder le département de Tarapaca. Deux provinces péruviennes, Tacna et Arica, devaient rester sous la domination du Chili pendant dix ans. Ce délai expiré, un plébiscite déciderait « si elles continuaient à faire partie du territoire péruvien » ou si elles devenaient chiliennes.

Ce plébiscite devait donc avoir lieu en 1894. A partir de cette année, tous les efforts du Pérou pour en déterminer les conditions sont restés impuissants devant l'opiniâtre résistance du Chili. Les négociations ont été entamées onze fois. Le Chili opposait toujours des conditions en dehors du traité : l'achat des provinces, que le Pérou a toujours repoussé ; la division du territoire en plusieurs zones qui seraient attribuées aux deux pays par de nouveaux traités, sans consultation populaire.

Un historien chilien d'une grande autorité, M. Gonzalo Bulnes, a établi les faits d'une façon définitive :

« Le Pérou s'est toujours intéressé au plébiscite, écrit-il. On ne peut guère le nier, car tous les documents diplomatiques en sont la preuve. Cela s'explique facilement, d'ailleurs, car le Chili était en possession du territoire disputé, et le seul moyen pour le Pérou de le lui reprendre c'était de l'inviter à exécuter la condition que le traité avait prévue. Par conséquent, le rôle naturel du Pérou, pendant les négociations, était actif ; celui du Chili passif. »



Il ajoute que le Pérou a toujours eu une pleine confiance dans le résultat du plébiscite et que « la clameur des populations » l'y autorisait.

La délégation péruvienne a soutenu que le Chili maintient son autorité dans les provinces de Tacna et d'Arica par des méthodes de violence.

Il suffit de rappeler que les écoles péruviennes ont été supprimées, les journaux suspendus, les sociétés de bienfaisance dissoutes, le clergé péruvien expulsé. Le pays conquérant s'est vanté de cette campagne de « chilinisation ».

Depuis 1918, après la signature de l'armistice, cette politique de contrainte s'est aggravée. Le Chili a chassé de leurs foyers les habitants péruviens, non seulement des provinces qu'il occupe, mais aussi de Yquique, d'Antofagasta et même de Valparaiso. Leurs personnes ont été attaquées, leurs biens détruits.

Une enquête, dont les frais seraient à la charge du Pérou, démontrerait la vérité de ces faits.

La « vénération religieuse » des traités internationaux dont parle la Délégation du Chili est donc un culte un peu récent dans son pays.

Le traité de paix n'avait pas fixé les conditions du plébiscite. D'après les précédents en cette matière, seules les personnes nées dans ces provinces doivent être appelées à fixer leur nationalité future. Le Chili prétend, par contre, que tous les habitants, Péruviens, Chiliens et étrangers, ont le droit de voter. Cependant, il n'est pas le souverain du territoire, mais un administrateur précaire. Cette situation devait prendre fin en 1894.

Il est malheureusement inexact d'écrire que le Chili s'est agrandi par la paix. Avant d'attaquer le Pérou et la Bolivie cette république modeste occupait une place secondaire parmi les Etats de l'Amérique du Sud. Après la conquête des territoires péruvien et bolivien, elle se plaça au rang des nations importantes du continent.

Ses théories politiques étaient d'ailleurs en accord avec ses méthodes. Le Chili est le seul pays américain qui ait déclaré officiellement que « la victoire est la loi suprême des nations ».

Jusqu'à la fin de la grande guerre européenne, en 1918, il s'est inspiré de l'exemple des nations qui accordaient à la force une primauté absolue sur le droit et la volonté des peuples.

Il s'est toujours opposé, dans tous les Congrès panaméricains, depuis 1890, et au Congrès de La Haye, en 1907, au règlement des différends existants par l'arbitrage, afin de maintenir la situation de fait qu'il avait créée.

En résumé, la Délégation du Pérou affirme et elle en fera la démonstration en temps opportun :

a) Que le Chili s'est toujours refusé à exécuter le traité d'Ancon ;



b) Que, depuis 1894, il occupe les provinces péruviennes de Tacna et d'Arica sans aucun titre juridique ;

c) Que les mesures de violence qu'il a appliquées dans ces provinces ont rendu impossible l'exécution du plébiscite ;

d) Que cette politique est la source de troubles constants qui menacent la paix du continent américain.

*(Lettre de la Délégation péruvienne au Secrétaire général de la Société des Nations, 14-11-1920.)*

Voici la thèse du Chili : c'est le Pérou et la Bolivie qui ont commencé.

Le traité de 1883 mit fin à la guerre du Pacifique, dans laquelle le Chili fut entraîné, malgré lui, par le Pérou et la Bolivie liés alors par le traité secret de 1873, sous le couvert duquel ils se préparèrent au conflit armé de 1879.

*(Lettre de la Délégation chilienne au Secrétaire général de la Société des Nations, 25-11-1920.)*

Le Chili n'a jamais refusé d'exécuter le Traité d'Ancon ; c'est au contraire le Pérou qui en a différé l'exécution ; le Chili, en effet, a toujours accepté le principe d'un plébiscite sérieux, tandis que le Pérou s'est dérobé à la consultation populaire, en repoussant toutes les formules acceptables de plébiscite, établies conformément au droit et au précédent.

Les droits du Chili sur Tacna et Arica découlent du Traité de 1883 qui lui confère la souveraineté sur ce territoire, sauf en cas de plébiscite défavorable.

Les habitants de Tacna et Arica n'ont été soumis à aucun abus de pouvoir ni à aucune autre violence.

Le Chili, au contraire, y maintient le même ordre public que dans le reste de son territoire, à l'abri des troubles et des révolutions ; il y entretient les mêmes services publics et y applique la même législation que dans le reste du pays ; il favorise enfin l'industrie et le commerce des nationaux aussi bien que des étrangers.

Jamais le Chili, ni maintenant, ni par le passé, n'a pratiqué une politique susceptible de léser aucun droit. Il est donc absolument inexact de prétendre, comme le fait le Pérou, que des troubles menacent la paix américaine.

Nous sommes en mesure de contredire formellement toutes les affirmations ci-dessus de la Délégation péruvienne, ainsi que toutes celles qui repoussent, dans quelque mesure que ce soit, les faits et les conclusions que nous avons établis dans notre réponse au Pérou en date du 25 novembre.

Aux commentaires peu favorables que fait la Délégation péruvienne



sur le respect des Traités de la part du Chili la Délégation du Chili répond en s'abstenant de tout commentaire sur l'histoire ou sur la politique internationale du Pérou.

*(Lettre de la Délégation chilienne au Secrétaire général de la Société des Nations, 17-12-1920.)*

D'autre part, la Bolivie invoque l'article 19 du Traité de Versailles pour obtenir de la Société des Nations la révision du Traité de paix signé entre la Bolivie et le Chili, le 20 octobre 1904.

Afin de justifier cette demande, la Bolivie, tout en se réservant le droit de présenter au moment opportun ses preuves et allégations, signale les faits suivants :

- 1° La contrainte sous laquelle le Traité lui fut imposé ;
- 2° L'inexécution de quelques points fondamentaux du Traité, qui étaient destinés à assurer la paix, et cela par la faute du Chili ;
- 3° Cet état de choses constitue une menace permanente de guerre. Il en est une preuve : l'actuelle mobilisation de grands corps d'armée que le Chili exécute sur la frontière bolivienne, malgré l'état de paix existant entre ces deux pays ;
- 4° Comme suite au traité de 1904, la Bolivie est devenue un pays absolument clos et privé de tout accès à la mer.

Nous tenons à déclarer ici que cette démarche est faite d'accord avec le Pérou, pays avec lequel la Bolivie se sent liée, dans ce propos, par des raisons historiques et politiques et par des intérêts communs issus de la guerre et de leur alliance en 1879.

*(Lettre de la Délégation bolivienne au Secrétaire général de la Société des Nations, le 1-11-1920.)*

La Délégation chilienne a fait parvenir à la Société des Nations la réponse suivante (25-11-1920) :

1° Le traité conclu entre le Chili et la Bolivie fut signé vingt et un ans après la guerre à laquelle il mit fin, sans que le Chili employât ni la force, ce qui était d'ailleurs impossible, ni même une pression quelconque pour arriver à ce résultat. Pour prouver ces assertions on pourrait citer le caractère équitable des stipulations du traité et la libéralité de la part du Chili dont font preuve la plupart de ses conditions fondamentales.

2° Toutes les obligations incombant au Chili ont été observées et exécutées, sans aucune exception...

3° Le Chili n'a jamais, à aucun moment depuis 1883, songé, même indirectement, à déclarer la guerre à la Bolivie, et dès lors aucun incident ne s'est produit entre les armées des deux pays. Au contraire, nos



relations diplomatiques ont été, en général, cordiales et toujours exemptes de provocation ou d'agression de notre part pendant de longues années d'amitié sincère et fraternelle.

Le Chili n'a jamais mobilisé ses troupes contre la Bolivie. Le transfert de quelques contingents militaires, peu importants d'ailleurs, qui eut lieu au moins de juin, fut une mesure de précaution dictée par un devoir élémentaire de défense, et rendue nécessaire par la mobilisation qu'effectua le Pérou sur les frontières communes de notre pays et de la Bolivie au moment même où celle-ci subissait un mouvement révolutionnaire qui se manifestait hostile à la continuation de relations cordiales avec le Chili.

4° La Bolivie, en 1904, renonça librement et spontanément au territoire situé entre notre ancienne frontière septentrionale et la province de Tarapaca qui, depuis 1883, resta sous la domination du Chili, parce qu'il ne pouvait scinder son territoire.

Le Chili a fondé à la Bolivie, autant qu'il lui a été possible, un accès à la mer, ayant construit au bénéfice de celle-ci et exclusivement aux frais du Chili le chemin de fer d'Arica à La Paz...

Par conséquent, la Délégation du Chili rejette la demande du Gouvernement de la Bolivie.

L'intérêt des politiciens ou même leur devoir peut être de cacher la vérité, mais elle sort de son puits et y rentre comme le mercure monte et descend dans son tube de verre, et les textes cités portent quelque atteinte à l'optimisme béat ou feint des chefs d'Etat. Ces textes montrent que ce n'est vraiment pas la peine de voyager. A quoi bon courir les risques du voyage et changer de continent pour retrouver, à l'antipode, des provinces contestées, des accusations de mauvaise foi et des plébiscites ?

On ne peut pas s'empêcher de souligner le fait que la Bolivie et le Pérou font appel à l'autorité et à l'impartialité de la Société des Nations, tandis que le Chili la déclare incompétente. Le Chili aimerait mieux rester en tête à tête avec les vaincus auxquels il imposa un traité de paix. En septembre prochain, si la Société des Nations se déclare incompétente, il restera à la Bolivie et au Pérou à s'adresser à la cour permanente de justice internationale. Mais, entre temps, les Etats-Unis auront peut-être pris une décision. On sait qu'ils proposent la création d'une cour de justice panaméricaine : les controverses d'un caractère continental ou régional devront être résolues par des organismes qui représenteront les Etats du continent respectif ou de la région



respective. Le conflit qui met aux prises trois républiques sud-américaines va exercer son influence sur le projet des États-Unis et sur les relations entre l'Amérique et l'Europe. Un article paru dans *le Times* vers le milieu de novembre 1920 semble indiquer que le projet des États-Unis pourra être accueilli favorablement dans certains milieux d'Europe :

En vérité, dans son isolement à Genève, dit *le Times*, l'Assemblée des nations paraît avoir perdu le contact avec les réalités qui gouvernent le monde.

Elle oublie ou elle ignore que placer les noms de pays tels que la France, l'Angleterre, l'Italie sur la liste des membres de la Société conjointement avec ceux de Haïti, de l'Hedjaz et du Honduras, est une fiction légale et diplomatique grossière et contraire au plus élémentaire sens commun. Les peuples puissants et autrement civilisés ne soumettront pas leurs intérêts, même dans des questions secondaires, à la discussion d'un tribunal dans lequel des peuples plus jeunes et moins cultivés devraient avoir une voix prédominante.

Par la Société des Nations un rapprochement se fait entre les peuples. On a dit longtemps : les jaunes, puis : les Chinois et les Japonais. On commence à savoir dans le grand public qu'il y a entre les Chinois et les Japonais autant de ressemblance et de sympathie qu'entre les Français et les Allemands. L'Amérique a fini par comprendre ce que signifiaient les mots d'Alsace-Lorraine et l'Europe de son côté est amenée à s'intéresser à la double province de Tacna-Arica.

PRICE HUBERT.

### ÉDUCATION PHYSIQUE

Les intellectuels et le sport. — Carpentier. — Dr Ruffier : *Traité d'Éducation physique ; l'Enfant et l'Adolescent*, libr. Physis. — Le team anglais de foot-balleuses.

Le développement considérable que prend le sport a ému les « intellectuels purs » et ils ont manifesté dans quelques articles leur dédain pour ceux qu'ils appelaient « coltineurs ». Ces derniers ont répondu avec quelque vivacité. En résumé la discussion a été placée sur un mauvais terrain. Il est certain qu'entre les deux extrêmes, je veux dire **les intellectuels**, disciples de Joubert et pensant comme lui « qu'un certain degré de mauvaise santé rend heureux », et les sportifs purs qui ne voient le pro-



grès qu'à travers un ballon de foot-ball ou une paire de gants de boxe, il y a une bonne majorité de gens sensés qui pensent avec juste raison qu'il serait temps de revenir au juste équilibre entre l'effort physique et l'effort intellectuel entraînant comme première conséquence la santé. Evidemment, si on compare la situation de **Carpentier**, qui a pu gagner un million en quelques minutes, à celle du maréchal Foch, qui n'a retiré aucun bénéfice pécuniaire de sa formidable victoire, il est très facile de conclure au triomphe total du muscle sur l'esprit. Mais ce sont là généralisations qui ne peuvent se présenter que sous la plume d'esprits superficiels et qui ne peuvent avoir comme conséquence qu'une fausse orientation de l'opinion. Cette comparaison nous a été présentée dans plusieurs journaux et toujours l'auteur s'est bien gardé de dire — peut-être par complète ignorance des questions de sports — que Carpentier devait pour obtenir sa victoire mener pendant de longs mois une vie toute de privations...

Et encore n'était-il pas dit dans ces articles que la victoire de Carpentier avait plus fait pour notre influence aux Etats-Unis que toute les tournées de conférences qu'ont pu faire ces temps derniers nos as de la parole et de la politique. D'ailleurs ceux qui connaissent Carpentier se réjouissent de le voir représenter notre pays, car le célèbre boxeur aux muscles longs et fins, dont le développement est dû à la pratique de tous les sports, est bien le type du Français avec, en plus de ses qualités physiques, l'esprit de décision, la vivacité, le coup d'œil, le sang-froid, la mesure, qui sont l'apanage de notre race. Mais revenons à nos moutons. La discorde n'existe pas seulement entre les sportifs et anti-sportifs ; elle existe entre sportifs purs et gymnasiarques : les premiers affectant le plus grand dédain pour le développement du muscle, les seconds faisant de ce développement la base de toute préparation aux sports.

Le docteur Rufier, praticien tout particulièrement averti des questions touchant à l'éducation physique, s'efforce dans son **Traité d'Education physique : L'Enfant et l'adolescent**, de mettre au point cette discussion sur l'importance du développement musculaire.

Après avoir donné quelques conseils aux mamans pour la gymnastique des tout jeunes enfants et même des nourrissons, l'auteur aborde la question de la méthode à pratiquer, à l'âge où



l'éducation physique peut exercer une influence considérable sur la formation de l'enfant. Très courageusement le docteur Rufier écrit : « Pour tout dire, l'éducation physique *c'est l'éducation des muscles.* » Par cette définition l'auteur va s'attirer les diatribes des sportifs purs, qui ne perdront pas une si belle occasion d'afficher leur profond mépris pour le muscle. Mais serait-ce trop leur demander que de les inciter à lire l'ouvrage jusqu'au bout ? Le Dr Rufier fait par la suite amende honorable, car s'il veut tout d'abord faire du muscle, c'est pour faire ensuite du meilleur sport. Nous lisons, en effet, à la page 128 :

Ainsi la musculation, qui n'est pas toute l'éducation physique, doit être considérée comme le moyen le plus simple, le plus précis et le plus efficace d'adapter le corps aux exercices sportifs. Faire du sport sans passer par lui ne réussit qu'aux [organes privilégiés. Continuer à faire exclusivement de la musculation quand le corps normalement développé est prêt aux exercices sportifs, c'est tomber dans la manie. Evitons avec soin l'un et l'autre écueil.

Ceci est fort sage, et nous ne pouvons que féliciter le Dr Rufier d'avoir signalé le danger qu'il y a à lancer nos enfants inconsidérément, dans le sport. Comme le dit fort justement l'auteur, la culture physique peut être en effet le meilleur agent de recrutement pour le sport. Mais il est hors de doute que les sports surmènent et épuisent les faibles et qu'il faut exercer une surveillance entendue et soutenue sur les enfants qui pratiquent les exercices physiques et les sports.

Les enfants d'aujourd'hui vont vite : ils veulent être des hommes au plus tôt. Rien ne leur est plus désagréable que d'être pris pour des gosses. Pour eux, le seul exercice viril, celui qui, tout autant que la première cigarette affirme qu'ils ne sont plus des enfants, est le sport.

Cette constatation est riche de promesses pour ceux qui travaillent avec ferveur à la diffusion du sport, mais elle peut donner des craintes à ceux qui savent que la pratique des sports n'est pas toujours dirigée par des compétences.

Le Dr Rufier signale en termes énergiques que l'alcoolisme fait rapidement tache d'huile dans nos campagnes où les jeunes gens apprécient fort « la gloire d'être saoul ». Le coq du village n'est plus le gars qui monte au mât de cocagne, mais celui qui descend le plus de litres dans son gosier. Je crois, malgré tout, que l'auteur a tort de jeter le manche après la cognée et de penser



qu'on ne pourra parler de l'éducation physique du jeune paysan que lorsque les législateurs auront débarrassé la France de l'alcool. En attendant la loi de *sécheresse*, je crois que le sport est le moyen le plus efficace de lutter contre l'alcoolisme...

L'éducation physique féminine ne laisse pas indifférent le Dr Rufier et il recommande aux jeunes filles la pratique de certains sports, en particulier de la natation et du cyclisme.

Cette question du sport pour la femme est actuellement à l'ordre du jour. D'aucuns prétendent que la femme peut pratiquer les mêmes exercices et les mêmes sports que l'homme. La plupart des sociétés existantes appliquent cette théorie, et nous voyons tous les jours des matches de foot-ball association, de basket-ball ou des championnats d'athlétisme disputés par les jeunes filles. Reconnaissons qu'il y a en ce moment un peu d'incohérence dans ces exhibitions, et que c'est peut-être aller un peu vite en besogne que de vouloir faire de la femme l'égale de l'homme au point de vue physique.

La tournée en France du **team anglais de foot-balleuses** a provoqué bien des critiques. J'ai assisté à l'un des quatre matches qui ont été joués sur le continent. Evidemment, le terrain était trop grand pour servir de cadre aux ébats de nos 22 compétitrices. Les équipes, quoique sélectionnées, n'avaient ni la vitesse ni le souffle pour opérer une descente sur toute la longueur du terrain et elles n'avaient pas le pied assez robuste pour porter le ballon devant les buts dans les corners. Mais en admettant le ballon plus léger et le terrain de dimensions moindres, je ne vois pas quelles raisons s'opposeraient à la pratique par les femmes du foot-ball association, qui n'est ni brutal ni dangereux. Les équipes anglaises nous ont présenté des arrières qui n'avaient rien à apprendre des meilleurs soccers de nos teams masculins. Cela ne veut pas dire que des sports comme le basket-ball ou le tennis ne sont pas mieux adaptés aux possibilités physiques de la femme. Mais en attendant que la sélection des sports pour la femme soit faite, il n'y a qu'à se réjouir de voir nos jeunes filles chercher à se délivrer de la sédentarité qui leur est imposée par notre conception actuelle en matière d'éducation. Il est regrettable de voir que l'entente n'a pas pu se faire entre les sociétés féminines, dont l'adhésion est recherchée par deux Fédérations rivales. La première, la Fédération des sociétés sportives féminines de France, veut le



sport féminin placé sous la seule direction des femmes ; l'autre, qui est succursale féminine de l'U.S.F.S.A., voudrait que les sociétés féminines soient purement et simplement rattachées aux Fédérations des sociétés masculines correspondantes. En ce qui me concerne, je crois que les Sociétés féminines et masculines n'ont rien à gagner à être soumises aux mêmes directions et que nous pourrions bien laisser les femmes se diriger elles-mêmes et faire toutes seules le choix des exercices et des sports qui leur conviennent le mieux. La transformation de l'U.S.F.S.A. en une superfédération des sports mettra peut-être fin à ces discussions. D'ailleurs, l'Office national des sports, organisme officiel de direction de l'éducation physique et des divers sports, ne saurait tarder à être créé. Peut être même ferait-on bien de nous donner tout de suite un sous-secrétaire d'Etat à l'Education physique...

Nous ne doutons pas que le titulaire soit un homme assez aimable et assez compétent pour faire l'union sacrée des Sociétés et imposer l'unification des méthodes.

RENÉ BESSE.

### LE MOUVEMENT FÉMINISTE

Les électrices américaines (novembre 1920). — Le suffrage des femmes en Italie. — L'Union française pour le suffrage des femmes et les députées allemandes.

**Les électrices américaines.** — Pour la première fois, les femmes des Etats-Unis ont pu exercer leur droit de vote, lors de l'élection présidentielle, en novembre dernier. Ce début était attendu avec curiosité et impatience par les adversaires comme par les partisans du vote féminin. Mais tout se passa sans fait bien notable à signaler. Les Américains avaient installé des « iso-loirs » pour dames seules, mieux aménagés que les autres, ce qui semble indiquer qu'ils ne croient pas que l'exercice de leurs droits politiques feront perdre à leurs compatriotes leurs qualités essentiellement féminines.

A New-York, les bureaux de vote étaient assiégés dès l'ouverture, et jamais on ne vit tant d'enthousiasme aux élections. Dans les Etats du Nord l'affluence des femmes fut considérable ; dans plusieurs villes du Sud les électrices noires furent molestées. Des 48 Etats, il n'y a que les femmes de ceux de Georgia et du Mis-



missipi qui ne purent voter ; tout électeur doit dans ces États s'inscrire six mois à l'avance, les femmes reçurent trop tard leurs droits électoraux.

1.200 religieuses de l'archidiocèse catholique de New-York se firent inscrire sur les listes électorales sous le nom qu'elles avaient avant d'entrer en religion. C'est peut-être le fait le plus curieux à noter.

**Le Suffrage des femmes en Italie.** — Le 20 novembre 1920, par 240 voix contre 10, la Chambre italienne a accordé aux femmes italiennes le droit de vote administratif (municipal) aux mêmes conditions qu'aux hommes.

Avant même cette nouvelle étape, les Italiennes étaient plus favorisées que nous : le projet Sacchi, présenté en 1918, voté en mars 1919 à la Chambre et en août 1919 au Sénat, reconnaissait l'égalité *civile* de l'homme et de la femme ; logiquement cette émancipation doit précéder toutes les autres.

En septembre 1919, la Chambre italienne avait voté le suffrage politique des femmes par 174 voix contre 35, mais le Parlement se sépara avant la ratification de la loi par le Sénat. La question doit être reprise et M. Giolitti a déposé un projet de loi pour l'égalité absolue des droits politiques.

**L'Union française pour le Suffrage des femmes et les députées allemandes.** — Ce serait une erreur de croire que les suffragistes ne s'intéressent qu'à l'objet de leurs revendications et que leur seuls efforts se bornent à travailler pour obtenir leurs droits. Tout ce qui touche à la femme et à l'enfant ne peut les laisser indifférentes ; elles viennent de le prouver une fois de plus : d'après les clauses du traité de Versailles, l'Allemagne doit restituer à la France un million de bêtes à cornes, dont 500.000 vaches laitières ; elle n'en a pas encore livré la moitié et, menant une campagne contre nous, elle proteste contre la cruauté de la France, voulant priver de lait les enfants allemands, en appelant même à différentes associations féminines françaises.

*L'Union française pour le suffrage des femmes* a jugé que les femmes, visant en France aux droits politiques, avaient le devoir de tenter d'agir en Allemagne contre la résistance aux restitutions. Elle a adressé à une députée allemande, M<sup>me</sup> Schreiber-Krieger, qui, en juin dernier, au Congrès de Genève, avait



témoigné du regret pour le mal fait à la France pendant la guerre, la lettre suivante :

Madame,

Une question se pose actuellement entre certains groupements féminins de France et d'Allemagne, et elle a une telle gravité matérielle et morale, qu'il nous semble intéressant de savoir quelle est votre opinion à vous, femmes parlementaires allemandes.

A la fin de la guerre, l'Allemagne avait promis de restituer à nos régions dévastées le bétail qui avait été enlevé aux populations civiles pendant les hostilités...

La Ligue des Mères allemandes et la Croix-Rouge allemande insistent sur les besoins de l'Allemagne, font une campagne non seulement en Allemagne, mais dans différents pays pour protester contre ces restitutions.

Nous pensons que si les femmes d'Allemagne avaient visité les tristes régions dévastées de la France, si elles avaient pu constater comme nous l'affreuse mortalité infantile qui y règne et qui est due, en grande partie, à l'impossibilité de procurer du lait frais aux enfants, même les plus délicats, qu'on ne peut nourrir que d'une façon insuffisante et coûteuse avec du lait concentré ou de la poudre de lait, ces mères de famille n'essaieraient pas de faire de l'agitation pour empêcher l'Allemagne de tenir ses engagements...

Des mouvements de ce genre ne sont pas faits pour rétablir des relations normales entre les peuples. Et c'est pourquoi nous venons vous demander de nous dire ce que personnellement vous en pensez, et quelle sera, à ce sujet, votre attitude ainsi que celle des 36 femmes parlementaires d'Allemagne, auxquelles vous voudrez bien communiquer notre lettre.

Croyez, Madame, à nos sentiments distingués,

Pour le Comité de l'U. F. S. F.

la Présidente : M. DE WITT-SCHLUMBERGER,

la Secrétaire générale : C. BRUNSCHVIGG.

La réponse est venue ; 6 députées sur 36 l'ont signée. Les députées des partis socialistes indépendants et communistes se sont abstenues.

Dans cette réponse, les signataires, tout en protestant que leur sympathie appartient aux enfants des régions dévastées de la France, déclarent que ce n'est pas une bonne solution que celle qui consiste à aider les enfants d'un pays en sacrifiant ceux d'un



autre. Elles demandent l'envoi de déléguées prêtes à se convaincre de l'extrême misère des enfants allemands et elles estiment que le chiffre auquel est tombée la production laitière allemande rend impossible actuellement de nouvelles livraisons...

En Allemagne, tous, même les femmes, marchent comme un seul homme...

THÉRÈSE CASEVITZ.

### QUESTIONS MILITAIRES ET MARITIMES

La limitation des armements et la limitation des moyens de destruction. —  
A propos de l'*Odyssée d'un transport torpillé*.

Où en est la question de **la limitation des armements**? C'est ce que nous voudrions préciser pour nos lecteurs, au moment où l'Assemblée de la Société des Nations vient d'entrer dans la période active de ses délibérations. Il n'est pas de question plus importante, à l'heure actuelle. De la solution qui lui sera donnée dépendra l'avenir du monde civilisé. Si la surenchère des armements doit continuer, et, avec elle, la multiplication des moyens de destruction, en ne cessant de mettre au service de cette dernière les découvertes de la mécanique et de la chimie, il n'y aura plus qu'à s'attendre à un effroyable état de misère au lendemain d'un conflit, qui mettrait de nouveau aux prises de grands Etats, si fiers, par ailleurs, de leur essor économique.

La solution d'un tel problème n'est pas si difficile que le pensent certains hommes, dont le bon vouloir est incontestable, mais qui s'obstinent à n'envisager la question qu'au point de vue juridique. Cette solution est d'ordre surtout militaire; c'est pourquoi nous tenons à la traiter ici, malgré le peu de développement que nous pouvons lui donner. Rappelons que jamais cette question capitale ne fut aussi près d'entrer dans la voie des réalisations que lorsqu'elle fut posée pour la première fois, en 1899, au premier Congrès de La Haye. Les Etats participants avaient, en effet, désigné, pour y discuter la question, des techniciens, qui représentaient non seulement une grande valeur comme spécialistes, mais dont la culture générale, leur humanisme, en un mot, les désignait tout particulièrement pour une telle mission. Ces spécialistes apportèrent des suggestions et même des solutions pratiques, dont la simplicité ne retint peut-être pas assez l'atten-



tion des hommes, plus enclins à l'idéologie pure, qui composaient la majorité du Congrès. On fut alors si près d'aboutir dans la voie qui était ouverte, que tous les intérêts ainsi menacés dans cette sorte de prospérité artificielle, déguisée sous le nom d'Etat de paix armée, firent corps pour s'opposer au développement de l'idée. Lorsque le second Congrès de La Haye se réunit, si l'on excepte la déclaration platonique de Sir George Bannermann, il ne fut plus question de la limitation des armements. Les gouvernements avaient interdit à leurs délégués d'en parler. La question était de nouveau reléguée dans le domaine des chimères. Au lendemain de l'épouvantable conflit, d'où le monde civilisé vient de sortir épuisé, à demi-ruiné, en proie à une lassitude effroyable, quel est l'état de la question, posée il y a plus de vingt ans, dans un moment de lucidité universelle, c'est ce qu'il nous paraît important de fixer dès aujourd'hui.

Le 14 décembre 1920, l'assemblée de la Société des Nations, réunie à Genève, se refusait à adopter une proposition, présentée par sa sixième commission, tendant à interdire toute augmentation des dépenses militaires pendant deux années. M. Léon Bourgeois, président de la Délégation française et grand Prix Nobel de la Paix, s'opposait au vote de la motion. Six grandes nations suivaient la France, dans la personne de M. Léon Bourgeois : l'Uruguay, le Chili, le Brésil, la Roumanie, la Pologne et la Grèce. Cette résolution marque un nouveau recul de la question de la limitation des armements ; mais il ne faut point se décourager. Les hommes de bonne volonté et de bonne foi doivent continuer à espérer. Nous sommes parmi ceux qui pensent qu'il n'y a pas lieu de railler la Société des Nations. Elle se perfectionnera à mesure qu'elle prendra de l'âge. Faisons-lui crédit. Il ne convient pas, d'ailleurs, de donner au dernier vote de l'auguste assemblée plus d'importance qu'il ne mérite ; ce vote peut être rattrapé dans six mois, dans un an, lorsque l'Allemagne se trouvera plus avancée dans l'exécution des clauses du traité de paix, puisque c'est l'attitude actuelle du Reich qui a motivé, au moins en ce qui concerne la France, la décision de laisser en suspens une question aussi capitale. Il s'agit donc d'un simple retard ; du moins faut-il l'espérer. La solution d'une telle question, si épineuse qu'elle soit, s'impose avec un caractère de nécessité. Elle seule peut permettre une amélioration de l'état social



actuel. A notre avis, nous le répétons, cette solution est aisée à trouver ; ce qui sera plus difficile sera de réaliser l'unanimité des nations sur les modalités de cette solution. Celle-ci portera, en effet, atteinte à de gros intérêts privés.

Rappelons que lors de l'élaboration du Pacte de la Société des Nations (Partie I du Traité de Paix), M. Léon Bourgeois proposa d'ajouter à l'art. 9 du Pacte une clause instituant une commission chargée d'un contrôle effectif des armements au sein des Etats. Cette clause ne fut pas adoptée. Sans doute, la majorité vit-elle dans une pareille clause une disposition pouvant porter atteinte à la dignité d'une nation. Cette opinion est d'autant plus soutenable que le dernier paragraphe de l'article 8 précédent énonce :

Les membres de la Société s'engagent à échanger, de la manière la plus franche et la plus complète, tous renseignements relatifs à l'échelle de leurs armements, à leurs programmes militaires, navals et aériens et à la condition de celles de leurs industries susceptibles d'être utilisées pour la guerre.

Il faut avouer qu'il est difficile, en l'espèce, d'aller au delà d'engagements aussi solennels. On a fait cependant grand bruit autour de l'échec de M. Léon Bourgeois en cette circonstance. A notre avis, il n'y avait pas dans cet échec un recul marqué de la question, d'autant que le texte de l'art. 9, tel qu'il fut adopté, ne s'éloigne pas autant qu'on pourrait le croire, si l'on s'en rapporte seulement aux divagations de notre presse à ce moment, de la clause que voulait y inclure le représentant de notre pays. Cet article 9 est, en effet, ainsi conçu :

Une commission permanente sera formée pour donner au Conseil son avis sur l'exécution des dispositions des articles 1 et 8 et, d'une façon générale, sur les questions militaires, navales et aériennes.

Notons, en passant, que, bien que nous comprenions la répugnance que l'on éprouve parmi nous à voir admettre l'Allemagne au sein de la Société des Nations, ou même le danger que cette admission prématurée peut présenter à certains égards, celle-ci serait susceptible de nous apporter certaines garanties. L'Allemagne se trouvera, en effet, liée de ce jour comme les autres nations, et devant toutes les nations, par les engagements stipulés au dernier paragraphe de l'article 8.



La question de la limitation des armements serait bien près d'entrer dans la voie des réalisations, si la motion de résolution présentée en novembre dernier au sein de la 6<sup>e</sup> commission par M. da Cunha, chef de la délégation brésilienne, était un jour adoptée en séance plénière. Il nous faut reproduire le texte de cette motion, qui contient tout un programme de réformes sociales, dont la première idée appartient, à la vérité, à d'autres que les honorables personnalités composant la délégation brésilienne. Mais c'est un fait, singulièrement important et symptomatique, qu'un tel programme ait pu être présenté au sein d'une des grandes commissions de la Société des Nations.

En voici le texte intégral :

L'assemblée de la Société des Nations :

Considérant que la fabrication du matériel de guerre de toute nature par l'industrie privée a pour effet de faire des armements non plus seulement une charge imposée par des raisons de sécurité nationale, mais une source de bénéfices pour des individus ou des sociétés commerciales ;

Considérant la grande difficulté, sinon l'impossibilité de contrôler rigoureusement la production et les profits des établissements privés ;

Et attendu que cet état de choses qui crée et entretient le danger de voir les intérêts privés liés au maintien ou à l'accroissement des armements exerce une influence malheureuse sur la politique des Etats et leurs relations réciproques ;

Déclare que la fabrication du matériel de guerre de toute nature, destiné à la guerre sur terre, sur mer et dans les airs, doit être le monopole des Etats, à l'exclusion des établissements et des capitaux privés ;

Et demande à tous les membres de la Société des Nations d'introduire dans leur législation nationale les dispositions nécessaires pour mettre fin le plus tôt possible à l'industrie privée des armements.

La solution apportée par la délégation brésilienne serait radicale. A vrai dire, il n'y en a pas d'autre, à l'heure actuelle, capable de résoudre d'une façon aussi satisfaisante le problème de la limitation des armements. Nous ignorons le sort qui a été réservé à une telle proposition ; et le silence fait autour d'elle, après une unique et rapide audition, est assez significatif. Il serait assez puéril de compter, en effet, que tous les membres de l'Assemblée des Nations soient indifférents à la prospérité de certaines industries. Mais cela pourra venir, avec le temps, sous la pression de l'opinion publique, lorsque celle-ci se trouvera excédée de déclarations purement verbales, jamais suivies de réalisations.



Toute autre solution, disons-nous, serait sans effet appréciable. Entre autres, celle qui a été présentée et défendue par M. Lange, de la délégation norvégienne, nous paraît absolument inefficace. La proposition de M. Lange tient en quelques mots : « On a prétendu, a-t-il dit, que le problème de la réduction des armements était insoluble, parce qu'on se trouvait dans l'impossibilité de trouver un diviseur commun. Ce diviseur commun existe cependant : c'est le budget militaire de chacun des Etats » Solution inopérante, car tous les Etats, désireux d'échapper à cette contrainte, inscriraient les dépenses d'une grande partie de leur matériel de guerre aux budgets des Travaux publics, de l'Industrie et du Commerce. Tout le domaine de l'aérostation, en particulier, échapperait au contrôle. Les prétendus aéronefs de la paix se transformeraient à peu de frais en transporteurs d'explosifs, le jour de la guerre.

Ce qui importe, c'est de réaliser la limitation des moyens de destruction. Cette limitation peut être obtenue par deux voies : 1° En adoptant la proposition de la délégation brésilienne, dont nous avons donné le texte plus haut ; 2° En complétant cette proposition par des accords diplomatiques, devant avoir pour effet l'adoption d'un nouveau droit des gens, proscrivant certains moyens de destruction. La guerre n'en sera pas moins une éventualité, qu'il ne sera au pouvoir de personne d'empêcher, dans certaines circonstances. Au moins sera-t-elle limitée dans ses effets et sera-t-elle dépouillée de l'abominable caractère de cruauté inutile qu'elle a eu pendant le dernier conflit. Faut-il rappeler que les soldats de Napoléon ont vaincu, pendant plus de quinze ans, sur les champs de bataille de l'Europe, sans qu'aucun perfectionnement fût apporté dans leur matériel de guerre ? Le matériel d'artillerie de Gribeauval, tel qu'il avait été créé sous les dernières années de la monarchie, a suffi à toutes les guerres de l'Empire. Seulement, cette artillerie était en nombre. L'homme de science, doublé de l'esprit d'homme d'affaires, ne foisonnait pas encore. On ne connaissait pas alors les fructueuses opérations qui consistent à exploiter une invention dans l'intérêt de la Défense nationale. L'Empereur se suffisait avec ses arsenaux. Serait-il impossible de revenir à ce temps ?

On a fait grand bruit, ces derniers jours, autour d'une lettre adressée par Clément Ader au Président de la République au



sujet de l'aviation. Clément Ader est le créateur du premier avion, qui fit ses essais au camp de Satory en 1897. Il vit aujourd'hui, dans la retraite, à Muret. Nous voulons bien croire que seul son patriotisme inquiet l'a inspiré. Prenant prétexte de prétendus projets de lignes aériennes, appelées à relier l'Allemagne et l'Amérique, Clément Ader nous montre ces colosses de l'air laissant tomber sur Paris des tonneaux d'explosifs et ruinant de fond en comble la capitale intellectuelle du monde civilisé.

Certes, une telle perspective donne le frisson. Mais nos grands-parents avaient coutume de raconter aux petits-enfants, avant de les envoyer coucher, des contes horribles qui leur donnaient la chair de poule et faisaient trotter leur imagination toute la nuit en des rêves épouvantables. Cela rendait, disait-on, les enfants sages. Evidemment les prédictions de M. Clément Ader peuvent se réaliser, comme il peut bien arriver encore aujourd'hui que le loup mange le petit chaperon rouge. Mais serait-il raisonnable de croire avec ce bon M. Clément Ader qu'il suffira d'organiser « une formidable armée aérienne, exerçant une forte garde de l'air permanente sur notre capitale » pour préserver celle-ci de la catastrophe? Nous eussions mieux compris qu'on nous proposât, pour répondre du tac au tac à une pareille menace, l'organisation d'une force aérienne capable de réduire immédiatement en cendres la capitale de l'Etat assez barbare pour se permettre de rêver la destruction totale de Paris, destruction qui n'aurait d'ailleurs aucun effet sur le sort des armées tenant la campagne et avec lesquelles il faudra toujours en dernier terme en venir aux mains. Mais comme M. Jossé, M. Clément Ader est orfèvre... Il n'y a pas de spécifique connu pour guérir d'une telle mentalité.

## §

L'auteur de l'**Odyssée d'un transport torpillé**, ce livre savoureux, écrit en pleine guerre, est enfin connu. L'émotion et le mouvement de curiosité causés par les révélations qu'il apportait furent inouïs. Il ne s'agissait cependant que des tribulations d'un simple roulier de la mer, un cargo, porteur de marchandises, de matériel ou de bétail humain tour à tour. Mais la vision directe dont ce livre témoignait, ainsi que la truculence des détails répondaient admirablement au besoin de savoir, qui tenaillait le public à ce moment. Les boutades, les bourrasques



du père Fourgues, capitaine au long cours, figure centrale du livre, se soulageant en des sorties d'une verve inoubliable contre les bureaucrates qui ne témoignaient pour ses misères qu'une pitié dédaigneuse, sont le témoignage direct et sincère de ce que fut la guerre sur mer, pour notre marine marchande, au moins pendant les deux premières années de la guerre. Une amélioration fut apportée dans la suite, sous la pression de l'opinion publique, qui commençait à gronder, et dont ce livre fut une des manifestations les plus salutaires. On a supposé longtemps que l'auteur ne pouvait appartenir qu'au corps des officiers de la marine commerciale. Il paraissait impossible qu'un pareil brûlot fût lancé par quelqu'un de la marine de guerre. Il en est ainsi cependant. L'auteur de *l'Odyssée d'un transport torpillé* est le lieutenant de vaisseau Larrouy — en littérature René Milan, — l'auteur même des *Vagabonds de la Gloire*, démissionnaire au lendemain de la guerre. On ne pourra donc pas s'en prendre, pour infirmer les révélations d'un tel livre, à un parti pris de dénigrement qui ne saurait exister. Il s'agit bien d'une œuvre de bon sens et d'honnêteté, qui a fait son chemin grâce à ses qualités de verve étincelante. C'est ce qu'il nous importait de souligner ici.

JEAN NOREL.

### QUESTIONS COLONIALES

**L'affairisme colonial.** — Rendant compte, il y a quelque temps (1), d'un ouvrage consacré par M. Alfred Martineau à *Dupleix* (2) et faisant allusion aux résultats économiques obtenus dans l'Inde par le grand colonial, M. Ed. Barthélemy écrivait :

En ce qui concerne la question commerciale dont un exposé historique si curieusement documenté nous est donné ici, mon excellent confrère Carl Siger pourrait nous dire si les affaires, si « l'affairisme », en le permettant de nos jours demi-officiellement ou demi-tacitement aux fonctionnaires coloniaux, ne serait pas un bon moyen, — à l'encontre de l'abstention imposée, — de développer chez ces fonctionnaires l'esprit d'initiative, en admettant qu'ils en soient dépourvus.

La question judicieusement posée par Ed. Barthélemy n'est

(1) *Mercure de France*, 1<sup>er</sup> octobre 1920.

(2) Alfred Martineau, *Dupleix et l'Inde française (1721-1740)*. Ed. Champion, éditeur. Paris, 1920.



point de celles qu'il soit aisé de résoudre par une brève formule positive ou négative. Constatons tout d'abord qu'elle vaut d'être posée à une époque où l'on parle à tout propos et, parfois même, hors de propos de la mise en valeur intensive de notre domaine colonial. Il y a là un problème d'une importance incontestable. Aux colonies, plus encore que dans la métropole, l'interventionnisme administratif est la règle. Je laisse de côté le point de savoir si, en doctrine, cela est bon ou mauvais. Peu importe : nous nous trouvons en présence *d'un fait*, lequel fait, étant donné que nous sommes là en pays neufs ou quasi-neufs, résulte de « l'ordre naturel des choses ». Qu'il s'agisse pour le colon d'obtenir une concession, d'employer de la main-d'œuvre, de créer une affaire, quelle qu'elle soit, il ne le peut faire sans recourir à l'administrateur dont l'autorité, de par les textes en vigueur, ainsi que le contrôle, s'exercent sur toutes les manifestations de la vie et de l'activité de ses administrés, européens ou indigènes.

Une société obtient, par exemple, une concession d'un certain nombre d'hectares dans une vallée, afin d'y faire pousser du coton. Son directeur n'en prendra possession, ne pourra la faire délimiter qu'avec le concours des autorités administratives. Ceci n'est rien : c'est le formalisme de règle. Mais, chose plus grave, lorsqu'il aura besoin de bras pour procéder aux travaux d'irrigation, puis, pour ses semis, pour la récolte, quand il voudra faire transporter sa production, il ne pourra, sans le concours de l'autorité de l'administrateur, s'assurer la collaboration des indigènes, main-d'œuvre capricieuse et instable. Des conflits entre l'employeur et ses employés se produiront-ils? L'administrateur encore doit les arbitrer, les régler. Supposer un instant que les fonctionnaires se désintéressent de l'œuvre entreprise par le particulier et lui refusent aide morale et assistance pratique, cette œuvre sera compromise avant même que d'avoir pu naître. C'est là, il faut le reconnaître, une situation nouvelle engendrée par l'évolution nettement économique de nos possessions d'outre-mer. Le temps n'est plus où les navigateurs se rendant en pays neufs se contentaient d'opérer la cueillette des produits de traite dans quelques ports de la côte, se bornaient à certaines opérations commerciales faciles du genre de celles que pratiquait la Compagnie des Indes, et, dans l'ordre moral, limitaient, comme les Espagnols, leur effort de civilisation à une propagande religieuse



riche d'arguments définitifs, tels que torture et mise en croix ou autodafés. Aujourd'hui, le dominateur n'est plus seulement un exploitant qui s'enrichit et qui passe. Il est installé à demeure. Il a besoin de la collaboration et de la confiance des indigènes. Sans leur étroite collaboration, il ne saurait rien réaliser. La conception étroite et égoïste du Pacte colonial a dû, sous la pression des faits, s'élargir. L'idéologie héritée de l'époque révolutionnaire a ruiné peu à peu le vieux système autoritaire d'antan. Certains le regrettent et d'autres s'en félicitent. Mais là, encore, le fait s'impose. Les circonstances nées de la guerre sont venues le renforcer, circonstances dont les principales sont la venue en France de milliers d'indigènes qui ont combattu sur le front, ont travaillé dans nos usines, ont vécu notre vie métropolitaine et sont ensuite rentrés dans leur pays d'origine avec des visions nouvelles, une expérience et une connaissance élargies de notre monde. Ce facteur spirituel et moral n'est point à négliger. Il a accru considérablement la force de réaction et le pouvoir de défense de nos administrés, et cela, au moment précis où un autre fait d'ordre économique, la faim universelle des matières premières, faisait dépendre de la production coloniale l'alimentation en denrées de consommation et en produits agricoles et miniers des métropoles. Avec le temps, avec l'accroissement des besoins et de la demande industriels ou commerciaux, le « vaste monde » devient plus petit. Les huileries de Bordeaux et de Marseille, leurs rizeries sont forcées de se préoccuper de la production de la côte d'Afrique ou de la Cochinchine. Le problème n'est même pas limité à une métropole. Il est commun à toutes, il devient mondial et on entendit récemment un diplomate étranger soutenir la thèse de la solidarité générale des nations et préconiser la mise en commun des matières premières exotiques. Nous n'en sommes pas encore là. Mais le fait seul que l'idée pût être émise est significatif à l'instant précisément où beaucoup de nos économistes voyaient un allègement possible de nos difficultés économiques dans un système assez conforme à nos vieilles préférences protectionnistes et qui réserverait *exclusivement* à la France les produits de ses territoires d'outre-mer. Alors que la situation est telle, alors que la demande métropolitaine est si supérieure à l'offre coloniale, à l'heure où la production d'outre mer apparaît de plus en plus comme le besoin pressant du moment et



l'ultime ressource de l'avenir, la question posée par Ed. Barthélemy revêt un puissant caractère d'actualité. Dans l'effort de production et de réalisation de demain les fonctionnaires, dont j'ai dit tout à l'heure le rôle, en quelque sorte de style, vont-ils se croiser les bras, demeurer simples spectateurs ? Les connaissant bien, je puis affirmer que telle n'est point leur intention. Ils savent assurément leur devoir, et *l'esprit*, quoi qu'en puissent prétendre certains, est bon. Mais, en pareille matière, — il s'agit de *réalités*, — l'intention ne vaut point l'acte. Or, l'intention, avant que de passer à l'acte, se heurtera à mille obstacles. Entre autres, je citerai celui que constitue la minutieuse et oppressive réglementation née de la préoccupation humanitaire plus ou moins bien comprise. Je donnais tout à l'heure l'exemple du planteur de coton qui a besoin de main-d'œuvre pour ses semis ou sa récolte. Le travail, *forcé* sous peine de mort dans la métropole, ne l'est point aux colonies. L'indigène ne travaille que quand il le veut bien. Des textes protègent son inaction voulue. L'administrateur violera-t-il ces textes afin de procurer au colon les bras qui lui manquent ? Son initiative, en pareille circonstance, ne lui sera-t-elle pas imputée à crime ?

Encourager, faciliter la production de son cercle, il en sent la nécessité. Mais les moyens à employer ? L'administrateur sait qu'à une époque peu éloignée un de ses prédécesseurs a été traîné en justice et condamné pour avoir apporté trop de zèle à faciliter le recrutement de travailleurs ou de porteurs. Avant que de prendre une initiative nouvelle, il a le droit de réfléchir et de se demander s'il ne l'expiera pas chèrement. Ce cas de conscience est de chaque jour. Veut-il construire une route qui facilite l'acheminement de la production vers un port ou le point terminus du chemin de fer ? Là, encore, il faut recruter des travailleurs. Mais l'indigène conscient, selon la formule chère aux prolétariats européens, refuse de s'embaucher. Recourir à la prestation, à la corvée ? La corvée n'existe plus et le nombre des journées de prestations est limité. Que fera l'administrateur ? S'il recourt à des procédés illégaux de contrainte, il s'expose à des poursuites disciplinaires et correctionnelles. S'il ne construit pas la route dont il a reconnu l'utilité, il sait que ses chefs condamneront son inaction et, de plus, il aura le sentiment fort net de manquer à son devoir de collaborateur et d'associé à la pro-



duction. J'insiste peut-être trop sur ces conflits d'âme, sur ce drame intérieur qui ne présentent évidemment point le haut goût et la saveur faisandée de ceux qui déchirent le *Cocu magnifique*. Mais, si l'on veut bien songer que l'homme qui est en proie à ces dilemmes terre à terre est perdu au milieu de la brousse, entouré de l'hostilité générale des êtres et des choses, fatigué, débilité par l'isolement et la dureté du climat, admettons que son « cas » n'est point si banal et mérite qu'on s'y arrête.

Mais M. Ed. Barthélemy, en posant la question de *l'affairisme colonial*, ne visait évidemment pas ce point spécial « d'application coloniale ». Il pensait vraisemblablement surtout à la latitude qui pourrait être officieusement ou officiellement, selon les cas, laissée aux fonctionnaires de participer à des affaires coloniales. Certainement, le meilleur moyen d'amener des gens à s'intéresser aux affaires, c'est de leur y réserver des « intérêts » au sens pratique du mot. Mais est-il possible d'abord et désirable ensuite que les fonctionnaires « participent » aux entreprises placées sous leur contrôle ? Dans l'état actuel des textes, ce n'est point possible. Il y a évidemment incompatibilité absolue entre l'exercice d'une fonction publique et la participation directe et avouée à la gestion d'une affaire privée.

Est-ce désirable ? Je ne le crois pas davantage. Le fonctionnaire, agent de l'Etat, représente, théoriquement tout au moins, la défense de l'intérêt général et il doit veiller à ce qu'il reste respecté, malgré les assauts multiples et convergents des divers intérêts privés en association ou en opposition. Les gens qui font des affaires ne se préoccupent pas et n'ont d'ailleurs nullement à se préoccuper de l'intérêt général. Ils n'ont, — et c'est leur droit, — qu'à faire leurs affaires personnelles. Sans doute, l'intérêt général se compose de l'ensemble des intérêts privés, mais comme les intérêts privés sont le plus souvent en lutte et contradictoires, il y a presque toujours opposition entre le fonctionnaire qui contrôle, qui joue le rôle d'arbitre et les appétits que déchaîne la fièvre des affaires. La participation du fonctionnaire aux entreprises privées de caractère plus ou moins général, je la vois mal. La vie administrative, vie sédentaire et spéculative, d'où la certitude de la retraite a enlevé le goût et la saveur du risque, cette existence « de tout repos » prépare mal aux efforts qu'exige de nos jours le combat industriel ou commercial. Sans doute, voit-on



de temps à autre de puissantes sociétés financières s'assurer le concours de hauts fonctionnaires retraités. Mais, on ne saurait tirer argument de cette collaboration, qui constitue, d'ailleurs, un des plus grands vices de notre organisation publique. Les sociétés financières qui s'assurent ces collaborations ne recherchent pas, ce faisant, le concours de *valeurs*, mais simplement le service d'*influences* qui leur permettront d'obtenir leurs grandes et petites entrées dans les services publics. C'est là tout simplement une collusion que les textes organiques de l'État devraient interdire de façon absolue. Je disais tout à l'heure : la vie administrative est « une existence de tout repos ». C'est une face, celle dont s'amuse les critiques et qui leur permet de ridiculiser à peu de frais les agents du service public. Mais la vie administrative n'est point seulement cela. Elle constitue aussi ou, du moins, elle devrait toujours constituer un véritable *apostolat*. Le service public, qui comporte, en effet, de nombreuses « servitudes » pour qui l'exerce, a, par contre, aussi sa « grandeur ». Ce rôle ingrat de défenseur de l'intérêt général a son utilité, sa beauté. Son utilité, qui la nierait ? Quant à sa beauté, elle réside précisément et essentiellement dans le *désintéressement* du protagoniste. Sans doute, le rôle est important et de premier ordre, surtout à notre époque d'interventionnisme à outrance, et il est mal rémunéré, ce qui le fait juger de haut et déprécier par les nouveaux riches. Il est certain que beaucoup de hauts fonctionnaires ne sont pas payés à raison des services qu'ils rendent. Ceci pourra se réformer quand nos finances seront moins avariées.

En attendant, c'est certainement un des honneurs de notre pays de compter à son service tant d'hommes de valeur qui consentent à le servir avec désintéressement. On me contait récemment que des Américains, venus consulter un de nos plus distingués conseillers d'État sur une affaire, n'avaient pas voulu se servir de sa consultation, parce que celui-ci avait refusé le chèque qu'ils offraient. Nos Américains avaient pensé : un homme qui ne se fait pas payer n'a pas de valeur. Ces Américains étaient tout simplement des imbéciles ne sachant rien de l'honnêteté profonde de nos grands fonctionnaires d'État. Et cette honnêteté n'est point si ridicule. A l'heure où nous vivons, les grandes administrations publiques demeurent l'unique rempart, la seule sauvegarde du pays. Si celui-ci n'avait pour assurer sa vie que les assemblées



parlementaires, il serait bien malade. Par bonheur les bureaux sont là, avec leur forte constitution héritée de l'ancien régime, et, seuls, ils assurent la permanence du contrôle et de la compétence.

Dernière considération et décisive : la participation des fonctionnaires aux affaires coloniales ou autres, fût-elle autorisée et organisée avec le maximum de garanties par l'intérêt général et les intérêts privés, cette participation présenterait encore ce grave inconvénient de se heurter à la manie perpétuelle de soupçon qui sévit si cruellement dans notre pays, à cette *invidia* qui a été et sera toujours le fléau des démocraties latines, de la romaine jadis comme de la française aujourd'hui. En un temps où la lutte des partis politiques, en dépit de l'union sacrée, et le goût de scandale de la grande presse tendent à exploiter les plus petites faiblesses de ceux qui détiennent la moindre parcelle d'autorité, il faut que les fonctionnaires, que ceux qui représentent l'Etat, que ceux qui sont les serviteurs nés de la Nation, ne puissent être soupçonnés. Or, le mieux, pour qu'ils échappent au soupçon, c'est qu'ils soient inattaquables, qu'ils n'aient aucun intérêt personnel dans les affaires dont ils assurent de près ou de loin le contrôle. Est-ce à dire, — et ici je reviens directement à la préoccupation fort légitime de M. Ed. Barthélemy, — est-ce à dire qu'on ne peut absolument pas imaginer une collaboration plus étroite aux colonies entre les fonctionnaires et l'initiative privée ?

Evidemment oui. C'est une question de mesure, de nuance et de tact. A cet égard je signalerai que les agences économiques des grands gouvernements généraux installées à Paris, agences de l'Indo-Chine, de l'A. O. F., de l'A. E. F. et de Madagascar, ont déjà beaucoup réalisé dans ce sens. Elles sont dans la bonne voie et il n'y a plus aujourd'hui que les parlementaires ignorants ou des folliculaires à court de copie pour nier l'effort sincère et désintéressé des fonctionnaires en vue de la mise en valeur de notre empire colonial.

**MEMENTO.** — Aux lecteurs de cette rubrique désireux de se renseigner sur l'œuvre accomplie en Tunisie je recommande l'ouvrage publié chez Challamel sous ce titre *Vingt ans de colonisation tunisienne*, à compléter par l'étude de M. Jules Saurin : *Une Société de colonisation française* (Tunis, Imprimerie rapide, 1920).

Chez Tolra, M. Henri Bressler expose l'état actuel de la question des relations extra-rapides à établir entre *Paris-Dakar en 3 jours*.

CARL SIGER.



LES JOURNAUX

*La psychologie des foules, à propos de la chute de Venizelos* (L'Action Française, 16 janvier). — *Les chevaliers du dernier tournoi* (L'Eclair, 7 janvier). — *Le poète créateur des paysages* (L'Eclair, 23 déc.) — *Une Française peut-elle épouser un Américain ?* (Le Journal 16 et 25 janvier.) — *La Croix aux gens de Lettres* (L'Ere Nouvelle, 26 janvier).

Le Docteur Stephen Chauvet épilogue dans **l'Action Française** sur « les causes psychologiques de la chute de Venizelos et du rappel de Constantin ». Les destinées des peuples dépendent bien souvent de faits en apparence insignifiants, écrit-il, en rappelant le mot célèbre de Pascal sur le nez de Cléopâtre : « Pas de singe ou un médecin compétent sachant immédiatement intervenir comme il fallait, après la blessure, et l'histoire du peuple hellène n'était pas compromise. »

Quoi qu'il en soit, la mort du roi ayant imposé la nécessité d'une consultation nationale, le monde entier a été stupéfié d'assister à l'effondrement de l'homme qui avait rendu à son pays les services les plus éminents et au rappel du roi détrôné qui, par sa politique néfaste, avait, au contraire, gravement compromis l'avenir du peuple qu'il gouvernait.

Or, ces événements qui ont surpris les peuples et, ce qui est plus malheureux, leurs *gouvernements imprévoyants*, sont aisément explicables. Tout ce qui a été dit à cet égard est absolument erroné. Pour comprendre ces événements, il suffit de connaître d'une part quelques faits précis et, d'autre part, la psychologie des hommes et des foules en général, et, en outre, celle du peuple grec. Les peuples, en effet, comme les hommes, obéissent bien plus, hélas ! à leur inconscient qu'à leur raison.

Et c'est pourquoi, comme je l'ai déjà signalé, il est navrant de constater que nos chefs de gouvernement, ignorants de ces questions si capitales de psychologie des foules et de psychologie des peuples, n'aient pas des conseillers techniques pour les documenter. Que de fautes pourraient être évitées tant en politique intérieure qu'en politique extérieure ! Donc, pour en revenir au peuple grec, de même que, quand un individu commet un acte incompréhensible, on demande à un spécialiste des maladies mentales, connaissant la psychologie normale et aussi l'anormale, de procéder à un examen de ses facultés afin de démêler les mobiles de son acte et d'établir sa responsabilité, étudions, à la lueur de quelques faits précis, l'âme collective du peuple hellène, afin de comprendre les raisons du revirement de ses opinions.

Raisons mystiques, qui peuvent se résumer en cette prophétie



ou cette suggestion dont furent bercées les jeunes générations que Constantin serait, après un hiatus de plusieurs siècles, l'héritier de Constantin XIII et reconquerrait Constantinople. Fort de cette prophétie, Constantin, malgré toute sa médiocrité, restera toujours un grand conquérant et peut-être même se fera-t-il couronner à Constantinople, car il faut que les prophéties s'accomplissent.

Raisons politiques, matérielles et traditionnelles :

Quant à la dernière cause, elle peut être appelée *traditionnelle*, à la fois parce qu'elle est le propre des hommes de tous les peuples et de toutes les époques et parce qu'elle s'applique particulièrement au peuple grec, lequel, conformément à la loi de *constance intellectuelle*, si chère à Remy de Gourmont, conserve les mêmes tares de caractère qu'aux temps les plus reculés de son histoire.

Dans tous les pays, les êtres humains supportent mal (quand ils la reconnaissent) la supériorité intellectuelle d'un individu et sa notoriété. *A fortiori* ne la supportent-ils pas longtemps, quels que soient les services qu'elle ait rendus.

Le peuple grec, donc, comme tous les peuples, en avait assez d'entendre répéter sans cesse que Venizelos était le plus grand homme d'Etat grec des temps modernes, le fondateur de la Grande Grèce, le plus génial diplomate de tous les pays. Cette supériorité incontestable, cette renommée mondiale avaient aigri un nombre considérable de ses compatriotes. Elles lui conféraient, d'autre part, une autorité qui, jointe à la gratitude qu'il méritait pour les immenses services rendus à sa patrie, menaçait de lui laisser indéfiniment le pouvoir, ce qui écartait, de celui-ci et de nombreux postes administratifs, tous ceux qui n'étaient pas de son parti.

C'est pourquoi, en quelque pays que ce fût, et malgré toute son œuvre, Venizelos devait un jour ou l'autre payer la rançon d'une supériorité qui fauchait tant d'espérances et amertumait tant de médiocres envieux. C'est le calvaire traditionnel de tous les hommes d'élite. Par surcroît, Venizelos, il ne faut pas l'oublier, gouvernait un peuple qui a toujours été, au cours de l'histoire, d'une extrême mobilité de sentiments, d'une impulsivité irrésistible et d'une ingratitude notoire (par jalousie) envers tous ceux qui furent éminents. Ce sont les Grecs qui, il y a bien longtemps, inventèrent l'*ostracisme* pour se débarrasser des hommes auxquels ils ne pouvaient reprocher que leur talent et leur dévouement à la chose publique. Faut-il rappeler qu'Aristide fut banni en 485 avant Jésus-Christ, parce que le peuple était excédé de l'entendre appeler « le Juste » ? Thémistocle, vainqueur des Perses et artisan



de la suprématie d'Athènes, ne fut-il pas frappé d'ostracisme en 471 avant Jésus-Christ ?

Démosthène ne s'aliéna-t-il pas à plusieurs reprises, par son talent d'orateur et sa notoriété, la faveur de ses concitoyens et ne lui refusèrent-ils pas la couronne d'or que Ctésiphon proposait de lui décerner pour le récompenser de ses « Philippiques » et de sa vigilance patriotique ?

De nos jours l'ostracisme n'existe plus, mais les sentiments humains restent les mêmes qu'autrefois et provoquent les mêmes injustices. A la lumière des considérations qui précèdent, les événements qui viennent de se dérouler en Grèce deviennent compréhensibles.

On peut donc conclure que les faits se sont déroulés selon la logique et la psychologie la plus humaine et la plus traditionnelle, et que c'est dans sa médiocrité même que Constantin puise sa grandeur.

## §

Dans **l'Eclair**, M<sup>me</sup> Louise Faure-Favier consacre une jolie page aux « chevaliers du dernier tournoi » :

Ils ne sont pas caparaçonnés ni coiffés de heaumes et de cimiers. Mais ils sont tout de même les hardis chevaliers de notre époque de science ardente, de sport et d'héroïsme. Et ils ont, dans cette joute moderne qui s'appelle le Record de la vitesse, le courage et la courtoisie des anciens preux. Sadi Lecointe et Bernard de Romanet ne se saluent pas de la lance ; ils se serrent la main vigoureusement en bons « copains » qui ont connu les coups durs de la guerre et qui s'estiment pour leur valeur morale, leur adresse de pilote, leur science de technicien.

Voici Sadi Lecointe, le gars normand, haut en couleur et en bonne humeur, qui possède, sous ses dehors d'homme bien moderne, une sensibilité toute romantique.

Etourdissant d'esprit, d'un esprit que vous pourriez envier, mes chers camarades de la littérature. Je vous souhaite cette chaleur d'imagination, cette spontanéité dans le jeu du mot, ce don de la réplique, cet entrain et cette gaieté saine. Ah ! le bon vivant que ce garçon de vingt-neuf ans qui professe en riant le mépris de la mort !

Voici son rival :

Le marquis Bernard de Romanet s'avance. Son ancêtre, qui tournoya sous Henri II, n'avait pas plus d'insouciance et ne possédait pas un cœur plus fier avec ce goût noble du risque qui caractérise les êtres de race. Le lieutenant Bernard de Romanet est un héros de la guerre, toutes les croix et toutes les médailles, vingt-sept ans, un air de vive jeunesse,



des yeux gais, Bernard de Romanet, dans son court imperméable de gabardine cintré à la taille, évoque un de ses aïeux du dix-huitième siècle, un de ces galants marquis en habit brodé à la française qui allaient à la guerre en chantant.

.....  
 Maintenant, Bernard de Romanet, casqué de cuir, des lunettes remplaçant la visière du chevalier, escalade son appareil aux ailes rognées. Extraordinaire monture, ce « *fer à repasser* » qui finit par rejoindre la forme fantomatique du coursier moyenâgeux ramassé et caparaçonné.

§

M. Jean Ajalbert s'étonne dans l'**Eclair**, à propos du voyage de Clemenceau dans l'Inde, que tant de Français notoires continuent à « s'élancer à la file indienne sur les mers battues et les pistes rebattues de l'Inde et de l'Insulinde, comme de mornes promeneurs de musées : Suivez le guide ! Et ils marchent. En route pour Ceylan et Java ! »

Cependant, la France d'outre-mer ne saurait-elle opposer au tourisme anglais des trésors comparables ? Pour de telles randonnées lointaines, il n'y a pas d'autre entraînement que l'exemple de déplacements illustres. Comme leurs produits commerciaux, industriels, nos concurrents imposent le chemin de leurs colonies à l'admiration universelle, nous, nous faisons le tour du monde, en excluant du circuit la halte à nos inestimables richesses.

Pourtant, quelle invitation au voyage ! A quelques heures de Singapour, Saïgon Cholon, le Mékong, les *Ruines d'Ang-Kor*, que je ne chargerai d'aucune épithète ! Deux villes, dont les palais et les temples doivent leur salut à notre conquête. Elles disparaissaient sous la forêt envahissante, où les découvrirent nos explorateurs ! Triomphe de la civilisation, que nous apportions aux indigènes, — qui leur rendait ces témoignages fabuleux de leur passé millénaire. Or, nos savants, nos artistes ne se préoccupaient guère du *Bayon* ni de la *Chaussée de l'Éléphant*, jusqu'à l'arrivée de M. Doumer, à la fondation de l'*École française d'Extrême-Orient*, aux travaux de MM. J. Commaille et de Charles Carpeaux, mort à la tâche, de dysenterie... *Angkor-vat*, *Anghor-tous*, dont le tort évident est d'être nôtre ! Ailleurs, quelle exploitation eût été ! N'est-il pas incroyable que Pierre Loti, il le raconte lui-même, ait mis vingt ou trente ans à rapporter son pèlerinage aux cours et aux bas-reliefs de notre Cambodge ? Il n'avait pas « senti » l'art khmer, la sylve prodigieuse, la race douce qui s'épuise.

Hélas ! notre Indochine n'a pas rencontré encore l'écrivain, le peintre qui imposeraient ses sites et monuments — ni les hôteliers qui facili-



teraient le séjour — ni les métropolitains qui lanceraient la mode, ô Clemenceau !

La baie d'Along ! Nulle part sur l'immensité des océans ne se haussent de tels rochers, ne se creusent de grottes si rares qui composent un spectacle d'originalité grandiose, inoubliable.

Palais et tombeaux de Hué, avec leurs jardins à terrasses et à bassins où l'eau disparaît sous les lotus ! Vais-je énumérer chaque curiosité de la Cochinchine, du Tonkin, de l'Annam, et proposer la longue montée au Laos, aux pagodes de Vien-tiane, aux *tôts* dorés de Luang-Praboung ?

Cette réflexion de M. Ajalbert est très juste : « Notre Indochine n'a pas rencontré encore l'écrivain, le peintre qui imposeraient ses sites et ses monuments ». On m'a raconté que quelques gens du monde, après une lecture passionnée de l'*Atlantide*, étaient partis à la recherche de cette contrée fabuleuse. Ce sont les littérateurs, les poètes et les artistes qui créent la beauté des paysages et des monuments : rien n'existe, s'ils ne l'ont d'abord regardé. Qui connaîtrait Venise sans les *Amants de Venise* ? La plupart des voyageurs ne voient rien, et ceux qui pourraient rapporter d'un lointain voyage des images nouvelles, des émotions, des découvertes, sont retenus dans leur prison quotidienne par les difficultés de la vie matérielle. Et ce sont peut-être ces prisonniers qui se font l'idée la plus belle de ces pays fabuleux qu'ils ne visiteront jamais.

§

M. Maurice Dekobra publie, dans le **Journal**, une série intéressante d'« impressions d'Amérique ». Il nous fait rêver devant le spectacle de New-York la nuit. « Montez, écrit-il, dans le Métro, à 2 heures ou à 4 heures du matin et vous constaterez qu'il est presque aussi fréquenté qu'à 5 heures de l'après-midi. A minuit, les carrefours de Broadway sont hantés par une foule « évocatrice de nos 14 juillet »... des milliers de lampes multicolores qui, « s'éteignant et se rallumant sans cesse, évoquent le décor artificiel d'une Magic City gigantesque ». Cette évocation n'est pas très excitante, ni d'apprendre qu'il y a des cinémas qui contiennent cinq mille places et « possèdent sous l'orchestre un grand orgue mu par l'électricité du prix d'un million de francs ». Je pense seulement que ce serait là un bel orchestre pour de grandes œuvres musicales qu'on n'entendra pas.



Les théâtres, eux aussi, sont merveilleux de confort et d'éblouissement, mais on y joue des puérités : « En Europe, dit un critique américain, une aristocratie intellectuelle maintient haut l'étendard de l'art dramatique, tandis que chez nous l'auteur qu'on admire est celui qui s'est enrichi. En Amérique on n'écrit pas des pièces pour faire de l'art, mais pour faire fortune. »

Maintenant M. Dekobra pose cette question : « Une Française peut-elle épouser un Américain ?... » et il nous donne cette confession d'une jeune femme de Tours qui, pendant la guerre, avait épousé un lieutenant de génie dans l'armée américaine. « En 1919, écrit-elle, nous partîmes pour les Etats-Unis où mon mari avait accepté une place d'ingénieur dans une usine des environs d'X. »

Cet homme fait tout ce qu'il peut pour lui être agréable, mais elle ne comprend rien à son âme étrangère : « Peu à peu, avouet-elle, une grande tristesse me gagna que rien ne put enrayer, pas même les gentillesse de mon mari... Aujourd'hui, c'est une idée fixe... je ne peux plus rester dans ce pays où je me sens esseulée, désorientée, désemparée... je veux rentrer chez nous, parce que je me suis trompée, et j'en fais mon *mea culpa*... j'avais cru qu'on pouvait vivre en commun avec un étranger, malgré la différence des races. C'était une erreur. Quelle intimité réelle, profonde, peut-il y avoir entre un mari et une femme qui ne pensent pas dans la même langue, qui ont des habitudes presque incompatibles ?... »

Il ne faudrait pas de cet exemple tirer une conclusion générale. Il y a, écrit justement M. Dekobra, de jeunes Françaises sportives qui changeraient avec joie « le cadre vieillot, les routines séculaires, les horizons bornés de la vie de province, pour vivre une vie au grand air, dans une entreprise agricole ou forestière du Far-West, avec un brave garçon dont la carrure athlétique leur rappellerait les films de Rio Jim ».

Mais, conclut l'observateur, si vous êtes décidée à vous expatrier, apprenez bien l'anglais, car la différence des langues est « la pierre d'achoppement de ces sortes d'unions ».

Que la jeune Française mette dans sa valise un petit manuel de conversation analogue à ce « *Practical Hints on Paris* », dont je reçus naguère un exemplaire. Toutes les nuances de la « *phonetic pronunciation* » y sont notées, à l'usage des Américains, désireux de se faire comprendre en français. Cette notation m'a telle-



ment amusé que je ne puis résister au plaisir d'en citer quelques exemples :

Av-nü' day Shawn Zay-lee-zay', Plass de la Kown-kord' to Plass der lay-twal.

Fown-ten day Zeen-noh-sawn. — Oh-pay-rà Kum-mëek. — Foh-lee Bair-zhair. — Bool vâr day Kâ-pu seen. — Beeb-lee-oh-tech Sant Zhun-vee-ayv'. — Lay Zan-và-leed. — May-zown' der Veck-tor' U-goh'. — Hub-bay-leesk'. — Pawn-tay-own'. — San Toh-güs-ton. — San Ters-tash. — Rü San Tawn-twan, etc., etc...

§

M. J.-H. Rosny voudrait que l'on fit aux hommes de lettres une part plus importante dans la distribution des décorations. A ce propos, et sous ce titre : La Croix aux gens de lettres, M. Jean Dorsenne écrit dans l'**Ere Nouvelle** :

Il est bon qu'un écrivain de la valeur de M. J.-H. Rosny, qui par son âge et par le prestige de son œuvre personnelle est le porte-parole indiqué des écrivains français, prenne la défense de ceux-ci contre l'invasion des médiocres.

Combien M. J.-H. Rosny a raison de s'indigner ! Chaque année les ministères font publier des listes de nouveaux légionnaires où l'on remarque les noms de jeunes serins que rien absolument ne prédispose à une pareille distinction, alors que la liste des écrivains décorés est réduite au plus strict minimum.

Il n'est pas jusqu'aux peintres, sculpteurs et musiciens qui ne soient plus favorisés. Et pourtant, si la France jouit d'un prestige mondial, c'est à sa supériorité intellectuelle, représentée par ses écrivains, qu'elle le doit.

Mais notre société est ainsi faite que la grande presse réserve la quasi totalité de ses colonnes aux exploits d'un apache ou d'un boxeur et néglige totalement de parler du dernier ouvrage de tel de nos plus remarquables romanciers.

Parlez dans le fond des campagnes de Carpentier ou de Landru : vous serez immédiatement compris.

En revanche, quel paysan saura qu'il existe de par le monde des hommes du nom de J.-H. Rosny ou d'Anatole France qui illustrent merveilleusement notre pays ?

Il faudrait que le gouvernement donnât le bon exemple et commençât lui-même par honorer les plus illustres représentants de la pensée française.

N'est-il pas honteux de penser que Goncourt fut nommé officier de la Légion d'honneur à soixante et onze ans, que Huysmans obtint le ruban à près de cinquante ans... comme sous-chef de bureau ?



Et M. J.-H. Rosny cite aujourd'hui d'autres écrivains qui attendent encore une décoration, et il termine ainsi son article : « Je n'ose parler de ma grande amie Rachilde — crainte qu'elle ne se fâche. Et pourtant Rachilde... ! »

Mais si, parlons-en, au contraire, de Rachilde ! Quelques écrivains ont demandé récemment la croix pour Colette. Evidemment, Colette est un très grand écrivain et il ne viendra à l'idée de personne de diminuer au profit d'une autre son incontestable talent.

Mais le mérite de l'une ne doit pas faire oublier celui de l'autre. Et il faut reconnaître que, parmi les femmes-écrivains, M<sup>me</sup> Rachilde est certainement une de celles dont l'originalité est la plus puissante.

Gérard d'Houville a pour elle le charme, M<sup>me</sup> Marcelle Tinayre a parfois de la vigueur, la comtesse de Noailles a du lyrisme, mais M<sup>me</sup> Rachilde réunit toutes ces qualités. N'y a-t-il pas une âpre vigueur dans la *Sanglante ironie* ou dans les *Hors nature*, n'y a-t-il pas de la grâce dans *Son Printemps*, n'y a-t-il pas un lyrisme ardent dans la *Tour d'amour* ?

Il faut avoir joui de la conversation de M<sup>me</sup> Rachilde pour se faire une idée de la verve, de l'originalité de celle dont Jean Lorrain traça un mordant portrait sous le titre de *Mademoiselle Salamandre*.

Se décidera-t-on enfin à reconnaître officiellement — car le public lettré n'a pas attendu les consécration officielles — que M<sup>me</sup> Rachilde mérite d'être placée au rang de nos meilleurs écrivains ?

Mais M<sup>me</sup> Rachilde se soucie bien peu des distinctions communes à tous les ronds-de-cuir retraités. N'a-t-elle pas une bien plus belle décoration, celle de l'Eléphant blanc, qui donne, au charmant pays siamois, droit à six serviteurs gratuits ?

Rachilde n'a certes pas besoin de cette distinction pour être distinguée de la foule des petits écrivassiers, mais c'est la corporation des décorés qui prendrait une valeur et une signification en accueillant des chevaliers de cette qualité.

Constatant la médiocrité de quelques-uns des élus de l'immense légion, Remy de Gourmont disait : « Ce qui me plairait, ce serait d'avoir un valet de chambre décoré de la Légion d'honneur ! »

R. DE BURY.

#### ART

**L'Exposition des Indépendants.** -- Les Indépendants, depuis l'époque lointaine où un baraquement, près du Carrousel, abrita leur première réunion, ont donné au monde pictural une



leçon d'éclectisme. A mesure que plus de jeunes peintres doués et divers s'inscrivaient à leurs catalogues, la leçon d'éclectisme s'affirmait par la juxtaposition de tant de sectarismes opposés. La vérité qu'ont démontrée, sans y tendre, les Indépendants, c'est qu'il y a plusieurs façons de peindre et d'envisager les bases mêmes de l'art pictural, la méthode de la transcription du monde plastique et qu'un artiste peut, devant l'espace encore vierge de sa toile, se demander s'il va noter ou philosopher, obéir à sa sensibilité ou créer d'éléments scientifiques un ensemble de lignes colorées, une géométrie ornementale : de là une complexité avec l'apparence du désordre, et près de réalisations complètes un jeu de fantaisie sous des influences scientifiques. L'émotion ou le souci de l'ordonnance ont longtemps dominé l'esprit des peintres. Une autre préoccupation s'affirme : une volonté de construction ; le peintre se contentait d'une ligne harmonieuse. Il la veut nécessaire. Cette ligne, certains cherchent à la formuler en dehors du contour visible des modèles (être ou objet) et de la nature. Ces gymnastiques violentes aboutiront-elles à la création d'expressions nouvelles ? On l'affirme et on le nie avec une égale verdeur. Quelle que soit l'opportunité de ces efforts, les toiles sont là vis-à-vis de spectateurs charmés ou goguenards, mais nombreux ; sans les Indépendants on n'aurait vu ces tentatives que dans l'atelier du peintre ou chez quelque marchand à l'installation exigüe. La possibilité d'exposer a multiplié le nombre de ces créations ou de ces essais et la surenchère de hardiesse s'en est accrue ; donc leur variété est plus multiple. Si la recherche picturale est plus diverse et la recherche plus âpre, on le doit aux Indépendants, dont le Salon d'Automne est une conséquence, encore soumise à l'influence des Indépendants pour le recrutement de sa sélection.

## §

Paul Signac maintient la gloire du pointillisme avec une Notre-Dame de Paris et des Mont-Blanc baignés de lumière, d'une extraordinaire polyphonie. Pointillistes, M. Person avec de claires marines, M<sup>me</sup> Selmer-heim-Desgranges, des bouquets, des fruits, une rascasse un peu stylisée, M<sup>me</sup> Lucie Cousturier : des fleurs très harmonieuses, des études de noirs, M. Moïse Arnaud qui dessine bien les arbres, M. Cluzeau dont les lecteurs du *Mercur*e connaissent les ingénieuses théories, et qui présente des harmonies curieuses, très fondues, très lumineuses, en des toiles douces



d'unité et cernées de cadres polychromés d'après les accords de ses tableaux. Maximilien Luce a trois paysages d'une profonde sérénité. Petitjean des nus clairs et harmonieux. Avec Signac et Luce, parmi les vétérans des Indépendants, Charles Guérin en un beau panneau démontre, en un portrait, sa puissance de veriste et, en deux évocations de jardins de féerie, ses dons de décorateur lyrique. Van Dongen juxtapose des nègres, grooms ou chasseurs de café, et cet amusement joliment orchestré n'augmente pas la haute idée que l'on se fait de son talent. Jean Peské, dans un grand paysage décoratif, les bords de la Seine, crée une atmosphère heureuse, dessine la forme des feuillages et des frondaisons sans simplification excessive, note avec beaucoup de finesse l'arabesque des reflets. Ce serait un beau carton de tapisserie pour les Gobelins. Son paysage méridional est noté avec justesse et d'une belle sobriété. Lebasque a deux toiles, jolies études de femmes, avec de subtiles notations de lumière clapotant sur des tapis, ou filtrant à travers des persiennes, d'une très harmonieuse justesse.

Picart Ledoux, dans sa *Cueillette*, évoque un très frais paysage, des arbres d'une courbe savante, un ciel charmant sur les coteaux nuancés. Un autre paysage groupe délicatement ses verdurees autour d'un mur blanc très détaillé et de belle impression. Ottmann, sur une plage qui n'est peut-être point assez consistante, dans un joli concert de couleurs, crée un très joli mouvement de baigneuse. De Serusier, un de ces contes bretons qu'il affectionne, figures naïves et robes dorées, une nature morte de tonalité rare. D'Urbain d'excellents paysages, de Valkat deux ardents tableaux de fleurs, émouvants par la spontanéité de la forme, par le profond agrément des accords colorés et une étude de femme, d'une belle intimité.

Trois tableaux de Verhœven, dans le style sobre et captivant dont il a déjà donné l'empreinte à maints tableaux, mais l'artiste a simplifié ces fonds diaprés où il excelle. Son *Hindoue* s'enlève sur un frémissement de verdure. Une autre figure marche d'un rythme souple, d'une ligne superbe. Le portrait de sir James Frazer de M<sup>me</sup> Agutte, est d'une belle vie méditative; l'intellectualité affleure aux yeux du modèle; le mouvement très simple et très justement défini; c'est un beau portrait de savant. Deux églises d'Utrillo se dressent sous des ciels très nuancés; ce sont aussi des



églises que peint de son style pittoresque Henry de Warocquier, sous des ciels tumultueux aux nuages concrétionnés, d'une ordonnance architecturale. Un mas en Provence et un portrait dénotent chez Van Maldère une exécution de plus en plus sensible et pénétrante. Castelucho a une belle étude féminine, de ton très moderne. Le paysage de Charlot est robuste et d'une très belle ordonnance.

Parmi d'autres artistes venus plus récemment aux Indépendants, en élargissement, dans un sens de liberté, d'un faire savant, et dont certains ont connu les honneurs officiels, Balande, avec un dimanche à la campagne d'une très pure luminosité, des paysages du midi, solidement construits parmi une très belle lumière, d'une expression méditative et profonde, André Suréda avec trois remarquables évocations de Moghreb très contrastantes, figures âpres et vision de douceur, Zingg avec un large panneau décoratif et un paysage de belle ordonnance, Maurice Taquoy avec un *Longchamps* d'un beau mouvement, très vivant par la vérité des chevaux et des jockeys, des paysages sévères sous des vols d'oiseaux de proie, Mlle Karpelès avec une *Baigneuse* d'un beau caractère.

Parmi les peintres qui n'ont point oublié la leçon de l'impressionnisme et pratiquent avec talent un art sans déformation, M. Barat-Lervaux, très en progrès avec des paysages du midi, peuplés de figures harmonieuses, M. Jacques Blot avec un frais sous-bois égayé de baigneuses, M. Paul Deltombe, un bon paysage, M. Durenne avec une bonne étude de fillette lisant, Mme Val avec une belle harmonie florale, une étude de nus bien équilibrés en décor harmonieux, un bon portrait, Mme Lucie Caradek, une nature morte très fine, M. Berthold Mahn, un peu sombre, mais ému et de délicate impression, M. Désiré avec une vigoureuse et substantielle étude de paysans.

Mme Marthe Galard avec des paysages d'une vision personnelle, M. Morchain, des marines vigoureuses, M. Fraye, dont le paysage de mer et le *Port de Marseille* sont puissants, Mlle Magdeleine Payot, avec des paysages d'un joli caractère et un vivant *Five o'clock*; Mlle Olga Bing, des fruits et des fleurs de belle sonorité lumineuse, Mlle Marie-Jeanne Barbey, qui sait traduire le grouillement d'un marché breton ensoleillé et dresse une pittoresque et juste figure de petite Bretonne.



L'apport féminin est nombreux à cette exposition. Il contribue aux hardiesses, et si dans les recherches il peut glisser à l'exagération, au parti pris purement théorique, à quelque idémisme devant des audaces littéraires ou à base d'abstractions, il y a tout de même un goût, naturel plus qu'appris, qui sauve l'œuvre, en la plaçant, malgré la hauteur de l'ambition dont elle pourrait choir, parmi les arrangements ingénieux. Il n'y a point parmi ces femmes peintres de cubistes purs ; les cubistes purs sont ici peu nombreux. Les protagonistes ne figurent point à cette exposition, absorbés ailleurs. Les cubistes n'occupent qu'une salle où seuls les paysages de villes de M. Survage retiennent l'attention par leur précision architecturale et leur jeu de difficultés franchement abordées. Les tableaux que signent Mme Halicka, Mme Charlotte Gardelle, Mme Marthe Laurens, Mlle Irène Lagut, Mme Lewitzka, Mlle Perdriat visent surtout au caractère et souvent l'atteignent. La détrempe de Mme Charlotte Gardelle, portrait de Mme et Mlle M..., a de la vie, de la solidité et un joli charme ; il y a quelque finesse et de l'harmonie dans un portrait de jeune fille de Mlle Perdriat, de la force dans le *Cirque* de Mme Marthe Laurens ; et Mlle Irène Lagut ne manque point de douceur pénétrante dans les figures qu'elle trace, et l'exposition de Mme Gerda Wegener est empreinte d'une gracieuse fantaisie dans le décor et la couleur anecdotique. Les *Baigneuses dans les Rochers* de Mme Crissay sont bien construites. Les natures mortes de Mlle Andrée Fontainas offrent de jolies harmonies rares et qui se tiennent. Le *Repas* de Mme Halicka est un solide tableau, avec une belle expression de vie intime, traitée avec originalité ; Mme Fuss-Amoré traduit bien le mouvement d'un bal musette ; Mme Marie Blanchard espagnolise curieusement ; Mme Ferdinand Herold trace de Ferdinand Herold un portrait très vivant d'expression ; Mlle Chérianne a du mouvement dans ses hardiesses. A un autre pôle de la technique picturale, Mme Jeka Kemp est une remarquable orientaliste et la petite fille en vert de Mme Thaon d'Arnoldi est peinte avec esprit et justesse. Citons encore Mlle Lafugie, Mme Grace Ravlin. Le faire curieux et l'originalité de vision de Mme Méla Muter s'affirme dans un remarquable portrait d'Henri Barbusse. Notons les pittoresques *enseignes* de Mme Reno Hasenberg, le nu et les natures mortes de Mme Simone Desprez, la jolie vision de fleurs de Mlle Lebasque.



André Lhôte place à la cimaise ce qu'il appelle une étude directe pour l'enlèvement d'Europe, soit proprement un nu de femme cherché dans un mouvement (la femme renversée s'accrochant à une corne du taureau) : c'est un excellent morceau, de peintre doué. Il accroche au-dessus une toile curieuse par ses recherches de lumière et par ce que sa conception allie de purement littéraire à ce qu'elle offre de pictural, et conclut en troisième envoi par un jeu de lignes dont le sens n'est point défini. Jamais peintre ne fut plus tourmenté par le démon de la recherche et ne fut traversé de plus d'inquiétude, sous des aspects de parfaite certitude. Souhaitons qu'il abonde en études directes.

Le paysage un peu sombre de M. de Segonzac est émouvant de recueillement et ses nus d'une plastique hardie. La *Loge* de M. Luc-Albert Moreau est une belle œuvre, qui marque dans son développement et l'affirme parmi les bons peintres de ce moment. M. Galanis, après des tâtonnements, aboutit dans un beau portrait très expressif et très vivant. Robert Mortier empreint de poésie un paysage très construit et sa nature morte est d'une tonalité très agréable. Favory traite largement l'*Enlèvement d'Europe* (très à la mode cette année), que M. Gondouin présente à sa façon dans une arabesque plus irréaliste. Il n'y a point là de place pour les qualités d'humoriste et de caractériste dont M. Gondouin est pourvu. Jossot surprend, lui qu'on a connu caricaturiste violent : il nous montre trois bons décors tunisiens chauffés de soleil et d'accent mystique. M. Bissière sacrifie à l'*Enlèvement d'Europe*. Ses demoiselles à la fenêtre frappent davantage. C'est un bel artiste, chercheur, un peu théorique, mais très personnel. Parmi les jeunes peintres, c'est un de ceux qui dégagent une influence. Bonne ou mauvaise, elle est incontestable. Ses raccourcis du corps humain, ses gris nuancés, ses ordonnances se représentent en maints endroits de ce Salon, à des toiles d'autres artistes ; c'est un fait à noter, en attendant qu'on en puisse suivre le développement. M. Roland Chavenon est bon paysagiste. M. Domergue-Lagarde montre des symphonies colorées, de joli ton. M. Dufresne peint avec une vigueur confuse. M. Ekogardh avait montré dans des paysages les plus jolies qualités d'analyse. Il cherche autre chose. Le trouve-t-il ? Certes, son nu dans une harmonie bleue est séduisant, mais ce souci de synthèse et d'excessive sobriété semble contraire



à ses qualités foncières, à sa possibilité d'exprimer toutes les joies de la lumière. Paul-Emile Colin ne synthétise-t-il pas à l'excès ? Il ne peut rien donner d'indifférent. Ses figures sont fortement campées en beau décor, mais, dans sa volonté d'inscrire tout le sujet de son tableau en l'attitude de son personnage, ne met-il point quelque tension ? M. Maurice Barbey possède un incontestable don d'évocation. M. Gimmi se montre très en progrès dans sa *Femme au châle*, belle image de vie tranquille, et dans son nu. Les nus ne manquent point aux Indépendants, ce qui est d'ailleurs la marque d'études sérieuses et de belles ambitions. Les nus de M. Coubine, encore qu'un peu académiques de présentation, sont d'une belle solidité. M. Kars, dans la tradition de Courbet, peint une femme assise ; c'est truculent et frais : M<sup>me</sup> Suzanne Valadon peint des chairs en efflorescence heureuse. M. Le Scouezec, moderniste et pessimiste décidé, aborde le nu dans la nuance d'esprit d'un Lautrec ou d'un Degas, mais non sans émotion, et sa vigueur d'exécution est remarquable. Les bons portraits ne manquent point. M. Feder donne un très harmonieux portrait de femme... (sa Porteuse d'eau dénote une vigueur lumineuse qu'il n'avait point encore atteinte). M. Matéo Hernandez, par ailleurs sculpteur intéressant, présente un portrait d'homme d'une facture très appuyée. M. Marcel Gaillard transcrit bien *Gabriel de Lautrec*. Est-ce un portrait que la *Dame en gris* de Ramey ? C'est vibrant, un peu emphatique, mais vivant. Parmi les chercheurs de chimères, Biegas synthétise l'Ouragan de la victoire, ou la Force de volonté, sur les fonds de mosaïque concentrique dont il a tiré déjà de beaux effets. Il conserve sa force et son élan coutumiers et sa faculté de sculpter le rêve, mais son parti pris de musculatures arbitraires est difficile à admettre. M. Morgan-Russel, toujours curieux, est bien tendre et trop loin de toute plausibilité. M. Chabas-Chigny, après son éclatant début de l'an dernier, était attendu avec curiosité. Il présenta deux grandes pages romantiques auxquelles ne manque ni le souffle, ni la puissance, ni l'ordonnance multiple, touffue et éloquente, au moins dans son *Don Juan aux Enfers*. *Le Roi Peste* est moins heureux, malgré des qualités d'illustrateur incontestables.

Citons encore les paysages de M. Gallien, Déon, les figures de M. Vagelveilh, du Marboré, les beaux paysages du Midi de Mainsieux, les décorations de M. Deverin, les transcriptions du Paris de



fête de M. Florot, les paysages calmes de M. Fernand Trochain, les figures bien campées mais de physionomie un peu fixe de M. Fornerod, les bons paysages de Gaspard Maillol, les fines effigies de M. Foujita, les visions bien caractéristiques de M. Jacovleff, le modernisme parisien de M. Guy Dollian, les paysages de M. Igounet de Villers, les figures immobiles, mais expressives, d'Oppi, les intérieurs et la nature morte de Tristan Klingsor, d'un beau recueillement, une très intéressant marine de Gernez, l'étude de paysanne si simplement pittoresque de Georges Migot et ses pages décoratives; le portrait intéressant de Charles Péquin, les music-halls très curieux, lumineux et mouvementés de M. Quelvée, qui nous était apparu sous des aspects de sérénité bien différents et qui se démontre un peintre hardi et savoureux de la vie de Paris, l'attelage de bœufs si purement dessiné par Gabriel Sue, un beau paysage de Thorndike, aux émaux bien nuancés, les marines des Verdilhan, les paysages à vol d'oiseau de M. Rospigliosi, les peintures de bon style d'André Mare, un beau portrait de M. Simon-Levy, les aspects féminins et le paysage de M. André Sinet, le *Gémier* de M. Louis Sohek, les paysages de M. de la Broye, les vigoureux portraits de M. Jean Saint-Paul, les bars pittoresques de M. Diguimont, les paysages de M. Chauraud, la *Visite au Marabout* de M. Dagnac-Rivière, le portrait de M. Gaston de Villers, encore MM. Cœuret, Cornilleau, Deletousche, Ciolkowski (aux dessins), Hillairet, Gromaire, Cingria, Hayden (très vigoureux), Burgun, van Houten, Maillos, Lantoine, Kickert, Mondszain, Madeleine Bunoust, Briauveau, La Clau, Busset, les belles gravures de Laboureur et encore Alder, Francis Smith, Vasnier, Tirvert, Lotiron, Vivrel, Jacquemot, Lucien et Lucienne Ott, qu'on voudrait avoir la possibilité de caractériser en quelques mots.

La sculpture est plus nombreuse et plus intéressante qu'à l'ordinaire. Des bustes en bois de M. Lutchanski témoignent de grâce et de pittoresque. M. Adam Fischer a un bon buste, M. Stoyewitch d'intéressantes figures. Les bois de Zadkine sont curieux dans leur parti pris et son tigre, notamment, est massif à souhait; les portraits de M<sup>me</sup> Chana Orloff dénotent un excellent sculpteur sur bois; M. Diligent a donné de jolies proportions à sa vasque ornée d'une figure humaine, c'est de la belle sculpture décorative. M. Alfred Pina a de l'imagination et du mouvement.



M<sup>me</sup> Chauchet-Guilleré expose les travaux d'art décoratif des ateliers Primavera. Il y a là du luxe, bien entendu, des meubles ingénieusement construits, et des vases aux formes classiques mais d'aimable coloration, M<sup>me</sup> Wassilief présente d'amusantes poupées-portraits, M<sup>me</sup> Deltombe d'harmonieuses tapisseries, M<sup>me</sup> Lassudrie d'élégants motifs décoratifs.

Ce compte rendu, si sommaire et cursif soit-il, d'une exposition aussi nombreuse, nous force d'ajourner de parler des expositions particulières dont plusieurs néanmoins méritent toute l'attention: celle où Charles Vildrac, chez Devambe, présente sans signature des toiles d'artistes qui presque tous figurent aux Indépendants, l'exposition, chez Marcel Bernheim, de Widhopff, artiste très sûr et de bel éclat, l'exposition de Morin-Jean, et celles plus récentes, chez Marcel Bernheim, de M<sup>me</sup> Val (fleurs, nus, paysages de Bréhat de vision très juste) et de M. Georges Migot, toutes deux importantes.

GUSTAVE KAHN.

### MUSÉES ET COLLECTIONS

Musée du Louvre : exposition des nouvelles acquisitions ; inauguration d'une exposition Henri Regnault et de la salle réorganisée des bijoux antiques. — Nouvelles décisions concernant le Musée du Luxembourg et le Musée de la Guerre. — Dans les musées de la Ville de Paris : au Musée Cernuschi, au Petit-Palais, au Musée Carnavalet. — Memento bibliographique.

Le public peut voir en ce moment au **Musée du Louvre**, dans la salle Denon (ancienne salle des portraits d'artistes), lieu traditionnel d'exposition des nouvelles acquisitions, l'ensemble des œuvres dont s'est enrichi dernièrement le département des peintures et dessins. Il y admirera notamment la belle toile de Poussin, donnée généreusement par M. Paul Jamot, *Achille à Scyros*, datant sans doute du milieu de la carrière de l'artiste vers 1635, entre sa période titianesque et sa période raphaélesque, puis le lumineux Guardi, *Vue de l'église San Giovanni e Paolo*, dont nous avons déjà parlé, donné par M<sup>me</sup> Deutsch de la Meurthe; une *Cléopâtre* du peintre milanais Giampietrino, toute baignée de ce *sfumato* que son auteur avait appris à l'école de Léonard et qui, plus est, trahit à ce point l'influence de ce dernier qu'aussitôt, en la voyant, surgit dans l'esprit le souvenir de la *Léda* de la galerie Borghèse, dont elle offre l'attitude; une curieuse figure de femme d'un peintre allemand peu connu du xvi<sup>e</sup> siècle,



Ludger tom Ring, parente de la *Sibylle* d'Hermann tom Ring du Musée d'Augsbourg, beau morceau de peinture qui viendra enrichir heureusement notre section germanique ; enfin la délicieuse *Vénus marine* de Chassériau, donnée par M. Zoubaloff (1). — La section des dessins, pastels et aquarelles s'est accrue de pièces nombreuses et intéressantes : en premier lieu, un grand dessin de Dürer provenant de la vente Beurdeley, *La Madeleine au pied de la Croix* ; la première pensée des *Sabines* de David, dessin à la plume ; de belles aquarelles ou dessins rehaussés de Delacroix (au nombre desquels trois aquarelles, provenant de la vente du regretté Paul Leprieur, pour les écoinçons de la bibliothèque de la Chambre des députés), de Chassériau, de Bonvin, de Théodore Rousseau, de Millet, de Diaz, de Jules Dupré, du peintre provençal Guigou, un fusain de Daubigny, une sépia magistrale de Dauterive : *La Soupe* ; un charmant portrait de femme aux crayons de couleur par Ricard, une gouache précieuse d'exécution et de coloris : *Deux Beautés*, d'un artiste peu connu et non encore représenté au Louvre, ce « Monsieur Auguste », ami de Delacroix et passionné collectionneur, qui est une des plus curieuses figures du cénacle romantique et que notre confrère M. Ch. Saunier eut le mérite, dans une étude définitive publiée il y a dix ans par la *Gazette des Beaux-Arts* (2), de remettre en lumière ; enfin une belle toile de Toulouse-Lautrec : *Portrait de M. Paul Leclercq*, donné par le modèle.

Le département de la sculpture moderne, de son côté, s'est enrichi d'une importante série de morceaux de diverses époques. A la vente Alphonse Kann il a fait l'acquisition d'une statuette en terre cuite, modèle de la *Vierge agenouillée* de Michel Anguier, destinée au Val-de-Grâce et aujourd'hui à Saint-Roch ; à la vente Valtat, d'un ensemble de trois statuettes en bois de l'école champenoise du xvi<sup>e</sup> siècle formant un Calvaire. Le département a acheté, d'autre part, une tête de femme en pierre, fragment d'une figure gisante du xiv<sup>e</sup> siècle, et un buste en terre cuite où l'on a pu reconnaître la main de Coyzevox et le portrait du

(1) Lire sur ce tableau et sur les étapes par lesquelles a passé la composition (lithographie, dessin, esquisse peinte), un article pénétrant de M. Paul Jamot, accompagné de reproductions, dans la *Revue de l'art ancien et moderne* (juillet août 1920).

(2) Numéros de juin, juillet et septembre 1910, cette dernière livraison ornée d'une reproduction hors texte de la gouache qui vient d'entrer au Louvre.



graveur Gérard Audran. Il a reçu en don de M. et M<sup>me</sup> Jules Strauss un *Saint Sébastien* en terre cuite d'un sculpteur flamand du xviii<sup>e</sup> siècle, Walter Pompe; de M. Wildenstein, une figure de l'*Affliction*, marbre par Stouf, qui a figuré jadis dans la collection Rodolphe Kann; de M. et M<sup>me</sup> Gustave Lacan, une statuette de jeune fille en terre cuite, par Marin, et un bois allemand du xv<sup>e</sup> siècle représentant *Sainte Anne avec la Vierge et l'Enfant*.

Une négociation en cours depuis de longues années va permettre, en outre, de recueillir au Louvre l'important ensemble d'un retable flamand du xvi<sup>e</sup> siècle, presque complet, jusqu'ici conservé à Coligny (Marne). Mais cette pièce, d'assez grandes dimensions, ne pourra pas être présentée au public avant quelques semaines. Nous en reparlerons à nos lecteurs.

Enfin, la Société des Amis du Louvre vient d'offrir au musée une magnifique esquisse en terre cuite du Bernin pour sa figure de la *Vérité*, dont le marbre, transmis de génération en génération chez les descendants de l'artiste, est encore aujourd'hui dans la *casa* Bernini, à Rome. Cette étude de nu, toute naturaliste d'accent, exceptionnelle de vigueur et de souplesse, manifeste sous un aspect tout nouveau le remarquable talent du plus grand maître de la sculpture italienne au xvii<sup>e</sup> siècle.

Les salles du xix<sup>e</sup> siècle, à leur tour, offrent quelques apports nouveaux. A la veille de la guerre, on avait déjà constitué, à la suite de la salle Carpeaux, deux salles contenant les œuvres, ramenées du Musée du Luxembourg, de Cavelier, Bonnassieux, Perraud, Eugène Guillaume et Chapu. Une troisième et dernière salle, contiguë à celle de Barye, a reçu récemment les œuvres de Paul Dubois : le *Saint Jean-Baptiste*, le *Petit chanteur florentin*, le groupe du *Souvenir* (l'Alsace et la Lorraine); puis la belle *Ève* de Delaplanche ramenée du jardin des Tuileries, enfin quelques œuvres de Dalou, notamment son *Paysan* et le buste de sa fille, auxquels est venu s'ajouter, grâce à l'inépuisable générosité de M. Zoubaloff, un magnifique bronze à cire perdue d'après la jolie fontaine à la bacchante du Jardin fleuriste d'Auteuil.

A l'occasion du cinquantième anniversaire de la mort du peintre Henri Regnault, tué comme on sait au combat de Buzenval, le 21 janvier 1871, le Louvre a eu l'heureuse idée — en attendant



une exposition plus importante qui aura lieu cette année, et où seront réunies toutes les œuvres de ce magnifique artiste qui sont en France — de rendre hommage à la mémoire du jeune héros tombé à vingt-huit ans, en pleine floraison de son talent, par l'exposition dans les salles Percier, qui s'ouvrent sur le palier où se dresse l'*Aurige* de Delphes, des toiles, aquarelles et dessins qu'il possède de lui. Dans les premières salles sont groupés les trois grandes toiles du *Portrait du maréchal Prim*, de l'*Exécution à Grenade sous les rois maures* et du *Portrait de Mme Fouques-Duparc*, récemment légué par celle-ci au musée, puis le délicieux petit *Portrait de la comtesse de Barck*, et les trois brillantes aquarelles représentant des salles de l'Alhambra; dans la salle suivante sont réunis les études à l'huile et les dessins, parmi lesquels on remarquera de très beaux portraits au crayon de membres de la famille Fouques-Duparc et un autre du peintre Bida, donné par la famille Vaudoyer.

En même temps que cette exposition, le ministre des Beaux-Arts a inauguré les nouvelles installations de la salle des bijoux antiques qui depuis longtemps réclamait un arrangement plus heureux et plus méthodique. Depuis l'entrée, sous Napoléon III, de la collection Campana, qui en forme le fonds principal, la présentation des objets n'avait pas été modifiée; aux cartons rougeâtres qui les supportaient ont été substituées très heureusement des étoffes appropriées aux diverses teintes des bijoux et qui les mettent mieux en valeur, et l'on a incorporé à ce fonds ancien les pièces nouvelles apportées par l'acquisition, l'an dernier, de la collection Messaksoudy (1). Enfin, au milieu de la salle, dans une vitrine spéciale, on a dressé le magnifique ensemble du trésor de Boscoreale donné au Louvre en 1895 par le baron Edmond de Rothschild.

Une dernière exposition, inaugurée ce même jour, est celle des nouvelles gravures éditées par la Chalcographie : œuvres de MM. Coppier, Roux, Laplace, Chiquet, Giroux, Fraipont, Mordant, d'après Botticelli, Rembrandt, Perronneau, Delacroix, A. de Neuville et Carrière; gravures originales de MM. Le Meilleur, Bouroux, Bompard, Laboureur, Coussens, etc.

§

Deux récentes décisions ont paru à l'*Officiel* concernant le **Musée de Luxembourg** et le **Musée de la Guerre**.



Le premier, qui avait espéré pouvoir s'installer dans l'ancien séminaire de Saint-Sulpice, qu'un décret du 18 novembre 1909 avait affecté à l'administration des Beaux-Arts, se voit supplanter aujourd'hui dans ces locaux par les services du ministre des Finances, mais reçoit la promesse du pavillon du Jeu de Paume, aux Tuileries, pour l'exposition des œuvres des écoles étrangères. Ce n'est là, malheureusement, qu'un pis-aller qui ne résout pas le problème, cependant posé depuis si longtemps, de son installation définitive. Quant au Musée et à la Bibliothèque de la Guerre, installés en ce moment rue du Colisée, on leur affecte, à partir du 31 juillet prochain, comme nous l'avions demandé ici même, le château de Vincennes.

## §

Dans les musées de la Ville de Paris.

Le **Musée Cernuschi**, fermé depuis le début de la guerre, a rouvert ses portes au début de décembre et, à cette occasion, a montré les acquisitions et les dons qui l'ont enrichi depuis six ans. C'est presque exclusivement à l'art de la Chine qu'appartiennent ces pièces. Objet, depuis quelques années, d'études et de découvertes qui ont projeté la lumière dans l'obscurité des siècles où il s'enfonçait, l'art chinois, trop longtemps délaissé au profit de l'art japonais, plus accessible et plus séduisant, nous apparaît maintenant avec la majesté grandiose d'un ancêtre dont les créations calmes et fortes sont à l'origine de toutes les œuvres extrêmes orientales que nous admirons. De ces créations l'exposition du Musée Cernuschi nous donne un exemple dans quatre grandes têtes (dont une surtout est remarquable) de l'époque des T'ang (VII<sup>e</sup> X<sup>e</sup> siècles) comparables aux figures de notre art médiéval. Mais, à côté de ces œuvres de haute inspiration, sait-on qu'il existait un art populaire des plus savoureux, puisant ses modèles dans la vie familière : statuettes — trouvées dans les tombeaux, comme celles de Tanagra — de paysans en vêtements de tous les jours, de danseuses, de musiciennes, de femmes à la promenade, d'animaux domestiques : chevaux, chiens, cochons, canards, lapins, chameaux, etc., observés sur nature? Ces charmantes figurines, qui s'échelonnent de la dynastie des Han (II<sup>e</sup> siècle avant J.-C.), à celles des T'ang et des Song (VII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles de notre ère) sont une révélation et constituent



la partie la plus curieuse de l'exposition, qui comprend, en outre, quelques bronzes de l'époque Tchéou (x<sup>e</sup>-iii<sup>e</sup> siècle avant J.-C.), des statues et des stèles de l'art bouddhique des Wéï et des T'ang (v<sup>e</sup>-x<sup>e</sup> siècles), une collection d'estampages d'après des bas-reliefs du ii<sup>e</sup> au x<sup>e</sup> siècle, deux grands ornements en céramique émaillée figurant des dragons provenant de la frise d'un temple et un panneau brodé en soie et or de la période des Ming (xiv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup> siècles), enfin, parmi les dons, une très belle statue en terre émaillée d'un guerrier terrassant un dragon (dynastie des T'ang), offerte par M. Worch, et deux autres statues en terre cuite données par M. Wannieck. — Le musée a en outre installé dans son sous-sol la reconstitution, au moyen d'estampages, de la chambre funéraire de Hiao-t'ang-Chan (époque des Han) exhumée il y a quelques années par M. Chavannes et dont on admira déjà en 1912 au Musée des Arts décoratifs la curieuse ornementation, faite de cavaliers, de cortèges, de scènes familiales, etc. (1).

Le **Petit Palais** s'est enrichi, grâce à la générosité de sir Joseph Duveen, qui lui avait déjà donné, l'an dernier, tout un lot de peintures et de dessins modernes, de deux nouvelles œuvres importantes. L'une est un médaillon en terre cuite signé « *Houdon f. an 7* » représentant les profils d'une jeune femme et de sa fille où certains ont voulu voir, mais à tort, la femme et la fille du sculpteur. Cette jolie pièce avait fait partie des collections de M. Jacques Doucet. L'autre est le portrait par Ricard de son compatriote et ami M. Trojan, et cette effigie masculine vient s'ajouter heureusement aux deux portraits de la *Marquise de Carcano* et de la *Comtesse de Montfort*, que possédait déjà le Musée des Beaux-Arts de la Ville.

Quant à **Carnavalet**, il a été l'objet de donations encore plus importantes. M<sup>me</sup> Lauth-Sand, petite-fille de George Sand, lui a offert, à condition que cette collection fût réunie dans une salle spéciale qui porterait le nom de sa grand'mère, tout un ensemble de souvenirs et d'œuvres d'art se rapportant au célèbre écrivain : peintures du xviii<sup>e</sup> et du xix<sup>e</sup> siècles relatives à la famille Sand et à ses ascendants, parmi lesquelles un pastel de La Tour représentant le maréchal de Saxe ; marbres de Clésinger, carnets de

(1) On trouvera dans la *Revue de l'art ancien et moderne* de janvier des notes de M. H. d'Ardenne de Tizac, conservateur du musée, sur cette exposition, avec des reproductions de quelques-unes des pièces que nous signalons.



croquis de Delacroix, caricatures et autographes de Chopin et de Musset, etc. — L'impératrice Eugénie a, de son côté, légué au musée un magnifique bijou représentant les armes de la Ville de Paris, que le Conseil municipal lui avait offert autrefois. — Enfin, la Société de l'Histoire du costume ayant offert à la Ville toutes ses collections, actuellement exposées rue Beaujon, on songe, paraît-il, à les installer à Carnavalet à la place du musée gallo-romain du rez-de-chaussée, qu'on enverrait aux Bernardins. Mais qu'ont à faire ces costumes — qui comprennent nombre de pièces étrangères — avec l'histoire de la Ville de Paris dont Carnavalet est spécialement le musée ? Et celui-ci, d'ores et déjà menacé de pléthore par tout ce qu'il devra recueillir au cours des ans, a-t-il besoin de cet encombrement ? Souhaitons que la direction des Beaux-Arts de la Ville trouve pour le don qui lui échoit un emplacement plus logique et qui aussi le mette mieux en valeur que la pénombre des salles qu'on voudrait lui destiner. Mais comment la Société de l'Histoire du costume, dont l'exposition du début eut lieu au Musée des Arts décoratifs, n'a-t-elle pas eu l'idée d'offrir ses collections à celui-ci ? C'était là leur vraie place.

Par contre, Carnavalet a eu raison d'acquérir à la vente récente de la célèbre collection de dentelles de M<sup>me</sup> Rigaud la robe que portait l'impératrice Marie-Louise le jour de son couronnement. Cette robe avait été commandée par Napoléon aux dentellières du Calvados ; la jupe et le corsage sont ornés de fleurs et de motifs décoratifs entrelacés de fils d'argent. L'impératrice, en quittant Paris en 1814, l'avait laissée avec les autres atours du sacre, comme appartenant à l'État français. On ne sait comment la robe se trouva un beau jour chez une fripière où, il y a une trentaine d'années, M<sup>me</sup> Rigaud la découvrit. Le Musée Carnavalet l'a acquise pour la somme de 4.600 francs.

**MEMENTO.** — Un magnifique ouvrage vient d'être consacré par M. Demotte, l'antiquaire et expert bien connu, à qui la fréquentation constante et l'amour des chefs-d'œuvre ont sans doute inspiré le désir d'en répandre le culte, aux nouvelles acquisitions du Louvre depuis 1914 : *Les accroissements des Musées nationaux français. Le Musée du Louvre depuis 1914 (dons, legs et acquisitions)*, 2 volumes in-folio, 100 planches avec notices et 4 pages de préface ; 400 francs). L'homme de goût qu'il est a voulu que cette publication fût pleinement digne de son objet et, aidé de la collaboration du peintre Henri Rivière, il a



pleinement réalisé ce désir : ces deux albums somptueux, par la qualité du papier (chose de prix à l'heure actuelle), la perfection des planches en héliogravure et de la typographie, enfin la présentation d'ensemble se recommandent à tous les amateurs de beaux livres et de belles œuvres d'art. Après une préface de M. Louis Barthou défilent sous nos yeux, reproduits avec une extrême fidélité (parfois en couleurs) et commentés par les conservateurs mêmes du Louvre en des notices succinctes qui donnent la description et l'historique de l'œuvre, les sculptures, peintures et objets d'art que nous avons admirés, il y a deux ans à pareille époque (1), pour la plupart dans la salle Lacaze avant leur répartition dans les divers départements du musée. On a plaisir ainsi à retrouver, entre autres, dans la section égyptienne, le buste thébain de la XVIII<sup>e</sup> dynastie et la statuette du petit prêtre Zaï ; parmi les œuvres grecques, la tête d'*Athéna* trouvée à Égine et la tête de jeune homme provenant de la frise du Parthénon ; dans les sculptures des écoles française et italienne, l'émouvante tête de Christ du XII<sup>e</sup> siècle donnée par M. Jacques Doucet, le charmant *Ange* rémois du XIII<sup>e</sup> siècle, le robuste *Saint Jacques* bourguignon du XV<sup>e</sup>, l'*Adoration des Mages* de notre école de l'Est au siècle suivant, l'admirable buste de *Dieteri Salvi Neroni* de Mino de Fiesole (mais pourquoi manque-t il à cette réunion la délicieuse petite *Vierge d'Annonciation* de l'école bouronnaise du XV<sup>e</sup> siècle, une des créations les plus exquises de notre école française du moyen âge ?) ; — parmi les peintures : le *Dieu le Père entre deux anges* de Gérard David, la *Cour de ferme* de Breughel le Vieux, l'*Ixion* de Rubens, la savoureuse *Nef des fous* de Jérôme Bosch, le portrait d'un jeune peintre de Frans Hals, la curieuse *Baignade* attribuée à Nicolas Maes et que M. Louis Demonts propose, avec plus de vraisemblance, de donner à Samuel van Hoogstraten ; puis, dans les œuvres françaises : le précieux *tondo* du XVI<sup>e</sup> siècle représentant la « *Pitié de Notre Seigneur* », les *Paysans* des frères Le Nain, le *Souffleur* de Chardin, le *Zéphyr* de Prud'hon, l'*Intérieur de la cathédrale de Sens* de Corot, l'*Appartement du comte de Mornay*, de Delacroix, les *Deux sœurs*, le *Caïd visitant un douar* et les *Chefs arabes se défiant au combat* de Chassériau, la *Source* de Courbet, le *Portrait de Mme Manet* par son mari, le *Portrait de famille* de Degas, le *Portrait de Mme Charpentier* par Renoir, le *Coin de table* et *Autour du piano* de Fantin-Latour, la *Route* de Sisley, la *Fillette* de Toulouse-Lautrec, etc. ; — puis les beaux dessins de Holbein, Claude Lorrain, Prud'hon, Ingres, Barye, Delacroix, Chassériau, Degas, et un choix des plus belles miniatures persanes ; — enfin, parmi les objets d'art, le précieux pendant de collier égyptien en forme de crocodile,

(1) V. *Mercur* de France, 16 mars 1919, p. 328 et suiv.



qui est une pièce unique, des statuettes et vases grecs, des céramiques, bronzes, armes et ivoires orientaux, l'admirable tapis persan donné par M. Peytel; dans les œuvres françaises : la charmante *Vierge* en ivoire du xiv<sup>e</sup> siècle provenant de la donation Garnier, le précieux reliquaire de Jaucourt et des meubles du xviii<sup>e</sup> siècle; puis les tapisseries flamandes de la *Vie de saint Anatoile*, des bronzes italiens de la Renaissance, et un vase chinois. — Comme l'indique le titre général de cette belle publication, l'éditeur se propose de consacrer chaque année un ou des volumes semblables aux enrichissements des Musées nationaux; il y sera encouragé par le succès que ne peuvent manquer d'obtenir près des amateurs et des bibliophiles ces deux premiers albums.

Plus modeste et à la portée de toutes les bourses (3 francs), le numéro spécial que le *Monde illustré* a publié à l'occasion de Noël sur *Le Musée du Louvre* ne mérite pas moins d'être signalé à nos lecteurs : en des pages sérieusement documentées, accompagnées de nombreuses reproductions dans le texte et hors texte, M. Henri Verne, secrétaire des Musées nationaux, M. Robert Rey, MM. Paul Jamot et Paul Vitry, conservateurs des départements de la peinture et de la sculpture, et Mlle Bouchot, élève diplômée de l'École du Louvre, y retracent l'histoire du palais du Louvre, l'œuvre de réorganisation dont le musée vient d'être l'objet, et présentent les principaux chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture.

AUGUSTE MARGUILLIER

### LINGUISTIQUE

Bonnaffé : *Dictionnaire des Anglicismes*, Delagrave.

Il est aisé de recommander une œuvre qu'il est superflu de recommander à quiconque y aura glissé un doigt. Le **Dictionnaire des Anglicismes** de M. Bonnaffé est, dans son domaine, un *Littre*, par la sûreté des formes et des étymologies, par l'abondance convaincante des textes, choisis suivant leur utilité et défilant selon leurs dates. Ces deux cents pages, dont l'aspect tassé rappelle le H. D. T., ou *Dictionnaire général*, paru chez le même éditeur, seront l'une et non la moindre des composantes à fondre au lexique total de notre langue; et les ouvriers de ce travail à venir, quels que soient de nous à eux les progrès du savoir, au lieu de dire : « C'est authentique et exact », diront, plus bref : « C'est dans Bonnaffé ».

Aussi me suffit-il d'exprimer quelques regrets pour des choses qu'il me semble souhaitable et facile d'ajouter dans la seconde édition. Je ne veux pas parler des articles omis qui seraient à in-



sérer ; même sans déplacer les frontières littéraires que l'auteur s'est tracées, j'ai en tête, et je ne suis nullement spécialiste en la matière, quelque deux cents anglicismes, de vocabulaire, de morphologie, ou de syntaxe, savants, techniques, ou populaires, venus de pays de langue anglaise, plus quelques-uns forgés en France, qui pourraient figurer dans le livre, et se répartiraient dans les rubriques encyclopédiques les plus diverses. Cela ne prouve que l'importance du chantier où M. Bonnaffé a travaillé.

Je ne confonds pas avec ces additions désirées une autre centaine de mots que l'auteur cite çà et là et qui eussent été dignes de figurer à un rang alphabétique ; on a du plaisir à les voir passer, et du chagrin à ne pas être sûr de les retrouver, masqués par un synonyme ou un mot de même suffixe ; et mon premier souhait est d'une table qui permette de les repérer, *byronien* défilé derrière *shakespearien*, *fox-trot* inclus dans *two-step*, *laverack* sous *setter*, *gladstonien* parmi l'Introduction...

Ce qui me gêne bien davantage, c'est que M. Bonnaffé supprime, partout, avec rigueur, la façon française de prononcer le mot anglais. Comment me désintéresser de cet organe qui donne son nom à la langue française et que les Français ont dans la bouche ? Était-il superflu de dire comment nous articulons *shampooing* ? Nous n'avons, je crois, qu'une forme orale pour *boy*, Petit domestique, parce qu'il est dû à l'oreille ; mais nous sommes partagés quant à *boy-scout*, qui est arrivé par tracts et par journaux. L'anglais donne un mot *high-life*, le français en fait cinq : *haylayf*, *aïlaïf*, *ichlif*, *ijlif*, *iglif*.

C'est que M. Bonnaffé ne semble pas enclin à convenir que les anglicismes oraux sont les plus vrais anglicismes. Pour accorder à un mot exotique des lettres de naturalité, voici les deux premières des conditions qu'il lui impose : 1<sup>o</sup> qu'il « ait non seulement passé dans la langue parlée, mais qu'il ait la consécration en quelque sorte matérielle que donne seul le texte imprimé » ; 2<sup>o</sup> « qu'il soit employé par des écrivains connus ou tout au moins qu'on le rencontre dans des ouvrages faisant autorité ». La seconde condition n'est qu'un corollaire de la première. Mais celle-ci, je dois l'avouer, me fait bondir le cœur : quel a été le plus grand péché, aux temps d'Ausone et de Dagobert, sinon de ne pas noter les mots oraux usuels aux colons celtes, aux troupiers romains, aux mercantis des côtes ? les moines l'auraient fait, et le



moyen âge eût continué la besogne, quelles lumières n'aurions-nous pas sur la genèse de nos mots populaires, sans parler des trésors de vieil esprit perdus ! Pour moi, je réglerais l'honneur des mots, exotiques ou non, et leurs préséances, d'après la « consécration » vivante d'avoir voltigé de lèvres à oreilles, libre à eux d'avoir un domicile fixe où ils dorment sur du papier. Si l'*argon* de la physique n'est pas intrus dans notre dictionnaire d'anglicismes, c'est que les physiciens français le nomment dans leurs conférences, comme aussi il ne fut digne de figurer au dictionnaire anglais que du jour où, là-bas, Rayleigh et Ramsay en causèrent entre eux.

Nous prononçons d'ordinaire *Mizor* le nom de la ville hindoue Maïssour, que les cartes anglaises orthographient « Mysore » ; cette absence, ou déchéance, chez nous, d'une forme orale franco-hindoue, cette abdication de la vie du mot, c'est tragique, c'est la perte d'un empire colonial. Et en bonne raison, si on néglige les formes orales, pourquoi consacrer un article au mot *péniche* ? Nous l'avons pris aux Anglais au XIX<sup>e</sup> siècle ; mais *péniche* est leur altération orale du français *pinasse*, qu'ils nous avaient pris auparavant ; et pourquoi ne pas tenir le compte de nos réformes, si nous tenons compte des leurs ?

Sur ce principe, — amour de la vie, — regrettons aussi que M. Bonnaffé écarte du pied avec froideur (p. xiv, note) des cadavres qui ont eu la joie de vivre, tels que le *rouque*, le Filou, (employé par HAMILTON, *Grammont*, xi), ou l'*usquebac*, l'Eau-de-vie, dont l'aspect montre assez que nos pères traitèrent celui-là et usèrent de celui-ci à la bonne franquette. Car peut-être demain nous aurons oublié des *sweepstake*, des *straps*, des *coral-rag*, que M. Bonnaffé « consacre ».

N'y avait-il pas lieu d'offrir quelques échantillons de nos anglicismes coloniaux ? A Pondichéry, jadis, on disait *une cache*, Petite pièce de monnaie ; *cache* est un mot tamoul ; aujourd'hui, par anglicisme, l'Inde et la Cochinchine disent *du cash*, de l'Argent. A Pondichéry encore, en 1920, *une guête* est une Porte de propriété privée, et un Passage à niveau (*gate*, Porte). Sur notre Côte d'Ivoire, entre la Cavally et Sassandra, nous nommons anglaisment le Noir, débardeur et pilote, *Kroumane* et *Krouboy* (homme de Krou). Puisque la langue des Yankees compte pour de l'anglais, pourquoi celle des Canadiens ne comp-



terait-elle pas pour du français, et leurs anglicismes parmi les nôtres ? En 1880, le Canadien DUNN citait *blackaille*, Œil au beurre noir (*black eye*) ; *nier emphatiquement*, nier Energiquement ; *smarte*, Alerté, Habile (vingt ans avant que *smart* pénétrât en France) ; et R. DE GOURMONT offrait à M. Bonnaffé, dans son *Esthétique de la langue française*, avec un vivant chapitre sur l'anglicisme oral, trois pleines pages d'anglicismes du Canada.

Quelques observations de détail. *Broken-down* ne se dit pas du cheval « surmené, fourbu », mais de celui qui s'abat subitement, parce qu'un de ses ligaments « claque » (avec un bruit de fouet) dans un effort, en pur français cheval Claqué. — Le *brook* des champs de courses n'est pas « la rivière » ; celle-ci est quasi-naturelle, et l'eau lui est essentielle ; le *brook*, avec ou sans eau, est un Fossé précédé d'une barrière. — Cela ne doit pas faire suspecter l'exactitude générale des définitions du livre.

Quant aux dates d'apparition, *flyer*, Cheval de course, *handicapeur*, Classeur de handicap, *walk-over*, Cheval qui termine seul, *yearling*, Poulain de quinze mois, se trouvent, dès 1867, dans MIRABAL, *Manuel des Courses* (qui donne un lexique du turf) ; *cricketeur*, Joueur de cricket, dès 1865, VILLARS, *Précieuses du jour*, p. 22 ; — le sucre *lumps*, dès 1843, BOISTE, *Dictionnaire* (et aussi dans une adjudication navale à Brest en 1848, *Océan* du 5 août) ; — *bébé* (anglicisme douteux) a déjà de la barbe en 1842 ; en 1822 une *bebée* est un Joujou, MULSON ; dans une lettre fort tendre, du 27-2-1793, Sophie Arnould nomme son amant Bellanger « mon bébé », « mon bon bébé, mon ancien et éternel ami », GONCOURT, *S. Arnould*, pp. 159, 161, et comme elle l'appelle à son aide pour des affaires d'argent, il est certain qu'elle ne lui remémore pas le ridicule Bébé, célèbre nain du roi Stanislas ; celui-ci même, qui s'appelait Ferry, il est peu vraisemblable qu'on l'ait surnommé *Bébé* sur cette seule raison que, ne pouvant étudier l'alphabet au delà du B, il répétait cette lettre avec volubilité (ALBANES et FATH, *Nains célèbres*, p. 112) ; — *scholar*, Humaniste peu mêlé à la vie commune, ne date-t-il que de 1836 ? Alors comment expliquer ce passage de Cyrano : « Quoi que cette opinion [qu'il y a du feu dans l'eau] fasse ouvrir aux Scolares les yeux grands comme des salieres.... », *Œuvres*, éd. 1709, t. II, p. 56.

Une méprise : l'anglais *go!* signifie Allez ! mais il est bien



moins vrai que nos soldats aient naguère emprunté aux Anglais cet impératif, pour dire « Ça va ». On lit cela dans DAUZAT, *Argot de la guerre*, p. 117; et M. Bonnaffé a suivi, de confiance. Or, le témoin du 340<sup>e</sup> R. I. qui avait envoyé à M. Dauzat *go!* lui avait aussi envoyé *gy!* avec la même traduction « Ça va ». Tout le monde sait qu'en argot Ça va, Je consens, se dit *gi!*, et aussi, par conséquence calembourique, *gigot!* que donne DELESALLE, *Dict. d'argot* (1896). Des dialoguants tombés d'accord se partagent volontiers par moitié ce *gigot*, — où *got* s'imprègne du sens de *gi*.

J'aurais trouvé utile que M. Bonnaffé, causant davantage, nous résumât ce que pense la science d'aujourd'hui des mots à étymologie anglaise contestée et ne les bannît pas sans les nommer : la rigueur disciplinaire de ne vouloir enregistrer que les certitudes, est-ce bien une rigueur scientifique? Si Littré jugea seulement plausible que *godailier* vienne de *good ale*, nos Pondichéryens croient évident que *godon*, s. m., Entrepôt de marchandises, est l'anglais *go-down*, usité dans l'Inde au même sens; et ils se trompent; c'est un mot indigène, dont *go-down* est la déformation. — Pour l'argotique *être moka*, synonyme d'*être chocolat*, *être fait crème*, M. Dauzat préconise une étymologie par *knock-out*, qui me fait peur, tant qu'on n'a entendu prononcer ni « knock-out » *\*noca*, ni « lock-out » *\*loca*. — H. LAUWICK, *Figaro*, 14-1-1918, donne pour de l'anglais du front et répandu jusqu'en Belgique *swank*, Élégant; c'est l'allemand *schwank*; en 1909, telle employée du Bon Marché, qui le rapportait d'outre-Rhin, disait même : « Ah! chouank, alors! ». — Quant à *palasse*, Chic, l'écrire « palace » et emmener M. Bonnaffé du côté de « Palace-Hôtel », c'est égarer les gens. En 1837, *faire pallas*, c'est Faire le grand seigneur, Faire des embarras, en style de camelots et saltimbanques, VIDOCQ; et je lis, en style de cocodès : « Ton infante est faisandée : beaucoup de galbe, du pallas à la lumière, mais les arènes de la rue Monge au déballage », A. JOLY, *Orchestre*, 4-6-1870.

Inversement, voici des mots, que M. Bonnaffé ne donne pas, et que H. D. T. déclare anglais : *crabs*, Jeu de dés; *flibot*, Petit navire; *astic*, Polissoir; la sentence a-t-elle été révisée, et la révision tellement notoire?

Je proposerai deux problèmes à M. Bonnaffé et aux chercheurs



de l'un et de l'autre côté de l'eau. *Shepster*, c'est, à Whitby, un Berger; en Cheshire, un Vaurien; dans plusieurs régions, un oiseau, l'Etourneau; dans d'autres, une Lingère; en Lancashire, *to shepster*, c'est Dorloter. L'énigmatique surnom de l'Eau-de-vie chez les poilus gascons, *chipéstèr*, a donc un son qui vibre au diapason anglais. Est-ce par hasard?...

Dans mon *Poilu*, j'ai enregistré ce synonyme de Stupide et Fanfaron, la locution à *la mords-moi-le-doigt* (et ses congénères). Il est difficile de ne pas la relier à la « mords-moi-l'orteil » dansée à l'Empire Theater de Swansea en 1912 : « Lily Flexmore in her remarkable « bite my toe » dance », *South Wales Daily News*, 14-9-1912, p. 10, c. 3. Qui retrouvera les principes de cette danse? Elle semble ignorée à Montmartre. N'oublions pas que le *toe-biter*, mordeur d'orteil, c'est le Têtard de grenouille (1)...

GASTON ESNAULT.

#### NOTES ET DOCUMENTS LITTÉRAIRES

**Deux pastiches de Mallarmé donnés pour des originaux.** — L'histoire des pastiches qui sont donnés pour des originaux serait digne de tenter un jour quelque érudit; mais, pour peu que celui-ci veuille dresser une bibliographie assez complète de ces supercheries — volontaires ou involontaires — la tâche ne serait pas aisée. Il y faudrait joindre à la science d'un Lachèvre la malice d'un Charles Muller. Les chercheurs et les curieux de *l'Intermédiaire* eux-mêmes y ont renoncé. Un projet d'enquête leur fut soumis à ce sujet en 1893 (tome XXVII, p. 689). L'enquêteur, M. Adolphe Démy, s'inspirait de cette lettre adressée par Boileau à Brossette le 2 août 1703 :

Comme vous ne sauriez goûter mon épigramme de *l'Anthologie* en français, j'ai cru devoir vous envoyer la traduction qu'en a faite, en grec l'illustre et savant M. Boivin. Elle est écrite de sa main, avec quelques vers grecs d'un ancien Père de l'Eglise et qui sont au dos de l'épigramme. Vous jugerez par là, Monsieur, de son double mérite. Il prétend citer quelque jour cette épigramme dans quelques notes savantes, la faire passer pour un original tiré d'un manuscrit de la Biblio-

(1) Erratum : *Mercur*, 1-12-1920, p. 527, dernière ligne, « la » ; lire « a ».



thèque du roi dont il est le gardien (1). Je ne sais s'il fera cette folie ; mais combien pensez-vous que nous avons d'ouvrages donnés de cette sorte ?

Combien ? Malgré les instances de M. Adolphe Démy, les abonnés de *l'Intermédiaire* ne purent répondre à cette question de Boileau...

Ce que l'auteur de la lettre à Brossette se demandait plus particulièrement pour les Anciens, nous pouvons nous le demander — sans plus de succès peut-être — pour nos contemporains. La virtuosité de certains auteurs de pastiches sait si bien donner le change que le hasard seul permet parfois de dénoncer la supercherie.

Il arrive aussi, mais moins souvent, que l'auteur du pastiche se révèle spontanément. Tel fut le geste de M. Jean Pellerin, lorsqu'il constata que, dans un récent volume : *Vers de circonstance*, de Stéphane Mallarmé, figurait sous le n° LXV, page 135, un quatrain : *A une voyageuse*, qui n'est pas de Mallarmé, mais bien de lui Pellerin.

M. Edmond Bonniot, qui donna ce volume à l'éditeur, a reconnu le fait dans une lettre à la *Nouvelle Revue Française*.

... Mon tort a été, écrit-il, de ne pas m'arrêter au doute apparu à la fille du poète, laquelle avait collectionné, jour par jour, au temps de leur production, tous les autres petits vers réunis dans ce recueil. J'ajoute que naturellement ledit quatrain disparaîtra des réimpressions suivantes...

Mais l'histoire mérite d'être rapportée avec plus de détails.

Avant la guerre, M. Jean Pellerin collaborait, avec André Du Fresnois, au Courrier des lettres de *Gil Blas* et s'amusa à écrire des petits pastiches. Il fit ainsi le quatrain mallarméen, mais ne parut pas décidé à le publier. André Du Fresnois ne tint pas compte de l'hésitation de son ami ; à la date du 4 mars 1914, il inséra le quatrain dans un écho que voici :

A une vente récente, on donna pour presque rien un petit livre, relié en maroquin rouge et qui réunit des poèmes choisis de Ronsard.

Au verso du faux-titre, ce livre s'orne d'un quatrain autographe de

(1) M. Leroux, conseiller honoraire à la Cour d'Appel de Riom, et dont l'existence nous fut révélée par M. Pierre Benoît, ne s'inspira-t-il pas de ce texte de Boileau, lorsqu'il annota, avec une redoutable érudition, le manuscrit du lieutenant Ferrières ? (Cf. *L'Atlantide*, p. 38 et suivantes.)

Stéphane Mallarmé · *A une voyageuse*, dit l'envoi. Et sous l'envoi, ces vers :

Quand au dining-car dîne Alice,  
Qu'elle penche son front têtue  
Sur ce petit livre vêtu  
Tout de rouge cardinalice.

La signature, et rien autre. Pas de date. Quelle est cette Alice, dont le repas en wagon-restaurant fournit une rime de milliardaire, une rime à faire pâlir M. Emile Bergerat ?

Voici se poser à nouveau un petit problème d'histoire littéraire.

Le problème est résolu tout autrement qu'on pouvait le supposer, puisque le quatrain figure aujourd'hui dans la première édition (qui sera recherchée !) d'un recueil authentique de Mallarmé.

Et la surprise de M. Jean Pellerin est grande.

Je ne me doutais pas, nous dit-il, que le docteur Bonniot avait recueilli mon pastiche.

Lorsque parut le volume, je fus stupéfait d'y voir figurer ce quatrain. Stupéfait et même ennuyé, car, en 1919, écrivant pour la *Nouvelle Revue française* une *Romance du retour*, j'y incorporais deux rimes très riches sans me rappeler que ces rimes, naguère, je les avais glissées dans mon pastiche ! N'allait-on pas m'accuser d'avoir pris à Mallarmé les deux rimes caractéristiques parues sous son nom ?

Voilà qui eût été, en effet, plus piquant que tout le reste.

Mais il est une autre histoire de pastiche mallarméen qui a eu moins de publicité que celle-là. Les pièces du petit dossier qui la composent sont depuis tantôt vingt ans dans un tiroir. Elles n'en seraient peut-être jamais sorties sans la publication des *Vers de Circonstance* et sans le petit incident du quatrain *A une voyageuse*. On y découvre que le *Mercur* fut assez heureux pour éviter de donner à ses lecteurs un pastiche pour un original. Voici ces pièces :

En février 1901, M. le Rédacteur du *Mercur de France* recevait la lettre suivante datée de Prague, 24 janvier 1901 :

Monsieur le Rédacteur,

Je me suis toujours profondément intéressé aux productions de Stéphane Mallarmé ; d'abord parce que je fus jadis son collègue lorsqu'il enseignait dans les lycées de province ; ensuite, parce que l'impulsion nouvelle qu'il a donnée à la poésie m'a charmé.

J'avais connu Mallarmé alors qu'il professait l'anglais à Besançon où



j'étais moi-même attaché en qualité de simple répétiteur. Malgré la distance qui sépare le pauvre « pion » du professeur, nous liâmes connaissance. J'écrivais aussi un peu ; n'était-ce point une raison pour que Mallarmé s'intéressât à moi ?

Nous n'eûmes, il est vrai, que de courts rapports. Pourtant il m'est permis, sans vanité, de croire que le poète garda pour mon humble personne une certaine estime.

Ce qui, du moins, pourrait le faire croire, c'est que, retrouvé à Paris, Mallarmé, de qui ma femme sollicitait quelques vers, ne se fit guère prier pour lui écrire le sonnet que je vous envoie, inspiré par un regard que ma femme lança au miroir.

Je n'ai retrouvé cette pièce dans aucun des livres de Stéphane Mallarmé. Je regretterais que cette œuvre délicate restât perdue parmi mes papiers, aussi me suis-je décidé à vous la communiquer pour la faire connaître à vos lecteurs.

S'il vous convenait de la publier, je vous saurais gré de me faire parvenir le numéro qui la contiendra, mais, ne tenant pas moi-même à la publicité, vous m'obligeriez beaucoup en la publiant sans citer mon nom. S'il vous était indispensable de parler de moi, faites-le sous le voile discret des initiales. Je n'ai, du reste, aucun mérite à avoir possédé cette œuvre et à la livrer au public auquel je la dois.

Daignez agréer, Monsieur le rédacteur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

PIGEAN.

Adresse :

Eug. Pigean  
Professeur de français  
Brenntegasse, 3, Parterre.  
Prague (Autriche).

A cette lettre était joint le sonnet ci-dessous :

LE MIROIR

A Madame E. P...

Comme attentatoire et sacrilège lacune  
Ne se figent jamais dans son cadre sculpté  
De purs rayons épars des soleils de l'été  
Ni jamais de clartés vespérales aucune.

Dans l'or des ornements souillé d'inanité  
Le lac froid de son verre où se mira quelque une  
Reflète la pâleur morne d'un clair de lune  
Où s'extasie un Rêve étrange de Beauté.

Mais quelquefois tu viens à l'heure coutumière,  
O Belle ! l'éclairer de l'ardente lumière  
Qui radie en tes yeux magnifiquement bleus.

Lors s'abolit en lui l'effroi des solitudes  
 Et plane la douceur de vos similitudes  
 Trouble arcane de vos problèmes fabuleux.

STÉPHANE MALLARMÉ.

Comme le *Mercur*e se méfiait, il prit un prétexte honnête lui donnant le temps de différer cette publication, afin de contrôler l'authenticité du sonnet. Il écrivit à M. Pigean, lui disant en substance: — La pièce que vous nous communiquez est très intéressante, mais ne croyez-vous pas qu'elle aurait plus de prix encore si nous pouvions la publier en fac-similé? Voulez-vous, soit nous envoyer le manuscrit, soit, si vous préférez ne pas vous en séparer, le faire photographier et nous adresser une épreuve de la photographie?

De M. Eugène Pigean on ne reçut jamais réponse, ce qui s'explique par la lettre ci-dessous que M<sup>me</sup> Geneviève Bonniot, la fille de Stéphane Mallarmé, fit tenir au *Mercur*e, lorsque, d'aventure, ce dernier, trois ans plus tard, lui soumit les pièces :

Cher Monsieur,

Nous n'avons jamais connu M. Pigean, même entendu prononcer son nom. Peut-être a-t-il vu mon père autrefois en province pendant l'année que nous avons passée à Besançon, mais c'est tout; jamais il n'est venu chez nous à Paris.

Quant au sonnet, il est absolument apocryphe. L'auteur a choisi parmi les vers de mon père des mots qui l'ont frappé particulièrement; de là ce sonnet.

D'ailleurs, j'ai entre les mains tous les vers d'album ou autres de mon père. Il avait l'habitude de ne les offrir qu'après m'en avoir donné la copie que je gardais précieusement.

Cet ensemble de choses, ainsi que certains rythmes pas heureux font qu'il faut considérer lettre et sonnet comme non avenus.

Nous vous envoyons, cher Monsieur, ainsi qu'à Madame Rachilde nos souvenirs très fidèles.

GENEVIÈVE BONNIOT.

8 décembre 1904.

La méfiance du *Mercur*e était donc bien justifiée; et sans le hasard de l'actualité, il est probable que le pastiche (si l'on peut dire) de M. Eug. Pigean n'aurait jamais été imprimé. C'est bien la première fois que le *Mercur*e publie un manuscrit vingt ans après qu'il lui a été adressé! On connaît la formule qui figure fréquemment sur sa couverture :



Les auteurs non avisés dans le délai de deux mois de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la revue où ils restent à leur disposition pendant un an.

M. Eug. Pigeon peut donc se vanter d'avoir bénéficié d'un traitement de faveur tout à fait exceptionnel. Puisse-t-il n'en pas abuser !

LÉON DEFFOUX.

### CHRONIQUE DU MIDI

*Anthologiè du Félibrige provençal*, par Ch.-P. Julian et P. Fontan (T. 1, Paris, Delagrave). — *Armana Prouvençau* pour 1921 (Avignon, Roumanille). — *La Sirène blessée*, poèmes, par Emile Ripert (Paris, librairie Plon). — *Flore des rues d'Aix-en-Provence*, par Emile Lèbre avec une préface de Marcel Provence (Aix, Makaïre et Dragon).

Le Félibrige provençal ne possédait pas, jusqu'ici, de recueil qui permit de le juger dans son ensemble. Les œuvres de ses représentants étaient éparses dans des livres et des plaquettes souvent introuvables. Adolphe van Bever avait recueilli quelques-unes de ces œuvres dans ses *Poètes du Terroir*, mais il ne put leur donner qu'une place restreinte, subordonnée à son plan général. De même, Ernest Gaubert et Jules Vèran, dans leur *Anthologie de l'Amour Provençal* (au *Mercur de France*), n'avaient retenu qu'une partie de la production poétique provençale. Seuls, Armand Praviel et J.-R. de Brousse, dans leur *Anthologie du Félibrige*, avaient esquissé un tableau général du mouvement littéraire félibréen. Mais, par suite de la nécessité de placer, en face du texte, une traduction française, cette anthologie, en un seul volume avait dû négliger plusieurs écrivains de valeur.

**L'Anthologie du Félibrige provençal**, que publient MM. Ch.-P. Julian et P. Fontan, vient donc combler une lacune, car elle comprendra trois volumes, les deux premiers consacrés à la poésie et le troisième à la prose. Le tome I, qui vient de paraître, renferme les fondateurs et les poètes de la première génération du félibrige. Le tome II sera réservé aux poètes des générations suivantes et aux poètes actuels. Le tome III, consacré à la prose, donnera des extraits des polémistes et des conteurs.

Les auteurs de la nouvelle anthologie ont eu, tout d'abord, à décider s'ils devaient se limiter ou non à la Provence dans un choix des principaux représentants de la renaissance méridionale



de 1850 à nos jours. Ils ont estimé qu'il valait mieux s'en tenir aux écrivains de langue mistralienne :

Sans renoncer, disent-ils, à rendre justice dans un recueil ultérieur aux écrivains en langue d'oc des autres provinces du Midi, nous avons cru devoir nous arrêter tout d'abord devant la magnifique production littéraire de la Provence contemporaine qui, pour la supériorité de son dialecte, la valeur, le nombre et la variété des talents et des œuvres, occupe sans conteste le premier rang dans la littérature félibréenne.

Les admirateurs de Fourès, de Perbosc, d'Estien, de Camélat, de Philadelphie de Gerde et de tant d'autres poètes languedociens, gascons, pyrénéens, auvergnats, limousins, etc., regretteront de ne pas trouver, à leur rang chronologique, ces écrivains qui auraient remplacé avec avantage tel ou tel félibre dont le seul mérite est d'avoir employé la langue mistralienne. A restreindre la renaissance méridionale à Mistral, à ses amis et à ses disciples, on risque de ne pas en donner une idée véridique.

De même, il eût été souhaitable, me semble-t-il, de voir figurer dans ce premier volume un poète provençal populaire et puissant, qui publia son premier livre quand Mistral avait dix ans, j'ai nommé Victor Gelu. Évidemment, l'auteur des *Chansons Marseillaises* n'était pas félibre, mais il n'en compte pas moins dans la littérature provençale et, à coup sûr, son œuvre dépasse les pauvretés d'un Victor-Quinctius Thouron ou d'un Marius Girard qui occupent plus de quarante pages de ce premier volume.

Ces réserves faites, il me reste à louer la méthode selon laquelle les extraits choisis sont présentés, méthode excellente et que tous les anthologistes emploient depuis sa création par van Bever et Léautaud dans les *Poètes d'aujourd'hui*. Dans leur souci de documentation et d'impartialité, MM. Ch.-P. Julian et P. Fontan vont, d'ailleurs, un peu trop loin, puisqu'ils s'effacent parfois totalement de certaines notices qui deviennent ainsi une autre anthologie, consacrée aux appréciations des critiques.

Je signale, en passant, à MM. Ch.-P. Julian et P. Fontan, que, dans leur notice sur Paul Giéra, ayant à mentionner, dans un bas de page, les nombreuses origines prêtées au mot « félibre », ils ont omis l'étymologie qui me paraît la plus vraisemblable et qui, si les lecteurs du *Mercur*e veulent bien s'en souvenir, avait



fait l'objet, ici même, d'une véritable controverse (1). (Félibre ne viendrait ni du grec, ni du latin, ni de l'espagnol, mais de... l'hébreu, par suite d'une erreur de lecture du vieux cantique dans lequel ce mot apparaît pour la première fois.)

MM. Julian et Fontan ont eu raison de soigner tout spécialement la traduction française, car leur anthologie facilitera au grand public l'accès d'un domaine littéraire assez peu connu. Cette traduction ne sera pas non plus inutile pour les jeunes provençaux auxquels on enseigne enfin officiellement dans les lycées et les facultés du midi leur langue et leur littérature.

§

**L'Armana Prouvençau**, cette année, est en deuil. Le 17 octobre, M<sup>me</sup> Roumanille est morte et l'on sait que, sœur de Félix Gras et veuve de Joseph Roumanille, elle a continué l'œuvre entreprise par l'un et par l'autre en dirigeant la librairie de la rue Saint-Agricol, en Avignon, d'où sont sortis les principaux ouvrages des félibres et en faisant paraître fidèlement cet *Armana Prouvençau*, qui date de 1855.

En fait, depuis la mort de Joseph Roumanille, survenue en 1891, « dono » Roumanille présidait seule aux destinées du vieil *Armana* qui s'exprime ainsi sur elle :

L'Almanach est-il, depuis trente ans, autre chose qu'elle ? Et, auparavant, ne le dirigeait-elle pas à moitié ? Voilà la gloire véritable de cette femme. Elle a tenu sous son autorité, avec goût, avec sagesse, les trois quarts des écrivains du midi. Et elle en était digne !

C'est sa fille, M<sup>me</sup> veuve Jules Boissière, qui fut la reine du félibrige Thérèse Roumanille, qui lui succède et, comme le dit encore l'*Armana* :

« Dono » Boissière a donné tant de preuves de son intelligence avisée, et de son goût averti, que nous sommes certains de trouver dans ce petit livre la saveur d'autrefois. Bons lecteurs, vous n'aurez pas changé de souche. Goûtez de notre vin : il est le même toujours. Vous qui avez accueilli si longtemps dans votre mas Roumanille et sa femme, écoutez-les encore dans leurs enfants.

Nous pouvons, en effet, faire confiance à M<sup>me</sup> Boissière et espérer, pour l'an prochain, un Almanach qui ne se ressent pas, comme celui-ci, de la hâte douloureuse dans lequel il a été com-

(1) V. *Mercur* (Chroniques du Midi, 1<sup>er</sup> août 1910, 15 septembre 1910, 1<sup>er</sup> décembre 1910).

posé. Certes, les grands félibres ne sont plus, mais il doit être possible de trouver parmi leurs héritiers des contes, des poèmes, des historiettes et des galéjades dignes des Armanas d'autrefois.

Cette année, lou Félibre dou Verbouisset qui rédige les diverses chroniques, et Jules Véran, qui donne une prose alerte sur une Chanson de Roland provençale, me paraissent à peu près seuls dans la tradition. Les « cascareleto » ne sont plus, comme l'écrivait Auguste Marin, « le miel du jardin de Saint-Remy ». En voici une, cependant, qui ne manque pas de vérité humaine :

#### LA JEUNE VEUVE

Zino, la fille du meunier de Mazan, avait perdu son mari à la guerre, un brave garçon qu'elle avait épousé il y avait six mois à peine. Et elle pleurait, la pauvre femme, et elle criait, et elle s'arrachait les cheveux et elle se désespérait... Ses parents et ses amis la raisonnaient, lui disaient de ne pas se mettre dans un tel état, que tout finirait par s'arranger.

— Eh ! Laissez-moi crier, il faut que je me dégonfle, répondit la pauvre veuve. Ainsi ce sera fini et je n'y penserai plus.

Et celle-ci ne traduit-elle pas un joli scepticisme politique ?

#### LENDEMAIN DE VOTE

— Eh bien, qu'en dites-vous, maître Franc, de ces élections ?

— Oh ! Oh !

— Comment ? Vous ne paraissez pas satisfait ?

— Eh bien ! comme-ci, comme-ça ! Tiens ! Je ne croyais pas la commune si malade et qu'elle eût besoin de tant... d'emplâtres !

#### §

Mon excellent confrère André Fontainas voudra bien me pardonner si j'ai l'air d'empiéter sur sa rubrique en parlant ici de la **Sirène blessée**, un recueil de poèmes français d'Emile Ripert. Je ne veux considérer ce livre qu'au point de vue provençal.

Déjà, dans la *Terre des Lauriers*, Emile Ripert avait célébré l'histoire héroïque et légendaire de la Provence à travers les âges et il se proposait de publier le *Rameau d'Olivier*, dans lequel il voulait évoquer « une Provence qui ne serait plus d'histoire et de gloire, mais d'amour, de tendresse, de sagesse, de calme lumière ». La guerre est survenue et Emile Ripert nous donne la *Sirène blessée*, qui est toujours la Provence, mais meurtrie, douloureuse et sanglante.

Le volume, qui s'ouvre par un large et filial poème sur la mort



de Mistral et se clôt presque par un autre poème, non moins filial, sur la mort d'Edmond Rostand, célèbre les Provençaux qui sont tombés pour la défense de la civilisation et de la Méditerranée latine. L'originalité d'Emile Ripert est précisément dans cette idée de la Méditerranée violée par l'ennemi, idée qui anime ces beaux poèmes : En mémoire de la *Ville de la Ciotat*, Au vaisseau *La Provence*, A la mémoire de l'enseigne de vaisseau Auguste Lefèvre, etc., et qui lui inspire le curieux poème dramatique en quatre tableaux qui donne son nom au volume. On y voit en action « l'éperon des navires barbares » qui sont venus « blesser les Sirènes qui chantaient depuis le temps des Grecs ». Ce rappel des horreurs de la guerre sous-marine bouillonne d'indignation et on n'est pas étonné de voir le poète se libérer des entraves prosodiques traditionnelles pour mieux nous la faire partager.

Cependant, l'inspiration d'Emile Ripert me paraît mieux à son aise dans les pièces élégiaques, dans les courts poèmes où il exprime, pathétiquement, la douleur de son âme provençale devant les deuils de son pays. Il ne voudrait pas choisir entre les morts. Mais les morts de Provence lui paraissent plus à plaindre que d'autres, car ils sont « doublement morts, dans la guerre et l'exil ».

## §

Par manière de plaisanterie, les Marseillais, quand ils parlent de leur voisine, la calme et vieille ville d'Aix, racontent que l'herbe y pousse dans les rues. M. Jean Aicard n'a pas manqué de perpétrer là-dessus un mauvais vers :

Entre les pavés d'Aix germe et croit l'herbe verte.

Un érudit aixois vient de répondre spirituellement et délicieusement à la plaisanterie marseillaise en publiant une **Flore des rues d'Aix-en-Provence**, où la botanique se mêle à l'histoire. Tout en cueillant, en effet, les herbes aixoises, M. Emile Lèbre apporte une contribution précieuse à l'étude du passé des rues d'Aix et des hôtels qui les bordent.

Au point de vue botanique, le livre de M. Emile Lèbre réserve de nombreuses surprises. On y voit que certaines rues d'Aix ne contiennent pas seulement des herbes, mais des arbres et des arbrisseaux, tels que le gainier, le figuier ou la vigne !



Bien entendu, nous avertit M. Emile Lèbre, il ne saurait être question ici de sujets ayant atteint leur complet développement. Il s'agit uniquement de jeunes plants ou sauvageons issus accidentellement de graines éparses et qui ne dépassent pas généralement le premier stade de leur croissance.

Dans la cour de l'Hôtel de ville M. Emile Lèbre a trouvé, entre les pavés, les plantes suivantes : l'amarante, l'anthémis, l'oxalis, le plantage ou plantain, le paturin, le polycarpe. Le pourpier pousse, ainsi que la pariétaire, devant l'hôtel d'Albertas ; le trèfle blanc, rue de Magnan ; la tomate, rue Annonerie-Vieille, etc., etc.

Mais la contribution de M. Emile Lèbre à l'histoire aixoise est tout aussi savoureuse. J'en veux, pour exemple, ce passage :

Au coin de la place des Gantiers et de l'Ancienne-Madeleine habitait, en 1818, M<sup>me</sup> de Limaye. C'était une femme excentrique qui portait des habillements d'homme. Elle avait l'habitude de faire bassiner son lit au naturel en faisant coucher son cocher dans son lit une heure avant elle.

L'héroïne et le trait ne sont-ils pas dignes de figurer dans la galerie aixoise de M. de Régnier ?

PAUL SOUCHON.

### LETTRES PORTUGAISES

Guerra Junqueiro : *Poesias dispersas* ; Lelo et Irmão, Porto. — D. João de Castro : *Jesus*, 2<sup>e</sup> édition refondue ; Renascença Portuguesa, Porto. — J. Corrêa da Costa : *A Legenda das Horas* ; H. Pereira, Lisbonne. — Tomas da Fonseca : *Musa Pagã* ; Livraria Portugalia, Lisbonne. — A. Noriega Varela : *DO Ermo* ; Losada, Risco e Nogueirol ; Ourense. — Memento.

Place aux poètes ! Ce n'est pas en vain, sans doute, que les vers abondent en cette période trouble d'après guerre. L'épée remise au fourreau, c'est au Verbe qu'il appartient de reprendre ses droits et, au surplus, les dommages de conscience apportés par le cataclysme sont assez évidents, pour qu'il soit besoin de rétablir l'ordre dans les âmes, de les incliner à nouveau devant la Beauté, dont les rythmes profonds font graviter les forces morales elles-mêmes dans leur universalité nécessaire.

A tout seigneur, tout honneur. La vieillesse méditative de Guerra Junqueiro nous offre aujourd'hui la plus précieuse, la plus instructive des gerbes lyriques.

L'auteur de l'*Oraison à la Lumière*, le penseur de l'*Unité de l'Etre* a voulu un titre sans prétention : **Poésies éparses** ;



car ces morceaux de choix sont empruntés à toutes les époques de sa vie émotive ; mais, par cela même qu'ils échappent aux préoccupations de création volontaire, ils gardent une vibration exquise d'âme et de cœur, qui fait du recueil entier un pur reliquaire de poésie, complément naturel de ce chef-d'œuvre unique et virgilien *Simple*. Le ton général, surtout dans l'alexandrin, d'une souplesse exquise et colorée, rappelle celui des *Contemplations* d'Hugo ; mais le sentiment a quelque chose de plus nostalgique et de plus concentré. S'adressant aux poètes, Guerra Junqueiro s'écrie :

Et, pour que la flamme jaillisse, ouvrez-vous la poitrine ;  
 Jetez au brasier votre cœur brûlant !  
 Peut-être l'incendie va-t-il nous dévorer ; qu'importe ?  
 Le poète est comme le soleil : le feu qu'il enferme  
 Doit verser la lumière dans la sonore immensité.  
 Soyons donc consumés, illuminons la terre :  
 Nous sommes lave, et de la lave naît l'aurore !

Toute la fin du grandiose poème intitulé *Confessions* serait également à citer. Extrayons-en quelques vers, les derniers :

Seigneur, Seigneur, Seigneur ! quel est le destin qui m'emporte ?  
 Où dois-je aller frapper ? Par qui suis-je conduit ?  
 Pieuse, la Douleur a cloué sur moi son regard de ténèbre  
 Et la Mort, comme en rêve, au clair de lune quand il neige,  
 Montre sur l'horizon, extatique, une Croix !

En note, le poète tient à affirmer qu'il n'a pas perdu foi en l'avenir de sa patrie.

Au bout de cette nuit sinistre, dit-il, après une longue et dure expiation, fatale et nécessaire, l'alleluia héroïque de Portugal jaillira des âmes. Nun Alvares et Camoens doivent revivre.

M. Guerra Junqueiro a raison de ne pas douter. Mais quand et comment verrons-nous la reviviscence de l'idéal ? En vain entre Foi et Raison, entre Religion et Science on a cherché un terrain d'entente ; le fossé n'a fait que se creuser de plus en plus. La crise de pensée est devenue politique et sociale, et un grand penseur slave pouvait affirmer récemment que l'Europe est condamnée à la ruine, si elle persiste à ne plus considérer le christianisme comme centre de sa civilisation.

Comment les poètes, dans ces conditions, ne seraient-ils pas atti-

rés par la subumaine figure de **Jésus** ? Mais ils cesseraient d'être créateurs, s'ils s'attardaient à reprendre aujourd'hui le thème de l'*Imitation*, fût-il diversifié par Tolstoï. Notre époque est chaotique et dure ; le désespoir en certaines âmes atteint un degré d'amertume encore inédit. Aussi bien, M. D. João de Castro rompt-il délibérément avec la sublime légende de l'Homme-Dieu. Son *Jésus*, c'est l'Homme d'aujourd'hui qui cherche la Justice et ne rencontre qu'appétits déchainés, qui se demande anxieusement ce qu'est la Vie, et redoute presque de croire au cycle sans fin des existences, qui se sent dominé par une volonté étrangère et devine vaguement que la souffrance procure aux âmes l'illumination, à travers les griseries de la chair et les folies du péché.

Une angoisse insurmontable n'en pèse pas moins sur ce que le poète appelle les *Transfigurations de la Douleur*, et elle suffit pour glacer le baiser de Jésus sur les lèvres offertes de Madeleine.

La Mort, la mort totale serait une délivrance, et Jésus au Calvaire appelle cette mort ; mais l'amour de la Mère et l'amour purifié de la Pécheresse veillent au pied de la Croix. Madeleine recueille l'adieu du Martyr, et cet adieu de pardon s'éparpille à travers la terre et le ciel.

Jésus s'en va, s'en va peut-être aimer, peut-être souffrir, peut-être mourir en d'autres mondes !

Et pendant que deux groupes d'hommes se heurtent en tumulte autour d'une dalle fendue et disjointe, — les uns enlinceulés de bure avec un vieillard à leur tête vêtu de brocart d'or et coiffé de la tiare, les autres bardés d'armures rutilantes et conduits par un roi aux yeux cruels, — pendant que ces deux troupes s'efforcent d'étouffer de leurs clameurs passionnées la voix de paix et de concorde, message de Jésus à l'Humanité, la plainte suprême s'élève :

Je veux dormir sans rien entendre ; je veux être de boue... Vous m'avez tué. Je suis mort parmi des hurlements de menace ; mais mon sang a fleuri sur la terre où il est tombé. De la fleur est née un fruit, et la bouche du malheur, avec faim et soif de justice, a refleuré. Je vous pardonne ma mort. Sans elle ma voix n'aurait pas laissé un écho... J'ai cherché la Paix ; la guerre me persécuta avec des clameurs et des hurlements. La porte du bonheur n'appartient qu'à la terre et c'est infiniment coûteux que de l'ouvrir. Hommes, instruisez-vous ! Le ciel



que j'annonçais est plus près de vous que vous ne l'imaginiez. Les lois de l'éternel amour, de l'éternelle harmonie, la terre les connaît, la terre obscure que vous foulez.

Ah ! ne faites pas de moi une idole mesquine, ni du temple que j'érigeai la prison du monde ! Imitiez-moi ou laissez-moi enfin à l'abandon, bien loin de la clameur de votre contrition. Je ne crois pas en vous. Dans les ténèbres de mon sommeil, j'entends toujours gémir la Douleur que rien ne rachète !

Il semble que ce soit dans une communion de plus en plus intime avec la nature, avec la terre des aïeux que le Poète veuille trouver la solution du problème posé si douloureusement par Anthero de Quental :

Ni la Science, ni la Religion ! L'une et l'autre sont étroites et exclusives. L'une renie l'âme au nom du monde, l'autre le monde au nom de l'âme.

L'œuvre, en tout cas, est profondément sentie, pensée et ardemment lyrique, à travers un symbolisme parfois quelque peu cérébral... J'en rapprocherais volontiers le *Faust et Ahasvérus* de M. Otavio Augusto, qui se place à un point de vue analogue, dans l'interprétation de la double légende désignée par son titre, mais qui dispose de moyens d'expression tout différents. En des alexandrins d'une facture aisée, éloquente et quelque peu romantique, M. Otavio Augusto cherche le compromis possible entre l'esprit de vie ardente représenté par Faust et l'esprit de renoncement mystique incarné dans Ahasvérus.

Synthèse difficile, dit la préface, qui est toute l'histoire de la philosophie humaine et qui pourrait servir de base à la religion de l'avenir.

Mais auquel des deux rivaux donner la suprématie ? Pour gagner les grâces austères d'Ahasvérus, il fallait sacrifier Marguerite. Un poète ne pouvait s'y résigner. Faust ne se laissera pas sauver par Ahasvérus ; c'est aux bras de l'amoureuse qu'il retombe ; car l'éternelle illusion assure la perpétuité de la vie, qui est épreuve et quête de beauté.

Toute la grâce de son sourire est incluse aux vingt sonnets tétrasyllabiques que M. Joachim Corrêa da Costa intitule **La Légende des Heures**. Musiques mineures, caresses verlainiennes, songes légers que repousse le souffle biblique venu des déserts. Jamais les poètes de Lusitanie ne se résoudreont à haïr la Nature ni la Femme ; car ils ont le culte de la Vie. Il ne croient



pas davantage que la Poésie soit morte avec les dieux, ni que la Science soit nécessairement l'ennemie de l'Art. Telle est du moins l'opinion exprimée par M. Thomas da Fonseca, qui est un poète des champs et de l'espace, ardemment attentif au mouvement des choses. « La Poésie, langage vivant de la Passion, créa les dieux ; ne doit-elle pas se montrer capable de créer aussi des hommes ? » s'écrie le chantre virgilien de **Muse païenne**. N'est-elle pas source de Joie divine, songe de Beauté parfaite ? Fort de cette intuition, qui montrera demain comment les lois esthétiques gouvernent l'éthique elle-même, M. Thomas da Fonseca adresse tour à tour un *Hymne au Jour, à la Terre, à la Lune, à la Joie, aux Morts, etc.*, — il y en a sept — et ces chants, que gâte un peu parfois la préoccupation philosophique, retrouvent, par endroits, un accent védique, à la fois religieux et pastoral ; pourtant l'émotion simplement bucolique des neuf *Chansons* qui suivent nous est plus précieuse. Quelle grâce ingénue dans *Campe-sina*, quel attendrissement communicatif dans *Légende du cœur*, et comme le poète excelle à diversifier ses rythmes selon les moindres nuances de l'émotion lyrique. Maintes fois il s'égale au Maître de *Simples*, et parfois il s'approprie un peu du charme exquis de João de Deus, qui sut instinctivement retrouver l'âme du folklore.

Seul, parce qu'il vit en communion avec les choses, Teixeira de Pascoaes est parvenu à incorporer plus étroitement que tous les autres à son inspiration l'atmosphère même de sa terre. Et c'est ce qui lui donne figure de prophète jusque par delà les frontières de Portugal, en Catalogne, par exemple, et surtout dans la Galice, voisine et sœur. Comment les mystiques *Gallegos* ne seraient-ils pas attentifs à des phrases telles que celle-ci ?

La Parole de beauté est libératrice, elle est la terre même de l'Autre-Monde. Les mots dansent en gracieuses théories d'enfants ; ils acquièrent ainsi un sens indépendant et supérieur. Leur danse en vient à s'intérioriser, à se transcendantaliser en mouvements voluptueux pour l'Amour, en mouvements spirituels vers Dieu, quand l'Amour se purifie.

Le sang et la terre sont les géniteurs de la Nationalité ; mais le poète est son parrain. Il la baptise et lui donne une âme.

Comme Teixeira de Pascoaes, le poète de **En solitude**, un des meilleurs chantres de la Galice nouvelle, M. Anton No-



riega Varela, œuvre en pleine nature, et si, parfois, chez lui, le souffle peut paraître court, c'est qu'il se refuse d'instinct à toute vaine amplification, c'est qu'il ne veut dire que l'essentiel, ce qui lui est dicté directement par la vibration des choses vivantes qui l'entourent, par l'élan du cœur ou par la nostalgie séculaire qui habite les montagnes du pays. Une pointe d'humour attendri chatoie par instants au détour d'une strophe, comme un brusque rais de soleil sur l'herbe humide. Tel est bien le caractère traditionnel de la poésie de Galice, tel qu'il se manifeste dès le xv<sup>e</sup> siècle dans les chansons d'Alfonso Alvares de Villa Sandino ou de Macias El Enamorado, gracieux, élégiaque, passionné, toujours prompt à montrer à travers les larmes un sourire. M. Anton Noriega Varela abonde en raccourcis saisissants :

Le soleil et la mer peuvent bien chérir la montagne : le soleil lui couronne le front et la mer lui baise les pieds.

Ailleurs :

— Tu t'es si bien caché, soleil, que je ne t'aperçois qu'avec peine ; un rayon encore, je t'en supplie, roi de lumière, le dernier, pour que les montagnes sourient, pour que se réjouissent les cimes.

Citons encore cette délicieuse impression de nature :

Cette fontaine, ce Christ et ce sombre bois de pins sont en veille près du moutier, qui tombe en ruines. La fontaine prie tout bas ; la lumière joue autour du Christ et le bourdonnement des pins rappelle les plaintes de la mer.

Impossible de ne pas être frappé du caractère essentiellement lusitanien de cette poésie, qui a pourtant son inimitable goût de terroir.

MEMENTO. — Conteurs, romanciers, critiques, économistes auront bientôt leur tour. Le jeune et prestigieux maître de *Terras do Demo*, M. Aquilino Ribeiro, nous envoie *Filhas de Babilonia*, qui nous retiendront particulièrement. De Galice nous arrive un délicieux roman tout imprégné de cette sentimentalité mystique qui est un trait particulier de la province : *Neveda*, par Francisca Herrera e Garrido. Nous l'analyserons.

Et il nous faudra dire l'essentiel des idées de M. Bento Carqueja sur *L'avenir du Portugal*.

Hommage en terminant à M. Julio Dantas pour *Espadas e Rosas*, dont certaines pages ont l'accent des *Contes cruels* de notre Villiers. Nous y reviendrons.

PHILÉAS LEBESGUE.

### LETTRES RUSSES

*Sovremennya Zapiski* (Les Annales contemporaines). — Rakovsky : *Vistanié Bielykh* (Parmi les Blancs), Constantinople 1920. — Les éditions de la société *Siévernyé Ogni*.

Le mouvement intellectuel russe, à l'étranger, prend de plus en plus d'ampleur. Pendant les trois derniers mois deux importantes maisons d'éditions se sont ouvertes : l'une à Stockholm, l'autre à Paris. Celle de Stockholm est la continuation de la grande firme de Petrograd *Siévernyé Ogni*, qui, sous le même titre, va poursuivre sa production en Suède, où, d'ailleurs, elle est commanditée et patronnée par une des plus puissantes maisons d'éditions suédoises, au capital de 28 millions de couronnes.

La nouvelle maison d'éditions russe à Paris ne possède pas de pareils capitaux, cependant elle est largement pourvue de fonds, fournis en partie par l'Union des villes et des *zesmtvos*, dont plusieurs membres sont actuellement à Paris, où ils ont constitué un comité spécial. Cette maison d'édition, qui a déjà dépensé plus de 200.000 francs pour installer une excellente imprimerie russe, s'appelle *Rousskaia Zemlia* (La terre russe), et elle éditera une grande revue russe **Sovremennya Zapiski** (Les Annales contemporaines), dont le premier numéro est déjà paru. Le comité de rédaction est composé d'hommes très connus dans le monde littéraire et politique russe : MM. Avxentiev, Bounakov, Vichniak, Goukovsky et Roudniev, qui, tous cinq, ont joué et jouent encore un grand rôle dans le parti socialiste révolutionnaire, et les *Sovremennya Zapiski* reflètent les idées et les espérances de ce grand parti. Cette revue paraît comme la suite d'une autre revue russe, dont nous avons parlé naguère, ici même : *Griadoustchaia Rossia* (La Russie future) qui, malheureusement, disparut après le second numéro. La revue *Sovremennya Zapiski* est très vivante et très intéressante. Elle contient la suite du beau roman du comte Alexis Tolstoï : « Le Chemin de croix », qu'avait commencé à publier la *Griadoustchaia Rossia*, et de fort bons articles. Parmi ceux-ci nous citerons celui de Vichniak, ancien professeur de l'Université de Petrograd, et ancien secrétaire général de l'Assemblée nationale constituante russe. C'est l'aperçu de la vie en Russie tel qu'il appert des journaux bolchevistes, et duquel on voit, comme le dit M. Vichniak, que, « maintenant, en Russie, il n'y a pas de vie, il n'y a



que la mort latente ; des générations, des classes entières d'hommes, des choses, des institutions, la civilisation, tout se meurt ». il résulte du compte rendu officiel du commissaire de l'hygiène publique que, durant les trois années du régime bolcheviste, la mortalité est six fois plus forte que la natalité. Le professeur de statistique de Kharkov, M. Antyférov, a calculé que si le régime soviétique dure encore dix ans, la Russie ne comptera plus alors que 20 millions d'habitants. Dans son article, Vichniak cite, entre autres faits, qu'il y a quelques mois on a annoncé *urbi et orbi* que la peine de mort est abolie en Russie et la fameuse *Tché-Ka* a publié, en même temps, le compte rendu de son activité en 1919, duquel il résulte qu'en cette année 9.641 personnes ont été fusillées, rien que par la commission extraordinaire de Petrograd ; or, de pareilles commissions existent dans chaque chef-lieu et district. Dans le gouvernement de Kharkov, en un an et demi, on a fusillé 8.381 personnes et 4.207 ont été tuées au cours de la répression des révoltes. La suppression de la peine de mort dura peu, trois mois environ, et, d'après les chiffres publiés par les *Izvestia*, du 23 juillet au 31 août de cette année, on a fusillé 1.183 personnes.

Dans un article politique, intitulé « Patrioticia », Avxentiev tâche d'éveiller le sentiment national chez les Russes, et il engage les émigrants à retourner dans leur pays, car, dit-il, « c'est une torture de ne pas respirer l'air sacré de la souffrance qu'on respire en Russie ». Nous nous permettons de penser que cet appel aurait une autre force de persuasion si son auteur n'était, depuis bientôt trois ans à Paris, lui-même peu désireux, évidemment, de respirer cet air sacré. Les conseillers ne sont pas les payeurs, dit la sagesse des nations, et trop souvent les hommes qui tâchent à jouer un rôle politique abusent de la formule maintes fois entendue en ces dernières années : « Armons-nous et partez ! »

Signalons encore dans ce premier numéro des *Sovremennya Zapiski* un article de Zagorsky : « La réaction économique dans la Russie soviétique », « Le journal d'un déporté », de Zenzinov, et de très beaux poèmes de Balmont.

La maison *Rousskaia Zemlia* annonce la publication d'une série de livres de Balmont, Bounine, Kouprine, Hippus, un nouveau roman de Merejkovski, un recueil de nouveaux récits de Teffi, et un roman du comte A. Tolstoï : *Un Monsieur boiteux*.



Tous les livres russes qui paraissent maintenant, directement ou indirectement traitent du bolchevisme et de ses horreurs ; celui de Rakovsky : **Parmi les Blancs**, au contraire, raconte ce qui s'est passé dans l'armée de Denikine. L'auteur était correspondant de guerre et, comme tel, a suivi dans sa retraite d'Orel à Novorossisk l'armée de Denikine. Le tableau des excès et des crimes commis par l'armée blanche fait le digne pendant au tableau des horreurs commises par l'armée rouge. Et ce n'est pas tant l'armée — qui, malgré tout, se battait et savait mourir — qui était pourrie, mais l'arrière. Presque tous les fonctionnaires n'avaient qu'un but, qu'un désir : piller, voler, s'enrichir. Les chefs militaires, au lieu de penser à l'immense tâche qui leur incombait, ne faisaient qu'intriguer et se quereller, et Denikine, personnellement intègre, a été victime de cet entourage. Dans son livre, M. Rakovsky parle également de la diplomatie myope de l'Entente, qui, contrairement aux intérêts de la Russie, soutenait l'idée d'une Russie grande et indivisible, tandis que les événements indiquaient clairement que la Russie ne peut être qu'une République fédérative. Il serait à souhaiter que ce livre fût traduit en français, il éclairerait le public sur beaucoup de choses qu'il ignore. En outre, certaines descriptions sont tout à fait remarquables, entre autres l'exode des armées et la fuite en Crimée des Cosaques.

Nous avons parlé plus haut des éditions, à Stockholm, de la société **Siévernyé Ogni** ; en tête de cette maison se trouve le professeur de littérature Eugène Latzki, qui a fait paraître son ouvrage sur Gontcharov. Jusqu'ici, une dizaine de volumes ont été publiés par cette société ; tous annotés avec beaucoup d'érudition et de soin par le professeur Latzki. Citons parmi ces publications : *Le malheur d'avoir trop d'esprit*, de Griboïédov ; un *Recueil de récits*, de Tchekhov ; un *Recueil de poésies populaires* ; un *Recueil de by'lines*, et un remarquable *Recueil de contes populaires russes*. Tous ces livres sont imprimés sur un très beau papier, qui ne le cède en rien au papier Lafuma ; en France une édition pareille serait considérée maintenant comme édition de luxe ; le prix en est modique, en couronnes suédoises, mais il est vrai qu'avec le change il est assez élevé en francs.

Parmi les derniers livres russes parus mentionnons encore : un *Recueil de récits*, de l'humoriste bien connu Avertchenko, édité



à Sébastopol, et marqué 50 piastres (?); un petit livre qui n'a plus qu'un intérêt historique : *La loi agraire du général Wrangel*, édité à Constantinople, en mai 1920, et un ouvrage très important et très intéressant de Zvorykine sur la future réforme agraire en Russie.

J.-W. BIENSTOCK.

OUVRAGES SUR LA GUERRE DE 1914-1919

Erich v. Falkenhayn: *Der Feldzug der 9. Armee gegen die Rumänen und Russen 1916-17. 1<sup>er</sup> Teil: der Siegeszug durch Siebenbürgen*, Berlin, E.S., Mittler.

Le nouveau livre du général de Falkenhayn, qui fut chef de l'état-major allemand de septembre 1914 à août 1916, raconte la **campagne de la 9<sup>e</sup> armée contre les Roumains et les Russes en 1916-17.**

Nommé commandant de la 9<sup>e</sup> armée le 6 septembre 1916, Falkenhayn arriva le 18 à Karlsburg où le général von Staabs, commandant le XXXIX<sup>e</sup> corps de réserve allemand, lui expliqua que les Roumains avaient débouché en Transylvanie en 5 groupes : 1<sup>o</sup> Orsova (1 division); 2<sup>o</sup> cols de Vulkan et Szurduk (1 division); ce groupe avait pris Petroseny; 3<sup>o</sup> par le col de la Tour Rouge sur Hermannstadt (1<sup>re</sup> armée, 2 divisions); 4<sup>o</sup> par les cols de Kronstadt (2<sup>e</sup> armée, 3 divisions); 5<sup>o</sup> par les cols de Moldavie (armée du Nord, 4 divisions).

De Karlsburg, Falkenhayn se rendit à Puj, auprès du général Sunkel, qui venait de reprendre Petroseny et devant qui les Roumains semblaient en retraite.

Son impression était qu'*individuellement* le soldat roumain ne se battait pas mal, mais qu'en troupe il ne tenait que médiocrement contre les attaques sur les flancs ou en queue, ou contre les feux concentriques de l'artillerie, vraisemblablement parce qu'il se sentait comme abandonné dans ces cas à raison de l'incapacité visiblement fréquente du commandement. En dépit des efforts incessants du colonel Berger, les unités de la 144<sup>e</sup> brigade autrichienne s'étaient d'ailleurs montrées incapables d'en tirer parti et ne le sauraient pas de longtemps.

Falkenhayn revint le soir même à Deva. Sans qu'il eût encore reçu aucunes directives de Hindenburg, son plan était fait :

Les renseignements de Sunkel sur les faiblesses tactiques des Roumains n'avaient pu que fortifier la pensée de résoudre par l'offensive la



tâche de la 9<sup>e</sup> armée. Il était évident que le premier coup ne pouvait être porté que contre le groupe roumain de Hermannstadt. Les reconnaissances avaient prouvé l'impossibilité d'attaquer sur la Cerna (secteur Mehadia [Orsova]). C'était devenu impossible également à Szurdok par suite de la retraite des Roumains sur la crête des montagnes et au delà. On ne pouvait les suivre sans renseignements et préparatifs et sans avoir réparé le chemin de fer et la route Hötzing-Petroseny, qui étaient dans un état lamentable... J'avais donc prévenu le général Sunkel que je n'avais pas l'intention de continuer son attaque au delà de la crête, et je l'avais prié de préparer l'envoi sur Hermannstadt de toutes les troupes qui n'étaient pas nécessaires pour la garder.

On ne pouvait encore décider comment le coup sur Hermannstadt devait être porté. Aux 40.000 ennemis, même après l'arrivée des renforts de Hötzing, nous aurions à peine 37 bataillons à 600 hommes (environ 20.000 hommes) à opposer. Une attaque de front n'offrait aucune chance. J'avais par suite (pour le cas où les reconnaissances du corps alpin sur la praticabilité du mont Cibin seraient défavorables) l'intention d'occuper le front proprement dit de l'ennemi avec de faibles forces et de progresser avec deux groupes de choc aussi forts que possible là où il s'appuyait à la montagne... J'espérais ainsi arriver à l'enveloppement des deux flancs roumains. Je ne croyais pas que l'ennemi réussirait à porter en temps des troupes de son centre à ses ailes, ni qu'il aurait le courage de percer notre centre affaibli.

Les renseignements parvenus le 19 annoncèrent que les contreforts du Cibin et des Alpes de Fogaras étaient impraticables et que le groupe Kronstadt avait commencé à s'avancer au sud de Fogaras (ce qui forçait à abandonner l'espoir d'y pratiquer l'enveloppement et faisait craindre que l'ennemi ait compris ce qui se préparait, mais qu'en revanche un mouvement par le mont Cibin contre le col de la Tour Rouge était possible en prenant un sentier de Sinna au Cindpelul et en suivant ensuite la crête des montagnes vers l'est. On pouvait par là porter en secret le corps alpin allemand [division d'élite] contre la route du col de la Tour Rouge, *seule communication directe de l'adversaire avec l'arrière*, et même l'attaquer en queue. Si l'on réussissait, c'était sa perte, ou tout au moins une diversion l'entraînant à amener des forces supérieures. Les ordres préparatoires furent donnés dans l'après-midi du 19. Le soir, arrivèrent deux télégrammes de Hindenburg prescrivant l'attaque enveloppante du groupe Hermannstadt. Ils ignoraient une partie de la situation, étaient partiellement inexécutables et laissaient dans le doute si



le supérieur *immédiat* de la 9<sup>e</sup> armée était Hindenburg ou Conrad von Hœtzendorf. La réponse du 20 septembre, demandant des explications, n'arriva que le 22 à midi : Hindenburg donnait carte blanche et demandait seulement à être tenu au courant.

Aucun mouvement des Roumains, ni à Hermannstad, ni à Fogaras ne fut reconnu le 20 ni le 21. Au col Vulkan, ils continuèrent à résister obstinément et, de plus, à leur droite, au nord du Grand-Kokel, ils firent reculer la 1<sup>re</sup> armée autrichienne. Arz, qui la commandait, projeta par suite de replier son aile droite en direction de Vasarhely et au sud. Falkenhayn dut lui représenter énergiquement qu'il rendrait ainsi l'opération sur Hermannstadt impossible.

Le 22, les Roumains attaquèrent avec 28 bataillons dans tout le bassin de Hermannstadt et furent repoussés avec des pertes sévères, sauf à leur extrême droite où, franchissant l'Aluta (ou Alt), ils repoussèrent les vedettes de la 7<sup>e</sup> brigade de cavalerie hongroise au nord de Glimboka et prirent de flanc ses tranchées entre Glimboka et Cornitzell : elle dut reculer jusqu'à la ligne Holzmengen-Stein-Berg (6 kilomètres plus à l'est). Si les Roumains avaient cherché à utiliser ce succès pour « rouler » les faibles forces (aile gauche de la 7<sup>e</sup> division de cavalerie autrichienne et aile droite de la 6<sup>e</sup> division de cavalerie allemande) qui restaient au nord de l'Alt et établir leur liaison avec Fogaras, la situation eût pu devenir grave ; Falkenhayn ordonna donc à Schmettau, le commandant de la 6<sup>e</sup> division, de se cramponner avec son centre à l'Alt, et demanda à Arz de lui envoyer la 89<sup>e</sup> division allemande à Schässburg, mais Arz hésita, il fallut un ordre de Hindenburg le 27.

Le 22, les Roumains perdirent le col de Vulkan, mais continuèrent à se défendre à Szurduk.

Le 23, les Roumains, loin d'utiliser leur succès de la veille, repassèrent au sud de l'Alt à Glimboka. Ils réagirent au contraire à Szurduk et y recommencèrent leurs attaques le lendemain 24. Mais, ce jour-là, le corps alpin avait occupé le mont Cibin (2.136 m.) à 20 kilomètres à l'ouest de la Tour-Rouge et de l'Alt. Ses avant-postes, à quelques kilomètres à l'est, découvrirent les premières traces de l'adversaire : une hutte abandonnée par un avant-poste.

Le 25, l'ordre d'attaquer le 26 fut donné. La route de la Tour Rouge fut aussitôt bloquée par le corps alpin et la lutte com-



mença. Le 27, une brigade de cavalerie s'avançant au sud de l'Aluta compléta par l'est l'encerclement. Ce ne fut que le 29 au soir que les trois divisions de Kronstadt furent mises sérieusement en route pour secourir les deux de Hermannstadt ; il était trop tard : 40.000 Roumains avaient été étouffés par l'étreinte de 20.000 Austro-Allemands.

Le tour du groupe de Kronstadt vint alors. Le 9 octobre, complètement battu, il abandonnait cette ville.

### A L'ÉTRANGER

ÉMILE LALOY.

#### **Arménie.**

Le public occidental est sans doute trop absorbé par les problèmes qui l'intéressent le plus directement pour s'occuper aujourd'hui de peuples si lointains, et dont la destinée ne semble pas pouvoir exercer une grande influence sur la pacification du monde. On se dit : L'Arménie ? cela viendra plus tard. Il faut d'abord résoudre les grandes questions, et le reste suivra, — et cette conception ne procède pas nécessairement d'un égoïsme national étroit, mais aussi d'un certain esprit d'ordre, car on ne peut pas tout faire à la fois. Cependant, il arrive que telle question, qui ne concerne d'une manière immédiate qu'une population peu nombreuse, ait en réalité une importance que l'on n'aperçoit pas tout d'abord. Tel est le cas de la question arménienne. Il se trouve, en effet, que l'Arménie occupe une de ces positions géographiques essentielles qui assurent à qui s'en rend maître, en des moments décisifs, la domination sur de vastes territoires. La Belgique et le Milanais sont au nombre de ces positions géographiques, et l'histoire a montré que ce sont des points sensibles. La région du Caucase est moins connue, parce que le rôle tout aussi décisif qu'elle a joué de tout temps ne l'était que pour les pays orientaux. Mais aujourd'hui que le monde s'est tellement rapetissé, il est devenu nécessaire de connaître ce croisement des routes qui relie le Nord et le Sud, Russie et Turquie, en même temps que l'Ouest et l'Est, Turquie d'un côté, Turkestan, Sibérie et Inde, de l'autre. Or, dans cette région du Caucase, l'élément actif de résistance au panislamisme, en même temps que le mieux placé pour résister, dans ses montagnes, c'est l'Arménie. Aussi les affaires d'Arménie sont-elles plus que des affaires locales, elles sont une partie capitale de l'histoire présente du monde. La liai-



son entre les bolcheviks de Moscou et le gouvernement nationaliste turc d'Angora ne pouvait être qu'une intention, un projet assez vague, tant que l'Arménie demeurait indépendante et hostile à la fois au bolchévisme et à Mustafa Kemal. Il fallait qu'elle fût réduite à l'impuissance, soit par destruction, soit par une paralysie qui permettrait aux bolcheviks et au nationalistes turcs d'agir librement sans avoir désormais à tenir compte de ce peuple gênant. Les Alliés, contre qui est, en définitive, dirigée toute l'action commune des gens de Moscou et d'Angora, auraient pu aisément, au lendemain de l'armistice, rétablir l'union entre les peuples du Caucase, et les garantir contre la double pression qui s'est exercée sur eux. C'était alors facile, et une politique saine aurait préservé à la fois les intérêts des peuples du Caucase et des Alliés. Elle aurait produit d'heureux effets dans tous les pays où opèrent le bolchévisme et le panislamisme, soit associés, soit séparés, — dans l'Inde et l'Afghanistan, dans la Méditerranée orientale, et jusqu'en Pologne. Malheureusement, la Transcaucasie est un des endroits où les Alliés ont le plus délibérément gâché la situation avantageuse que leur donnait leur prestige, bien perdu aujourd'hui.

J'ai raconté ce chapitre pénible de la guerre et de l'après-guerre, qui est en même temps un chapitre de la révolution russe, dans un volume (1) où je me suis efforcé de marquer le double aspect, local et général, de l'histoire de ces pays. C'est, en effet, la première condition pour y voir clair. Il arrive que leurs nationaux comprennent mal leur propre situation, faute de la considérer dans ses rapports avec la politique générale. Il arrive plus souvent encore que les Occidentaux n'y comprennent rien, faute de tenir suffisamment compte des questions locales. Ce qui manque, dans les deux cas, c'est un esprit international sain, et ce n'est pas à ceux qui se prétendent internationalistes qu'il manque le moins. J'espère avoir réussi à donner un exposé clair d'une histoire peu connue et compliquée.

Mais mon livre a le défaut de tous les ouvrages écrits au moment où les événements se déroulent. Il explique la situation présente, mais celle-ci n'y est pas décrite, car des faits graves se sont produits. En voici le résumé.

(1) *Les Peuples de Transcaucasie pendant la guerre et devant la paix*, Ed. Bossard, 9 fr.



En septembre dernier, le représentant du gouvernement de Moscou à Tiflis, capitale de la Géorgie, nommé Legrand, proposa au gouvernement arménien de négocier avec lui, et fit des offres très alléchantes. Il promettait que les bolcheviks ne s'immisceraient pas dans les affaires intérieures de l'Arménie, qu'ils lui garantiraient la possession de Nakhitchevan, du Zanguézour, de Kazakh, des districts de la province de Tiflis contestés entre l'Arménie et la Géorgie, ainsi que de Kars et du chemin de fer de Kars à Sarikamich. Il s'engageait même, s'il ne réussissait pas à réaliser ces promesses par la voie diplomatique, à employer la force armée. Quant aux autres revendications arméniennes, le Karabagh et le surplus de la province de Kars, il promettait seulement l'assistance diplomatique du gouvernement soviétiste. En échange, Legrand ne demandait rien de plus que le désaveu du traité de Sèvres par l'Arménie. Etrange proposition, par laquelle les bolcheviks agissaient en faveur de la revendication essentielle des Kémalistes, mais par le moyen des promesses faites à leur détriment. Comme Legrand demandait, en outre, l'autorisation de venir à Erivan pour discuter le détail, la réponse du gouvernement arménien consista dans le refus de cette autorisation. C'est la bonne méthode : en présence de la fourberie bolchéviste, il faut céder et subir, ou refuser toute conversation.

En même temps, le 20 septembre, une autre et non moins étrange proposition était faite au gouvernement arménien présidé par M. Ohandjanian. Le représentant de l'Angleterre à Erivan demandait que l'Arménie reconnût à l'Angleterre le droit de disposer des ports et chemins de fer arméniens. M. Ohandjanian fit observer que l'Arménie n'avait pas de port, mais le représentant britannique répondit qu'elle pourrait en avoir et exigea une réponse dans les trois jours. Le 23, le gouvernement arménien refusa de reconnaître le protectorat britannique sur l'Arménie.

Le 29, les troupes de Mustafa Kemal commencèrent leur offensive sur Sarikamich et Olti (province de Kars). Les troupes arméniennes eurent d'abord l'avantage, mais alors l'armée rouge bolchéviste se groupa au nord-est de l'Arménie, il fallut faire face à cette menace, et les Arméniens durent se replier vers Kars. Vers la fin d'octobre, ils préparèrent un grand coup : on voulait encercler l'armée de Kemal entre une aile formée par le gros des Arméniens russes, et une autre aile formée par les irréguliers,



c'est-à-dire les Arméniens turcs. Ceux-ci attendaient le mouvement de leurs camarades, mais les Arméniens russes ne vinrent pas : un grand nombre d'entre eux jetèrent leurs armes, et déclarèrent qu'ils ne voulaient plus se battre, leur général se suicida, et la manœuvre tourna en désastre. Le lendemain, 31 octobre, les Turcs entrèrent à Kars. Il s'était passé simplement ceci, que la propagande bolchéviste, qui, pendant trois ans, avait paru n'avoir aucune prise sur les Arméniens, avait enfin produit son effet. Elle disait aux Arméniens que les troupes de Mustafa Kemal n'étaient plus les troupes turques, ennemies de leur pays, qu'elles étaient l'armée des travailleurs et des paysans, venue pour les débarrasser des impérialistes du monde entier, des impérialistes anglais en particulier. C'est pourquoi cette propagande avait pu porter, à la longue, après six ans de guerre continue, sur les Arméniens russes, mais non sur les irréguliers de l'Arménie turque, qui connaissaient trop bien leurs oppresseurs.

La désorganisation de l'armée progresse. Le gouvernement arménien s'efforce de résister à l'avance des troupes kemalistes à l'aide des irréguliers de l'Arménie turque, mais se résigne, dès le commencement de novembre, à envoyer une commission à Alexandropol, sous la présidence de M. Khatissian, ancien président de la République arménienne, pour engager des négociations avec les Turcs.

Alors, le représentant du gouvernement bolchevik de Moscou, Legrand, renouvelle ses offres, sans les modifier. Cette fois il est accueilli. Il arrive à Erivan, et y active la propagande. Le gouvernement arménien accepte le traité proposé, qui sauverait l'Arménie s'il était proposé sérieusement. La date où il sera signé est fixée : ce sera dans la nuit du 2 au 3 décembre. Mais dans la journée du 2, Legrand exige soudain le changement du gouvernement arménien et l'institution d'un gouvernement soviétiste. En même temps, on apprend que l'armée rouge, longeant la frontière de l'Arménie et de la Géorgie, se dirige vers Alexandropol. Protestations auprès de Legrand, qui présente des excuses et promet de rappeler les troupes russes. Mais, deux heures plus tard, il revient dans la salle du Conseil des ministres et déclare qu'il retire ses excuses, car un télégramme du Comité central du parti communiste lui ordonne d'exécuter la résolution de soviétiser l'Arménie, et le Comité central « demande au gouvernement



arménien son opinion à ce sujet ». Devant l'ultimatum de Legrand et la rupture des pourparlers diplomatiques avec les Kemalistes, le gouvernement de M. Ohandjanian, qui d'ailleurs ne se sentait plus assez fortement soutenu par la population démoralisée, donne sa démission, et un comité révolutionnaire se forme le 3 décembre, qui cède la place quelques jours plus tard à un gouvernement soviétiste arménien, composé d'Arméniens tous venus du dehors, surtout de Bakou et de Moscou. Ohandjanian et les autres ministres sont arrêtés, sauf M. Khatissian, qui échappe, les prisons sont ouvertes, le parlement est occupé par la garde rouge, toutes les institutions du grand parti national et socialiste Dachnaktsoutioun sont occupées. La représentation arménienne à Bakou, à Tiflis et à Batoum est supprimée. L'Arménie russe est, en définitive, réintégrée dans la Russie.

Le gouvernement de Moscou exige alors du général kemaliste Kiazim Karabekir l'évacuation d'Alexandropol et de Kars. Alexandropol a été évacuée, mais non Kars.

Que signifie toute cette histoire ? Pour la malheureuse population arménienne, elle apporte un instant de répit. On se repose de l'interminable guerre. Peut-être pas pour longtemps. Peut-être en compromettant l'avenir. Mais il est probable que, malgré la misère, on jouit du repos actuel, car on n'a plus la crainte immédiate d'une offensive turque et des inévitables massacres. C'est le régime de la paix turco-bolchéviste, reposant sur ce compromis : l'Arménie turque sera turque et l'Arménie russe sera soviétique, c'est-à-dire russe. C'est le *statu quo ante bellum*. Les nationalistes turcs y font un petit accroc à Kars, parce qu'ils se réclament de la paix de Brest-Litovsk, mais cela ne trouble pas l'entente, et le terrain est maintenant libre pour une collaboration plus active en vue du seul intérêt commun des kemalistes et des bolchéviks : l'action contre les Alliés.

P.-G. LA CHESNAIS.

### PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés *impersonnellement* à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages *personnels* et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.]

#### Art

André Fontainas : *Courbet*. Avec 16 pl. h. t. ; Alcan.      Jean Tild : *Goya*. Avec 16 pl. h. t. »  
10 "      Alcan.      10 ;



**Histoire**

Frédéric Masson : *La Vie et les conspirations du général Malet, 1754-1812*, avec 2 pl. h. t. ; Ollendorff. 12 »

**Littérature**

Gaston Arthuis : *Conférence sur Camille Lemercier d'Erm*; les Gémmeaux. » »  
 Maurice Beaufreton : *Anthologie française du moyen âge*; Crès. 8 50  
 Henry Bordeaux : *Voici l'heure des âmes*; Beauchesne. 7 »  
 Louis Cazamian : *L'évolution psychologique et la littérature en Angleterre 1660-1914*; Alcan. 9 »  
 E.-J. Délécluze : *Mademoiselle Justine de Liron*. Introduction et notes de Marcelle Tinayre. Avec un portrait gravé sur bois par Ouvré; Bossard. 12 »  
 Gaston Derys : *Les Grands amoureux*; Michaud. 6 »  
 Ernest Fornairon : *La Littérature française est-elle en péril?* Sansot. 1 50  
 René Johannet : *Itinéraires intellectuels*; Nouv. Librairie nationale. 7 »  
 Choderlos de Laclos : *Les Liaisons dangereuses*. Edition publiée d'après le texte original, avec une étude sur Choderlos de Laclos et une bibliographie par Ad. van Bever. Avec 17 pl. d'après les estampes du XVIII<sup>e</sup> siècle; Crès, 2 vol. 16 »  
 Ernest Raynaud : *La Mêlée symboliste, II*; Renaissance du livre. 4 »  
 André Rouveyre : *Souvenirs de mon commerce : Gourmont, Apollinaire, Moréas, Soury*. Avec 12 bois originaux de l'auteur; Crès. 22 »

**Musique**

Jean Chantavoine : *De Couperin à Debussy*; Alcan. 7 50  
 René Dumesnil : *Le Rythme musical*; « Mercure de France ». 10 »

**Ouvrages sur la guerre de 1914-1918**

Prince Sixte de Bourbon : *L'Offre de paix séparée de l'Autriche*. Avec 2 lettres autographes de l'Empereur Charles et une note autographe du Comte Czernin; Plon. 9 »  
 Henriette Célarié : *Le martyr de Lille*; Bloud. 6 »  
 Abel Ducornez : *Les Derniers jours de Longwy*. Préface du Comte F. de Saintignon; Bloud. 5 »  
 René Simonin : *La Cité sans cloches*; Imp. Strasbourgeoise, Strasbourg. » »

**Philosophie**

Edwin Grant Conklin : *L'hérédité et le milieu*. Traduit de l'anglais par le Dr Herlant. Avec 43 figures; Flammarion. 7 50  
 Gaston Sortais : *La philosophie moderne depuis Bacon jusqu'à Leibniz*. Tome I<sup>er</sup>; Lethielleux. 20 »  
 Arnold van Gennep : *L'état actuel du problème totémique*; Leroux. 25 »  
 Jean Wahl : *Les Philosophies pluralistes d'Angleterre et d'Amérique*; Alcan. 15 »  
 Jean Wahl : *Du Rôle de l'idée de l'instant dans la philosophie de Descartes*; Alcan. 3 50

**Poésie**

Louis Aragon : *Feu de joie*. Avec un dessin de Pablo Picasso; le Sans Pareil. 3 50  
 René d'Avenay : *La flûte évocatrice*. Préface de Henri Barbusse; Messin. 7 »  
 Maurice Bouchor : *Pendant la guerre, 1914-1919*; chez l'auteur. 5 50  
 Robert Boudry : *Prédilections*; les Tablettes, Saint-Raphaël. » »  
 Claude Breton : *Poèmes estropiés*; Imp. Vaillot, Nemours. » »  
 Docteur Albert Cahen : *Envolée de souvenirs*. Préface d'Ernest Vaughan; Messein. » »  
 Régine Callaud-Delisle : *Les Heures qui sonnent*; les Œuvres nouvelles. » »  
 P.-J. Dublin : *Reflets*; Plon. 12 »  
 Georges Duhamel : *Elégies*; « Mercure de France ». 5 »  
 Marcel-Albert Macé : *Lambeaux*. Préface de Gabriel Brunet; les Tablettes, Saint-Raphaël. » »  
 Constantin Maréchal : *Visions de guerre*. Préface de Pierre Carrier-Belleuse; Gibly. 3 50  
 Pouvreau-Baldy : *Le Bréviaire d'amours*; Sansot. 4 50  
 Albert Puech : *Le Triomphe de l'aile*. Avec des pages liminaires inédites



- de Marie Lénéru ; Maison franç.  
art et édition. 4 »  
Maurice Simart : *Poèmes sans dieux* ;  
Sansot. » »  
Charles Tillac : *Une Nuit de télé-  
phonie aux Epargnes* ; Plume au  
au vent. » »

**Politique**

- René Brunet : *La Constitution alle-  
mande du 11 août 1919*. Préface par  
Joseph Barthélemy ; Payot. 18 »  
D<sup>r</sup> V. Buziel : *La Pologne et les Po-  
lonais*. Avec une carte ; Bossard.  
9 »  
Simon Zagorsky : *La République  
des Soviets* ; Payot. 15 »

**Questions militaires**

- J.-R. : *Foch, essai de psychologie militaire* ; Payot. 6 »

**Questions religieuses**

- Edmond Cazal : *Sainte Thérèse* ;  
Ollendorff. 7 »  
Albert Houtin : *Le Père Hyacinthe  
dans l'Eglise romaine 1827-1869*.  
Avec un portrait ; Nourry. 9 »  
Chanoine G.-M. Rebord : *Supplé-  
ment aux Visites pastorales de  
Saint-François-de-Sales* ; Imp. J.  
Abry, Annecy. » »  
E. Sainte-Marie Perrin : *La Belle vie  
de Sainte Colette de Corbie, 1381-  
1447*. Préface de Paul Claudel ;  
Plon. 7 50

**Roman**

- Christiane Aimery : *Il s'éleva un  
vent violent* ; Cardeilhac-Soubiron,  
Montréal. » »  
Louis Artus : *La Maison du sage,  
histoire d'un crime* ; Emile-Paul.  
6 »  
Jacques Bompard : *L'Étrangère* ;  
Perrin. 7 »  
Sylvain Bonmariage : *Ecrits sur le  
ciel et sur la terre* ; Povolozky.  
» »  
Henry Bordeaux : *La Robe de laine* ;  
Nelson. 4 50  
René Boylesve : *Le Dangereux jeune  
homme* ; Calmann-Lévy. 6 75  
Régine Callaud-Belisle : *Les Trans-  
plantés* ; les Œuvres nouvelles.  
10 »  
H. de Cauves : *Le Piédestal* ; Tolra.  
6 »  
David Cigalier : *Simple histoire d'une  
vieille demoiselle* ; Rouff. 1 50  
Colette : *La Chambre éclairée*. Bois  
en couleurs et illust. de Picart Le  
Doux ; Edouard Joseph. » »  
Jean Dufourt : *Sur la route de lu-  
mière* ; Plon. 7 »  
Maurice Genevoix : *La Boue* • Flam-  
marion. 7 50  
Gustave Guiches : *Le Petit Lancrit* ;  
Férenczi. 1 50  
Philippe Henriot : *La Prison du si-  
lence* ; Beauchesne. 4 50  
Edmond Jaloux : *La Fin d'un beau  
jour* ; Renaissance du Livre. 6 »  
Alfred Machard : *Un Million dans  
une main d'enfant* ; Férenczi. 1 50  
Marcel Nadaud : *Mimi Trottin, reine  
du cinéma* ; Albin Michel. 6 75  
Charles Oulmont : *Le Tapis de cen-  
dres* ; Michaud. 2 50  
Madeleine Sabran : *Jo* ; Rouff. 1 50  
Charles de Saint-Cyr : *Jean Picquet  
homme de sport* ; Renaissance du  
Livre. 6 »  
Edouard Schuré : *Le Double* ; Per-  
rin. 7 »  
Alexis Smirnow : *Sclirène*. Traduit  
du russe par Halpérine Kaminsky.  
Préface du comte Prozor ; Crès.  
8 »  
Rabindranath Tagore : *La Maison et  
le monde*. Traduction française par  
F. Roger Cornaz ; Payot. 10 »  
Boris Savinkov : *Ce qui ne fut pas*.  
Traduit du russe par J.-W. Biens-  
tock ; Payot. 12 »

**Sociologie**

- Louis Le Page : *L'Impérialisme au  
étrole* ; Nouv. Librairie nationale,  
5 »  
A. Sagnes : *Le Sidonisme et l'al-  
liance israélite* ; Imp. Zarcka, Al-  
ger. » »

**Théâtre**

- Maurice Maeterlinck : *Le Bourgmes-  
tre de Stilmonde*, drame en 3 ac-  
tes, suivi de *Le Sel de la vie*, sketch  
en 2 actes ; Fasquelle. 6 75  
Maurice Maeterlinck : *Le Miracle de  
Saint-Antoine*, farce en 2 actes ;  
Fasquelle. 4 »



**Varia**

Roger de Félice : *Le Meuble français sous Louis XVI et sous l'Empire*. Avec 100 grav. ; Hachette. 15 »

**Voyages**

Dr Ch. Fiessinger : *Les Villes éducatrices*. Avec une préface de Emile Male ; Perrin. 7 »  
E. Paumès : *Souvenirs d'Orient* ; s. n. n. d. » »

MERCURE.

**ÉCHOS**

Mort d'Emile Sicard. — Les obsèques de Laurent Tailhade. — L'affaire de Broqueville. — Une lettre de M<sup>me</sup> Franklin-Grout. — A propos de *l'Atlantide* et de *She*. — Prix littéraires. — Le livre français et l'imprimerie. — A propos de linguistique et plus particulièrement du mot « bécane ». — Madame Cantili. — Nouvelles de Russie. — Publications du « Mercure de France ». — Rachat de numéros du « Mercure de France ».

**Mort d'Emile Sicard** — Le poète Emile Sicard vient de mourir à Marseille. Il était âgé de 40 ans.

Il laisse plusieurs volumes de vers : la *Chevauchée ardente* ; le *Jardin du silence* ; la *Ville du roy* ; des œuvres théâtrales qui furent représentées dans les théâtres de plein air, à Orange et à Béziers : *Héliogabale*, la *Fille de la Terre*, *Marie de Magdala*, *Bethsabée*, les *Epis rouges* et deux romans : *La mort des yeux* et *Les Marchands*.

Ce dernier volume, édité au *Mercure de France*, en 1910, est une évocation très cruelle, très grouillante de Marseille. Un négociant hautain, deux jeunes gens romanesques, des félibres, des nevrés, des cagoles y circulent dans le chaud parfum de l'orange amère, du goudron et la forte haleine de la mer.

Emile Sicard avait fondé, en 1903, à Marseille, un organe du régionalisme méditerranéen, la revue *Le Feu*, où collaborèrent MM. Francis Carco, Emond Jaloux, Francis de Miomandre, Albert Erlande, Emile Zavie, Gabriel Boissy et beaucoup d'autres qui, selon l'expression de M. Boissy (un des intimes de Sicard), voient disparaître en lui « un peu de leur jeunesse enchantée ».

## §

**Les Obsèques de Laurent Tailhade** auront lieu le dimanche 20 février, à 2 heures et demie, au cimetière Montparnasse. On se réunira à l'entrée du cimetière, boulevard Edgar-Quinet.

## §

**L'affaire de Broqueville.**

Paris, le 2 février 1921.

Cher Monsieur Vallette,

Dans une lettre que contient votre numéro du 1<sup>er</sup> février 1921, n° 543, p. 855, M. Georges Marlow écrit :

A la quasi unanimité de ses membres, la Commission parlementaire estima que M. de Broqueville avait fait preuve d'inconséquence et de légèreté.

Voilà qui est catégorique et cela ne souffrirait aucune discussion si c'était vrai.

Mais j'ai sous les yeux le rapport de cette Commission publié par les journaux et je n'y trouve rien de semblable, ni même d'approchant, à ce qu'affirme si catégoriquement M. Georges Marlow ; il n'y est question ni d'inconséquence, ni de légèreté. Ces mots ne figurent pas dans le texte, on ne peut davantage les déduire de ce texte, la Commission parlementaire ayant rendu hommage au patriotisme de M. de Broqueville ; voici, du reste, la conclusion du rapport :

La commission n'a à considérer que les actes du ministre de Broqueville pendant la guerre. *Elle les a trouvés irréprochables.*

On se demande qui est « léger » dans cette affaire. Je suis au regret de constater que les autres allégations de M. Georges Marlow sollicitent les textes avec la même liberté, qu'elles sont aussi tendancieuses et aussi foncièrement inexactes.

Cela explique, une fois de plus, que l'affaire Coppée n'est pas une affaire judiciaire, mais une affaire politique à plusieurs tiroirs.

Veillez croire, etc.

MAURICE DES OMBIAUX.

§

**Une lettre de M<sup>me</sup> Franklin-Grout.**

Antibes, 26 janvier.

Monsieur,

Permettez à la nièce de Gustave Flaubert d'être surprise en voyant dans le *Mercure de France* du 15 décembre 1920 trois lettres inédites de son oncle parues sans qu'elle en ait été informée.

Evidemment le plus coupable est M. Le Roy, mais vous n'ignorez pas que l'éditeur est aussi responsable, et la loi est formelle : aucune lettre ne doit être publiée sans l'autorisation de celui qui l'a écrite et de celui auquel elle est adressée, à leur défaut de leurs héritiers.

Mais je ne peux pas en vouloir de cet oubli, et je viens simplement vous prier de rectifier l'erreur commise par M. Le Roy dans son petit article précédant les lettres.

*Il ne peut y avoir une édition intégrale et exacte de la correspondance de Gustave Flaubert en dehors de moi, par la bonne raison qu'il n'appartient qu'à moi seule avec le concours de M. Gonard, éditeur, de publier les écrits inédits de Gustave Flaubert.*

Ce paragraphe souligné, Monsieur, je vous prie de l'insérer tout au long dans votre revue de la quinzaine qui a la réputation, à juste titre, d'être ordinairement bien renseignée.

Recevez, Monsieur, mes salutations distinguées.

CAROLINE FRANKLIN-GROUT.



## §

**A propos de l'Atlantide et de She.** — Nous avons reçu la lettre suivante :

Oxford, le 18 janvier 1921.

Monsieur le Directeur,

Je profite des vacances pour dépouiller le *Mercure*, et je rencontre (15 oct., p. 571-2) une page inexacte et tendancieuse, dans laquelle je suis nommé, sur la question de l'*Atlantide*.

Je vous prie de vouloir bien insérer les rectifications suivantes :

1° *La French Quarterly* n'a pas accusé M. Pierre Benoit de plagiat. Elle a publié sur lui (voir vol. I, n° 4 et vol. II, n° 2) deux articles de critique technique, deux études de sources, chose très différente. Le tribunal dira si nous avons outrepassé le droit de critique ;

2° Elle ne publie pas d'articles « inconsiderés ». Elle n'en publie que d'étudiés et de contrôlés ;

3° Que *Nothing but the Truth* ait ou non rien à voir avec *The Truth for an hour*, cela ne signifie rien pour les rapports de l'*Atlantide* avec *She* et *The yellow God* de Sir Rider Haggard. En matière de sources, il y a des attributions fondées, et d'autres qui ne le sont pas ; tous les spécialistes le savent, et même quelques autres ;

4° Dans le même ordre d'idées, le rapprochement du *Misanthrope et l'Auvergnat* ou du *Journal des Goncourt* avec la pièce anglaise est si futile, en comparaison des contacts précisés dans les deux articles de la *French Quarterly*, que tout commentaire serait superflu ;

5° Il pourra intéresser davantage M. Ernest-Charles de savoir que certains journaux anglais ont soulevé la question d'un rapport possible entre *Pour Don Carlos* et *The Arrow of Gold*, de Joseph Conrad : c'est du moins ce que nous a dit M. H.-D. Davray dans une conférence qu'il a faite à l'Anglo-French Society le 19 mai 1920. J'y vais voir ; libre au maître critique de faire comme moi ;

6° M. Pierre Benoit ne poursuit pas M. Rudler, directeur de la *French Quarterly* ; il poursuit les deux directeurs. A cette omission, je reconnais la main d'un ami désintéressé.

Je crois avoir le droit de me plaindre que le *Mercure* se soit prêté à la publication d'une note de ce genre, quelques jours surtout avant que notre affaire soit appelée. Ce n'est pas son rôle de chercher à influencer la justice, et il faut que sa bonne foi ait été surprise.

Je fais appel à votre courtoisie, monsieur le Directeur, pour insérer ma protestation dans le plus prochain numéro du *Mercure*, et je vous prie d'agréer l'expression de ma considération distinguée.

G. RUDLER.

Nous avons communiqué cette lettre à l'auteur de l'écho, M. Léon Deffoux, qui nous a adressé la réponse ci-dessous :

Paris, le 2 février 1921.

Mon cher Directeur,

« *The French Quarterly* n'a pas accusé M. Pierre Benoit de plagiat... » Je

n'avais pas oublié cet argument de *The French Quarterly* lorsque je vous ai donné l'écho qui a été publié dans le *Mercure* du 15 octobre 1920 ; personne n'a oublié cet argument... : il a obtenu le succès qu'il méritait lorsqu'il fut présenté pour la première fois, par l'un des « editors » de *The French Quarterly*, M. A. Terracher, dans une lettre à M. Pierre Benoit, lettre datée du 3 février 1920 et publiée par l'*Echo de Paris*, le 7 février 1920, sous ce titre, qui constitue un excellent résumé :

*En accusant M. Pierre Benoit d'un plagiat, les directeurs de The French Quarterly expliquent qu'ils voulaient faire œuvre de propagande française.*

Voici cette lettre :

THE FRENCH QUARTERLY

Editors

G. Rudler and A. Terracher.

The Manchester.

University Press.

Strasbourg, 3 février 1920.

Monsieur,

La presse française s'occupe depuis quelques jours du cas de *l'Atlantide* et de *She*. Cette discussion a pour origine un court article paru dans le numéro d'octobre 1919 de *The French Quarterly* ; je vous adresse un exemplaire de ce numéro pour le cas — très vraisemblable — où vous ne connaîtriez la prétendue « accusation » de « plagiat » que par le résumé — assez infidèle — qu'en a donné le *Matin* du 31 janvier.

En fait, désirant faire lire en Angleterre *l'Atlantide*, j'avais prié un de mes collaborateurs de nous en envoyer un compte rendu ; j'ai reçu en réponse l'article de Henry Magden. Il ne s'est jamais agi d'instaurer un débat dans l'espoir « d'en finir une fois pour toutes avec un écrivain dont on n'avait pu avoir raison par les procédés de la critique habituelle et loyale », comme vous dites dans l'*Echo de Paris* du 2 février : les deux universitaires français qui dirigent la *French Quarterly* n'ont eu d'autre désir que de signaler tout spécialement aux lecteurs anglais un roman nouveau, particulièrement et justement célèbre. Ils y auront réussi.

S'il vous était agréable d'indiquer aux lecteurs anglais de *The French Quarterly* que *l'Atlantide* n'a pas pour « sources » *She*, je me ferais un devoir et un plaisir de publier toute communication que vous estimeriez nécessaire, sur ce sujet précis ou sur tout autre relatif à *l'Atlantide*.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

A. TERRACHER

Professeur à l'Université de Strasbourg.

« Je ne tenterai pas d'affaiblir par un commentaire personnel la portée de cette lettre », disait M. Pierre Benoit dans ce même numéro de l'*Echo de Paris*. Et chacun d'approuver la réserve de l'auteur ainsi mis en cause.

Mais, les personnes moins directement intéressées que lui dans le débat avaient bien le droit de donner leur avis sur cette manière de comprendre la propagande française. Elle le firent, sans indulgence excessive pour les « editors » de *The French Quarterly*. On jugea généralement que ces « editors », ces universitaires français, avaient une drôle de façon de signaler aux lecteurs anglais les ouvrages de leurs compatriotes. Un chroniqueur exprima le senti-



ment public lorsque, après avoir rendu hommage à la bonne foi de MM. G. Rudler et A. Terracher, il compara les « editors » à ce « brave homme d'ours de La Fontaine » et l'article de *The French Quarterly* à un pavé.

C'est l'opinion que j'ai essayé de traduire, avec moins de vivacité, par l'adverbe *inconsidérément*.

Dans cet écho du 15 octobre je disais encore que bon nombre de critiques « ne sont que trop disposés à découvrir des plagiats, ou plus simplement des sources, oubliant que le champ des idées et que le nombre des situations ne sont pas infinis ».

Je n'ai rien à retrancher, ni à ajouter à l'écho du 15 octobre.

Veuillez agréer, mon cher Directeur, l'expression de mes sentiments tout dévoués.

LÉON DEFFOUX.

§

**Prix littéraires.** — Le prix Pierre Corrad, d'une valeur de 3.000 francs, qui, selon le vœu de M<sup>me</sup> Veuve Pierre Corrad, doit être donné, le 31 janvier de chaque année, à « un jeune écrivain français », a été attribué à M. Jean Marquet pour son roman *De la rizière à la montagne*, livre déjà couronné par le jury littéraire de la Société coloniale des Artistes français.

§

**Le livre français et l'imprimerie.** — Pour faire suite à nos échos sur « le prix des livres et le papier (numéro du 15 janvier) et « le livre et la douane » (1<sup>er</sup> février), donnons la lettre suivante adressée par une grande maison d'édition de la rive gauche à un de ses imprimeurs :

Paris, le 12 janvier 1921.

Cher Monsieur,

Il y a quelques jours, nous avons eu à vous demander, à propos d'un ouvrage de caractère scientifique et à tirage forcément restreint, s'il vous serait possible, pour nous permettre de l'entreprendre, de nous faire quelques concessions sur le tarif officiel actuellement en vigueur, ce tarif étant établi de telle sorte qu'il nous rend impossible certaines opérations s'adressant à un public restreint.

Vous nous avez répondu que vos conditions étant les mêmes pour tous vos clients, vous ne pouviez nous faire aucune des concessions demandées.

J'ai été particulièrement peiné de cette réponse, qui m'a d'autant plus frappé que vous aviez pris la peine de l'écrire vous-même, que, par conséquent, elle reflétait fidèlement votre état d'esprit actuel ; j'ai été peiné parce que j'ai, vous le savez, beaucoup d'estime et un très vieil attachement pour la maison X..., et que si nous avons fait beaucoup moins d'affaires avec elle, cela tient d'abord aux circonstances de la guerre, et ensuite à des causes indépendantes de notre volonté.

Mais en raison même de l'estime et de l'amitié que j'ai pour le Directeur de la maison X..., je lui dois, me semble-t-il, de lui dire tout le fond de ma pensée :



D'abord, nombre d'imprimeurs, et de très bons imprimeurs, ont senti la nécessité d'appliquer avec toutes sortes de tempéraments le tarif syndical. Il s'ensuit que la preuve est faite que ce tarif n'est pas intangible et qu'il est proprement excessif.

C'est donc à ce tarif que j'en ai, et c'est de ce tarif que je veux vous dire ce que je pense.

Vous avez dû voir dans de nombreux journaux les plaintes justifiées des maîtres de la pensée française : ils constatent, sans toujours en bien démêler les causes, que nombre de publications françaises, essentielles à la vie intellectuelle du pays et à son influence dans le monde, sont mortes ou mourantes. Ils s'en prennent actuellement au papier. Mais ils pourraient aussi bien s'en prendre au tarif officiel de la Chambre Syndicale des Imprimeurs de France, car ce tarif, qui fixe pour les tirages inférieurs à 3.000, et ceci simplement à titre d'exemple, un prix de..... réellement prohibitif parce qu'il est progressif à rebours, est une des plus monstrueuses machines de guerre qui ait, consciemment ou non, été dirigée contre la pensée française.

Tous les imprimeurs savent que les publications scientifiques ont des tirages forcément restreints, parce qu'elles s'adressent à une élite : elles tirent à 500, 1.000, 1.500, au maximum 2.000 exemplaires, et c'est sur elles justement que pèsent les tarifs les plus lourds. Bien entendu, il en est de même pour nombre de publications littéraires.

Qu'un pareil tarif ait été institué par certains imprimeurs parisiens dont la clientèle est essentiellement constituée par les grands magasins, dont les catalogues tirent à des centaines de mille et à des millions d'exemplaires, ou par des périodiques populaires à très grand tirage, rien d'étonnant : ces imprimeurs n'ont cure de la pensée française avec laquelle ils n'ont jamais collaboré.

Mais qu'un pareil tarif ait pu recevoir l'approbation et se prévaloir de la grande autorité professionnelle et morale de certains imprimeurs de labours, c'est ce que, je l'avoue humblement, je n'ai jamais pu comprendre.

Aujourd'hui, la situation est tout à fait critique. Elle se détend au point de vue papier, elle reste la même au point de vue impression. Beaucoup de savants, de littérateurs qui ne trouvent plus d'éditeurs, et pour cause, mais qui obtiennent quelques subventions ou qui ont quelques ressources personnelles, se rendent compte, après enquête, que les prix français sont réellement prohibitifs et, j'en ai plusieurs exemples tout récents, se préparent sérieusement à se faire imprimer en Belgique, en Tchéco-Slovaquie, en Autriche, etc.

Croyez-vous que cette situation ne soit pas digne d'attirer l'attention d'un homme qui, comme vous, a consacré toute sa vie à l'impression d'ouvrages utiles et qui font honneur à sa maison et à son pays ?

Les circonstances économiques et sociales sont telles qu'une révision des majorations va devenir nécessaire. Les imprimeurs ne pourront pas continuer à maintenir les prix qu'ils ont imposés à la clientèle au moment où les affaires commerciales et industrielles paraissent en pleine prospérité et où les ouvriers, sollicités de tous côtés, avaient des prétentions irrésistibles.

Aujourd'hui la clientèle des éditeurs représente, pour la majorité des imprimeurs comme pour celle des fabricants de papiers, quelque chose qui n'est plus négligeable. Les fabricants de papiers ont compris qu'il fallait faire des sacri-



fices pour sauver l'industrie du livre en péril et ils ont largement payé leur tribut.

Il s'agit de savoir si les imprimeurs *de labours* comprendront qu'il faut séparer leur destinée de celle de ces imprimeurs qui ont fait la majorité en faveur du tarif et qui n'ont aucun souci de la destinée du livre.

Je vous sou mets ces considérations pour que vous y réfléchissiez. Je suis tout prêt à en parler avec vous, si vous le désirez. Vous avez pris la responsabilité, et elle est grande, de signer ce tarif qui a fait tant de mal. Vous pouvez prendre celle d'en demander la revision et de réparer ainsi le mal incommensurable qui a été fait. Si vous ne le faisiez pas, j'estime ou que, malgré l'avertissement que je vous donne en toute franchise et aussi en toute sympathie, vous seriez mal éclairé ; ou que, étant, comme je crois que vous devez l'être, suffisamment éclairé, vous tenez à conserver la lourde responsabilité que vous avez assumée, et j'ajoute que, étant donné l'amitié que je vous porte, j'en serais profondément peiné.

Veillez agréer, etc..

§

**A propos de linguistique et plus particulièrement du mot « bécane ».**

Paris, le 1/11 20.

Monsieur le Rédacteur en chef,

Permettez-moi de relever quelques inexactitudes dans l'intéressant article consacré par M. Esnault au livre de M. Bauche sur le *Langage populaire*.

M. Esnault reproche à M. Bauche d'avoir traduit *bécane* par *bicyclette* et propose la traduction : *machine*. Je n'ai jamais entendu employer *bécane* dans ce sens. — *Avoir les foies (blancs)* signifie *avoir peur*. — *Ne pas être fixé* n'a pas, je crois, un sens bien différent en langage populaire qu'on peut être tenté d'attribuer à cette expression : *n'avoir pas l'idée nette*. — Le fait que *mis* ne s'accorde pas avec *voiles* (sous-entendu) ne prouve pas que *les* dans *je les ai mis* ne représente pas les voiles. On dit aussi, dans le même sens, *je les ai mis* (les bâtons) (ou les bouts de bois), les mots entre parenthèses étant indéfiniment exprimés ou sous-entendus.

Veillez agréer l'expression de la considération distinguée d'un combattant qui a parlé cinq ans le langage que M. Bauche désirerait voir remplacer le français — et qui ne partage pas ce vœu.

JULIEN REINACH  
Auditeur au Conseil d'Etat.

Arc-en-Barrois, 23/1 1920.

Monsieur le Directeur,

Dans la lettre de M. Henri Bauche, publiée dans votre n° 542, je remarque le passage suivant :

M'accusant d'erreurs, M. Esnault en commet d'étranges. En voici quelques-unes :

*Bécane*, dit-il, ne signifie pas « bicyclette », mais machine...

Pour tous ceux qui connaissent le langage des ouvriers mécaniciens, c'est M. Esnault qui est dans le vrai.

*Bécane* signifie machine et c'est aussi bien, suivant la spécialité de l'atelier, la machine à vapeur que l'aéroplane, la fraiseuse que le châssis automobile, la mortaiseuse que la bicyclette.

Ce mot avait cours bien avant l'invention de la bicyclette et on le trouve employé à différentes reprises dans un livre d'étude sociale écrit en 1869 : *Le Sublime*, par Denis Poulot (C. Marpon et Flammarion, éditeurs).

A la page 88. — « Pensant à ses anciennes splendeurs, il dit que c'est vexant de conduire une *bécane* (1). » — En renvoi (1) : Machine.

Page 142. « ... tu ne te rappelles pas la *bécane* que t'as envoyée rue de Lappe... »

Page 143. « ... faut bien l'arroser c'te *bécane*, sans ça elle ne marcherait pas... ». Etc., etc.

On peut ajouter foi au témoignage de M. Denis Poulot, qui fut lui-même ouvrier mécanicien avant de devenir le propriétaire d'une importante maison de constructions mécaniques.

Veillez agréer, etc.

ED. ALLARD.

### §

**Madame Cantili.** — Maurice Boissard a inauguré dans *le Mercure*, page 548, une « Gazette d'hier et d'aujourd'hui » qui sera lue avec l'intérêt que comportent les articles si originaux de cet amusant écrivain : *rara avis*. Or, à propos de sa *Madame Cantili*, ma compatriote d'Issoudun, j'ai cru bon de me procurer son acte de naissance. Ce document établira que l'auteur n'invente pas ses héros et se renseigne :

L'an 1833, le mercredi 23<sup>e</sup> jour du mois de janvier, à 9 heures du matin, par devant nous, Etienne Lebon, adjoint au maire d'Issoudun, est comparue Marie-Anne Sarrazin, femme Bonnet, l'une des sages-femmes de cette ville, laquelle nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'elle nous a déclaré être né hier à l'heure du midi, au domicile de ses père et mère, rue de Rome, du légitime mariage de *Jean Rosiès*, menuisier, et de Anne Dumas, auquel enfant elle a déclaré vouloir donner les prénoms de Anna Sophie. ¶

M. Maurice Boissard termine son article par : « Je ne sais dans quel cimetière elle a été enterrée, je vous l'aurais dit. Vous auriez pu lui porter quelques fleurs. »

Elle est enterrée au cimetière d'Issoudun, dans un caveau fait pour elle... A Issoudun, où Balzac écrivit la « Rabouilleuse », on donne facilement des surnoms ; or, le père de M<sup>me</sup> Cantili avait celui de *La Pente*, ce qui faisait supposer, m'écrit mon spirituel correspondant, qu'il était un peu soulaud. Quand elle mourut, rue Bonaparte, elle laissait 100 à 150.000 francs de fortune ; jamais sa famille n'a pu en avoir un sou.



Le séquestre, selon l'usage, avait tout dévoré. La pauvre Cantili avait elle-même le surnom de *Gueule de chien*.

D<sup>r</sup> HENRY LA BONNE.

§

**Nouvelles de Russie.** — 29<sup>e</sup> janvier 1921 : le *Lokal Anzeiger* annonce la mort, à Moscou, du prince Pierre Kropotkine, l'auteur de *la Conquête du pain* et de nombreux ouvrages de doctrine anarchiste.

2 février 1921 : L'agence télégraphique officielle bolcheviste *Resta* dément la nouvelle de la mort du prince Kropotkine.

§

**Publications du « Mercure de France » :**

ÉLÉGIES, poèmes, par Georges Duhamel. Vol. in-16, 5 francs. La première édition a été tirée à 1.650 exemplaires sur vélin pur fil Lafuma, savoir : 1.625 ex. numérotés de 702 à 2326, à 10 francs ; 25 ex. marqués de A à Z, hors commerce. Il a été tiré et numéroté à la presse de 1 à 701 : 164 ex. sur japon à la forme, à 25 francs ; 75 ex. sur chine, à 20 francs ; 462 ex. sur hollandaise, à 15 francs.

LE RYTHME MUSICAL, *Essai historique et critique*, par René Dumesnil. Vol. in-8 écu, 10 francs.

§

**Rachat de numéros du « Mercure de France ».** — Nous rachetons, au prix de 3 francs l'un, les numéros suivants : année 1915, n<sup>o</sup> 416 ; année 1916, n<sup>o</sup> 422 ; année 1920, n<sup>o</sup> 517.

---

*Le Gérant : A. VALLETTE*

---

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc TEXIER, 7, rue Victor-Hugo.